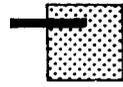


T1296

document numérisé



LOGIQUES DE L'ILLOT ET RETOUR DU PASSAGE

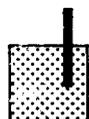
Restructuration du Domaine Ventre à Marseille

Françoise BOTTERO
Emmanuelle LOTT

TPFE juin 1989
A . A . U



École d'architecture de Marseille.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE - MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



RESEAU DES
BIBLIOTHEQUES

D000000099522

MFN 564
Projet d'urbanisme
Typologie urbaine
Restauration urbaine
Passage couvert
Quartier

ECOLE D'ARCHITECTURE
MARSEILLE
TIC 6

BIBLIOTHÈQUE

DIRECTEURS D'ETUDE

Jean - Louis PARISIS
Sociologue
Enseignant à l'école d'Architecture de Marseille

Jacques SBRIGLIO
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'école d'Architecture de Marseille

SECONDS ENSEIGNANTS

Raymond PERRACHON
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'école d'Architecture de Marseille

Jacques SBRIGLIO
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'école d'Architecture de Marseille

ENSEIGNANT EXTERIEUR

Yves LION
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'école d'Architecture Paris Tolbiac

PERSONNALITE COMPETENTE

Antoine GRUMBACH
Architecte D.P.L.G.
Enseignant à l'école d'Architecture Paris Belleville

TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



A t e l i e r d' A r c h i t e c t u r e U r b a i n e

L O G I Q U E S D E L' I L O T
E T
R E T O U R D U P A S S A G E

R E S T R U C T U R A T I O N D U

D O M A I N E V E N T R E A M A R S E I L L E

F r a n ç o i s e B O T T E R O
E m m a n u e l l e L O T T

T. P. F. E J u i n 1 9 8 9

E c o l e d' A r c h i t e c t u r e d e
M a r s e i l l e - L u m i n y

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

AVANT PROPOS : AU COEUR DU DEBAT

1 LE RETOUR DE L'ILOT

HISTOIRE ET EVOLUTION DE L'ILOT

LA CONSTITUTION DU PAYSAGE URBAIN

La construction de la rue
Naissance et remplissage de l'îlot

DE L'ILOT TRADITIONNEL A L'ILOT HAUSSMANNIEN

L'homogénéisation de l'espace de la rue
Vers une rationalisation du coeur d'îlot

UN URBANISME D'ILOTS

La question des îlots insalubres
Le remembrement urbain

L'ECLATEMENT DE L'ILOT

Ouverture et déconstruction
Dissolution

DE LA BARRE A L'ILOT

Le défi des mégastructures
De l'éclectisme des formes

LA REGLE DE L'ILOT

PREMIER BILAN

Réappropriation du type
Adoption du modèle
De l'ambiguïté d'une définition

NOUVELLES SITUATIONS URBAINES

Opérations urbaines isolées
Ilots de restructuration urbaine
L'ilot comme unité de base en ville nouvelle

CONSTRUIRE L'ILOT

Morphologie urbaine et règlement d'urbanisme
La façade, une architecture de "rapport"
Différentes typologies

2 LE PASSAGE , UNE TRAVERSEE D'ILOT PARTICULIERE

LA TRAVERSEE D'ILOT , COMME ESPACE URBAIN

DEFINITION MORPHOLOGIQUE

UN PROGRAMME DE REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC

La crise de l'espace public
L'apport de la traversée

TRANSFORMATION DES COEURS D'ILOTS

Une nouvelle gestion intérieure
Les pièges du curetage

LES ALEAS DE LA TRAVERSEE D'ILOT

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSITUEE

LA GALERIE PARISIENNE : HISTOIRE D'UN TYPE ARCHITECTURAL

Genèse et déclin du passage
Renaissance et avatars

SPECIFICITE DU PASSAGE COUVERT

Insertion du passage dans l'ilot



Eléments de composition
Un espace urbain de transition
Un lieu de l'équivoque

ENTRE PASSAGE COUVERT ET TRAVERSEE D'ILOT

VERS UNE NOUVELLE DEFINITION : LE PASSAGE

SYNTHESE AUTOUR DE DEUX DISPOSITIFS

3 UN PASSAGE POUR MARSEILLE

LA RECONQUETE DU CENTRE VILLE

LES ENSEIGNEMENTS DU PROJET URBAIN

NOAILLES : HISTOIRE ET DEVENIR D'UN QUARTIER

Evolution morphologique
Lecture du tissu urbain
Stratégies d'aménagement

LE DOMAINE VENTRE, UN ILOT RARE

p. 191...

PRESENTATION D'UN SITE

Histoire d'un domaine
Configuration de l'îlot
Potentialités du terrain

PROBLEMATIQUE

LES ENJEUX

A l'échelle de la ville
A l'échelle de l'îlot

ORIENTATIONS ARCHITECTURALES

La leçon du contexte
La confrontation ancien/nouveau

HISTOIRE D'UN PROJET

PROGRAMMATION

DEMARCHE

- Les entités conservées
- Les différents modes d'intervention
- Le traitement d'un parcours

COMPOSITION

- Redessiner le passage
- Traiter les parcours secondaires
- Gérer le coeur d'îlot
- Définir les principes de façades

FORMALISATION

- Les accès
- Le passage couvert
- Le parcours intermédiaire

BIBLIOGRAPHIE



SOMMAIRE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

NOUVELLES DIRECTIONS

Que la fin des théories et des plans globalisants sur la ville exprime la fin d'une pensée devrait induire qu'une pensée nouvelle naisse, qui s'affranchisse des obsessions totalisantes de ce siècle et envisage, autrement, son rapport à l'objet. Après les élans inspirés par le structuralisme qui ont favorisés l'émergence d'une production historiciste, le moment est peut être venu, maintenant, d'envisager la ville non comme une entité homogène, cernable, reproductible et unifiable parce que soumise à une finalité, mais comme une pluralité hétérogène, faite d'ensembles et d'éléments contradictoires que seule, pour reprendre un thème de la philosophie contemporaine leur différence réunit. Et qu'ainsi naisse une planification urbaine valorisant un autre mode de perception et de projection (de projection), dans lequel ces tensions, ces conflits et ces contradictions, constitueraient ce avec quoi on peut agir sur la ville, en maîtrisant l'évolution qui l'entraîne dans la spirale sans fin du déploiement de sa diversité.

GUY HENRY, Introduction , in une ville en projets , Reims 1977-1982 , éd L'Equerre - Plan Construction , Paris 1984 .

AU COEUR DU DEBAT

Amorcé dès la fin des années 50, le débat sur les rapports entre ville et architecture reste aujourd'hui encore d'actualité. Pour les uns, l'architecture ne peut se substituer à la ville et cette situation impose de *"repenser les termes d'un projet urbain qui serve de médiation entre la ville et l'architecture"*. (1). *"Peu importe que les bâtiments soient beaux. Paris est considéré comme une très belle ville, mais si on regarde de près un bel ensemble urbain parisien comme les Champs Elysés, on s'aperçoit que l'architecture n'est pas forcément géniale. Elle est simplement respectueuse. Par contre, de belles architectures dans une ville nouvelle ne font pas forcément une belle ville. Si l'architecture ne peut faire la ville, elle doit au moins s'empêcher de la détruire"*. (2) Pour les autres, *"il faut remettre à plus tard toute velléité de vouloir se poser la question d'un projet pour la ville... Il n'est pas de projet urbain, il est seulement des projets d'architecture qui peuvent avoir des qualités urbaines"*. (3)

Aux positions souvent radicales des porte-paroles répond aussi le malaise des praticiens comme Henri CIRIANI : *"Si je dessinais une ville ? Pour répondre honnêtement à cette question, je dois me référer à mon dernier projet*

(1)BERNARD HUET,
*L'architecture contre
la ville*, in AMC
n°14 dec 1986

(2)BERNARD HUET
*conversation autour
de l'architecture ur-
baine*, in Architec-
tures en France,
modernité/ postmo-
dernité CCI, Paris
1981

(3)JACQUESLUCAN
*Questions aux archi-
tectes*, in AMC n°14
dec 1986

POSITION, AFFINITES, TENDANCES

La notion de tendance ne fait pas recette, preuve d'un individualisme certain, mais dont on aurait tort d'exagérer l'importance. L'enquête et les conversations tenues montrent, en effet, une communication importante entre les architectes, en France, mais aussi de pays à pays. D'évidence, il apparaît aujourd'hui que le jeune architecte français ne souhaite pas s'accrocher à telle ou telle tendance dont il ne voit pas pourquoi elle guiderait son choix. Bien au contraire, le projet lui-même, sa spécificité, ses particularités lui paraissent de nature à devoir déterminer son attitude. Cette souplesse nouvelle suppose des champs de réflexion élargis, une diversité de manière de penser et d'aborder l'architecture qui semble actuellement unique en Europe, voire dans le monde. Une diversité qui non seulement n'apparaît pas comme une cacophonie, mais bien plus laisse entrevoir un vivier de talents prometteurs."

Dossier de présentation de la jeune architecture en France, in TA n°366, Architecture en Devenir, Juin Juillet 86.

quand je croyais que c'était encore possible : la cité des Sept Planètes à Dunkerque entre 1973 et 1975" (4) ou comme Henri GAUDIN : "Je suis incapable de penser la ville. La ville ne peut se penser à partir du projet urbain ou de quelque prosopopée triomphale". (5)

Loin des visions idylliques des années 70 où le projet urbain pouvait encore se penser comme globalité, le débat reste donc largement ouvert : *"Est-ce qu'il y aurait aujourd'hui une utopie possible de la ville, quelque chose qui serait dessinable, qui serait représentable ?". (6)*

"La dernière décennie apparaît comme le creuset, le bouillon de culture où les éléments se sont juxtaposés, affrontés ou amalgamés et où les écoles rivales ont accumulé références et arguments, dessins et réalisations". (7)

Devant la difficulté à interpréter des théorisations en cours, nous choisirons donc ici de *"réfléchir à des cohérences possibles qui n'intéressent pas seulement les oeuvres prises individuellement, mais aux rapports et aux relations de ces réalisations entre elles". (8)*

Nous ne reviendrons pas sur les critiques formulées à l'égard de l'urbanisme planificateur des années 70 ni sur l'ouverture de l'architecture française aux *"enseignements de l'italophilie". (9)* Nous ne reviendrons pas non plus sur le déplacement de *"la ville par parties"*

(4) HENRI CIRIANI
entrevu avec Henri
CIRIANI propos recueillis par Christian Devillers, in AMC n°14, dec 1986

(5) HENRI GAUDIN
entrevu avec Henri
GAUDIN, interview par Christian Devillers, in AMC n°14 dec. 1986

(6) CHRISTIAN DEVILLERS, Op. cité (5)

(7) J. MULLENDER
Fondement, foisonnement, arborescences, in Architectures en France, Modernité / Postmodernité, CCI, Paris 1981

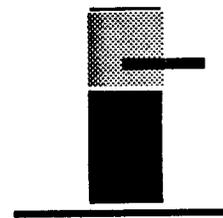
(8) JACQUES LUCAN Op. cité (3)

(9) Cf JEAN-LOUIS COHEN, la coupure entre architectes et intellectuels ou des enseignements de Nabphée, in Extensio n°7 recherche à l'école d'architecture Paris-Villemin 1984

UN CONTEXTUALISME ACQUIS

Il est ainsi facile de remarquer combien les jeunes architectes sont maintenant habiles à tirer parti de situations urbaines difficiles, conflictuelles, hétérogènes, combien ils sont capables de prendre en compte un maximum de contraintes défavorables pour la définition de projets qui établissent ou rétablissent clairement des différences, des hiérarchies, des relations souvent d'une grande complexité. (...) Pour tous nos architectes, le contextualisme n'a plus de secret ! Cette "intelligence urbaine" sait travailler, détourner, métamorphoser des conventions, des lieux communs. Elle manifeste une facilité de conception, comme si la multiplicité des projets urbains de ces quinze dernières années nous avait entraînés à répondre à toute situation".

Jacques LUCAN, Intelligence et convention in A.M.C. 23-24, 20 jeunes architectes en Europe déc. 88 - janv 89



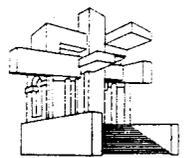
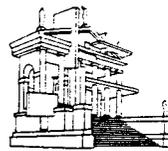
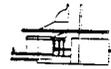
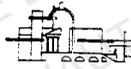
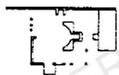
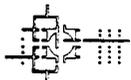
AUANT-PROPOS

à "la ville par projets", convaincues avec Christian DEVILLERS que "la pièce urbaine ou le fragment de ville doivent leur succès à une réalisé bien pratique : ils correspondent à l'échelle maximale de l'intervention et du contrôle spatial dont est capable aujourd'hui un architecte à travers une opération de construction". (10)

"Depuis l'ensemble de logements des Hautes Formes de Christian DE PORTZAMPARC et Georgia BENAMO qui a été pour une nouvelle génération d'architectes le projet manifeste du discours urbain, on a pu voir se constituer une production d'immeubles dont l'architecture est porteuse d'une identité tout à fait spécifique à notre époque pour la qualité de sa construction généralement au dessus de l'ordinaire, mais aussi pour son inscription urbaine dictée par des opportunités foncières restreintes, le plus souvent limitées à la parcelle". (11) En marge des écoles, des courants ou des tendances, c'est précisément cette démarche où expression formelle et écriture architecturale s'expriment à travers une logique de reprise et de complémentarité qui nous intéresse ici. Et si comme l'affirme Antoine GRUMBACH, "dans les innombrables anfractuosités des agglomérations faites d'espaces résiduels, trous, marges et lieux sans nom se profile la perspective d'un remplissage progressif attentif aux signes de l'usage et

(10) CHRISTIAN DEVILLERS, *Le projet urbain en question, continuité et discontinuité*, in la recherche en architecture, un bilan international Parenthèse nov. 1986

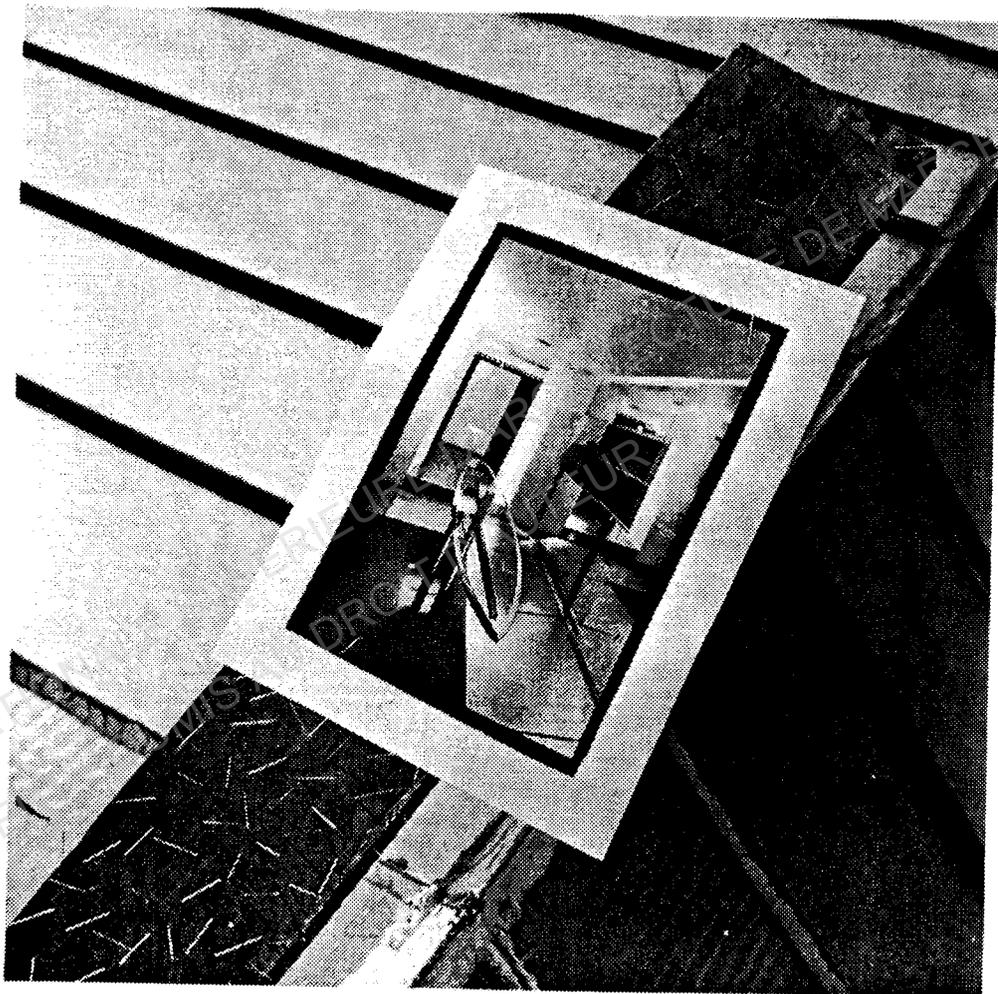
(11) EUGENE REYNAL *Transformation des centres d'îlots*, in AMC n°15, Architecture urbaine des immeubles à Paris, mars 1987



aux traces et au potentiel poétique du déjà-là", (12) il nous importe, nous aussi, de participer à ce nouvel "art de compléter les villes" .

Ce mémoire est à la fois une analyse thématique - inscrite dans l'actualité architecturale, définie par le sujet du diplôme - et l'histoire de l'instrumentation du projet architectural. Il ne s'agira pas ici de dresser un inventaire de l'ensemble des formes architecturales aujourd'hui produites, mais de rendre compte, parmi l'effervescence de la production urbaine, du "retour" de l'îlot comme un des fragments possibles de la construction de la ville sur elle même. Si la figure "îlot" est reprise à un niveau règlementaire par le retour à l'alignement sur rue -POS 1974-, son adoption répond aussi au large éventail des échelles d'intervention architecturale en milieu urbain, visant à réaliser au travers d'opérations ponctuelles là un îlot, ici une partie d'îlot. En affinant l'analyse de l'îlot jusqu'à celle de la transformation de son espace intérieur, nous montrerons donc comment la traversée d'îlot - sous la forme du passage parisien du XIXe siècle puis sous une forme plus récente - peut réaliser une gestion pertinente de l'espace de la ville, en un mot *l'urbain au coeur du projet.* .

(12) ANTOINE GRUMBACH, *art de compléter les villes*, in *Architectures en France, Modernité/Postmodernité* CCI Paris 1981



HISTOIRE ET EVOLUTION DE
L'ILOT ■ La constitution du paysage
urbain ■ De l'ilot traditionnel à l'ilot
haussmannien ■ Un urbanisme d'ilot
■ L'éclatement de l'ilot ■ De la barre
à l'ilot ■ LA REGLE DE L'ILOT ■ 1er
Bilan ■ Nouvelles situations urbaines
■ Construire l'ilot ■.

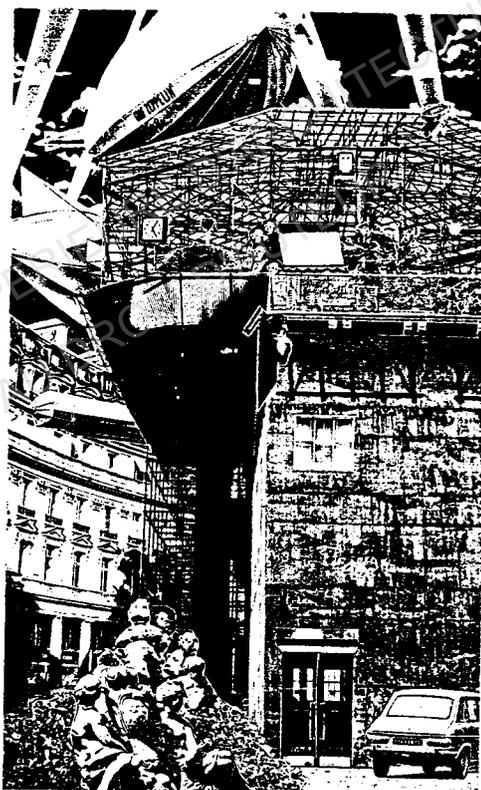
LE RETOUR DE L'ILOT



HISTOIRE
ET EVOLUTION
DE L'ILOT

LA REGLE
DE L'ILOT

HISTOIRE ET EVOLUTION DE L' ILOT



LA CONSTITUTION DU PAYSAGE URBAIN

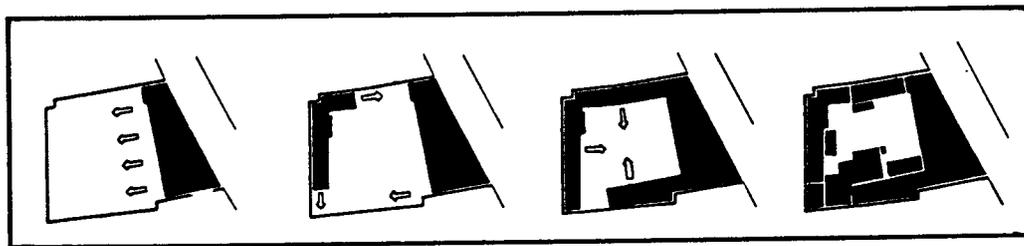
A regarder la structure de nombreuses villes françaises, la composition urbaine traditionnelle se serait historiquement référée aux trois éléments de base *la rue, la parcelle, l'îlot*, qui, ensemble auraient constitué sa trame, son système premier d'organisation.

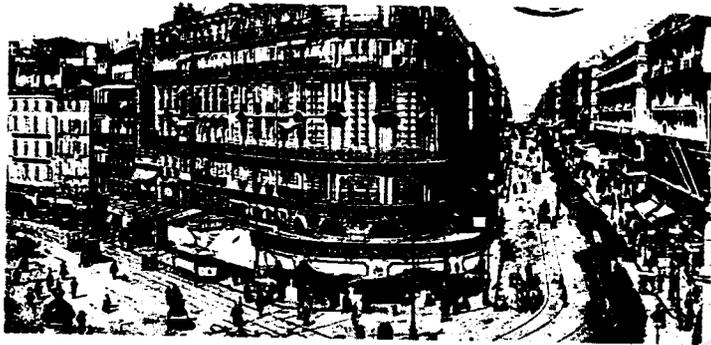
LA CONSTRUCTION DE LA RUE

A l'origine, urbaniser c'est d'abord construire le long des chemins, en mitoyenneté, des maisons contiguës formant peu à peu une bordure continue, à partir de *l'unité parcellaire*. Unité de propriété foncière individualisée, celle-ci détermine la répartition entre espaces construits et espaces libres morcelés, ainsi que le rythme de la rue, le long des voies de pénétration constituant les faubourgs.

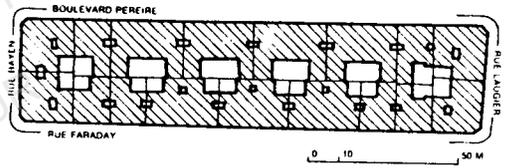
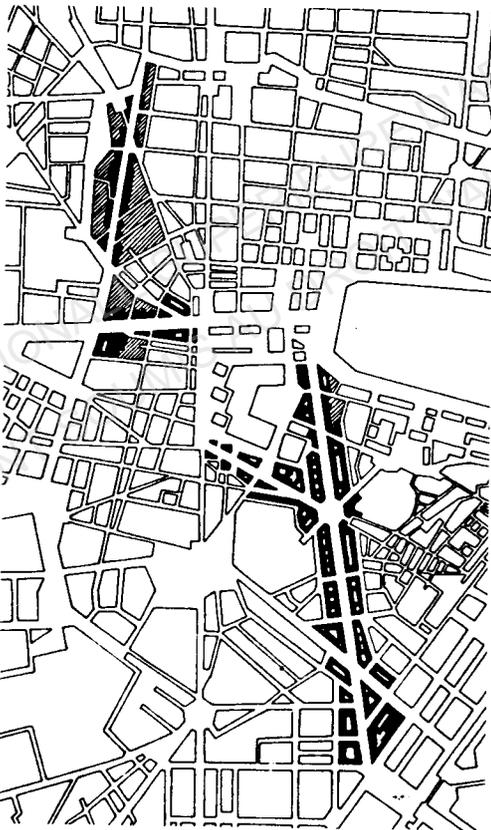
NAISSANCE ET REMPLISSAGE DE L'ILOT

Dans une seconde phase d'évolution, des voies intercalaires vont relier les axes originaux, dans l'espace interstitiel au départ très lâche, donnant ainsi *naissance aux îlots* : en bordure des voies se construisent des couronnes de bâtiments au contact de la rue, l'intérieur de cette maille demeurant libre pour d'autres usages. Puis, en fonction de la demande, l'intérieur des îlots se remplit progressivement jusqu'à saturation, construction de bâtiments, d'annexes en fond de parcelles, prolifération de façades sur cours, édification d'appentis... Aujourd'hui, on peut par exemple encore lire l'histoire du tissu urbain parisien dans la structure du réseau des voies et le degré d'occupation des îlots.

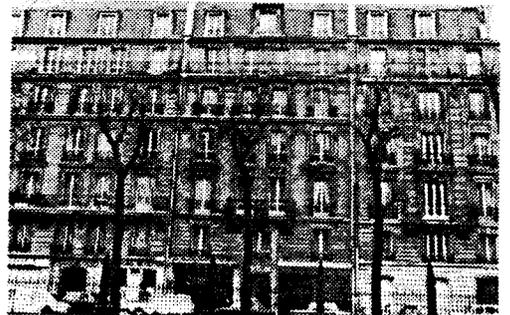




MARSEILLE Percement de la rue Imperiale



**PARIS Parcelles et Façades
Haussmannienne**



DE L'ILOT TRADITIONNEL À L'ILOT HAUSSMANNIEN

L'HOMOGENÉISATION DE L'ESPACE DE LA RUE

Si l'*ilot traditionnel* se définit comme un ensemble de parcelles délimité par les rues, il se caractérise aussi par un groupement de bâtiments organisés selon une certaine pratique définissant deux zones différenciées : une périphérie et un intérieur.

" *L'ilot dans son ensemble est divisé en une périphérie et un intérieur, la périphérie dense est directement liée à la rue comprise comme espace de représentation régie par des codes. L'intérieur de l'ilot est au contraire une zone éloignée de la rue, coupée d'elle, qui a les caractères d'un lieu non vu, voire caché, marqué par des codes lâches qui s'opposent aux codes reconnus sur la face publique. Il est offert à l'appropriation.*" (1) L'extérieur, référé à l'urbain, marqué par la stabilité de ses façades publiques et par ses codes architecturaux "savants" s'oppose donc à l'intérieur domestique, voué à une plus grande mobilité et à des

codes "populaires".

Jusqu'au Paris de la Restauration, la ville se construit, à travers l'ilot traditionnel, par éléments autonomes et dispersés : il n'y a pas d'unité d'intervention intermédiaire comme l'ilot, mais plutôt un découpage parcellaire modelant la silhouette du bâti par l'addition de fragments lisibles sur la rue.

L'*ilot Haussmannien* tend par contre à l'unification de la rue à travers ses façades livrées en grandes artères complètes. L'ilot n'est pas ici reconnu comme outil opératoire, mais plutôt pensé par voies et par bordures. Ainsi, la parcelle reste l'unité d'intervention adoptée pour la construction d'immeubles.

Globalement, l'ilot vise à survaloriser le "public" au détriment du "privé", par la monumentalisation de ses façades sur rue aboutissant à l'homogénéisation de l'espace urbain.

(1) CASTEX, DE-PAULE, PANERAI, *Formes urbaines : De l'îlot à la barre*, Dunod, Paris 1980

VERS UNE RATIONALISATION DU COEUR D'ÎLOT

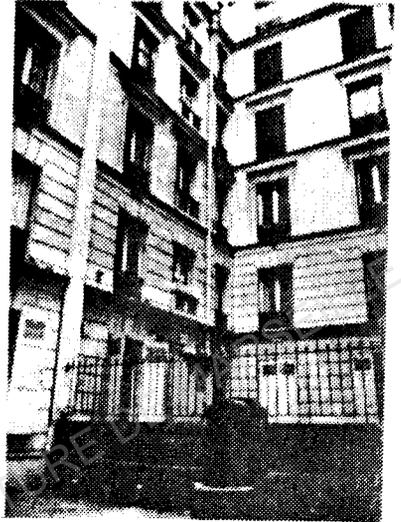
L'îlot traditionnel parisien est doué d'une complexité interne assez exceptionnelle. Etant de grandes dimensions, il s'organise avec des espaces libres intérieurs, des cours, des passages. Dans ces coeurs d'îlots, éloignés de la rue, on peut trouver des garages, des ateliers, des jardins, ou même un équipement public (couvent, collège, ...). Dans cette complexité intérieure, CASTEX, DE-PAULE, PANERAI soulignent la superposition des activités :

"Dans l'îlot se trouvent mêlés, dans un ordre qui assure leur compatibilité dans l'espace, l'habitation, les échanges, le travail, plus et assez fréquemment les équipements collectifs" (2)

Si l'îlot Haussmannien procède d'une certaine rationalisation, son espace intérieur conserve encore un statut hybride ne relevant plus de la parcelle seule, mais pas encore de l'îlot tout entier. Ce premier se compose d'un bâtiment unique évide de cours, à l'inverse de l'îlot traditionnel qui a connu une densification progressive de son espace intérieur.

Cette polyfonctionnalité, auparavant caractéristique, se réduit considérablement, rejetée

(2) CASTEX, DE-PAULE, PANERAI, op. cit. (1)



au niveau de la ville entraînant la spécialisation de certains quartiers : quartiers bourgeois à vocation essentiellement résidentielle et quartiers ouvriers où la séparation habitat/travail séparation habitat/travail n'est pas encore effectuée. Le coeur d'îlot devient donc l'espace résidentiel privé, excluant toutes activités liées à la fabrication. Ses propriétés fonctionnelles et sa richesse d'articulation commencent à disparaître jusqu'à engendrer des îlots monofonctionnels : les îlots équipements, les îlots monuments....

Ainsi l'îlot Haussmannien ne fonctionnerait plus que comme "une périphérie épaissie : à l'ancienne espace - l'espace ré-

gionné de la substitution - s'oppose le nouvel espace - espace fonctionnalisé de la séparation - . Dans cet espace , les possibilités de combinaisons fonctionnelles sont celles qui étaient valables dans la seule périphérie de l'îlot ancien , celle qui est la plus publique - résidence , commerces , bureaux , activités libérales - " .

(3) A la façade sur cour de l'îlot traditionnel offerte à l'appropriation succède la façade intérieure Haussmannienne, à l'architecture soignée évoquant une façade sur rue des époques antérieures .

(3) CASTEX, DE-PAULE, PANERAI ,
op. cité (1)

UN URBANISME D'ILOTS

LA QUESTION DES ILOTS INSALUBRES

Dans les années 30, les planificateurs s'affrontent autour de la question de la *résorption des îlots insalubres*. Pour les plus radicaux, la reconstruction de ces îlots passe par la nécessité d'un terrain homogène, libre et plat (4) ; pour les plus modérés, il s'agit de reprendre et améliorer des formes urbaines léguées par la tradition récente. Mais tous s'accordent à poser un même problème de fond :

" Comment transformer un parcellaire ancestral pour que les bâtiments futurs ne reprennent pas des dispositions qui dictent des conditions de salubrité et d'hygiène devenues inacceptables.-?

- Comment transformer les terrains de l'architecture sans pour autant que la ville entière soit l'objet d'un bouleversement ?"(5)

La redéfinition des découpes de l'îlot, en référence à l'îlot Haussmannien - homogénéité sur rue - deviendra sans doute la procédure la plus fréquemment mise

en oeuvre. (6) Elle répond à l'amélioration des conditions de salubrité par une *réflexion globale sur l'îlot*, sur sa silhouette d'ensemble, sur la dimension de ses cours intérieures. Gaston BARDET la nommera "*Hausmannisme amélioré*".(7)

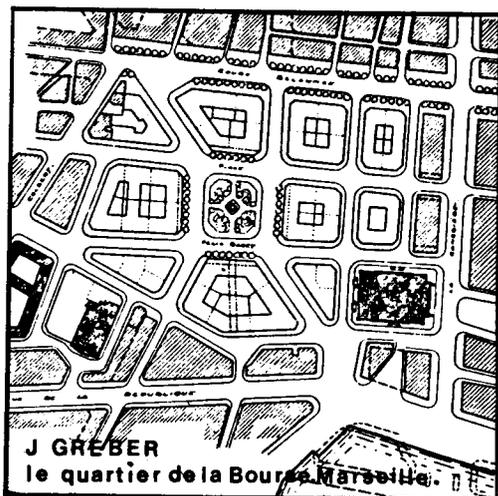
Ainsi, entre 1920 et 1940, la plupart des "*plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement*" des villes françaises reprendront les principes d'un urbanisme d'îlots tendant à devenir un urbanisme "universel" : ils mêlent les figures de l'aménagement Haussmannien - percées et perspectives, alignements et ordonnances - et celles des cités jardins d'UNWIN.

(4) cf LE CORBUSIER, *la résorption de l'îlot insalubre n°5, la question de l'îlot et la libération du sol*, in AMC n°2, oct. 1933

(5) JACQUES LUCAN, *la question de l'îlot et la libération du sol*, in AMC n°2, oct. 1933

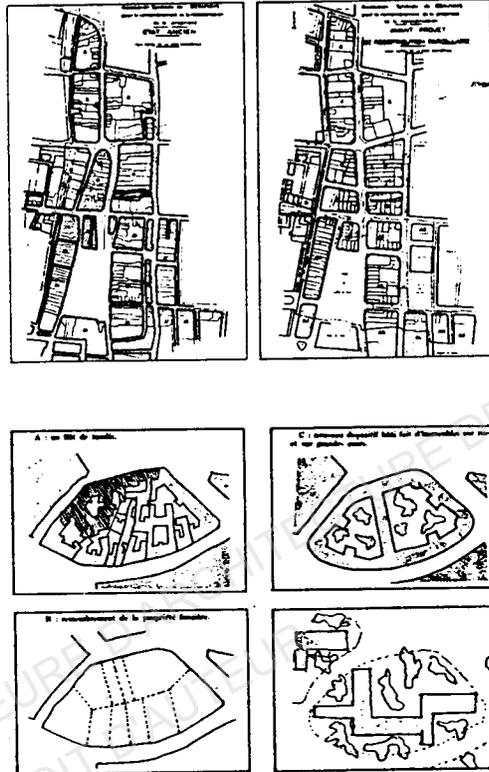
(6) cf JACQUES GREBER, *plan d'ensemble du quartier de la Bourse, Marseille, 1932*

(7) GASTON BARDET, *20 ans d'urbanisme appliqué*, in AA n°3, mars 1933



LE REMEMBREMENT URBAIN

Par les bombardements de la seconde guerre mondiale, la période de la *reconstruction* se voit offrir des pans entiers de ville comme terrains d'expérimentation de "l'urbanisme classique" d'avant guerre. La *procédure de remembrement urbain* rationalise les terrains légués par un parcellaire ancestral, dans le but de redéfinir l'*îlot* comme *unité de base* des opérations dans la ville après guerre. Pour cela, elle redessine, redistribue le parcellaire, puis conçoit des plans proches des plans d'embellissement et de ceux de l'Hausmannisme amélioré reprenant le découpage de quartiers en *îlots-bâtiments*. Ainsi, par exemple, les offices d'HBM font de l'îlot précédemment constitué par plusieurs opérations distinctes, une unité d'intervention aux immeubles disposés autour d'un unique espace central ou d'un système de cours en continuité. Le remembrement urbain sera amplement dénoncé par les modernes comme procédure "à la mode", et présentée comme *exemplaire dans l'enseignement des écoles* ne créant que "des îlots fermés". (8)



LE CORBUSIER
: contre la procédure de remembrement

(8) LE CORBUSIER
, manière de penser
l'urbanisme, Denoël
, Paris 1977

L'ECLATEMENT DE L'ILOT

Parallèlement à la reprise de l'îlot fermé par les tenants d'un "traditionnalisme à la française, certaines expériences modernes mettent en place l'ouverture progressive de l'îlot, jusqu'à sa dissolution totale pour produire de nouvelles formes, ainsi que le montrent CASTEX, DEPAULE, PANERAI dans le livre *"Formes urbaines : de l'îlot à la barre"*. Longtemps resté seul repère d'une analyse critique sur l'îlot, ce livre se clot sur l'exemple de *"Le Corbusier et la cité radieuse"*. Il pourrait aujourd'hui devenir le support d'une démonstration nouvelle témoignant du passage plus récent

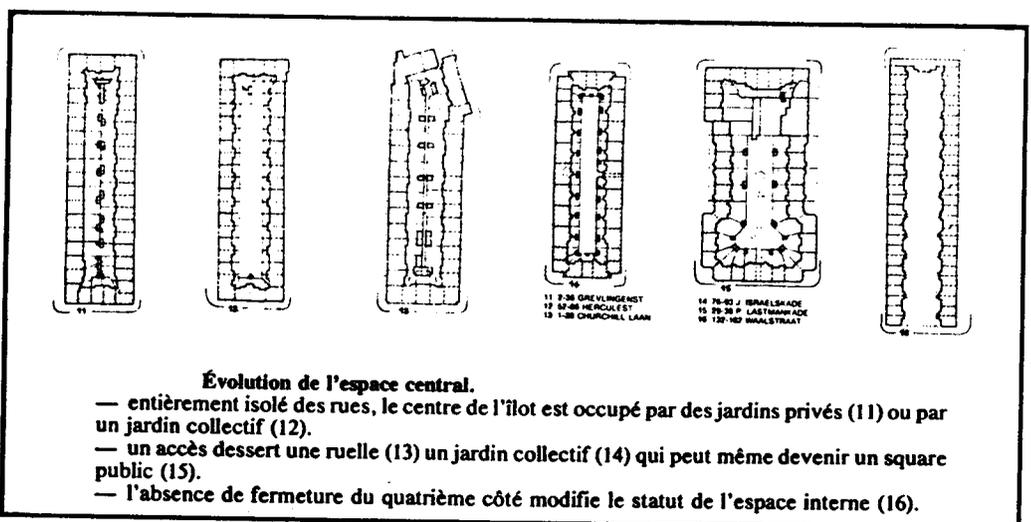
de la barre à l'îlot et à son regain d'intérêt actuel en centre urbain...

OUVERTURE ET DECONSTRUCTION

■ O U V E R T U R E

L'histoire

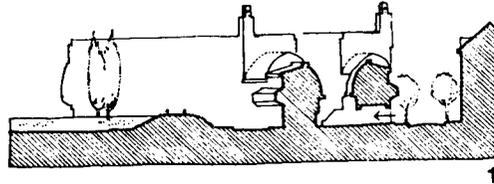
de l'îlot amstellodamien de 1913 à 1934 concentre à elle seule l'évolution de son espace central, d'un intérieur totalement privatif à la pénétration du public dans l'îlot.



Dans une 1ère phase, l'îlot est clos sur ses quatre côtés, constitué de jardins privatifs au centre, formant une cour non accessible pour les logements d'étages.

Puis des brèches se créent sur le pourtour de l'îlot. Celles ci desservent dans un premier temps, une ruelle donnant accès à des locaux communs et des jardins ; le centre est ensuite occupé par un jardin collectif accessible depuis la rue par un passage susceptible d'être contrôlé et fermé, enfin par un jardin public pouvant intégrer des équipements.

La dernière phase marque l'ouverture de l'îlot sur son côté sud par un jardin accessible et visible depuis la rue. Amoindrisant la différenciation des faces, l'îlot se désintègre après 1930, et tourne son espace central vers la ville.



1. SPAARN-DAMMERBUUR T : la pénétration dans la cour

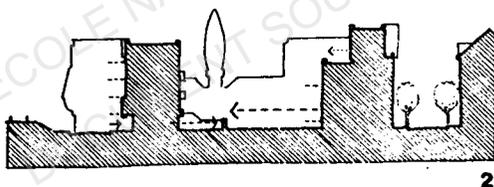
■ DECONSTRUCTION

De 1925 à 1930, le nouveau Francfort synthétise quant à lui "une expérimentation consciente sur l'îlot, puis sa disparition et l'avènement d'un autre espace dont nous sortons à grand peine..."

Le point de départ est l'îlot du XIXe siècle, dense et compact, proche de l'îlot Haussmannien. La deuxième phase marque l'évidement du centre, le fractionnement de la maille, l'organisation de la bordure, c'est l'îlot que nous avons vu à Amsterdam, ou avec des variantes, Nierderrand. La troisième phase voit l'ouverture des extrémités et l'abaissement de la densité, l'îlot se résume à une combinaison dos à dos de 2 rangées de maisons encadrant des jardins, c'est "Romerstadt et Praunheim, c'est Gropius à Dammerstock"(9)

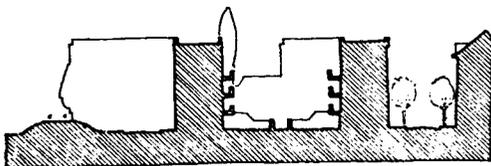
2. SPAARN-DAMMERAURT : la cour de l'école au centre de l'îlot

3. SPAARN-DAMMERRBUUR T : la ruelle centrale et les jardins privatifs

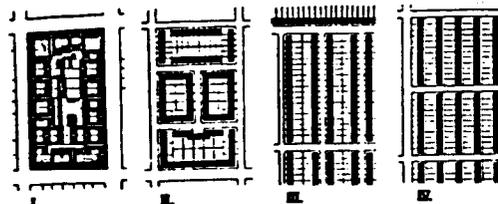


2

(9) CASTEK, DE-PAULE, PANERA, op. cit. (1)



3



4. ERNST MAY, schémas illustrant l'évolution de l'îlot urbain

De la combinaison dos à dos de deux rangées de maisons, les siedlungen passent à la répétition systématique d'une unité : la rangée.

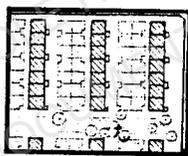


1. ERNST MAY, Siedlung Römerstadt : les rangées

Peu à peu, l'espace public pénètre entre les rangées, réduisant par là même les parties privées : à l'ancienne séquence, où privé - cour - puis collectif - jardin ou allée encadrée de jardinet privés - occupent l'espace entre deux bâtiments dos à dos, se substitue le principe de l'allée publique desservant chaque fois un jardinet privé et une rangée. Celles-ci sont alors autonomes, implantées en fonction de l'ensoleillement.



2. Siedlung Westhausen



Même si toute trace morphologique de l'îlot semble à ce stade avoir disparu, l'expérience de Francfort retient toutefois de l'îlot traditionnel le rapport clair entre le bâtiment et son terrain par le dessin de parcelles d'usages, et la différenciation des faces du bâtiment. Par contre, toute attache à la ville est abandonnée, qu'il s'agisse de la continuité de son bâti, de la relation à la rue, de l'existence même de cette dernière.

3. Siedlung Römerstadt, opposition des faces



4. l'îlot cerné éclate

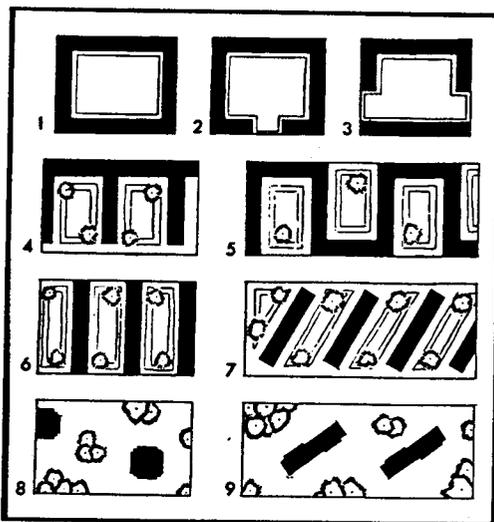


3

DISSOLUTION

La dernière phase de déconstruction des Siedlungen de Francfort aboutit cette fois à la dissolution totale de l'îlot. L'espace public se dilate au maximum entre les rangées, supprimant tout espace privé intermédiaire : une pelouse publique remplace les anciens jardinets associés aux bâtiments. L'opposition des faces s'affaiblit un peu plus, les étages s'uniformisent jusqu'à leur totale homogénéisation, par le mouvement moderne, au nom de la série, du standard et de la norme.

Ce sont enfin les opérations d'après guerre qui, avec leur rationalisation technico économique combinée à l'hygiénisme aérologique et héliotropique (10) ont fait changer d'échelle et éclater définitivement l'îlot à espace



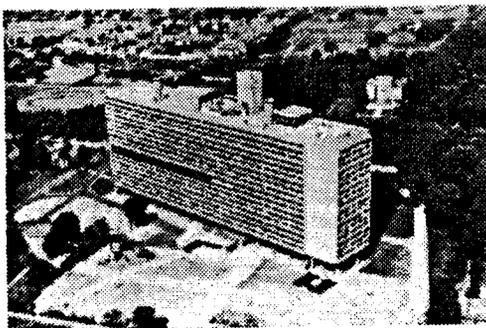
4

central, ne subsistant plus qu'au travers du vide résiduel entre barres parallèles. Selon Jacques LUCAN, ce bouleversement témoignerait de *"l'aboutissement d'un long processus de transformation du "statut du terrain", de "libération du sol" des emprises séculaires, un lent processus qui va de la parcelle à l'îlot, puis de l'îlot à l'étendue homogène"*. (11). Tous ces projets relèvent d'une conception urbaine "déconstruisant" la ville des "plans d'embellissement" et de "l'Hausmannisme amélioré". En s'implantant librement sur des terrains vierges, ils disloquent le tracé de la rue, et suppriment les derniers liens entre îlot et tissu (12) ; en exprimant l'adhésion à de nouveaux principes tels que table rase, axe héliothermique d'orientation des bâtiments, niant les figures urbaines connues rue, îlots, ils s'orientent vers un refus de la ville traditionnelle.

CASTEX, DEPAULE, PANERAI montrent par exemple comment la cité radieuse constitue *"le point extrême d'aboutissement du processus de désintégration du tissu urbain"* : *"Chaque bâtiment est pensé isolément dans un rapport ostentatoire avec une nature abstraite, la "composition" d'ensemble relevant directement d'une pratique picturale qui ne fait pas plus référence à l'organisation d'un tissu qu'au respect du site préexistant"*. Quant à l'unité d'habitation elle

"marque une nouvelle étape, l'ultime, dans la perte des différences qui caractérisait l'espace urbain. La séquence hiérarchisée rue / bordure / cour / fond de parcelle, qui ordonne le tissu ancien, déjà réduite chez Hausmann et à Amsterdam, compromise à Francfort, est ici résolument supprimée."

L'opposition des faces n'existe plus, seul le signal vertical des cages d'escalier différencie la façade est de la façade ouest. Aussi l'unité d'habitation nous apparaît-elle à la fois comme la négation de la ville et comme l'ultime avatar de l'îlot".



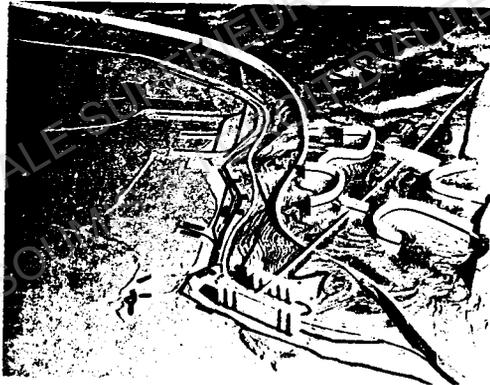
(10) cf LE CORBUSIER, la ville radieuse

(11) JACQUES LUCAN, op. cité (5)

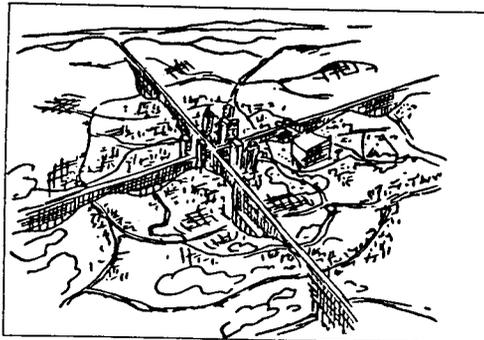
(12) cf LE CORBUSIER, reconstruction de la Rochelle et St Diez où les unités d'habitations sont noyées dans des étendues vertes

Marseille, l'Unité d'habitation

A plus grande échelle cette fois - Alger par exemple - supposant le terrain "libre", LE CORBUSIER s'empare de "l'intégrale du paysage", pour installer les volumes bâtis sur le site. L'architecture ne s'intègre plus à la logique ancestrale du tissu urbain, elle a au contraire l'ambition de redéfinir entièrement la ville par le principe de la dimension du paysage.

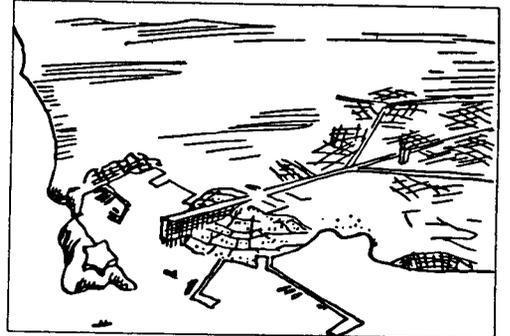


1



2

3



1. LE CORBUSIER , plan Obus , Alger

2. LE CORBUSIER , plan pour Sao Paulo

3. LE CORBUSIER , plan pour Montevideo

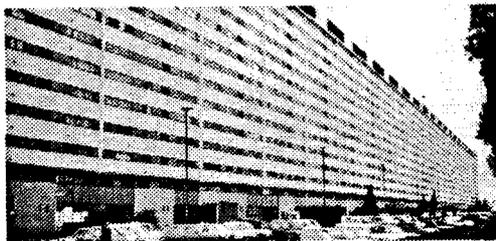
DE LA BARRE A L'ILOT

LE DEFI DES MEGA- STRUCTURES

Devant le déficit du parc immobilier après guerre, les années 50 à 75 mettent en oeuvre une série d'opérations de planification urbaine qui s'inscrivent dans la poursuite des travaux du mouvement moderne, en altérant les thèmes et les formes. Globalement, elles réitèrent les principes de l'*îlot éclaté* observés dès les années 30.

Des grands ensembles au ZUP, mêmes emprunts à la "modernité":

la disposition tout d'abord à partir d'une "tabula rasa", éclatée par rapport à la rue et déterminée par les chemins de grue, où réseaux piétons et automo-



1

biles sont indépendants;

la forme ensuite, par la reprise de la typologie des *barres*, *tours*, *plots* en créant des mégasstructures : la construction en "*morse par traits et points*" (13)

l'aspect enfin par la répétitivité et la rationalisation jusqu'au procédé de préfabrication, l'*homogénéisation* des faces et à l'extrême la suppression de ses strates de composition - soubassement, corps de bâtiment, couronnement.

■ LES GRANDS ENSEMBLES

Manifestation du gigantisme dans les dimensions du bâtiment et la taille des opé-



2

(13) P. PARAT, CH. H. ARGILLERE, in AA Habitat 1967

1. Bernard ZEHRFUSS
Quartier du "Haut Lièvre", Nancy

2. H. DELA-CROIX, C. TAMBUTE, Cité des "4000", La Courneuve

rations - 1000 à 5000 logements, les grands ensembles reproduisent finalement "un misérabilisme formel qui trouve une fois encore, caution dans les doctrines des CIAM", (14) ne faisant que rarement émerger des expériences intéressantes. Il est absurde cependant de rendre LE CORBUSIER responsable des critiques sur les banlieues et villes satellites parisiennes ; leur physionomie s'expliquerait plutôt par les conditions de leur production - urgence de reloger puis forte croissance démographique. Il serait trop simple à l'inverse, d'affirmer que le rejet de l'urbanisme moderne ne concerne pas certaines idées et certains principes qui en constituent la base et que LE CORBUSIER a formulé pour une large part.

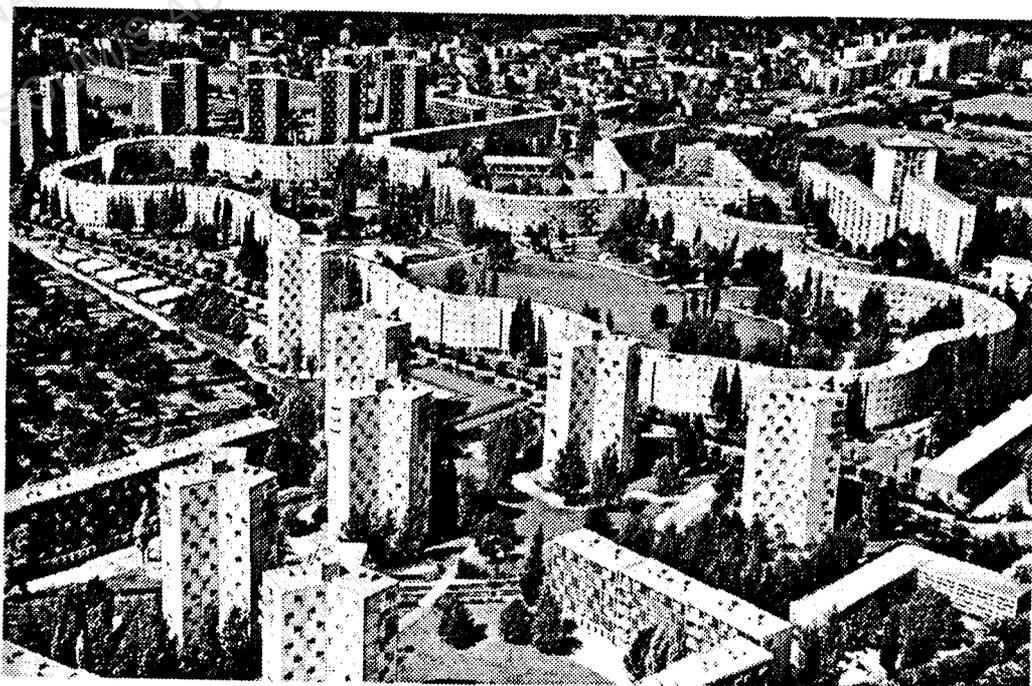
■ L E S Z. U. P.

Dans les années 60, la négation de la ville atteint son paroxysme avec la *politique* des ZUP qui propose des opérations plus grandes encore que les grands ensembles. Parallèlement sont lancés de vastes programmes de rénovation urbaine tels que l'opération Maine Montparnasse ou le secteur de la défense.

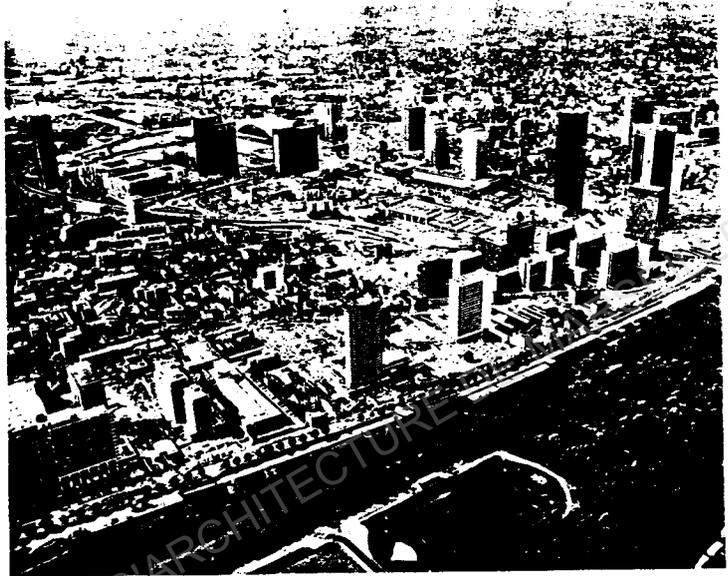
Excepté quelques expériences intéressantes comme Toulouse le Mirail ou le quartier de l'Arlequin à Grenoble qui révèlent les mêmes préoccupations d'une structure urbaine forte à base de rues et d'équipements la plupart des ZUP n'intègre qu'une fonction résidentielle quasi exclusive, fixant leur densité

(14) GEORGES DUBY, *histoire de la France urbaine*, tome n°5, la ville aujourd'hui, le seul, 1985

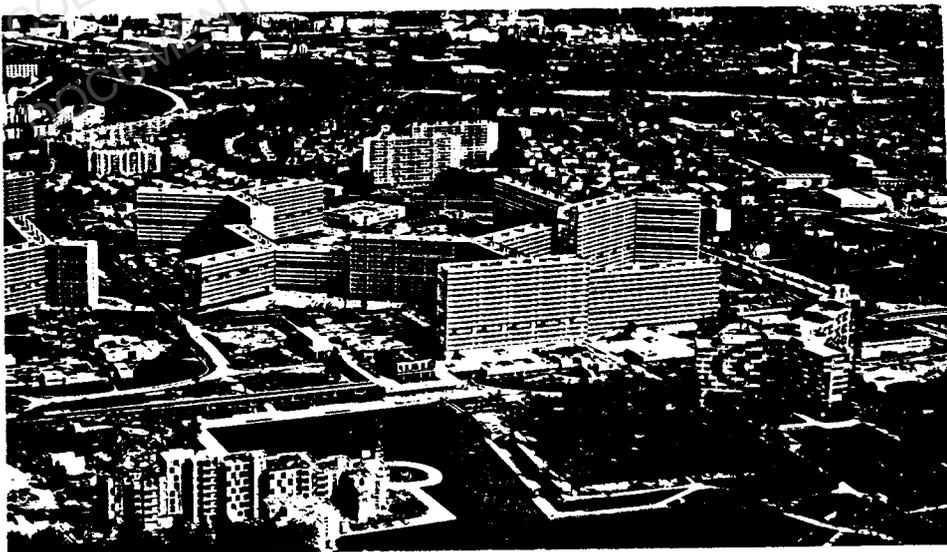
Emile AILLAUD
,"Les Courtilières", Pantin



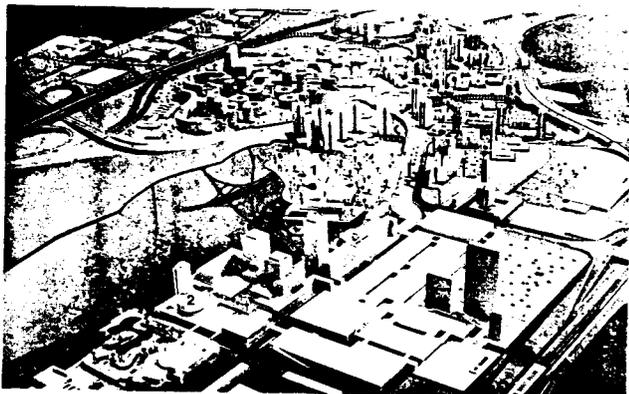
d'équipements par l'utilisation *des grilles d'équipements*. En cela, elles s'opposent aux richesses relationnelles du tissu urbain traditionnel.



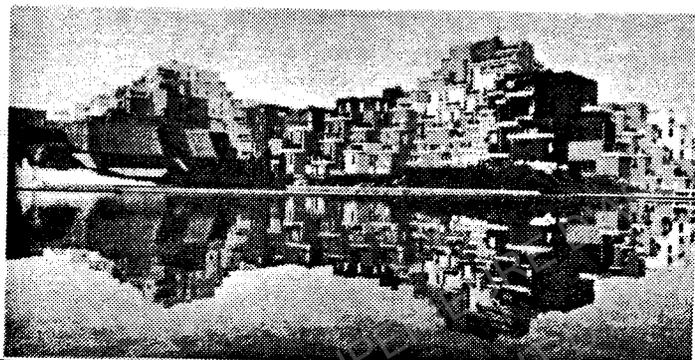
1. Secteur de la "Défense", Puteaux, Courbevoie



2. Toulouse Le Mirail



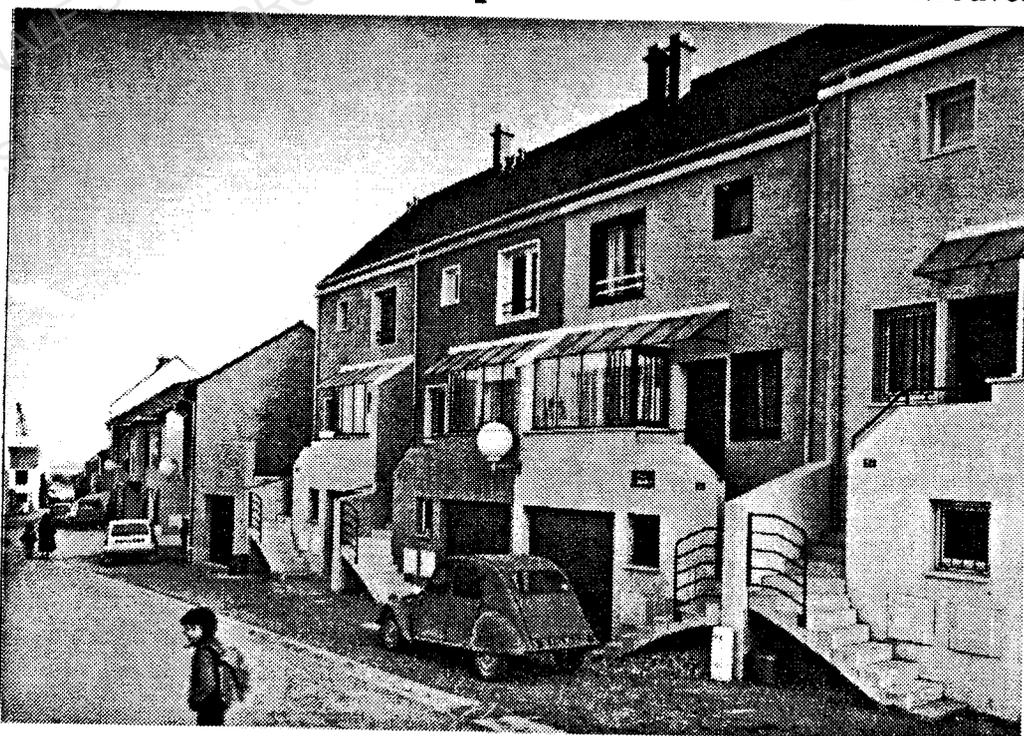
1



2

1. Creteil

2. Ville Nouvelle d'Evry



3. " Maisons de ville , Cergy Pontoise

■ LES VILLES NOUVELLES

A la périphérie, un nouveau thème se substitue à la dynamique relativement "sauvage" ou "primaire" des grands ensembles ou des Z.U.P. : *la ville nouvelle* conçue vers 1965 et mise en chantier dans la décennie 1970 - 1980.

Au moment où la France rentre de nouveau dans le débat architectural européen, la ville nouvelle figure dans les années 70 comme une transition *d'un retour à l'urbain*. Elle se différencie des grands ensembles par sa taille, sa localisation, sa structure et ses fonctions urbaines, son importance démographique et ses qualités architecturales. Aussi tente-t-elle de retrouver

peu à peu l'échelle de *l'unité de voisinage*, en mettant en oeuvre des principes plus complexes d'urbanisme entre autre, une réflexion sur les aménagements extérieurs et de relations entre les diverses fonctions : après Toulouse le Mirail et le quartier de l'Arlequin, Evry marque la fin des opérations mégastructurelles. Son plan articule circulations / cheminements / activités / équipements / logements et rapproche l'emploi de la résidence. Si la ville nouvelle réintroduit les qualités de composition de la ville traditionnelle, elle produit, cependant, toujours de grandes compositions discontinues - architecture monumentale, nappes proliférantes...

Dans la deuxième moitié des années 70 qui voit la remise en cause des "modèles" précédemment adoptés, la ville nouvelle s'oriente vers de nouveaux thèmes mis en application à Cergy Pontoise : le concours des "*maisons de ville*", puis celui d'"*immeubles de ville*" qui cherche à retrouver la forme de l'îlot urbain. Ces nouvelles réflexions réinstaurent le discours sur l'urbain comme préoccupation centrale.

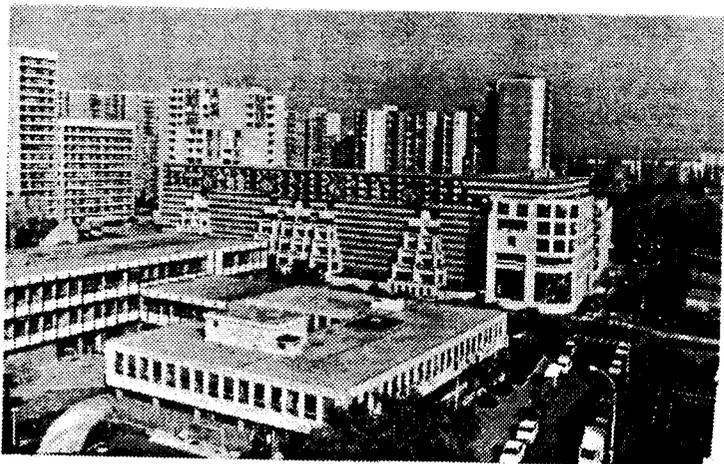
DE L'ECLECTISME DES FORMES

Enfin, la production des années 80 présente un riche éventail de formes allant *d'ensembles urbains monumentaux à des opérations ponctuelles d'un urbanisme interstitiel*. (15) Tous ces projets se regroupent autour du "*rejet d'une planification globale et technocratique, au profit d'une recherche de cohérence locale - le quartier, le "morceau de ville" entre l'espace public et les édifices capable de rendre un sens collectif à l'architecture*". (16)

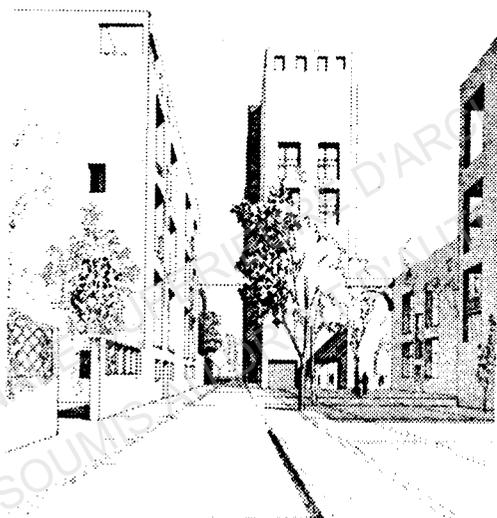
Ce renversement des intérêts révèle déjà le refus de l'urbanisme des villes nouvelles. Celui-ci n'a laissé que des quartiers chaotiques, informés, dessinés sans souci de qualités d'échelle, de proportion ni de texture, comme l'affirme Christian DEVILLERS : "*Les villes nouvelles n'ont pas su à quelques exceptions près, produire des formes urbaines assez cohérentes et même assez viables pour mériter le nom de ville. Malgré quelques dérives assez schématiques, les constructions s'y réalisent en opérations autonomes, l'architecture y est réduite à une cacophonie de gestes individuels qui, quand ils ont quelque consistance oscillent entre un écrasant mépris du reste, une tentative héroïque de réorganiser l'espace au-*

(15) cf JACQUES LUCAN, fragment de ville, in AMC n°2, oct 1983

(16) CHRISTIAN DEVILLERS après le projet urbain de projet Doc. roméo Nancy, avil 1988



La Cour d'angle
d'Henri Ciriani



Les Hautes
Formes de
Christian De Por-
tzamparc et Ge-
orgia Benamo

■ LA "PIECE URBAINE"

Après la renaissance des préoccupations urbaines, l'idée de donner forme à des ensembles urbains monumentaux n'est pas abandonnée, même si l'âge des mégastructures est maintenant dépassé : la *pièce urbaine*. S'implantant de préférence sur de vastes étendues, elle mêle de façon paradoxale la nostalgie des grands travaux, leur monumentalité, et la revendication d'urbanité, dans des lieux dénués de tout lien à la ville. La notion de "pièce urbaine" ou encore comme la nomme Jean Louis COHEN "*unité intermédiaire contextualisée*", intermédiaire entre le plan de ville et le logement fait référence aux travaux d'Henri CIRIANI à Chambéry ou à Marne la Vallée - Noisy 2 -

Redéfinissant son contexte, elle recrée une sorte de "microcosme urbain" intégrant toute la hiérarchisation des statuts. Par la même, elle reste unitaire, identifiable par son architecture qui qualifie une fraction de l'espace contemporain.

Si pour certains, la qualité des pièces urbaines n'est pas aujourd'hui à mettre en cause, fournissant "*une réponse urbaine enrichissante dans leur contexte*" (18), pour d'autres, ce jugement est à modérer : "*Quels que soient leur qualités propres, elles ne suf-*

tour d'une "pièce urbaine" forte, ou la constitution exemplaire d'un lieu intime et fermé sur lui même". (17). Il révèle également le déplacement des enjeux théoriques et économiques vers la ville: "*le retour à l'urbain*", à travers des projets de reprise et de complément. Le thème de l'îlot y demeure très présent. Parallèlement se poursuit le travail engagé en banlieue et en ville nouvelle. A la ZUP succède la ZAC d'échelle beaucoup plus modeste.

(17) CHRISTIAN DEVILLERS, le projet urbain en question, continuité et discontinuité, in la recherche en architecture : un bilan international Parisienne, 1986

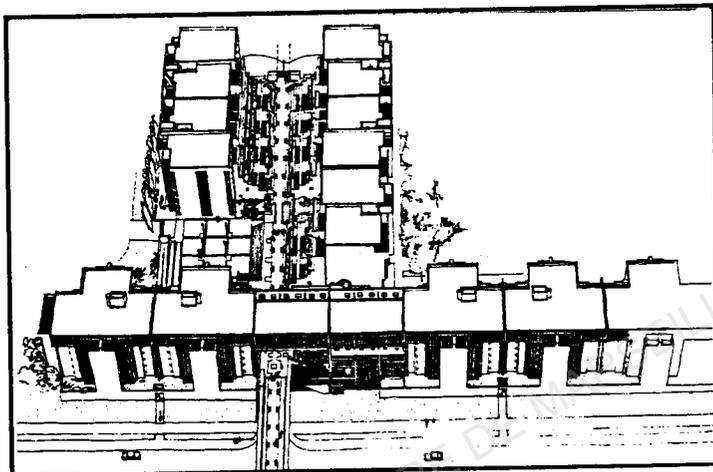
(18) CHRISTIAN DEVILLERS, op. cité (17)

fisent pas à générer un espace urbain au delà de leur environnement immédiat" (19)...

Depuis

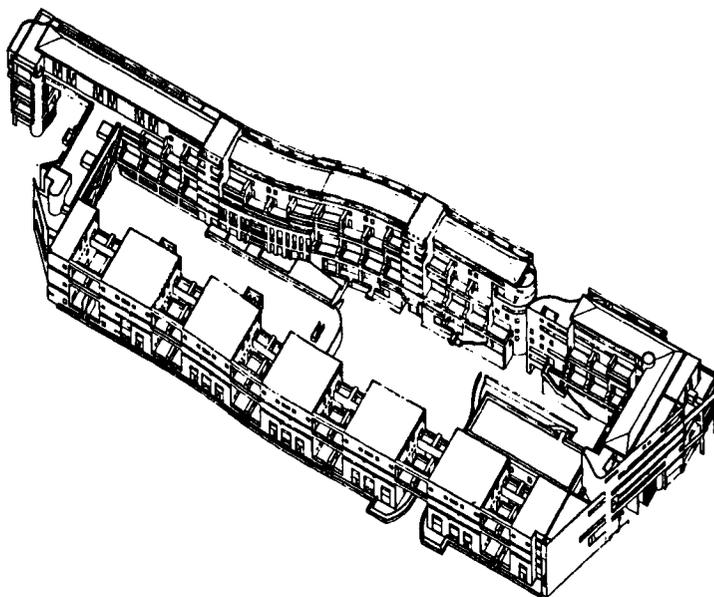
l'éclatement de l'îlot observé à Francfort, la ville a poursuivi sur cette voie par une série d'expériences morphologiquement voisines : l'urbanisme des CIAM d'abord puis les grands ensembles, ZUP et premières villes nouvelles.... S'insérant dans une logique d'extension et de croissance urbaine, toutes ces opérations de planification auront révélé le basculement de leur champ de référence de la ville traditionnelle, son tissu, vers un gigantisme formel reléguant l'îlot au second plan. La seconde moitié des années 70, marquée par un "retour à l'urbain", inversera cette situation, relavorisant peu à peu la typologie de l'îlot par rapport aux autres formes construites. Cergy Pontoise et des "immeubles de ville" en constitueront l'une des premières illustrations, s'en suivront des opérations plus restreintes à l'intérieur d'ensembles déjà urbanisés à l'échelle du "fragment de ville".

L'îlot revient donc au coeur du débat, comme nous le prouve déjà le numéro de la revue A.M.C. "Fragments de ville".



Henri Ciriani ,
Noisy 2 et Quartier
Republique

(19) JACQUES
LUCAN, les lendemains de la planification, in une ville en projets : Reims 1977 - 1982, recherches et projets / réalisations, esquemes / plan construction Paris 1987



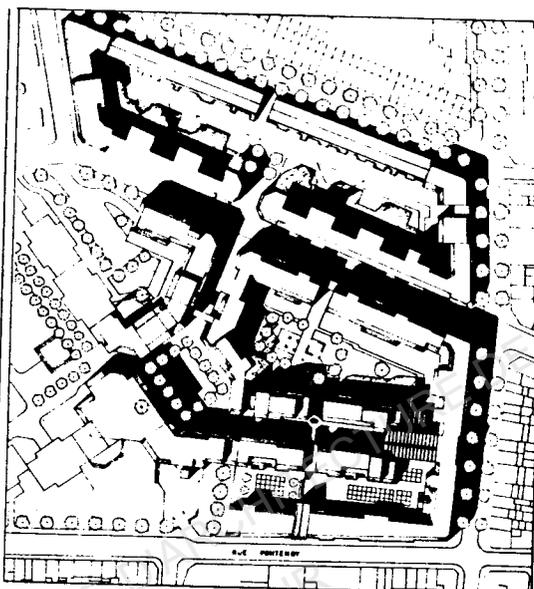
Un urbanisme d'îlot
Retourner la ville comme un gant

Reformer des îlots c'est d'abord respecter les alignements des rues, et par là même promouvoir un urbanisme de la continuité. Il n'y a pas substitution parcellaire, il y a comme une substitution par îlot ou par partie d'îlot.

Il n'empêche que l'intérieur des îlots pourra être l'objet d'un traitement inhabituel.

Au quartier de l'Alma-Gare, en particulier, l'intérieur des îlots est constitué de squares, placettes, rues intérieures ou passages couverts; il accueille même une école, équipement pour le quartier.

Paradoxalement, on pourrait dire que la ville se retourne comme un gant. L'intérieur des îlots est l'espace qui veut être le plus animé, le plus convivial; le cœur d'îlot devient le lieu le plus public alors que les rues qui bordent l'opération et appartiennent au tracé de la ville sont comme une carapace qui enferme un monde clos.



Roubaix (Nord)
 Quartier de l'Alma-Gare
 Michel Benoît
 Thierry Verbiest
 architectes
 Réalisation achevée en 1961

Un urbanisme interstitiel
Sur des parcelles enchevêtrées

Des opportunités foncières peuvent offrir à l'architecture des parcelles enchevêtrées qui définissent des terrains aux contours irréguliers.

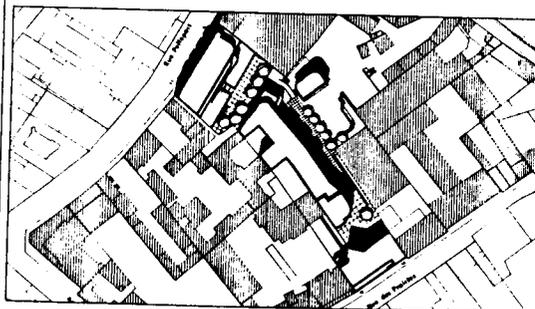
Ces terrains, lorsqu'ils se situent entre deux rues, deviennent souvent l'occasion d'inscrire une nouvelle traversée de l'îlot par un passage qui n'est pas une rue.

Le rapport de l'espace public à l'espace privé se trouve être ainsi transformé par l'introduction du passage qui sans être absolument public comme une rue n'est pourtant pas privé comme l'intérieur d'une parcelle. La ville en fait étend et différencie son réseau capillaire.

La difficulté reste, sur ces terrains, de pouvoir maîtriser les seuils et qualifier des espaces architecturaux qui rarement peuvent avoir des définitions régulières.



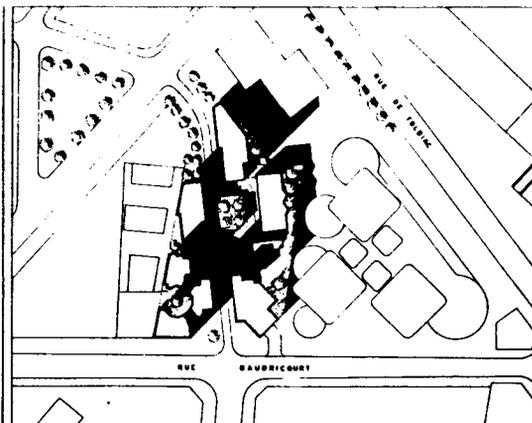
Paris IX^e
 Secteur Mare et Cascades
 Antoine Grumbach
 architecte
 Projet présenté pages 22 à 27



Paris
 Patrick Chavannes
 Michèle Lambert
 Marie-Françoise Martin
 architectes
 Projet présenté dans un prochain numéro d'AMC

HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE L'ÎLOT

Paris XIII^e
Les Hautes Formes
Georgin Bonamo
Christian de Portzamparc
architectes
Réalisation achevée en 1980



Construire en cœur d'îlot Des ensembles fragmentés

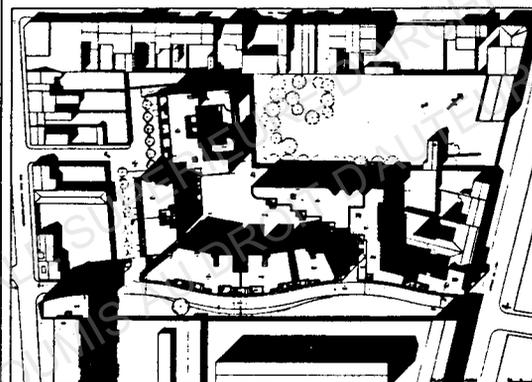
L'intérieur d'îlot peut être une poche q sur les rues environnantes que des acc ou des façades aux dimensions restrei Le travail architectural et urbain ne consistera pas à tenter de définir une s forme générale simple qui réglerait la disposition des bâtiments.

Au contraire, la tentative sera de profite toutes les sollicitations du terrain pour inscrire des directions et des hiérarchie spatiales multiples.

L'opération des Hautes Formes à Paris celle de la Porte de Laon à Reims jouer ainsi de la fragmentation; les bâtiments entretiennent entre eux des séries de tensions dynamiques; ils participent air la production d'un espace complexe fai continuités et de discontinuités.

Pénétrer à l'intérieur de l'îlot est alors u expérience spatiale singulière. Chaque parcours enchaîne une multiplicité de vi et c'est la fragmentation des éléments c permet précisément la multiplicité des « tableaux ». La dimension pittoresque l'expérience spatiale réside dans l'enchaînement des différents « plans ». C'est l'enchaînement qui donne à l'ensemble le fil de son unité.

Reims (Marne)
Porte de Laon
Olivier Girard
Laurent Jorédi
architectes
Projet présenté pages 8 à 15



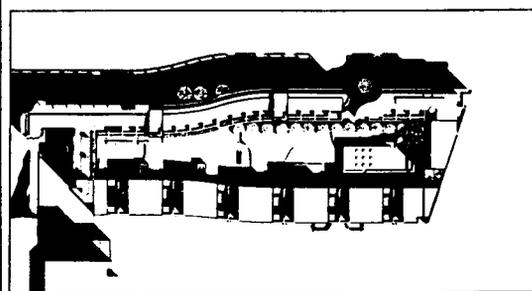
Des pièces urbaines Des ensembles unitaires

Au contraire d'un jeu sur la fragmentation, travail architectural et urbain peut vouloir affirmer la nécessité de la définition de formes unitaires, de « pièces urbaines » q en elles-mêmes, peuvent contenir tout un système de différenciation des parties qui les constituent.

Ces « pièces » ne peuvent le plus souvent s'installer que sur des étendues libérées relativement vastes.

Dans un cas comme celui de Chambéry, la « pièce urbaine » doit sa forme à la configuration du terrain et à la présence de autres bâtiments environnants.

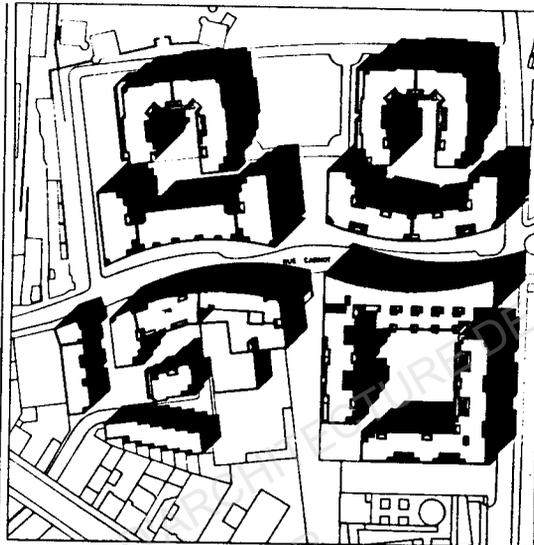
Chambéry (Savoie)
Quartier République
Henri E. Christiani
avec Richard Henriot
architectes
Projet présenté pages 37 à 41



Dans un cas comme celui de Stains, quatre « pièces » relativement semblables se disposent selon un tracé qui les rassemble et les unit.

Le travail de conception des « pièces urbaines » peut quelquefois s'apparenter à la fabrication de modèles d'unité de résidence, des modèles qui ne seraient pas abstraits mais qui, au contraire, seraient qualifiés en fonction de leurs lieux d'implantation.

Les « pièces urbaines » veulent pourtant se distinguer de leur environnement auquel elles s'offrent comme ensembles reconnaissables. Ainsi, lorsqu'elles sont des ensembles de logements sociaux, les « pièces urbaines » ne sont pas sans rappeler les Hôfe viennois.

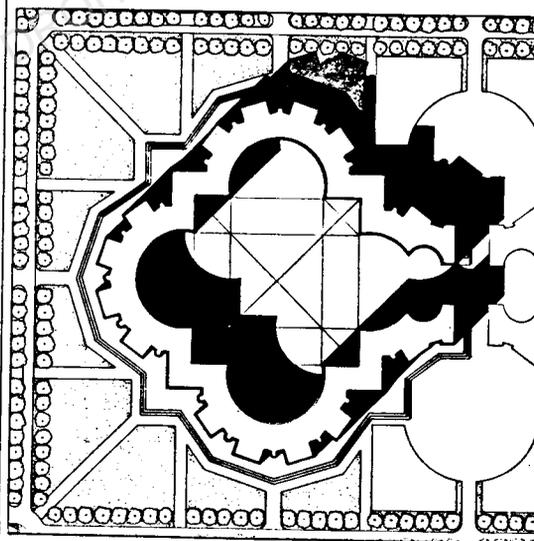


Stains (Seine-Saint-Denis)
Suz. Carnot
Edith Girard
Byron Mouzas
architectes
Réalisation achevée pour
partie en 1961

Des figures simples Un urbanisme baroque

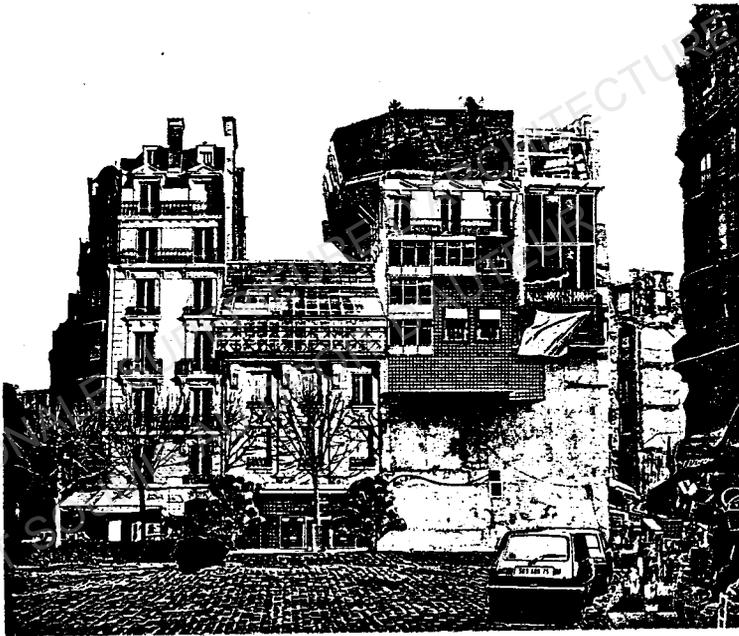
Face à la dislocation urbaine ou suburbaine, l'alternative peut être de choisir des figures urbaines simples, d'une géométrie régulière et symétrique, aisément reconnaissables. L'urbanisme « baroque » sera le réservoir inépuisable de ces figures.

Les ensembles ainsi constitués ne peuvent être que vastes, souvent distendus. Ce sont sans doute les ensembles les plus hétérogènes relativement à l'environnement auquel ils s'opposent. Ils sont dans une logique de superposition ou de collage par rapport à la ville existante.



Montpellier (Hérault)
Quartier Antigone
La Pièce du Nombre d'Or
Ricardo Bofill
architecte
Projet présenté pages 30 et 31

LA REGLE DE L' ILOT



1er BILAN

REAPPROPRIATION DU TYPE

Le retour au projet urbain, l'intérêt porté à l'îlot "c'était renverser d'un seul coup toutes les positions du mouvement moderne qui, en digne héritier du XIX^e siècle prétendait construire la ville à partir d'une simple juxtaposition d'objets architecturaux".(20)

A mieux regarder l'ensemble du paysage urbain, la disposition d'opérations d'habitat formant îlot est aujourd'hui très répandue dès lors que leur taille le permet. On la retrouve aussi bien en ville historique que dans des contextes péri-urbains ou des villes nouvelles, sans rapport avec l'implantation en centre urbain qui lui avait donné naissance, elle témoigne d'une adoption indubitable des principes de l'architecture urbaine. L'implantation de bâtiments en îlot tendrait donc à une adhésion généralisée, dont "l'aménagement concerté" en serait l'une des toutes dernières preuves : restructuration de centres anciens, ZAC de rénovation de quartiers vétustes en périphérie comme au

coeur des grandes villes.

Parallèlement, ce regain d'intérêt pour l'îlot est aujourd'hui repérable au niveau de la recherche architecturale. En France, le "Plan -construction et architecture" lance en 1987 une consultation sur le thème "Conception et pratique des habitats en îlot", dont les exigences se définissent ainsi : "Les réalisations, terminées depuis quelques années, sont suffisamment nombreuses pour qu'un premier bilan, à partir d'évaluations comparatives puisse être établi. Plusieurs interrogations autour de cette généralisation de l'îlot, dans ses raisons, formes prises et usages sont à mener."... (21)

ADOPTION DU MODELE

Pour en expliquer le choix, référons nous déjà aux origines historiques de l'îlot à la fois doté de caractéristiques urbaines telles que l'alignement sur rue assurant la continuité et sociales en rassemblant les collectivités de rési-

(20) BERNARD HUET, conversation autour de l'architecture urbaine, in Architectures en France, Modernité/Postmodernité CCI, Paris 1981

(21) PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE, texte de consultation conceptions et pratiques des habitats en îlot, Programme conception et usage de l'habitat, 1987 Recherche en cours

(22) PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE, op. cité (21)

(23) A lui seul, ce paragraphe pourrait donner lieu à une réflexion plus poussée qui n'est pas ici notre propos.

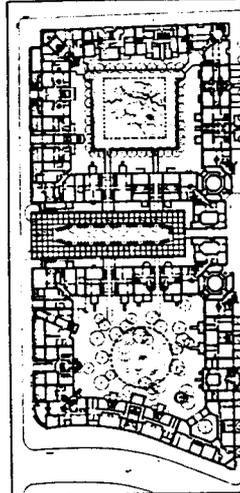
dents, il s'inscrit dans "les traditions de l'habitat sociétaire et les effets communautaires supposés escomptables de certaines formes micro - urbaines : place, placette, cour centrale (...) forum ou agora".(22)

Aujourd'hui, la réapparition de l'îlot répondrait d'avantage à des volontés et données propres à l'aménagement urbain, aux choix conjoints de maîtrise d'oeuvre / maîtrise d'ouvrage, voire aux problèmes de gestion / entretien. Elle permet par exemple la relation entre espace public et espace collectif résidentiel par délimitation claire, opposition ou par articulation lorsqu'un cheminement piétonnier public traverse l'îlot. Enfin, cette adoption prouverait une fois encore l'obsolescence des principes urbanistiques du mouvement moderne.(23)

DE L'AMBIGUÏTÉ D'UNE DEFINITION

L'ÎLOT...

ce terme recouvre aujourd'hui un éventail de "notions" si proches les unes des autres, qu'il fait souvent l'objet d'une confusion. Si l'on se penche par exemple sur les expériences récentes de l'I.B.A. - international bauausstellung, Berlin -, l'îlot apparaît



comme dénominateur commun de nombreux projets. Que l'on prenne l'îlot 31 du quartier Friedrichstadt (24), il s'agit d'îlot. Que l'on prenne l'îlot 223 du quartier Tiergarten (25), il s'agit encore d'îlot...

Devant la difficulté d'élaborer une définition unique, nous tenterons donc d'en dégager les différents sens, afin de poser les termes d'une appréciation commune.

1. îlot 31, quartier Friedrichstadt
2. îlot 223, quartier Tiergarten

(24) opération de logement conçue par 6 groupes de jeunes architectes coordonnés par Rob Krier, achevée en 1983

(25) Maisons de villes construites par un collectif d'architectes achevées en 1984

■ 1ère D E F I N I T I O N

A l'origine, le terme d'îlot est employé pour désigner une unité foncière issue du découpage viaire en milieu urbain : c'est un terrain délimité par 4 voies. Cette définition fait ensuite référence à l'implantation historique des maisons le long des rues : c'est un terrain délimité par quatre rues sur lequel les bâtiments s'implantent en périphérie, sans précision de l'échelle de l'opération ni de son rapport avec la voirie.

Le "Plan construction et architecture" y voit plus particulièrement "une opération sur une parcelle en mitoyenneté avec d'autres, comme un ensemble plus vaste, formé par une ou plusieurs opérations, délimité par un maillage viaire, et des immeubles en périmètre."(26) A ce propos citons par exemple l'opération de

logements rue de Ménilmontant - Paris XXe -d'Henri GAUDIN ou celle rue Bisson - Paris XXe de Jacques RIPAULT. Nous pourrions également relever des projets construisant l'îlot à eux seuls, comme l'opération de logements des Quais de la Loire - Paris XIXe - d'Edith GIRARD.

CASTEX, DEPAULE, PANERAI, étayent cette définition par la notion de "continuité de son épiderme et l'opposition de ses faces", affirmant la priorité de la question des statuts sur celle de l'implantation du bâtiment : "Unité constitutive du tissu, l'îlot est un groupement de bâtiments organisés selon une logique déterminée, assurant à chaque espace un statut reconnu par la pratique." (27)

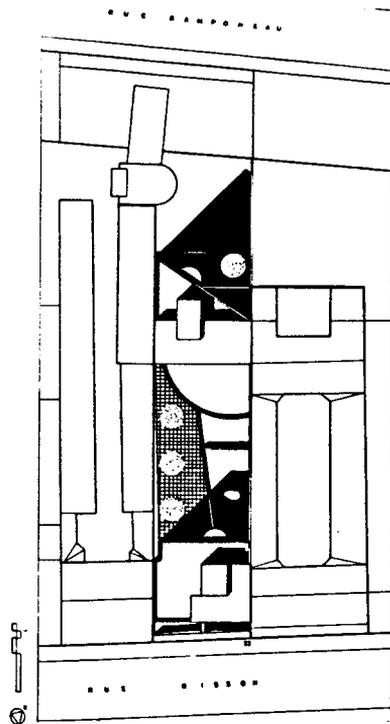
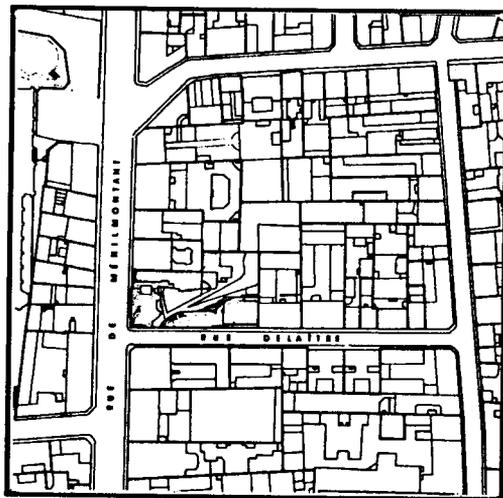
(26) PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE, op. CM (21)

(27) CASTEX, DEPAULE, PANERAI, *Formes urbaines : De l'îlot à la barre* Dunod, Paris 1980

(28) cf L'AMENAGEMENT DE L'EST PARISIEN in Paris. Projet n°27 - 28 Paris 1987

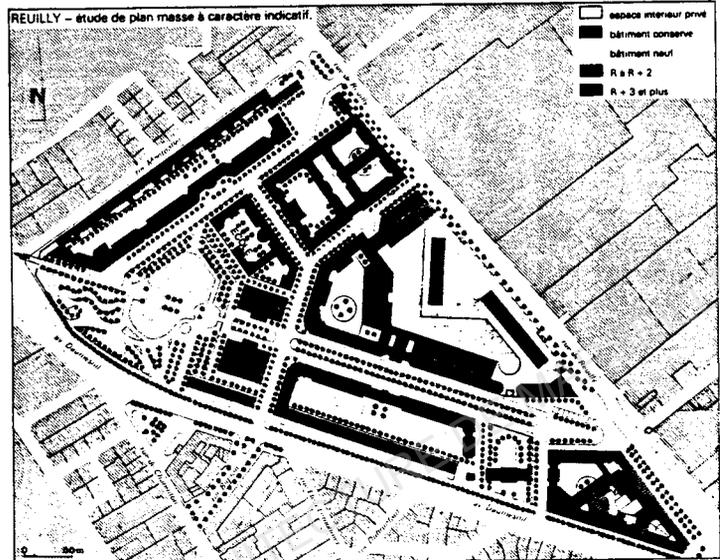
1. HENRI GAUDIN
44
rue Ménilmontant

2. JACQUES RIPAULT



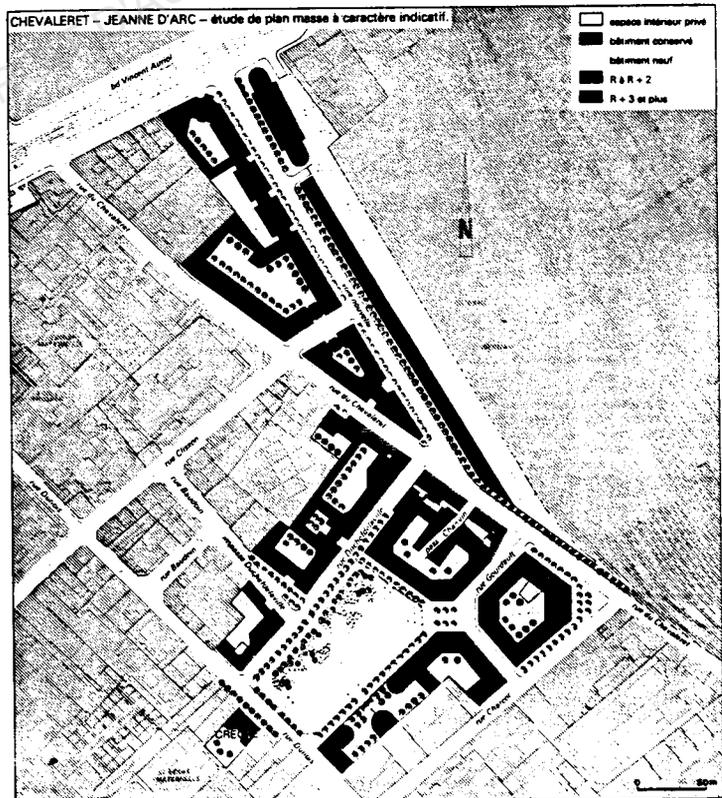
■ 2ème D E F I N I T I O N

L'îlot peut également être assimilé à un *découpage foncier*, en vue de l'attribution de lots dans les opérations de ZAC entre autres. Retenons ici les nombreux exemples de ZAC actuellement en étude dans l'est parisien, comme les ZAC Evangile, Reuilly ou Chevaleret- Jeanne d'Arc. (28). Celles-ci procèdent d'une division du terrain initial en entités plus réduites constituant des îlots. Existants dès le remembrement urbain, - vu précédemment -, ce découpage foncier se retrouve aussi à Berlin lors de la reconstruction de la ville après la seconde guerre mondiale.



1.Z.A.C REUILLY

2.Z.A.C Chevaleret

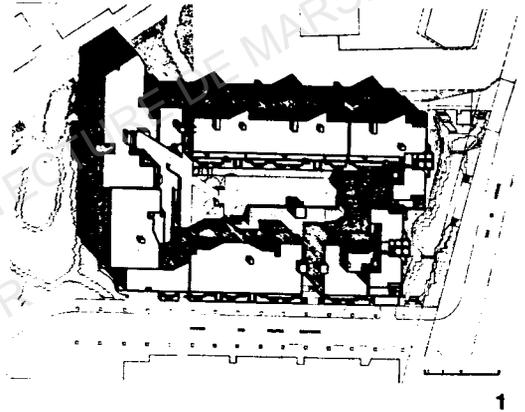


■ 3ème D E F I N I T I O N

En effaçant toute référence à l'implantation des bâtiments le long du système viaire, le terme d'îlot peut encore désigner les caractéristiques morphologiques d'un plan masse définissant un vide central. Ainsi, l'opération de logements des hautes Bruyères à Villejuif de Roland SIMOUNET s'inscrit dans la définition du "bâtiment îlot", s'organisant en parallélépipède autour d'une cour plantée. De même les logements Quai de la Loire d'Edith GIRARD - déjà cités pour la définition 1 - rentre- raient dans cette configuration. Et si l'on s'en tient au sens strict "d'immeubles organisés autour d'un espace central", ne pourrait-on pas aussi y inclure la "pièce urbaine" du quartier République à Chambéry, d'Henri CIRIANI et Richard HENRIOT ? Mais ne mesure t'on pas ici les dangers d'une notion si large qui n'a finalement plus rien à voir avec la définition de l'îlot traditionnel ?

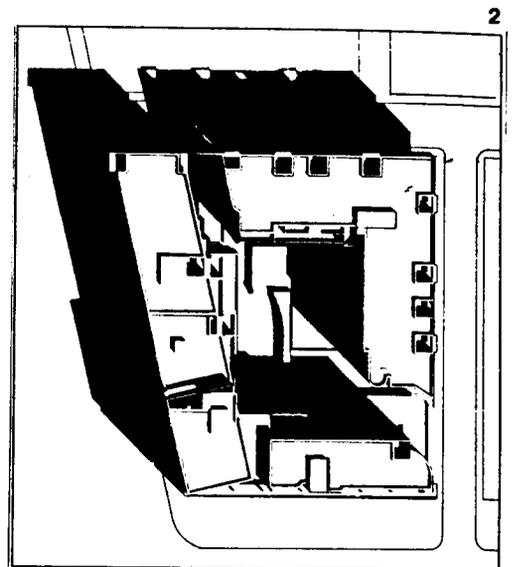
Ces trois distinctions ont mis en évidence des superpositions, des entrecouplements successifs entre première et troisième définition, cette dernière étant en partie contenue dans la première. Une implantation d'immeubles en périphérie de terrain, délimitée par un mail- lage viaire dessine en effet géné-

ralement un plan masse à espace central ; l'inverse n'est pas néces- sairement vérifiable. Afin de lever toute ambiguïté, nous re- tiendrons en priorité la première définition, fondée historiquement et la plus couramment employée, sur laquelle nous baserons la suite de notre travail.



1. ROLAND SI- MOUNET , les "Hautes Bruyères", Ville- juif

2. EDITH GI- RARD , "Quais de la Loire



NOUVELLES SITUATIONS URBAINES

Devant la disparition progressive des terrains à construire dits "normaux" dans la ville, (29) pour de multiples raisons foncières, économiques, administratives..., l'architecte se voit aujourd'hui confronté à des cas de figures inhabituels : comblement de dents creuses, construction en coeur d'îlots sur des parcelles déjà occupées, regroupées ou fondues dans des étendues plus vastes dans le but de rétablir la continuité des rues. Il y aurait donc des transformations foncières notables imposant de nouvelles contraintes au projet : *"Travailler sur un îlot entier, une portion d'îlot qui excède un nombre limité de parcelles en coeur d'îlot, ou encore sur des terrains qui traversent un îlot, sont des situations de projet somme toute assez nouvelles qui méritent que l'on s'interroge sur les types de bâtiments que l'on va pouvoir y bâtir.... Ils devront répondre à de nouvelles situations urbaines dans la ville. Ces types de bâtiments seront donc singuliers par obligation."*(30)

OPERATIONS URBAINES ISOLEES

Elles sont directement touchées par ces mutations foncières, généralement situées en milieu urbain et confortant le "maintien" de l'îlot par complément. Nous les regrouperons sous le terme d'urbanisme interstitiel.

Prenons alors différents exemples d'opérations récentes répondant tous à la 1^{er} définition (31), et répertoriés selon leurs échelles. Nous pourrions tout aussi bien citer toute intervention ponctuelle qui vise à travailler l'îlot, mais nous nous limiterons aux plus démonstratives.

(29) JACQUES LUCAN, *Les lendemains de la planification, in une ville en projet, Reims 1977-1982, Recherches, projets, réalisation* Guy Henry, *Équipes/Plan construction*, 1984

(30) JACQUES LUCAN op. cit. (29)

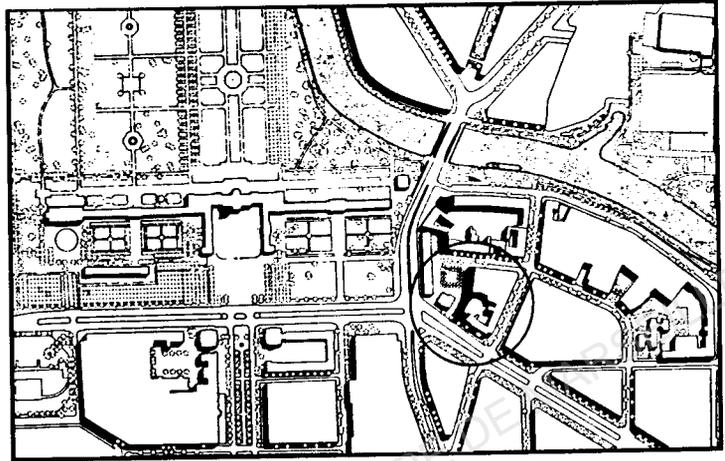
(31) cf § 1. c de l'ambiguïté d'une définition



■ OPERATIONS REDUITES A UN BATIMENT

suture de l'îlot

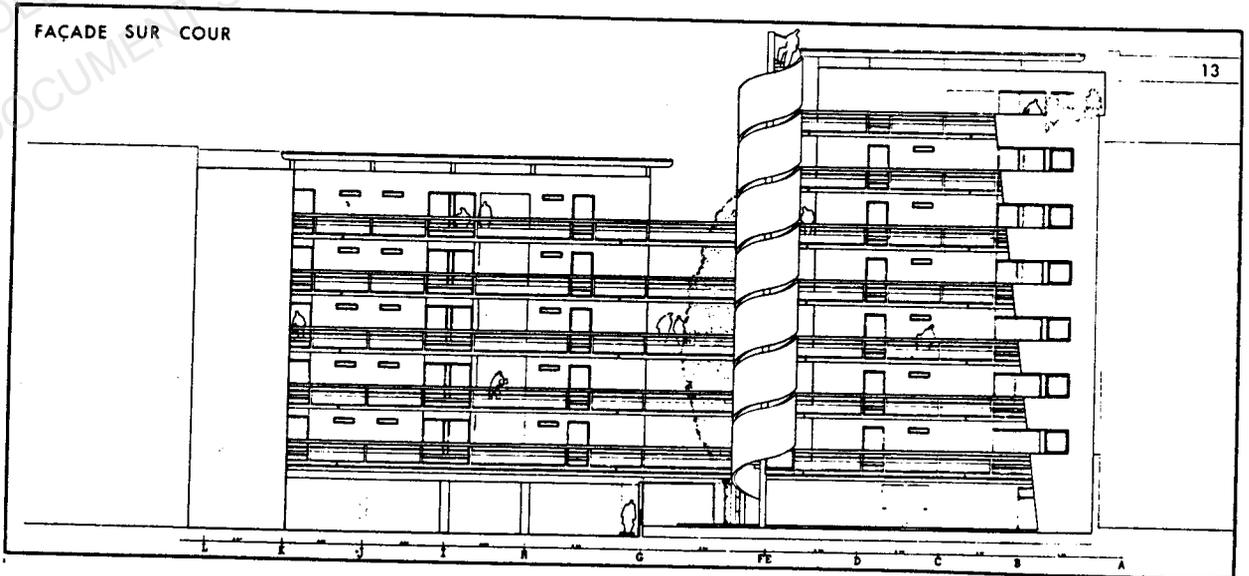
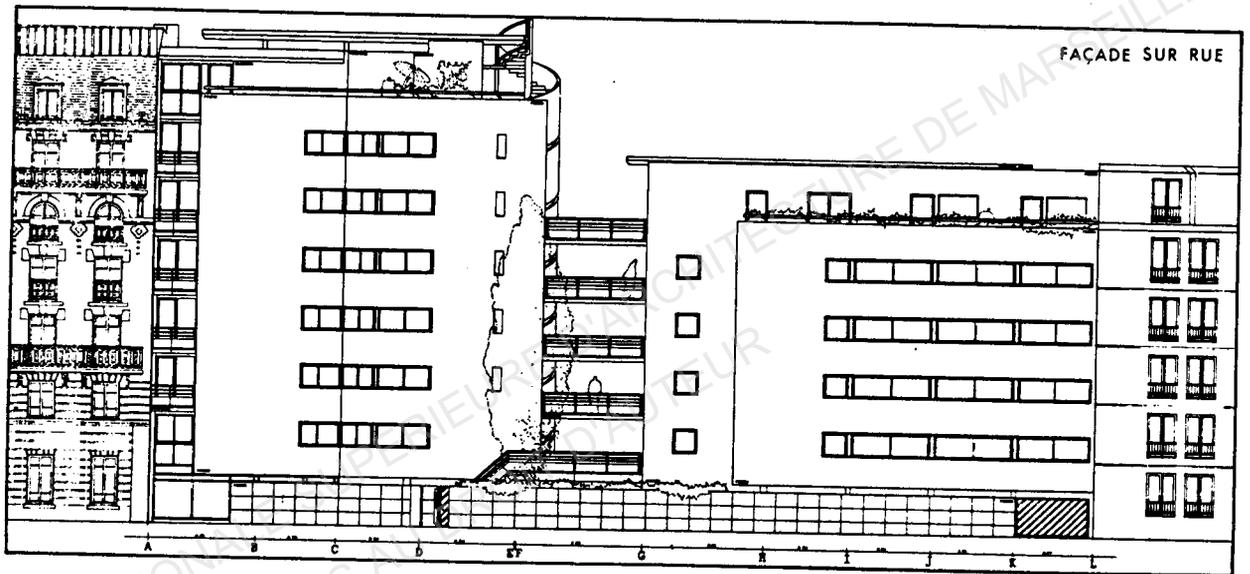
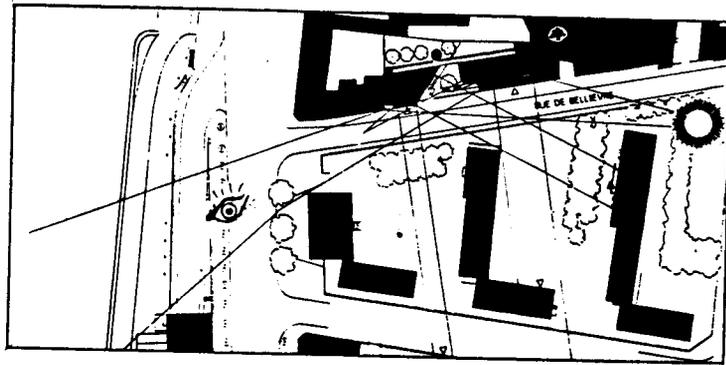
Un immeuble d'habitation -
Quartier Luisenplatz Berlin -
Hans Kollhoff
65 Logements aidés (32)



Implanté dans un îlot urbain à restructurer qui avait fait en 1982 l'objet d'un concours d'idées lancé auprès de dix équipes d'architectes.

Pour restituer à l'îlot une certaine ordonnance urbaine tout en répondant aux exigences de ce programme de logements, HANS KOLLHOFF a pris le parti d'insérer son projet en plusieurs éléments entre des édifices existants. Face au château de Charlottenburg, il propose une originale dialectique du neuf et de l'ancien. Simultanément, il répond au contexte historique en affirmant la présence de son bâtiment par une forte identité : brique bleu sombre, façade largement vitrée, élément de toiture en aile d'avion qui lui confère un rôle de signal urbain.

(32) cf Logement, in
AMC n°22, oct 1988,
Le neuf et le vieux,
in AA n° 261,
fév. 1989



une parcelle ingrate

Un immeuble de logements - rue de Bellievre - Paris 13^{ème} -
Fabrice Dusapin , François Leclercq

44 studios (33)

Un terrain étiré et sans profondeur dans un de ces îlots insignifiants du quartier Austerlitz. Sur la rue, une longue horizontale, tirée à rez de chaussée, un mur de pierre bleu coupe une ouverture à 45°. Celle-ci brise aussi le plan tendu de la façade de marbre gris clair en deux volumes d'importance inégale, qui absorbe parfaitement les différences de gabarit des immeubles voisins. Ce n'est que par cette trouée que se laisse

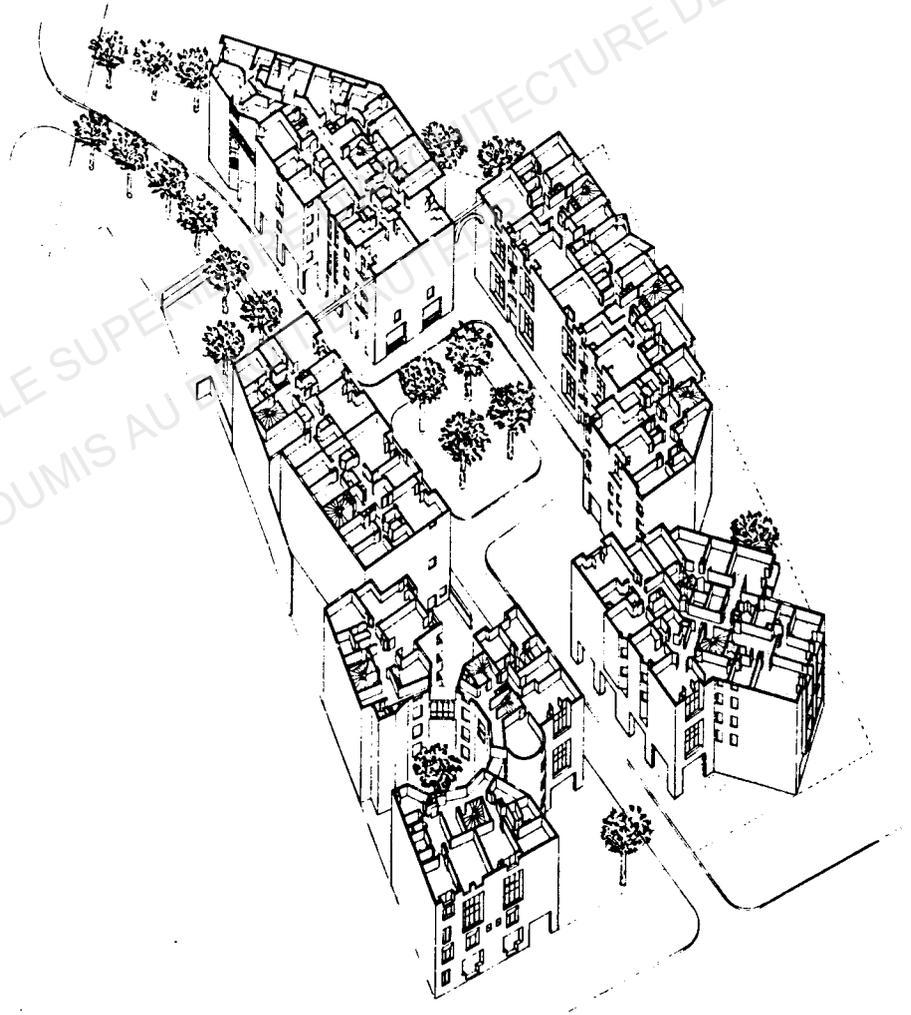
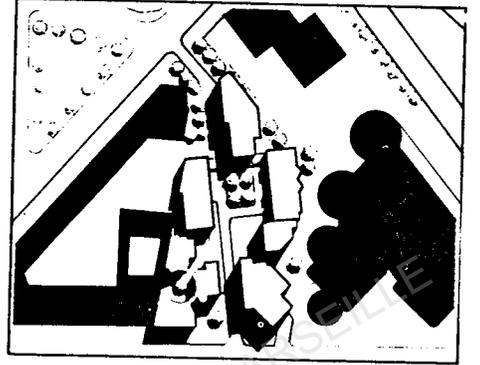
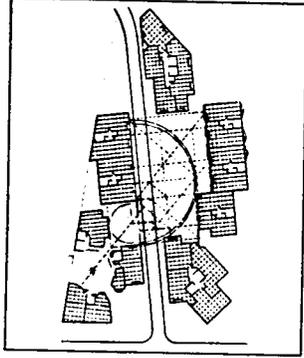
voir sur la rue la face arrière, un instant mise à nu en ces seules passerelles.

"L'immeuble utilise toutes les constantes de la morphologie propre du quartier environnant, en y ajoutant quelques modifications ponctuelles et transformations inspirées par cette même typologie. La continuité des façades, à un endroit où les alignements étaient brisés, est maintenue grâce à l'habile insertion de l'immeuble entre les deux constructions mitoyennes (...). L'îlot reste une unité fermée, mais l'espace intérieur est relié à la rue de façon organique et avec une force visuelle évidente." (34)



(33) cf Le logement à l'aube d'une mutation radicale, in AA n°252 sept 1987

(34) ORIOL BOHIGAS, A propos de l'immeuble de la rue de Bellievre à Paris de Dusapin et Leclercq, in AMC n°19, fev. 1988



■ OPERATIONS SUR
TERRAINS PLUS
VASTES

**des données morpho-
logiques complexes**

"Les Hautes Formes" - Paris 13
ème- Chrstian de Portzamparc,
Giorgia de Benamo
209 Logements H.L.M. (35)

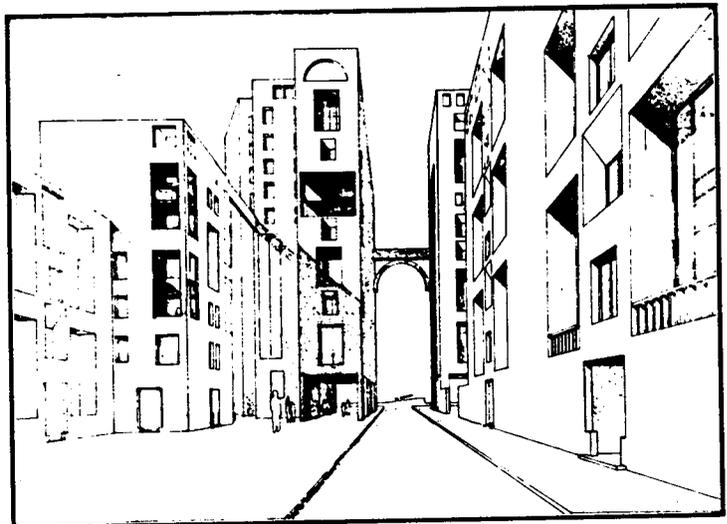
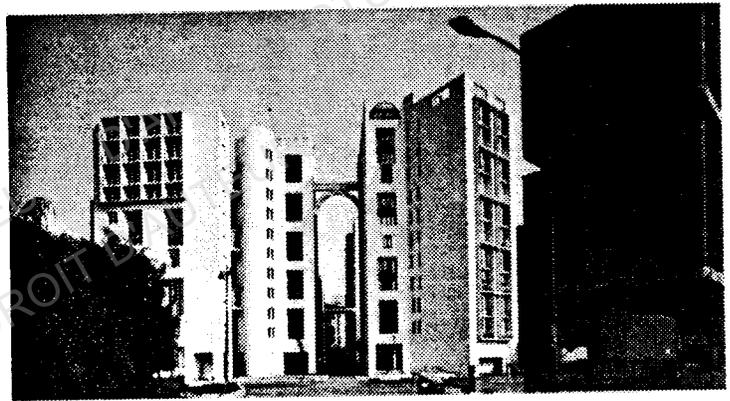
Sur un terrain difficile, trapézoïdal, bordé de bâtiments hétéroclites, là où d'autres n'avaient prévu qu'un remplissage sans qualité, PORTZAMPARC et BENAMO ont réussi à créer un morceau de tissu urbain contemporain, un morceau d'architecture qui ne soit ni un pastiche, ni un décor, ni un jeu stérile de références formelles. L'opération des Hautes Formes joue de la fragmentation ; les bâtiments entretiennent entre eux des séries de tensions dynamiques. Ils participent ainsi à la production d'un espace complexe fait de continuité et de discontinuité. C'est la fragmentation des éléments qui permet la multiplicité des vues. C'est l'enchaînement des différents plans qui donne à l'ensemble le film de son unité. Leur rue est une vraie rue, et leur

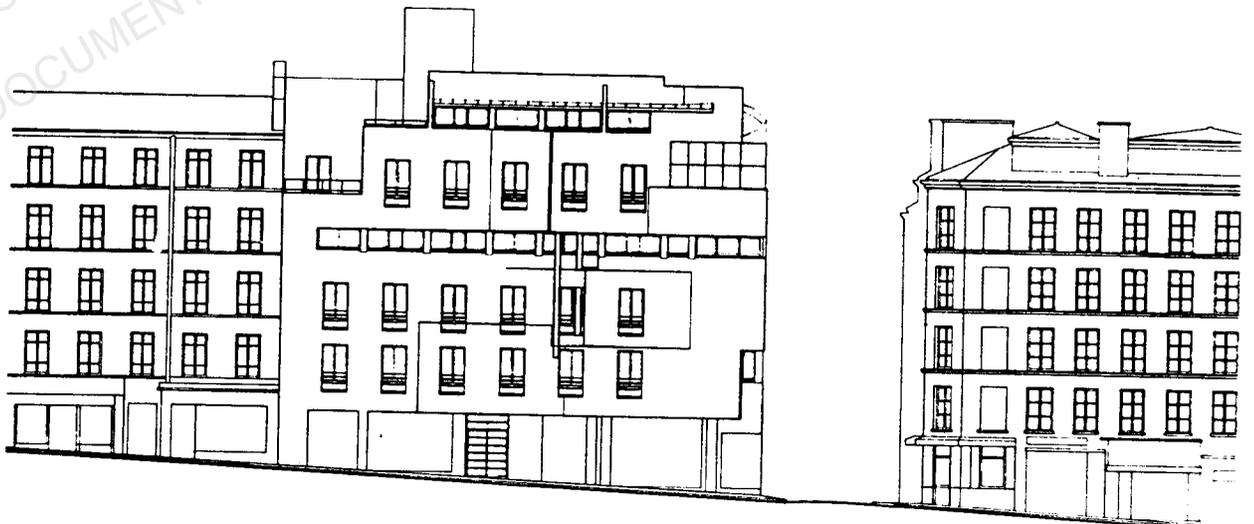
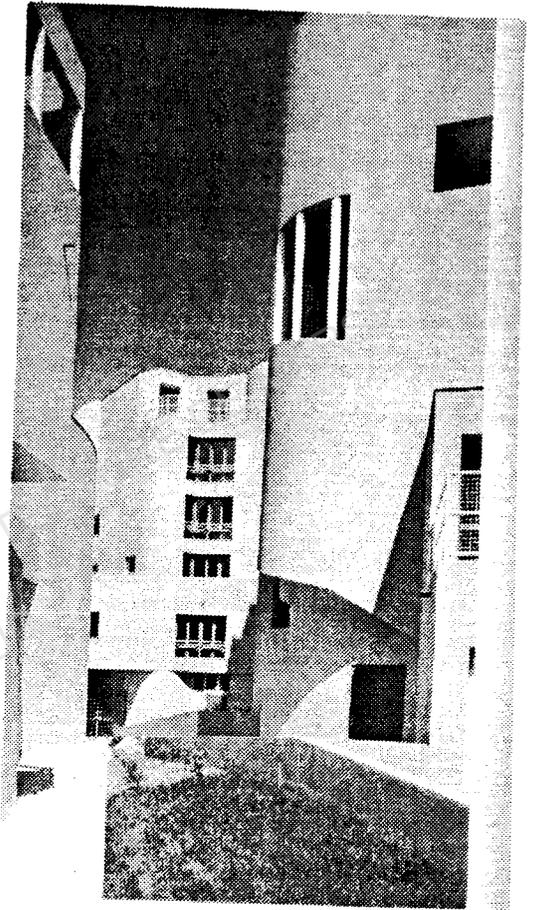
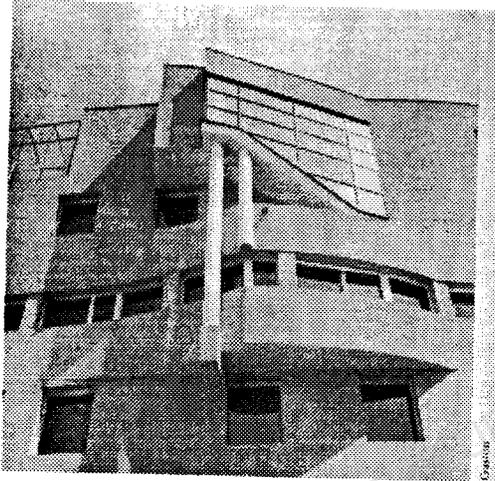
place une vraie place qui s'impose dans un quartier fortement marqué par la spéculation foncière.

"Il faut déboucher l'îlot par un grand rayon visuel, écarter sa masse, percer une vue, la mettre en rapport avec la ville." (36)

(35) cf Rue des Hautes Formes, in AA n° 202, avril 1979

(36) C. DE PORTZAMPARC Monographie Electa Moniteur, Paris, 1984





RUE DE MÉNILMONTANT

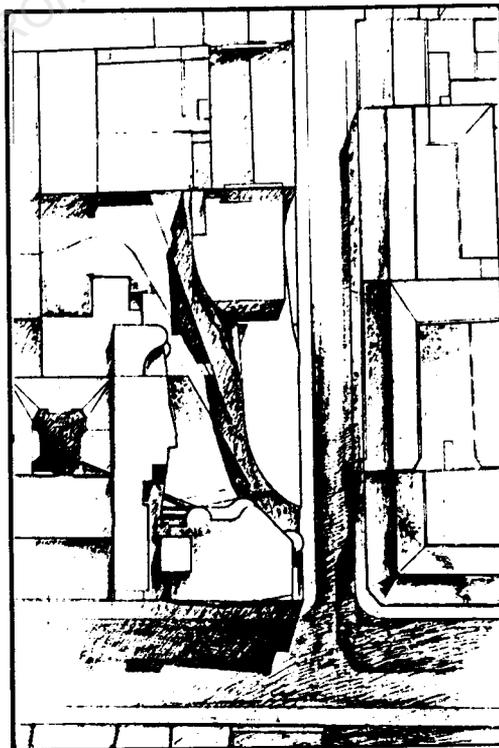
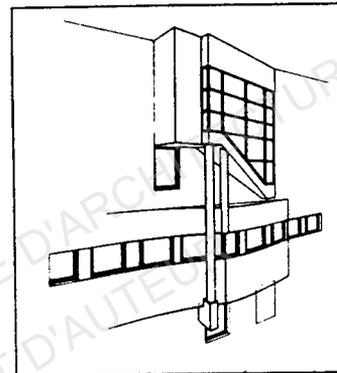
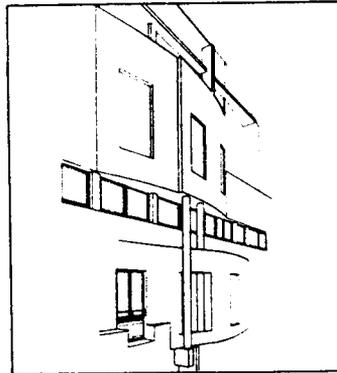
un angle d'îlot

Opération de logements - rue de
Menilmontant - Paris 20 ème -
Henri Gaudin
36 Logements

"J'ai eu la chance de me sentir porté par ce lieu très beau, très parisien. Quartier d'alignement et de cours profondes : on passait sous un porche et on découvrait parfois une succession de cours et de jardins à même la pente (...) J'ai pu m'appuyer sur des éléments mitoyens et par là, constituer des interiorités, échapper à l'image simpliste de la ville pensée dans les seuls termes d'alignements et d'îlots(...)

Il fallait que je trouve un interstice, que ce fût la matière même de mon bâtiment qui s'outrevît. Sans mettre en exergue abusivement les pignons anciens, reprendre l'enchaînement de la ville, avec eux. Malgré l'étroitesse de la parcelle, je n'ai eu de cesse d'y inscrire un corps de logis, là, sur l'arrière, qui suggérerait la profondeur, collé au mitoyen (...)

Le plus simple consistait bien sûr à border l'angle de l'îlot par une équerre, abandonnant au centre un espace amorphe, ce que suggérerait le plan d'aménagement de zone : privilégier l'alignement, la rue, au détriment de l'espace de l'îlot." (38)



(37) cf HENRI GAUDIN, *profondeur d'îlot à Menilmontant*, in AA n°253, oct 1987

(38) HENRI GAUDIN, *propos recueillis par François Chaslin op. cité (37)*

ILOT DE RESTRUCTURATION URBAINE

Ils appréhendent ponctuellement les mêmes cas de figure que les opérations isolées - à savoir le comblement des dents creuses, l'exiguïté des terrains - , mais s'insèrent aussi plus globalement à l'intérieur d'une politique d'aménagement urbain. L'échelle d'un quartier est alors prise en compte. Contre toute rénovation au "bulldozer", cette stratégie tend à remodeler un site en tissu ancien - vétuste, dégradé, destructuré...- sans pour autant entreprendre des transformations radicales : réhabilitation et construction neuve en constituent le programme.

(39) cf *Stratégie pour un quartier, opération expérimentale de réhabilitation du quartier Incmar Reims*, in AA n° 217, oct 1981

(40) non signé op. cité (39)

■ RENOVATION DU QUARTIER HINCMAR

Reims- Yves Lion, Guy Henry, Martine Liotard (39)

"La règle de l'îlot, confirmée dans le centre de Reims par les plans d'urbanisme successifs, n'est pas souveraine dans ce quartier, l'îlotage n'étant pas une décision visant à régir la morphologie urbaine, mais une typologie urbaine résultant du jeu des acquisitions foncières". (40)

Ce projet de rénovation sans plan d'urbanisme développe un travail en profondeur sur l'ensemble des îlots du quartier HINCMAR, facilité par une situation foncière exceptionnelle : la faible densité relative des îlots. Il met en évidence les potentialités du tissu existant, et explore les relations à créer entre îlots et quartier - terrains enclavés, cheminements piétonnier, possibilités de constructions. Un programme ponctuel de rénovation assure l'enrichissement de la forme urbaine en la complétant.

Une analyse morphologique du quartier a montré en amont qu'une politique de densification était envisageable pour quatre zones : Pont Hincmar, îlot Maîtrise de la cathédrale, rue de Venise, îlot St Joseph

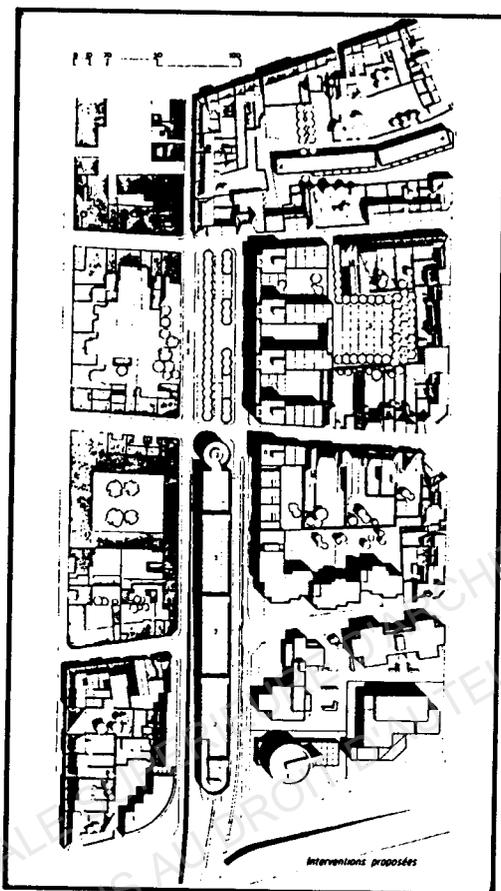
Pont Hincmar

Un précédent plan d'urbanisme prévoyait une pénétrante au centre, mais cette partie du plan n'a pas été réalisée et seul un pont a été construit, qui fait aujourd'hui buter la circulation sur des tissus anciens. Deux bretelles d'accès au pont ont créé un énorme espace vide sur lequel l'architecte propose de construire un parking, une opération urbaine qui viendrait compléter divers immeubles d'habitation ou de bureaux, de manière à créer soit un début de front le long

du canal, soit un grand espace urbain en prolongement du parking proposé ; cette place, marquée à l'ouest et au nord par des bâtiments existants, serait fermée au sud par la rampe hélicoïdale d'accès au parking et à l'est par 4 pignons d'immeubles reliés entre eux par des coursives faisant écran transparent.



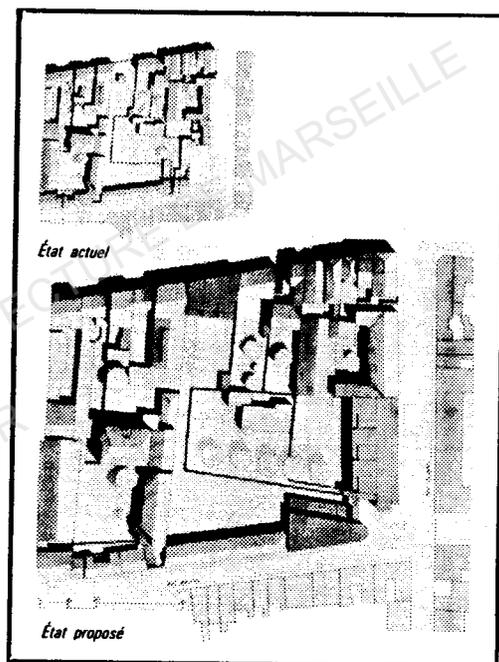
Périmètre étudié ; en gris, les interventions proposées



Ilot Maîtrise de la Cathédrale

Le coeur de cet îlot est peu et mal utilisé par une école. Le jeu des propriétés foncières permet d'envisager un remodelage partiel de l'îlot par la construction d'un immeuble d'angle, l'aménagement des espaces intérieurs, la reconversion de certains bâtiments existants et la création de passage transversant. L'idée est ici de démontrer qu'une situation urbaine banale pouvait concevoir une solu-

tion simple, très courant dans le contexte rémois : l'immeuble d'angle dans lequel l'angle traité en creux abrite l'ouverture d'un passage vers le centre.

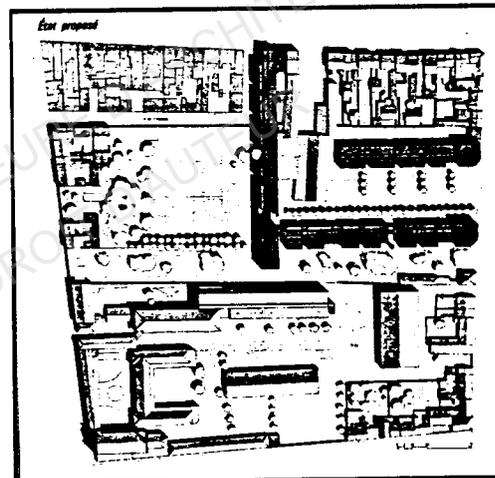
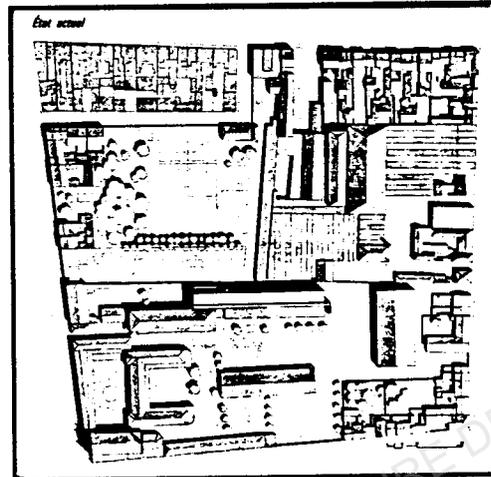
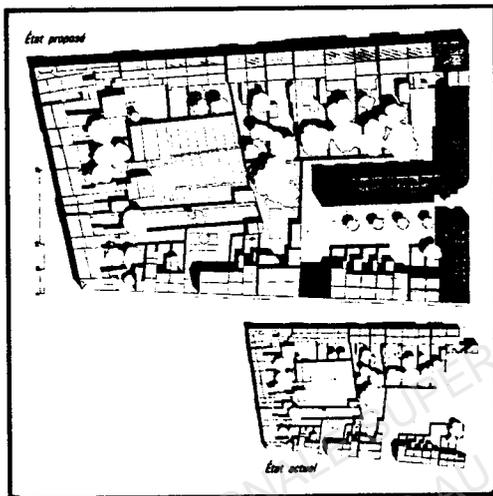


Rue de Venise

La rue de Venise n'a actuellement qu'un faible caractère urbain, le bâti qui la borde n'ayant aucun rapport avec sa fonction d'axe de liaison. L'objectif d'une action dans cette zone vise à remodeler cette voie, en assurant de part et d'autre une continuité bâtie qui lui donnerait un caractère indéniable d'axe urbain. Il passe aussi par une "réparation urgente", car les dents creuses sont anciennes et très en "vitrine" sur toute la façade nord.

La question se pose alors du respect du parcellaire cadastral, de la possibilité d'occuper les coeurs d'îlot.

La continuité du bâti le long de la voie est ponctuée par des écrans transparents qui permettent d'ouvrir les coeurs d'îlot reconstruits.



Îlot St Joseph

Cet îlot, le plus grand du centre de Reims, est paradoxalement l'un des moins denses : essaimage des bâtiments sur l'îlot dont la moitié est occupée par une école et ses dépendances. Son coeur d'îlot pourrait être transformé en espace public sous forme de coulée verte, déjà fortement amorcée par les nombreuses plantations existantes, 200 logements pourraient être construits à la place d'entrepôts...

■ R E N O V A T I O N D U Q U A R T I E R B E L L E V I L L E

secteur " Mare et Cas- cades"

Paris 20 ème -Direction de
l'Amenagement Urbain de la
ville de Paris- APUR

Paris 20 ème - Antoine Grum-
bach (41)

Sur les pentes de Belleville, les constructions des années 60,70 ont rompu l'échelle et l'organisation du tissu urbain plus ancien. Les opérations de rénovation ont été révisées en 1978 - 1979, afin d'améliorer leur intégration dans l'environnement.

L'importance des interventions antérieures et la rareté des emprises réaménageables appellent désormais des opérations de rénovation plus mesurées dans ce quartier ancien dense.

Parmi l'ensemble des opérations programmées, penchons nous plus précisément sur le secteur "Mare et Cascades" et la rénovation de l'îlot Ramponneau.

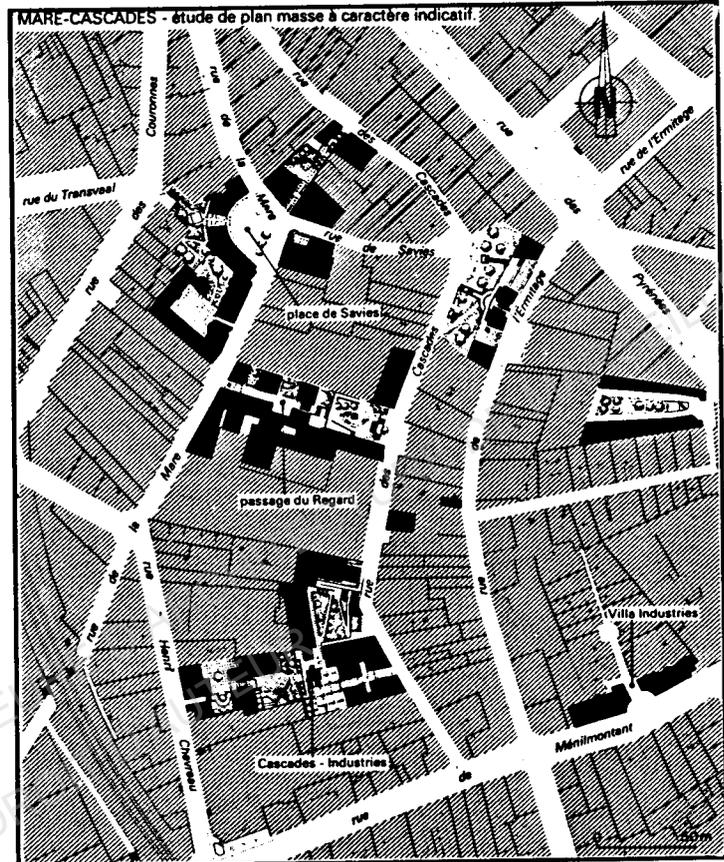
La forte pente et les vues offertes sur Paris, le réseau des voies compliqué, resserré et peu ouvert sur les rues voisines, la présence des anciens "regards" situés sur le parcours des eaux de Belleville, l'hétérogénéité des constructions et le mélange des fonctions sont autant d'éléments différents qui se conjugent pour donner à ce secteur un caractère original, un peu secret, un attrait particulier.

L'opération associe une procédure d'O.P.A.H. - opération programmée d'amélioration de l'habitat -, une D.U.P. - déclaration d'utilité publique - et un plan d'aménagement étudié par Antoine GRUMBACH.

Plutôt que la réhabilitation systématique ou la rénovation totale qui aurait effacé les qualités du secteur, c'est finalement une solution intermédiaire mêlant réhabilitation et rénovation qui fut retenue. Les constructions proposées devaient permettre d'enrayer la dégradation du secteur sans le traumatiser, sans bouleverser sa structure et ses caractéristiques.

(41) cf *Sur des parcelles achevées*, in AMC n°2, oct 1983, secteur Mares et Cascades, in Paris Projet n°27 - 28 L'aménagement de l'Est Parisien 1987

C'est donc à travers ces quatre petites opérations d'aménagement, Cascades-Industries, Place de Savies, Villa - Industries, et Passage du Regard, qu'a été essentiellement entreprise la revalorisation de ce secteur.



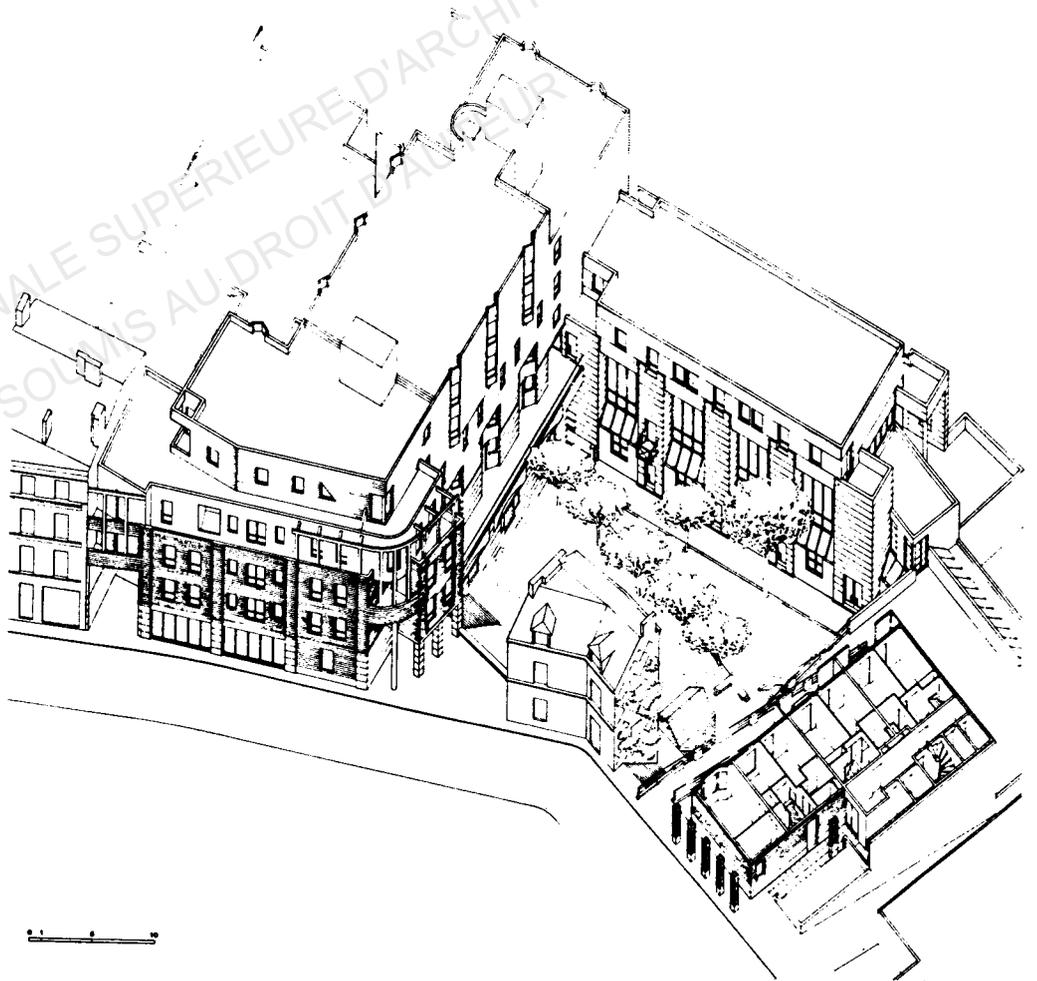
4 PERIMETRES D'INTERVENTION

Sans entrer dans le détail de chacun des projets, il est possible de dégager pour ces quatre opérations des lignes directrices communes, appuyées sur l'analyse de l'histoire du quartier, de sa formation.

- L'escarpement, l'échelle, le rythme des constructions, le tracé sinueux des voies et l'existence des passages traversant les îlots, ont modelé les propositions. Les bâtiments nouveaux s'organisent ainsi le long des rues et de plusieurs



VUE DE L'OPÉRATION DEPUIS LA RUE DES CASCADES



passages ; à l'intérieur des îlots, les constructions nouvelles jouent avec les nombreux murs pignons mitoyens.

- La création d'espaces publics, soulignés par les constructions nouvelles, permettent la mise en valeur de points singuliers : les anciens regards - dans les opération Passage du regard et Cascades - Industries, l'entrée d'une villa ...



- Enfin, le maintien d'une certaine diversité des fonctions urbaines caractéristiques du quartier - activité industrielle et artisanale, habitation et équipements publics - se traduit par l'intégration au programme de logements de locaux pour petites entreprises et d'extensions pour équipements scolaires. A l'automne 1987 sont alors livrés la 1ère partie de l'opération Cascades - Industrie - côté rue des Cascades- et d'autres immeubles compris dans les périmètres de la rue des Cascades, Savie et Ménilmontant. Suivront ensuite les autres programmes de constructions lorsque les emprises complémentaires seront libérées.

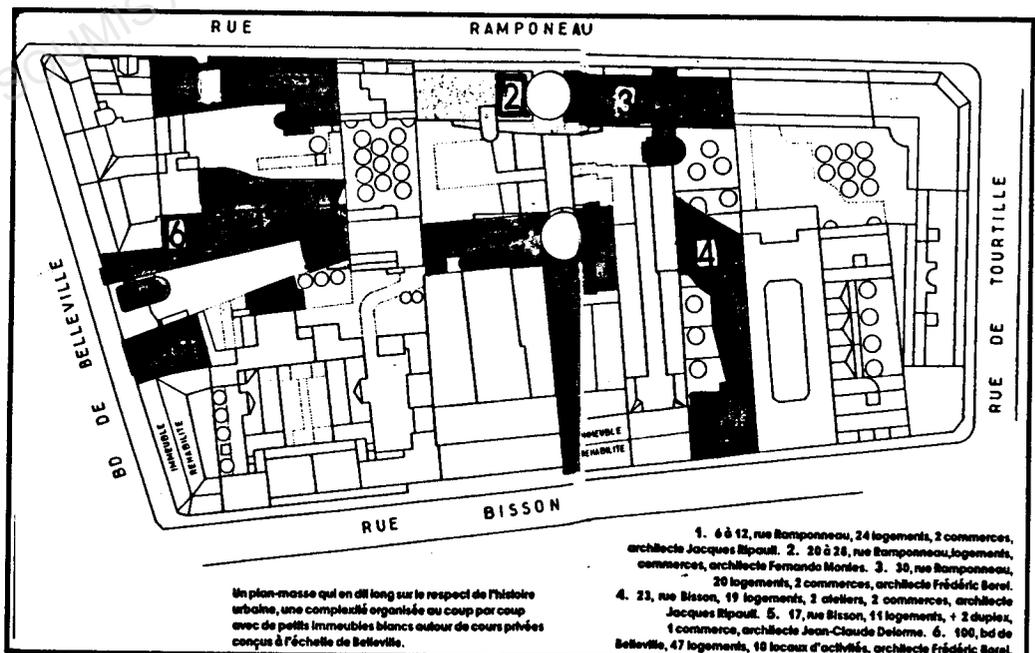


L'îlot Ramponneau

Paris 20ème Dominique Druenne, Frédéric Borel, Jacques Ripault, Jean-Claude Delorme, Fernando Montes (42)

Sur cet îlot en pleine mutation du vieux Belleville, la RIVP- régie immobilière de la ville de Paris lance un vaste programme de logements sociaux accompagnés de locaux commerciaux d'activités. Un réaménagement total de l'îlot commencé depuis quinze ans, s'est fait progressivement selon un parcellaire défini par l'architecte Dominique Druenne, chargé de la conception d'ensemble de cette

rénovation. Pour le RIVP, l'objectif est clair: "Le traitement de l'îlot Ramponneau constitue l'application type d'une approche qui vise à organiser la mutation d'un îlot ancien. Une mutation et non une transformation radicale faisant table rase du passé". D'où quelques immeubles réhabilités, et surtout la construction de nouveaux bâtiments confiés à trois jeunes architectes : Frédéric BOREL, Jacques RIPAULT, Jean Claude DELORME, ainsi qu'à Fernando MONTES. Chacun a oeuvré sur des parcelles "urbaines", c'est à dire étroites et profondes ou en alignement sur rue mais de faible épaisseur. Le résultat : un plan de masse général respectueux du contexte urbain, une complexité organisée au coup par coup avec de petits immeubles au-

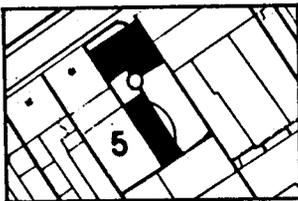


(42) cf Trois subs pour un îlot, in le Moniteur 7 oct 1988

tour de cours privés se renvoyant les uns les autres concus à l'échelle de Belleville.

● JEAN CLAUDE DELORME
17, rue Bisson

L'immeuble de Jean Claude Delorme est "un immeuble de béton" simple mais caractéristique de celui-ci qui crie haut et fort ses influences, "l'école de Paris, Roux, Spitz..." et fervent supporter d'une architecture "belle et silencieuse". Loin de l'opération "coup de poing", il a galbé la façade principale pour rattraper la différence d'alignement des bâtiments mitoyens et afin d'y installer, sur toute la hauteur, un bow-window tourné vers le boulevard et devant lequel cours une résille. Tôle laquée bleu ciel pour les allèges, enduit grésé blanc pour le reste avec quelques mosaïques bleues "à la Hoffmann", voilà pour les couleurs.

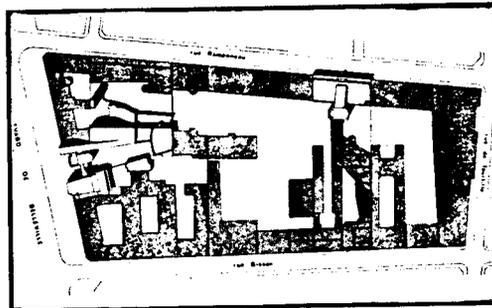


● FREDERIC BOREL
96 - 100 Bd de Belleville (43)

D'emblée, la parcelle géométriquement complexe et la multiplicité des héberges, décalages de hauteurs et directions différentes, ont obligé le bâtiment à se déployer en plusieurs corps autour d'une cour urbaine rectangulaire, ouverte au public et voulue comme "un sas entre ville et îlot".

Bien qu'il s'inscrive sans heurt dans le parcellaire, l'immeuble s'impose pourtant comme une rupture dans le tissu existant : défini en opposition au principe de l'îlot, il crée une brèche dans le front régulier des bâtiments bordant le boulevard de Belleville, pour engendrer une continuité spatiale entre le boulevard et la cour. Le passage de l'un à l'autre est traité de manière à transcrire l'image du porche qui marque la frontière, mais dont l'échelle s'apparente volontairement plus au public qu'au privé.

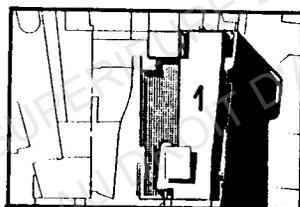
Les façades principales, en pierre agrafée, sont ainsi venues pivoter à l'intérieur, dégagant un espace en creux "offert à la ville".



(43) cf AMC n°23 -
24, 20 jeunes archi-
tectes en Europe,
dec. 1988, janv. 1989

● JACQUES RIPAULT
6, 12 rue Ramponneau

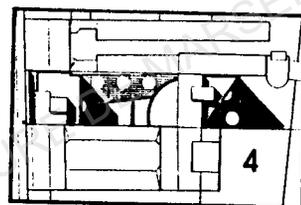
Dans l'alignement de la rue Ramponneau, le bâtiment oscille entre une façade principale fragmentée, imposée par le rythme de la rue et sa caractéristique "monocoque". Cette fragmentation repose sur un travail de modénature avec une première partie faisant le lien avec la réalisation voisine de Druenne, puis une seconde où apparaît une trame d'éléments préfabriqués en quartz blanc traité à l'acide.



23 rue Bisson (44)

Réellement enserrée entre deux murs mitoyens, la parcelle, toute en profondeur et se resserrant en fuseau, ainsi que "la volonté d'organiser une découverte progressive (en plans-séquences) de cette profondeur", ont conduit l'architecte à concevoir deux bâtiments distincts. L'un sur rue, l'autre sur cour, mais tous deux à la recherche du soleil. Conçus comme un couple, ils sont reliés entre eux par un soubassement réalisé par deux ateliers d'artiste

longeant la cour. La courbe du bâtiment sur cour, qui le dégage des mitoyens, trouve son complément dans la façade arrière incurvée du bâtiment sur rue. La façade principale de ce dernier, offerte au public, a été traitée comme une véritable peau.



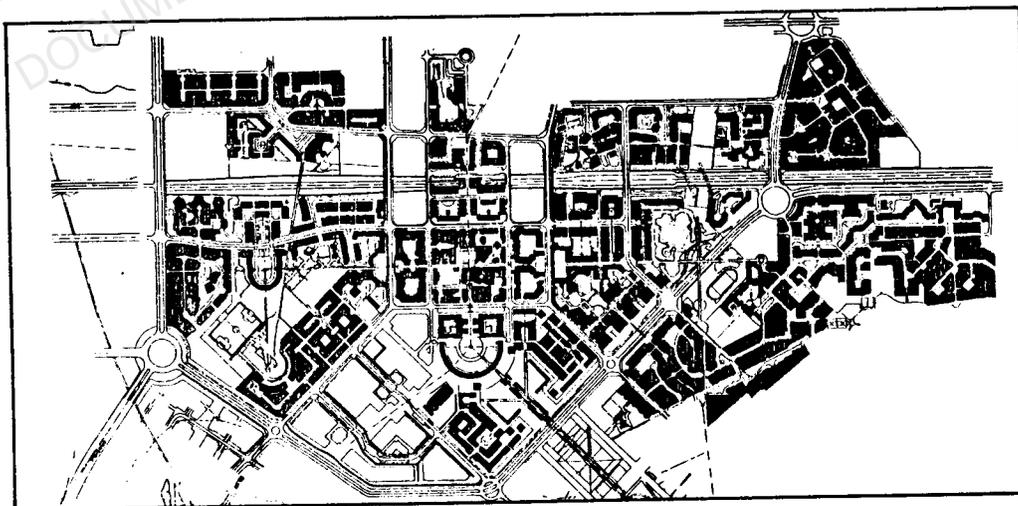
(44) cf *Logements rue Bisson à Paris*, in AA n° 257, juin 1988

L'ILOT COMME UNITE DE BASE A CERGY ST CHRIS- TOPHE

sous tendu l'élaboration des villes nouvelles de la région parisienne depuis le milieu des années 70.

Si l'urbanisme d'îlot ne constitue certes pas le modèle de référence à la construction des villes nouvelles, le quartier St Christophe échappe à cette règle. Nous regarderons donc plus cette réalisation en tant que "figure d'exception" que comme témoin d'un "retour de l'îlot" en ville nouvelle. A travers le thème d'immeuble de ville, l'objectif était d'appliquer les principes de la ville traditionnelle, la continuité de son bâti, ses rues, ses places... Il est surprenant de constater l'adoption de l'îlot comme unité de base sur terrains vierges, là où d'autres y auraient vu un urbanisme éclaté - cf Marne La Vallée, Créteil...-. En cela, ce tracé urbain témoigne de l'évolution des idées qui ont

A l'image de l'urbanisme des villes nouvelles, systématisme et "normalisation" restent sans doute les plus graves défauts de Cergy St Christophe : introduction de coupures vertes, régularité du quadrillage brisée, disparition de la mixité des voies par la séparation piétons / voitures. Devant des impératifs technico commerciaux, ne restent alors comme règles que l'îlot, l'alignement, le gabarit pour tenter de conserver quelques traces de cohérences. A partir d'une vingtaine de projets élaborés dans trois situations "types", il fallut composer un quartier en assemblant des architectures souvent diverses, par familles compatibles. Il en résulte un désordre architectural.



(45) cf L'îlot comme unité de base, quartier St Christophe, ville nouvelle de Cergy Pontoise, in AA n° 234 sept 1984

Seuls les gabarits donnent une unité formelle au quartier en contraignant les architectes à un exercice de composition de façade donnant des résultats de la même famille. La réussite réelle du quartier reste à venir ; les atouts sont là, parmi lesquels les travaux d'infrastructures, l'implantation d'entreprises, d'équipements, logements et commerces. Mais cette tentative semble aujourd'hui "tourner" plus à l'échec qu'à la réussite.

Plus fermement, Henri GAUDIN renvoie le problème des villes nouvelles à la construction de ce qu'il nomme "les îlots baignoires, sortes de dérisoires figures ceinturant une absolue vacuité, exprimant une pensée de la séparation, constitués de systèmes et de catégories binaires : le propre et le sale, le dehors et le dedans". (46).



Buffi



Montés



Bardet



Branc et Gonzalez

Si nous ne remettons pas en cause la pertinence d'un urbanisme d'îlot en ville nouvelle, interrogeons nous plutôt sur la procédure de conception-réalisation de chaque îlot-, à l'origine des critiques majeures.

(46) HENRI GAUDIN, *profondeur d'îlot à Ménilmontant*, in AA n° 253, oct 1987

CONSTRUIRE L'ÎLOT

MORPHOLOGIE URBAINE ET REGLEMENT D'URBANISME

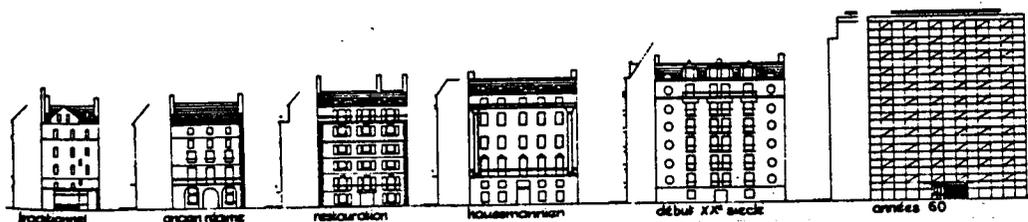
Qu'il s'agisse

du rapport entre tracé des voies, implantation du bâtiment et gabarits des façades, les règlements d'urbanisme ont toujours modelé l'ensemble du paysage urbain, évoluant vers des règles de plus en plus contraignantes dont hérite aujourd'hui la construction de l'îlot.

Si le règlement s'est borné pendant plusieurs siècles à régulariser le cours de quelques voies, les premières dispositions réglementaires ont globalement traité à la rue jusqu'en 1902 : la priorité est accordée à la réalisation d'un alignement construit sur la voie publique et à la définition de gabarits de façades d'abord constants puis progressivement réhaussés, dans un souci d'ordonnancement

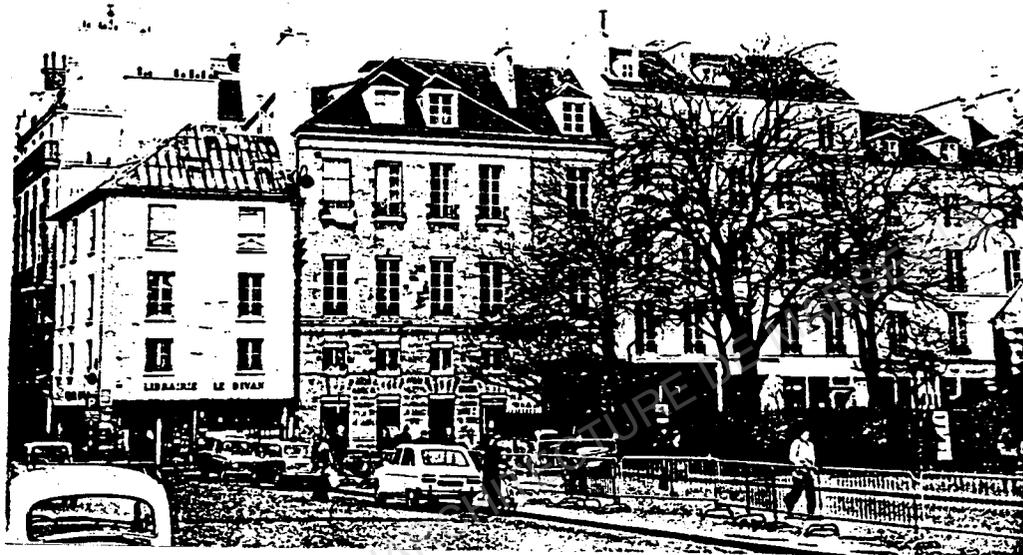
des façades sur rues. Comme l'expose François LAISNEY à travers l'exemple parisien "le règlement de 1902 se situe dans la continuité de la notion de l'alignement, mais en rupture avec la tradition d'une typologie d'étalonnage des gabarits, en introduisant une proportionnalité mécanique de type hygiéniste...

La nouvelle règle libérale est le gabarit - enveloppe "à l'intérieur duquel on est libre de se mouvoir", et la règle ultime et le plafond général de la ville".(47) Au plan d'urbanisme directeur de 1959, qui s'en tient encore à l'urbanisme d'îlot en remodelant le tissu par remplissage et substitution, succède le règlement de 1967 axé sur une tentative de refonte radicale du paysage urbain par rejet de la forme traditionnelle de la ville pour des impératifs d'hygiène, de fonctionnement, de production de l'habitat moderne. Il s'agit, hors centre, de dépasser l'urbanisme d'alignement qui règle essentiellement



(47) FRANCOIS LAISNEY in le Règlement urbain, l'exemple parisien, journées thématiques du bureau de la recherche architecturale, de la règle urbaine du projet architectural 12 jan. 1989

1. Place St Germain des Près, Paris : élévation progressive des gabarits de façades



depuis le XVII^e siècle les rapports entre domaine public et domaine privé et qui a concouru au développement de constructions en bordure de voie et à la fermeture des îlots. Pour la première fois, la trame urbaine n'est plus définie par les rues, mais par l'ordonnance des constructions : leur implantation à l'alignement n'est plus imposée, permettant aux constructeurs de surélever d'autant le faite du bâtiment. Ainsi disparaît la continuité de l'îlot, à la fois par la dislocation du tracé de la rue et de sa silhouette bâtie à travers la large modulation de ses gabarits. Le règlement de 1967 rend finalement délicate l'insertion des immeubles nouveaux dans la trame et dans l'échelle ancienne, dont les vertus d'organisation du tissu sont trop délibérément oubliées ou niées.



Par l'ensemble des dispositions concernant l'édification des immeubles en bordure de voie, la nouvelle réglementation du *POS de 1977*, révisée en 1988, manifeste une volonté de rétablir le respect de la rue, de son tracé et de son échelle, comme un des principes de la construction nouvelle. Elle cherche à définir le cadre d'une architecture libre dans ses formes, mais soucieuse dans son volume et dans son implantation, de s'intégrer dans son



LA FACADE UNE ARCHITECTURE DE "RAPPORT"

Du regard

sur la ville, les architectes contemporains retiennent certaines données énoncées comme "qualités urbaines". Alignement des bâtis le long des rues, respect des gabarits et composition traditionnelle de l'immeuble - soubassement et couronnement - définissent désormais la composition de la façade tenue au respect d'un POS généralement contraignant.

environnement et de préserver la cohérence du paysage de la rue. Réduction et modulation des droits de construire et des hauteurs - plafonds, révision profonde des alignements des mesures d'implantation des édifices en bordure de rue, adaptation des règles de gabarit aux échelles existantes sont autant de modifications par rapport aux règlements antérieurs. Rétablissant les principes de continuité des règlements anciens, ce nouveau POS serait finalement "le gage de la poursuite "du projet global de forme urbaine" inclus dans les règlements historiques : la forme des voies et leur architecture et de la pérennité de ce modèle." (48)

En milieu urbain les façades s'opposeraient non plus par leur orientation, mais par le statut des espace sur lesquels elles s'ouvrent : côté rue / côté cour s'identifient clairement grâce à un traitement architectural différencié. De même donneraient-elles à voir, selon Reynald EUGENE "une architecture ordinaire", (49) plus attentive à inclure le projet dans la continuité de son contexte qu'à l'expression de singularités dans un désir de distinction formelle, une architecture respectueuse des rythmes, des hiérarchies urbaines et des échelles de voisinage.

Pour d'autres, cette "architecture plus ordinaire" "repèterait jusqu'à l'ennui, un style intermédiaire entre les tendances archéologiques - modernes des vieux adolescents

1 .BUFFI : rue Mathis

(48) FRANCOIS LAISNEY op. cité (47)

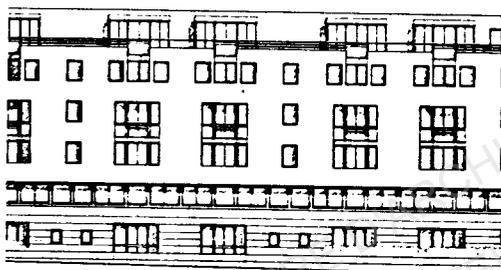
(49) cf Elements et composition, in AMC n° 15 mars 1987



1

1. M.C GAN-
GNEUX : rue du
Moulin des près

2. MAURIOS :
rue Fontarabie



2

plus Corbuséen que le maître, et les inspirations historicistes des humanistes raffinés ; un style joyeusement conformiste alliant tradition et modernité". (50)

Ainsi, par exemple la production parisienne des années 80 subirait l'influence formelle de "l'école de Paris des années 30", tout d'abord par "la similarité du contexte urbain très constitué dans lequel s'inscrivaient ces immeubles où les règles d'urbanisme sur les gabarits et sur les continuités avec les mitoyens étaient aussi draconiennes" puis par "l'emprunt systématique à cette période d'un certain nombre d'éléments architecturaux". (51)

Pour Didier MAUFRAS, le POS de 1977 aurait plutôt sacralisé à Paris "la typologie de l'immeuble de rapport parisien

de la seconde moitié du XIXe siècle dans son enchainement vertical : soubassement intégrant un entresol, succession des étages courants interrompus par un léger retrait au cinquième ou sixième étage. Il la sacraliserait "dans la définition qu'il donne du gabarit - enveloppe sur rue". (52)

Devant ce constat, il proposerait donc une échappatoire dont les conséquences restent encore à observer : "Supprimer la notion de gabarit - enveloppe, au prix d'une double règle de hauteur à ne pas dépasser, sur rue et en coeur d'îlot ... Le raccordement de ces deux hauteurs devrait être laissé à la responsabilité de l'architecte : sur chaque projet, cela nécessiterait un effet réel de création, bien éloigné de la solution de facilité apportée par le gabarit - enveloppe, et l'originalité des réponses apporterait une richesse bien plus grande dans la mesure où l'environnement de la rue pourrait être pris en compte plus sûrement, alors qu'aujourd'hui il faut utiliser des procédures dérogatoires". (53)

(50) DIDIER MAUFRAS, op. cité (49)

(51) RAYNALD EUGENE, *Éléments et composition*, in AMC n°15, mars 1987

(52) DIDIER MAUFRAS, *Pro P.O.S.*, 2 propositions, in AA n°253 oct 1987

(53) DIDIER MAUFRAS, op. cité (52)

DIFFÉRENTES TYPOLOGIES

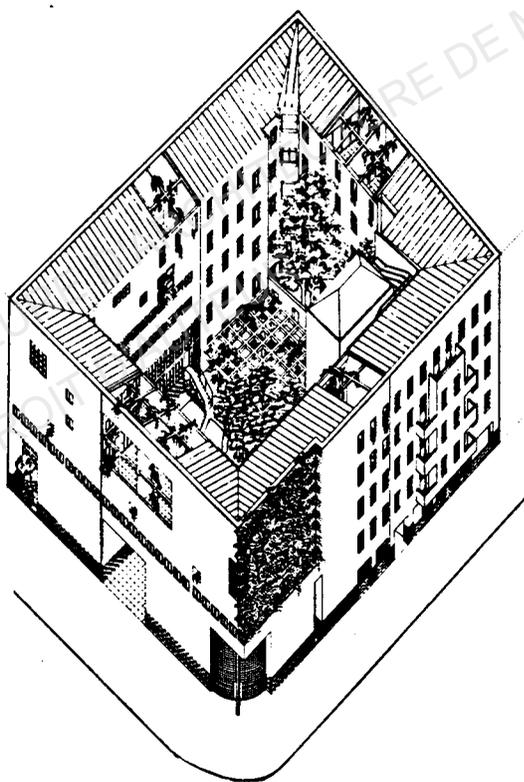
A première vue, le regain d'intérêt pour l'îlot ne semble pas s'être constitué sur fond d'une rupture doctrinale franche, laquelle pourrait annoncer ou revendiquer, tel par exemple le mouvement moderne à ses débuts une révolution dans l'organisation et la forme de l'espace urbain. Il faudrait même dire plus : il n'y a pas à proprement parler de typologies nouvelles, mais plutôt un vocabulaire formel qui évolue, produit de conjonctions inédites.

Les "types" que nous allons ici décrire dérivent ou se décalent tous à partir de la notion d'îlot, soit qu'ils reconstruisent l'îlot partiellement ou dans sa totalité. Nous choisirons de les ranger selon leur pratique et le statut de leur espace intérieur : *îlot fermé, îlot traversé.*

■ L'ÎLOT FERMÉ

Il se caractérise par un pourtour construit formant *front* sur chacun des côtés aux limites du terrain, clôturant un *vide central* à vocation collective et non publique où toute trace de découpage parcellaire a disparu. Les brèches sur la périphérie de l'îlot sont plus ou moins importantes - porches, portiques - mais c'est l'impression de fermeture qui do-

mine. Regardons ici des exemples d'îlots fermés conçus dans leur totalité, afin d'analyser le statut des espaces mis en place. Nous laisserons de côté les opérations ponctuelles s'inscrivant à l'intérieur d'îlots existants, le statut du cœur d'îlot étant déjà antérieurement défini.



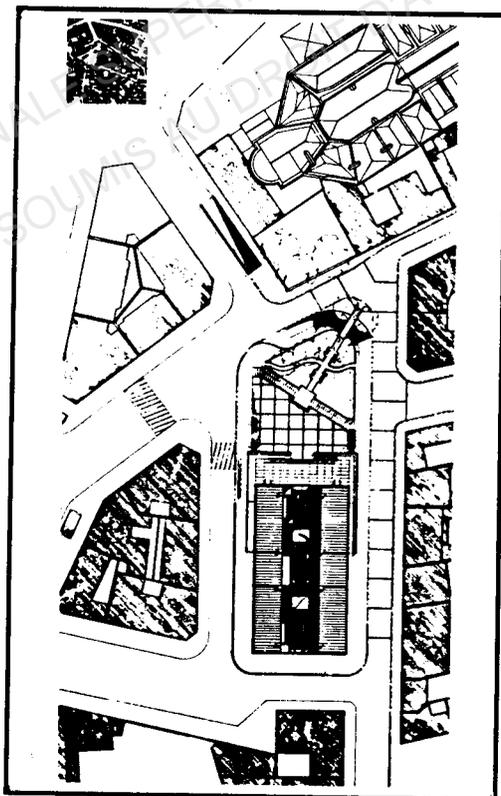
Le "bâtiment îlot"

AMENAGEMENT DE L'ILOT DES PATRIARCHES - PARIS 5e -

Robert Grosjean Jean Philippe
Pargade, Gérard Viard

● CONTEXTE

Un terrain long et étroit situé dans le périmètre protégé d'un monument historique, à proximité d'une église, entouré d'îlots triangulés à cour intérieure.

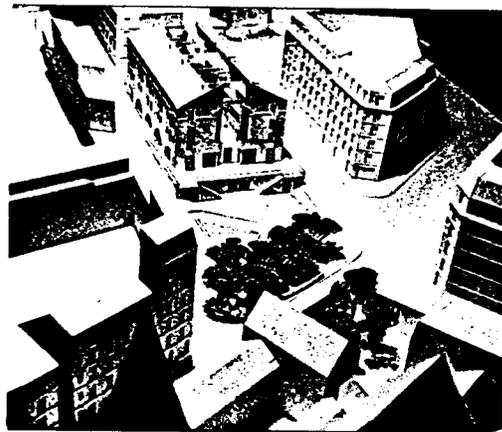


● PROGRAMME

Quatre programmes superposés de nature très différente dans un petit terrain de 800 m² : en infrastructure, un parking public de 370 places, en superstructure un gymnase avec ses annexes et un logement de gardien, quatorze logements sociaux locatifs, quelques commerces et un local pour le service de nettoyage du marché.

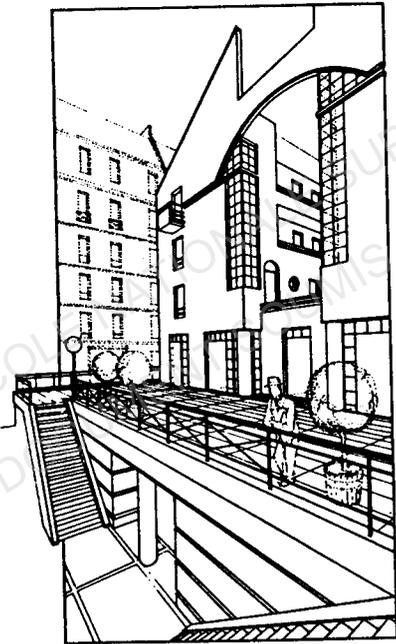
● COMPOSITION

Un volume simple plus bas que les immeubles voisins composé de deux corps de bâtiments se tournant vers un espace ouvert traversant perceptible depuis la rue. Rejeté en bout du terrain, le bâtiment dégage une place : la place du marché des Patriarches servant aussi de parvis à la construction. Une *composition classique* faisant référence au modèle des cours méditerranéennes.



● ESPACE SUR RUE

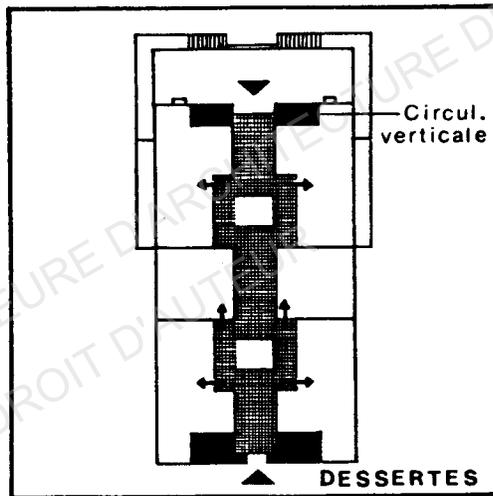
Dialogue place - bâtiment : la place du marché constitue le lieu d'accès du nouvel ensemble, faite également pour être vue depuis le bâtiment en surplomb . Hiérarchisation des espaces publics : la place donne accès à la salle de sport, et à une place haute desservant commerces et entrée du bâtiment. Statut clair des espaces extérieurs mis en place et de leur rapport au bâti : une *pratique urbaine* favorisée par un programme mêlant logements et équipements.



● ESPACE INTERIEUR

Composée d'une succession de dilatations et de rétrécissements la cour jardin à l'intérieur de l'îlot

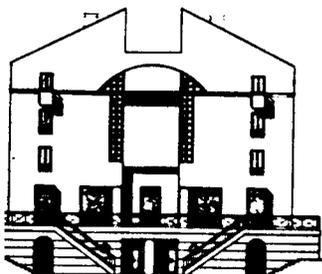
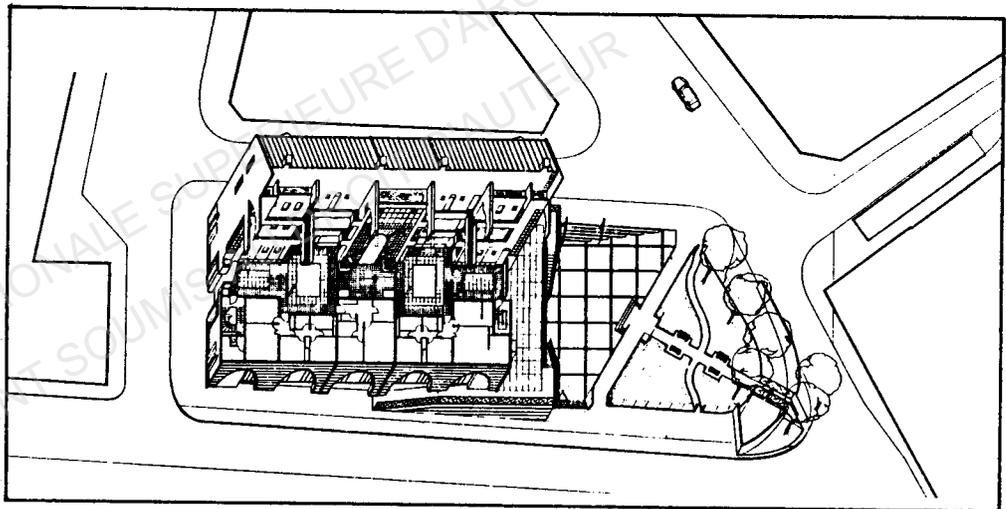
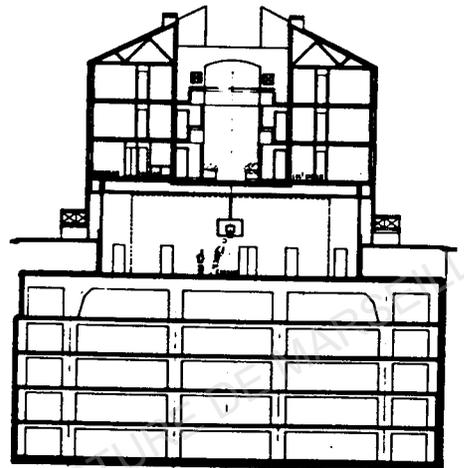
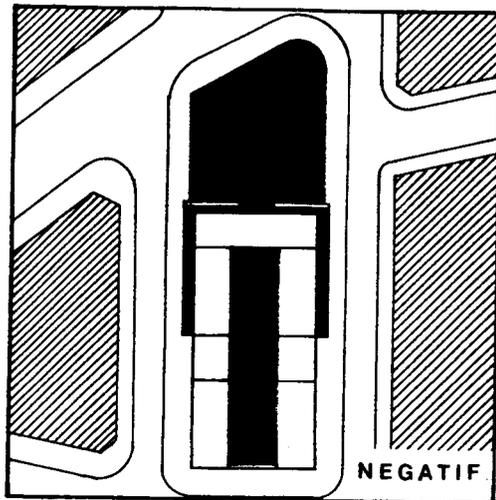
joue le rôle de desserte des appartements : *statut collectif* de l'espace réservé aux résidents vers lequel se tournent coursives d'accès au logement et pièces humides. Elle constitue aussi un prolongement des logements et offre un lieu d'intimité protégé de la rue.



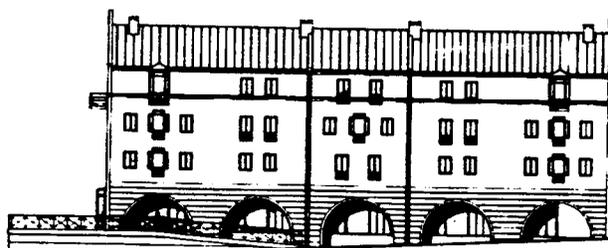
● FACADES

Mise en scène théâtrale monumentale du bâtiment sur son socle côté place : composition classique *symétrique* des pignons soubassement, volées d'escaliers axées, percée vers la cour intérieure, fronton ... Façades latérales symétriques également, d'échelle plus domestiques.

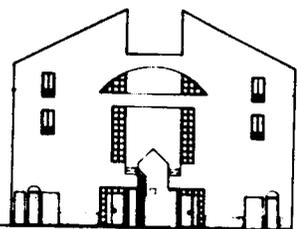
Façades intérieures redécoupées par quatre porches monumentaux reliant les deux blocs bâtis.



place des patriarches



rue du marché

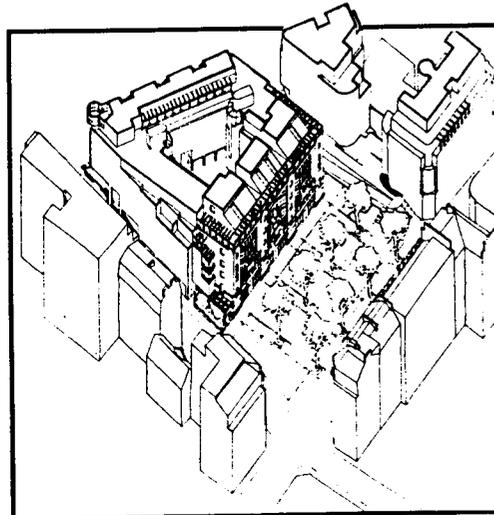
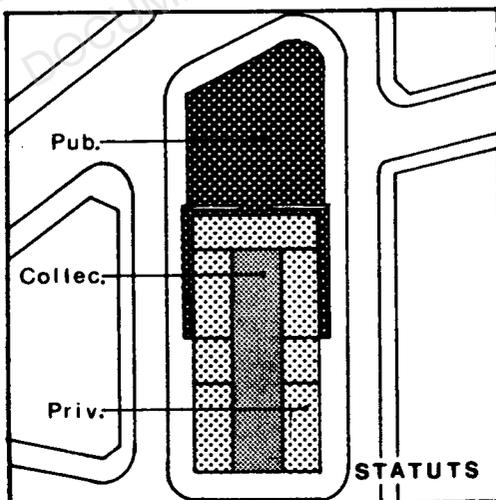


rue de marbel

BORDURE		CENTRE
Façade sur rue	Façade interne	
symétrique, continu	continue, redécoupée	composé et varié - séquences -
accessible	non accessible entrée des logements	référence à la cour
représentation monumentalisation des pignons	pratique collective - cursives -	pratique collective
montrée	cachée et vue - percée visuelle -	non vu

Illustration claire de la typologie de l'îlot fermé : aucun échange, aucune perméabilité si ce n'est visuelle entre l'espace public de la rue et l'espace collectif de la cour. En cela, il reprend la logique spatiale de l'îlot traditionnel dans sa séparation des statuts.

Nous pourrions également citer l'immeuble îlot Place Brancusi - Paris 14e - d'Antoine GRUMBACH de par son caractère fermé sur la rue - ceinture bâtie clôturant une cour haute accessible par une rampe.



L'îlot construit dans sa totalité

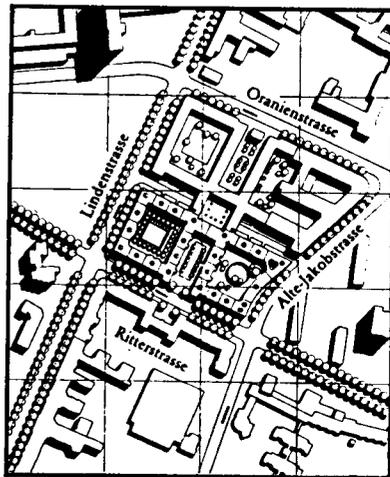
■ 2 ILOTS ■ RITTERSTRASSE NORD - BERLIN KREUZBERG -

6 groupes de jeunes architectes coordonnés par Robert KRIER.

● CONTEXTE

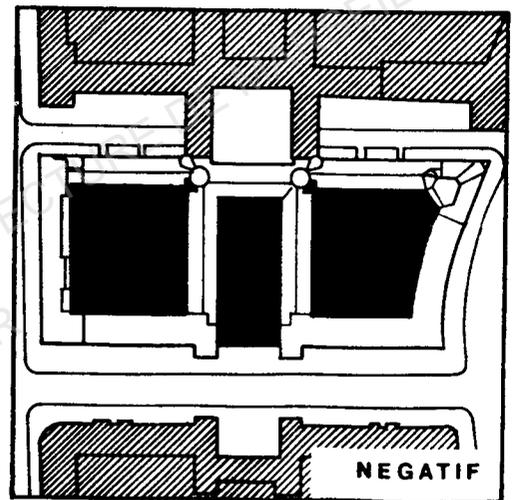
Cette opération constitue la première phase d'un ensemble de quatre îlots d'une superficie de 13254 m² qui forment la future place Karl Friedrich Schinkel, significative d'un mode de construction de la ville par parties.

Conditions exceptionnelles du lieu et du contexte économique - obtention de subventions de l'état



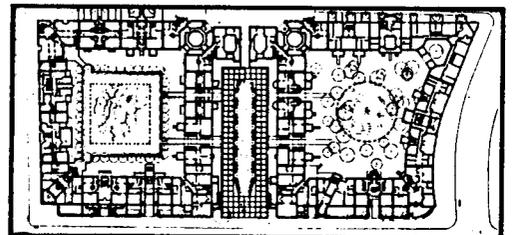
● PROGRAMME

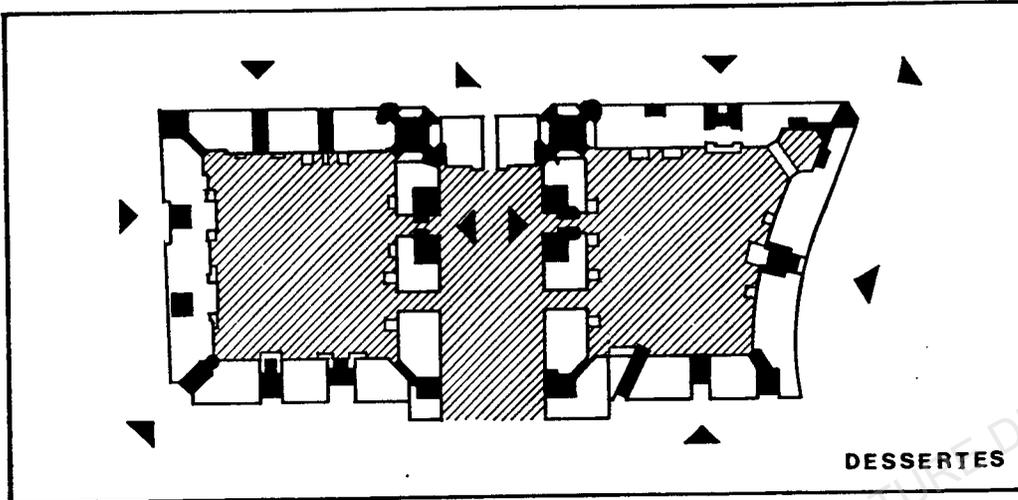
Une opération expérimentale de 146 logements sociaux locatifs dont les conceptions sont spatialement repensées : surfaces habitables de plus de 100 m², commerces.



● COMPOSITION

S'organise autour de deux blocs carrés enserrant des cours et s'alignant sur rue. La *ceinture bâtie* perceptible en plan masse ne laisse présager aucune brèche vers le cœur d'îlot. En réalité, il en est tout autrement.





● ESPACE SUR RUE

Un *espace public intermédiaire* entre les blocs passage piéton s'ouvre sur la rue tout en permettant latéralement le passage entre rue et cour sous quatre porches disposés selon deux axes. Les logements sont tous desservis par l'extérieur, soit par la rue, soit par cet espace "d'entre deux".

● ESPACE INTERIEUR

Une des cours, surélevée, couvrant le parking donne sur les appartements en rez de chaussée, prolongés par des jardins privés. Un espace communautaire en son centre est délimité par une pergola. *Hiérarchisation des statuts intérieurs* du privé au collectif : jardins privatifs / rangée d'arbres / pergola / jardin collectif.

La seconde cour, desservant des espaces communs est totalement *publique*. Rien au niveau

des entrées ne distingue l'accès à l'espace public de celui à l'espace collectif : passages sous le bâtiment, peu visibles depuis la rue, ce qui remet en question la pertinence d'une gestion publique d'un des cours d'îlot. De grandes dimensions, les coeurs d'îlot peuvent être rapprochés, par leur composition et leur pratique, de ceux rencontrés à Amsterdam vers 1920.

● FACADES

Façades sur rue lisses, en brique, affirmant l'écriture des différents intervenants : percements formellement très différents, également vérifiable sur façades intérieures. Façades sur rue et façades sur cour peu différenciées si ce n'est l'adjonction de balcons côté coeur d'îlot et distinction des matériaux. Prestations de qualité réussissant à conserver à ce collage une certaine unité.

ILOT 1

BORDURE		CENTRE
Façade sur rue	Façade interne	
continue à travers plusieurs interventions	continue, ponctuée de balcons	composé et organisé - hiérarchisation -
accessible entrée des logements	non accessible - jardins privatifs -	accessible sous porche
référence urbaine	référence au logement	référence à l'ilot
représentation	pratique individuelle	pratique privée en périphérie, pratique collective au milieu
montrée	cachée et vue porche	caché et vu - par porche -

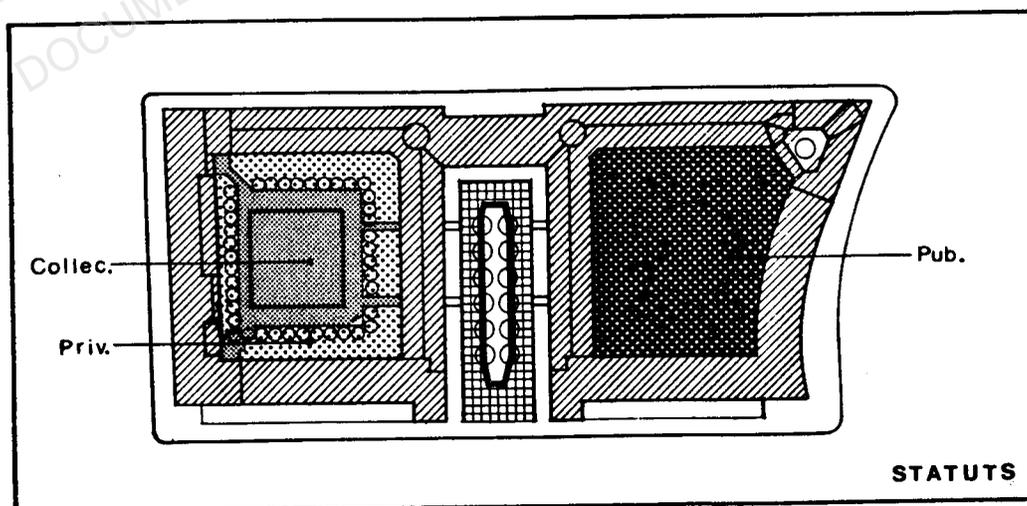
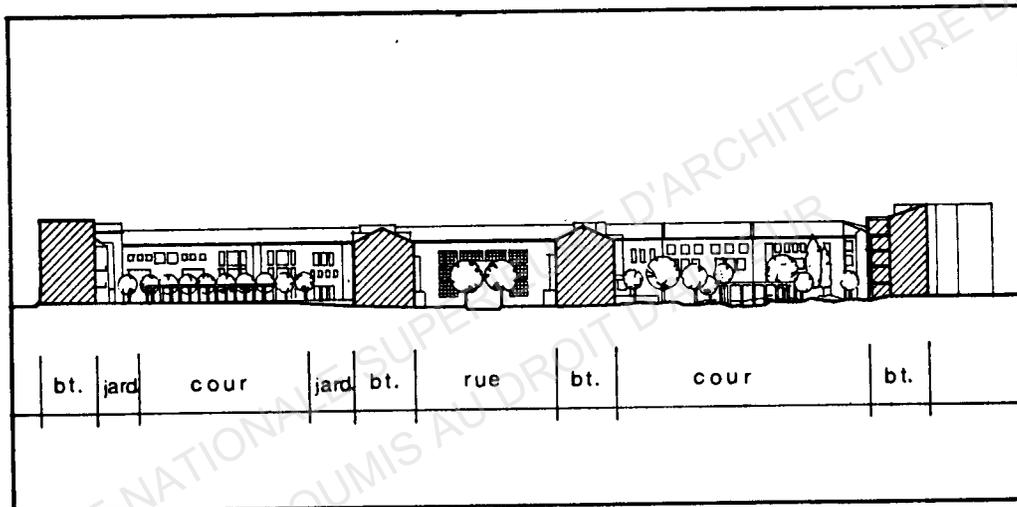
ILOT 2

BORDURE		CENTRE
Façade sur rue	Façade interne	
continue à travers plusieurs interventions	continue, ponctuée de balcons	contiu et libre
accessible entrée des logements	accessible	accessible sous porche
référence urbaine	référence au logement	référence à l'ilot
représentation	pratique individuelle	pratique publique
montrée	cachée et vue	caché et vu - par porche -

Si l'on retrouve ici tous les éléments du vocabulaire formel habituel au post modernisme, on doit admettre qu'ils sont regroupés en un *concept urbain* clair, aux alignements réguliers conférant à l'ensemble une image rassurante de lieux "bien habités".

Une conception de l'îlot ici aussi très traditionnelle bien que proposant des brèches sur l'extérieur.

Le cœur d'îlot reste dans tous les cas un lieu caché, peu compatible avec un statut public.



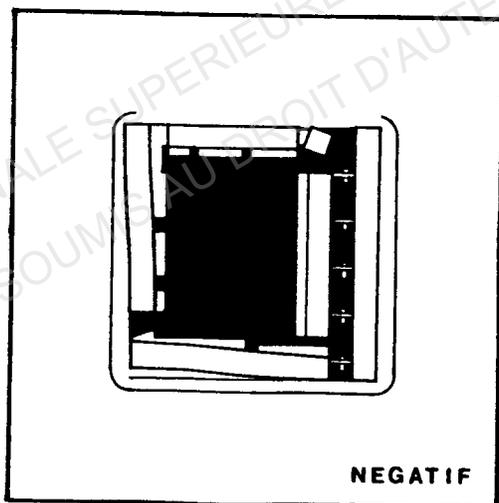
■ ILOT MOLLET ■

● COMPOSITION

Quartier Mollet - Barcelone -
Oriol Bohigas , David Mackay ,
Josep Martorell

● CONTEXTE

Un îlot de 100 x 100 mètres, situé dans un réseau de rues nouvellement créé comme extension du noyau habité existant. Le projet s'intègre dans un plan d'aménagement urbain reprenant le principe de la trame du plan Cerda.



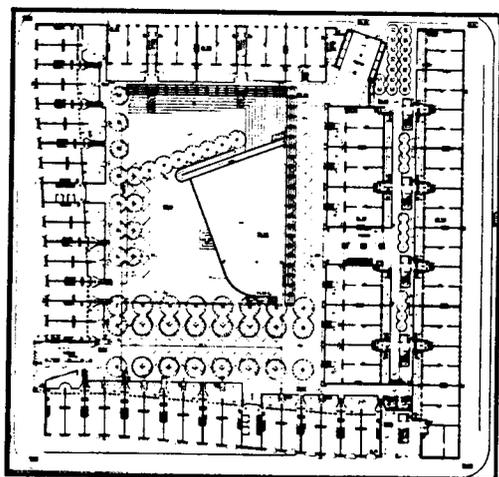
● PROGRAMME

Ensemble de 200 logements - de 65 à 113 m² - commandités par le "Direccio General d'Arquitectura i Habitatge" de la "Generalitat de Catalunya".

(54) AGNES
VINCE, MONZANA
MOLLET, in AMC
n°22, oct 1988

L'ensemble s'organise en quatre bâtiments implantés au pourtour d'un îlot carré, desservant une cour intérieure sans construction apparente, excepté une construction souterraine dont la couverture est intégrée à la place. Quatre brèches aux angles réalisent l'articulation entre les bâtiments.

"Tant du point de vue de la forme urbaine que de la typologie et du vocabulaire architectural, le style éclectique ici mis en oeuvre emprunte ses références à la fois aux grands exemples historiques de l'architecture du logement social européen - Hof viennois, Berlage - et aux canons de la composition architecturale classique".
(54)

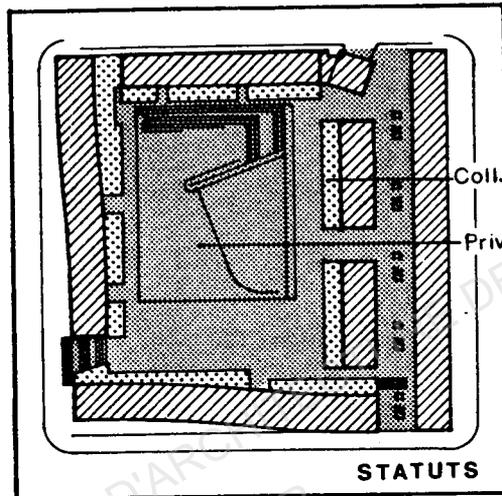


● ESPACE SUR RUE

Alignement des bâtiments périphériques sur la rue.

L'accès en cœur d'îlot se fait aux quatre angles de l'îlot, sous des porches ou dans des failles enjambées par des escaliers, passerelles et auvents de verre. Ces fentes ménagent la transparence nécessaire pour que le paysage alentour devienne le décor de cette mise en scène de la vie quotidienne. Elles rendent également possibles la communication visuelle de chaque rue avec l'espace public intérieur. Mais l'idée de *fermeture* domine, l'ensemble pouvant davantage s'assimiler à une "forteresse monumentale". (55)

vide minéral d'environ 70 par 55 mètres, au statut plutôt collectif..



● ESPACE INTERIEUR

D'un statut public, il permet l'accès à la rue corridor en hauteur desservant les logements des barres sud-est, sud-ouest. La place dessert aussi directement les barres nord-est et nord-ouest. La diversité des accès aux appartements et la gestion de la pente mettent en évidence la volonté de *hiérarchisation des espaces* : une rue entre la double barre distribuant les appartements par un système de passerelles, une grande place plantée marquée par des différences de niveaux. Accès voitures en cœur d'îlot par le porche nord - est. Bien que de statut public, l'espace interne est avant tout fréquenté par les résidents : jeux d'enfants, entrée des appartements ... C'est un grand

● FACADES

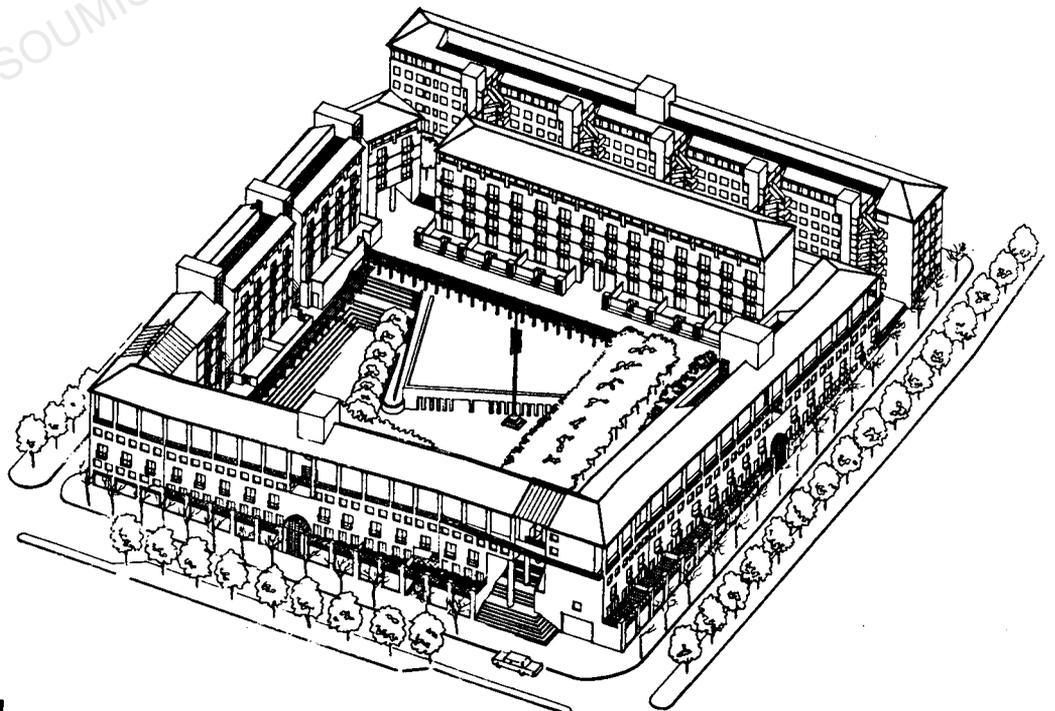
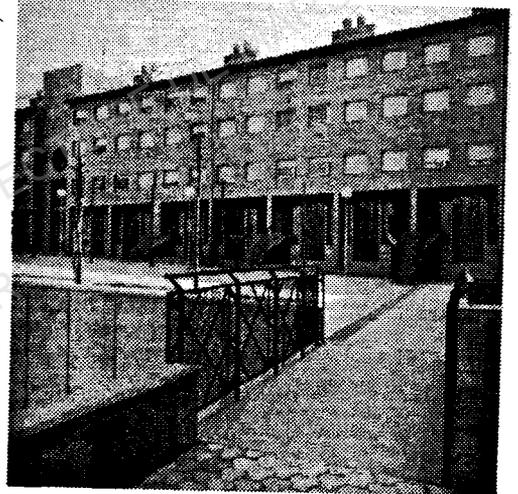
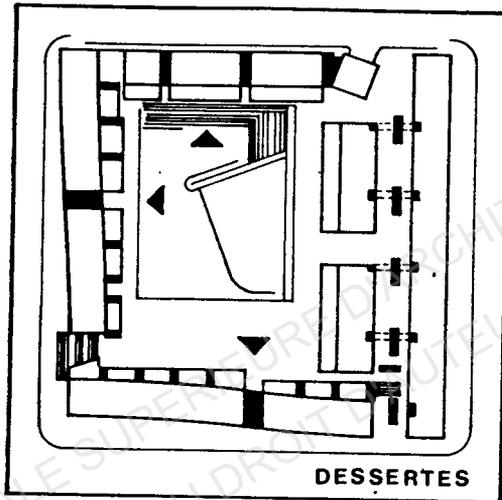
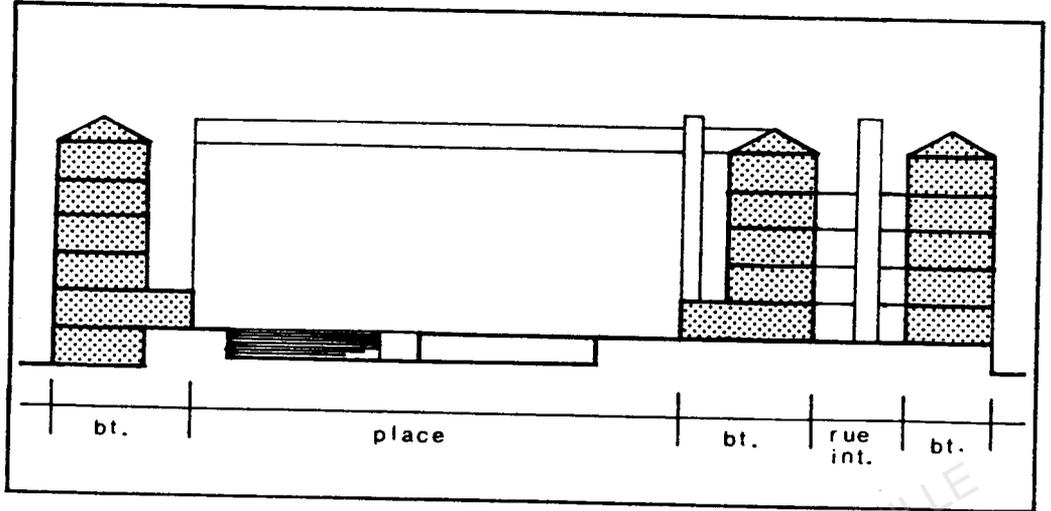
Façade sur rue monumentale, composée selon un *ordre tripartite* très marqué : soubassement, corps central, attique traité par une colonnade de béton brut supportant une toiture deux pentes, différenciation des matériaux. Façade intérieure lisse, homogène, structurée par un certain "rationalisme".

Le traitement du cœur d'îlot relève globalement d'une "connotation" urbaine certaine :

- Ordonnement des façades sur la place, ayant perdu tout caractère domestique par l'absence de saillies des balcons, les soubassements de grande hauteur..

- Aménagement du cœur d'îlot en référence à des espaces ur.

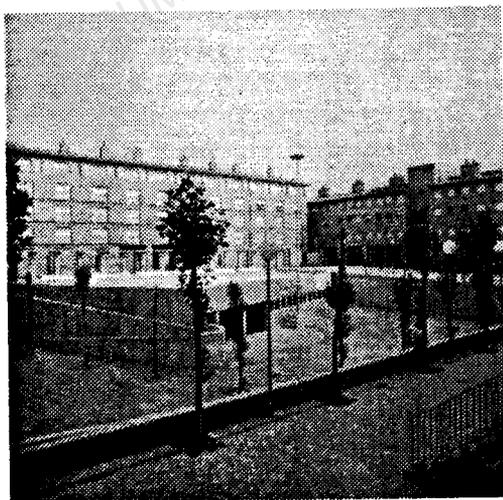
(55) AGNES VINCE
op. cité (54)



BORDURE		CENTRE
Façade sur rue	Façade interne	
continue, expressive structurée	homogène, ordonnée	hiérarchisé, découpé
accessible entrée des logements nord-ouest et nord est.	accessible entrée des logements duplex sud - est et sud ouest	accessible
référence urbaine	référence au logement et à l'urbain	référence urbaine -place - et à l'ilot
représentation monumentalité	pratique individuelle	pratique collective
montrée repérable de loin	cachée et vue failles	ou - failles -

bains tels que la place, la rue. Par contre l'extérieur de l'ilot renvoie à la *dimension du paysage* auquel il appartient. En cela il réactualise le modèle de l'ilot traditionnel, tout en conservant une ceinture bâtie sur son pourtour : ouverture aux angles, double barre...

Il en est de même pour les logements Quai de la Loire - Paris 19e - d'Edith GIRARD dont les façades différenciées selon leur orientation et leur situation urbaine s'opposent à l'homogénéité traditionnelle de la ville. Ici aussi, on pénètre en coeur d'ilot par les angles s'ouvrant sur une cour centrale au statut plus collectif que public, l'échelle plus réduite de l'opération ayant amené la privatisation de l'espace intérieur.



■ L'ÎLOT TRAVERSE ■ RUE DES PRAIRIES ■
 RUE PELLEPORT
 RUE DE BAGNOLET
 PARIS 20e -

"Morceau

de ville" à échelle réduite enclavé dans un îlot plus vaste, l'organisation "îlot traversé" vise à l'occupation du coeur de cet îlot et s'ouvre sur la rue par *un passage*.. Pouvant lui même reproduire par une ceinture extérieure, des passages sous porche la morphologie de l'îlot fermé, il se caractérise par *une pratique urbaine* en coeur d'îlot. Souvent cette pratique est déjà induite par la forme même du terrain, en longueur, lui même traversant et la situation du projet dans la ville.



Patrick Chavannes, Michèle Lambert, Jean François Martin

● CONTEXTE

Terrain traversant étroit et profond - 120 mètres de long -, s'ouvrant en son centre sur un large espace anciennement occupé par les bassins du service des eaux de la ville de Paris. Proximité de hangars attenants. Un quartier essentiellement résidentiel, qui ne pouvait donner à cette traversée qu'une dimension "locale" réduit à l'échelle de l'opération.

● PROGRAMME

74 logements P.L.A., 110 parkings, 700 m² de locaux d'activités, six ateliers, treize logements ateliers. Le bâtiment des citernes est réhabilité en local commun résidentiel. Donc un programme à fonction résidentielle unique, les ateliers d'artistes étant pour la plupart rattachés aux logements et à l'écart du passage principal.

● POTENTIALITES DU SITE

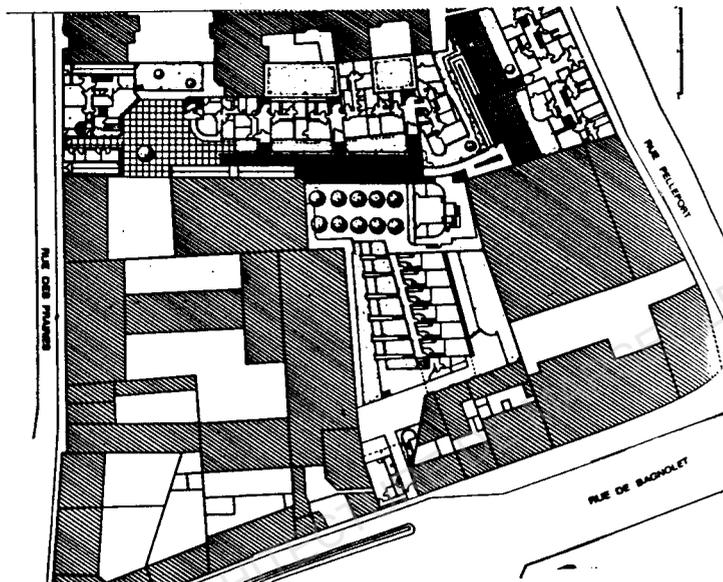
Le parti de la "traversée" semble

tout d'abord découler de la morphologie du terrain avant de traduire une volonté urbaine au niveau du quartier : la rentabilisation du terrain par la construction en coeur d'îlot oblige à rendre collectif ce dernier pour accéder aux logements. De plus, rien ne justifie une traversée publique dans ce quartier. Celle-ci résulte avant tout d'une composition formelle interne à l'opération.

● COMPOSITION

Une composition autour de trois bâtiments, *une rue intérieure* et deux cours, à laquelle vient se greffer une composition secondaire à la perpendiculaire de la première et s'articulant autour du jardin : un immeuble sur la rue de Bagnole, un bâtiment ateliers: logements d'artistes. Répondant aux contraintes de gabarit, d'alignement et de prospect, les trois immeubles sur rue reprennent l'alignement en créant une ceinture bâtie extérieure afin de préserver la continuité urbaine. Cependant, ils referment la composition, supprimant toute lecture d'une traversée depuis la rue.

A l'inverse, Georges MAURIOS dans ses logements rue de Bagnole, rue Fontarabie - Paris 20e - intègre la traversée dans la composition du projet : l'opération s'ouvre largement sur la ville côté rue Fontarabie, par

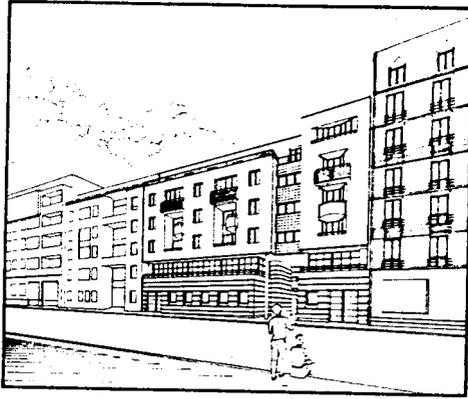


l'inflexion des bâtiments, formant une large brèche, entrée principale.

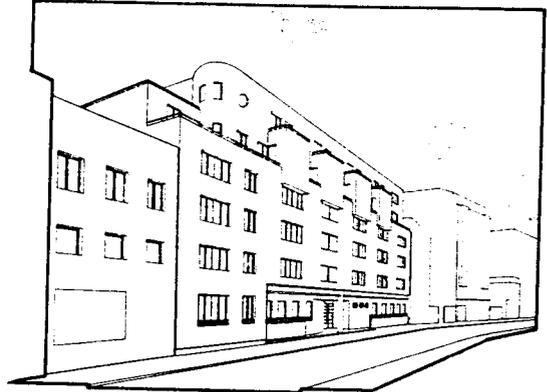
● ESPACE INTERIEUR (56) - AMENAGEMENT

Un travail de négociation avec les mitoyens, les vues directes et indirectes, les prospects, afin de gérer au mieux la profondeur de cet espace vide. Les cours, à l'arrière des bâtiments sur rue sont composées par les inflexions des façades qui referment ces deux lieux. Une rue intérieure les relie. En s'inscrivant sur sa partie arrière avec un respect méticuleux des cours et des pignons des parcelles voisines, le bâtiment en coeur d'îlot retrouve ainsi des cours traditionnelles, qui redonnent une hiérarchie urbaine entre devant et derrière, entre public et privé.

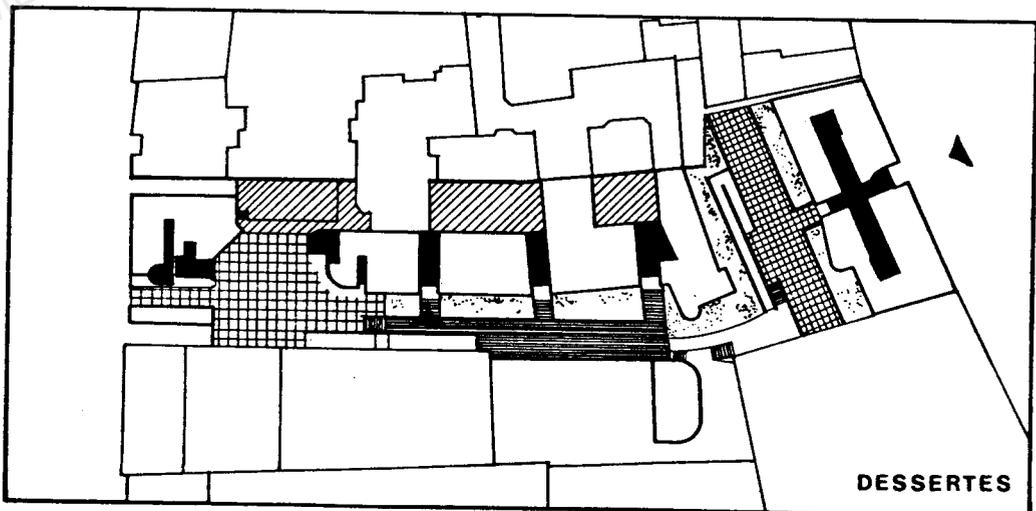
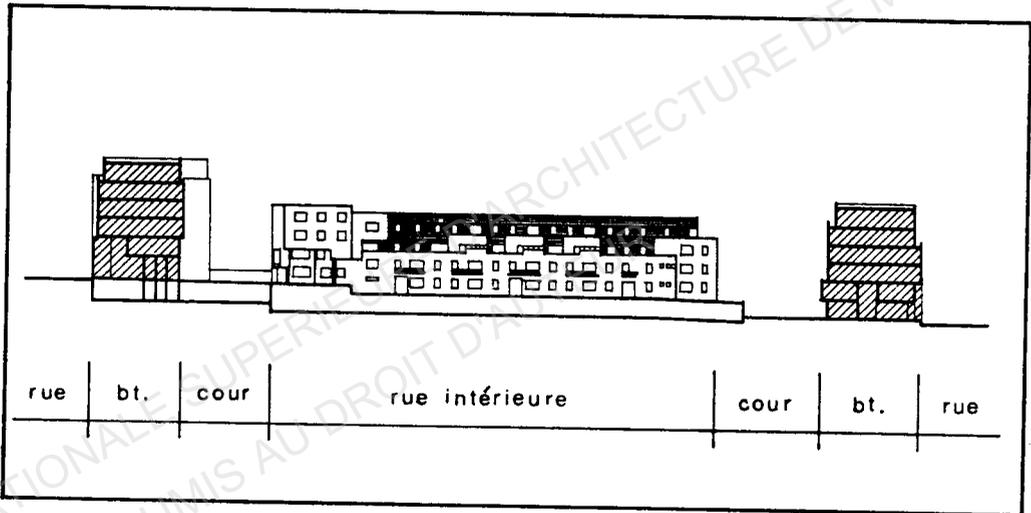
(56) Nous n'étudierons dans la suite de cette analyse que la 1^{ère} phase de l'opération, c'est à dire celle comprise entre la rue des Prairies et la rue Pelleport.

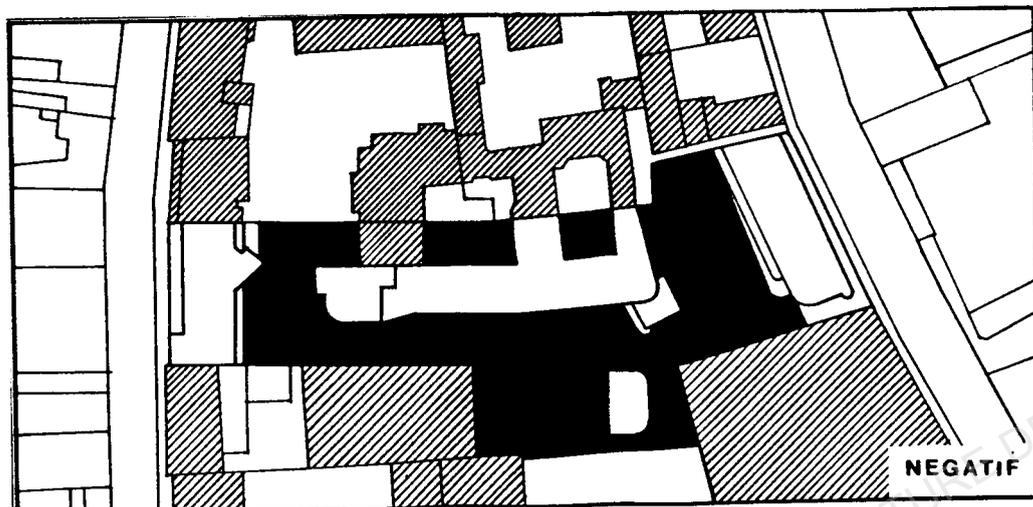


FAÇADE RUE DES PRAIRIES



FAÇADE RUE PELLEPORT

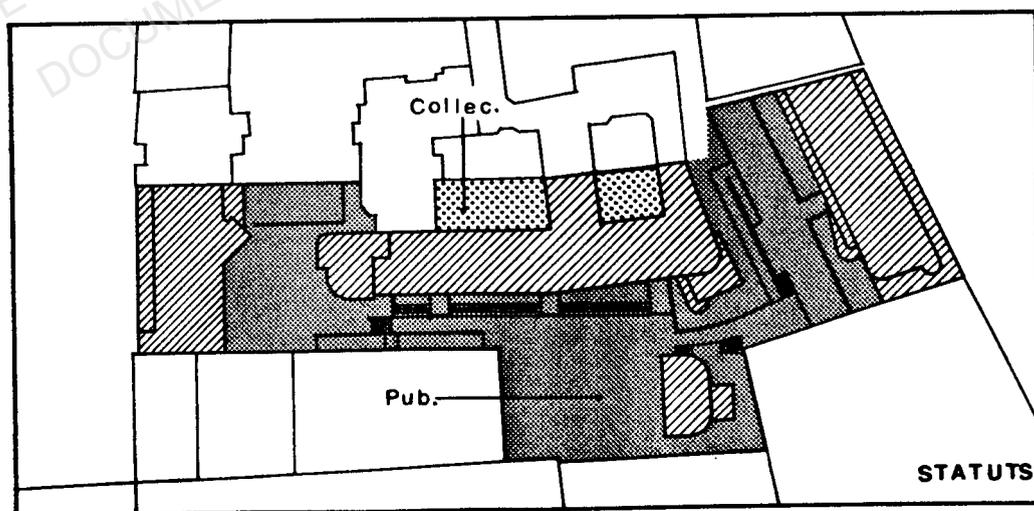




-DESSERTES DES APPARTEMENTS
directement depuis la rue Pelleport et pour la rue des Prairies, par le passage rejoignant le coeur d'îlot, trois entrées le long de la rue intérieure pour le bâtiment central.

- CIRCULATIONS
celles des résidents uniquement pour la desserte des bâtiments en coeur d'îlot, les accès depuis la rue étant fermés au public.

- STATUT
le statut de l'intérieur de l'îlot reste incertain bien qu'il soit désigné comme un jardin. Il n'est *ni un passage, ni une rue*, bien qu'il en ait toute l'apparence avec un front en coeur d'îlot de près de 70 mètres bordé de trottoirs et de cours arrières plus domestiques. Des problèmes de gardiennage et de sécurité ont fermé l'îlot au public qui s'est alors orienté vers *un statut collectif*.



De telles difficultés de gestion se retrouvent aussi dans le projet de G. MAURIOS : de possible espace de la ville, cette opération redevient un simple ensemble résidentiel clos, fermé sur lui même sorte de "ville dans la ville".

● FACADES

L'immeuble sur la rue des Prairies institutionnel, identifie cet ensemble de logements, tout d'abord par un porche à double hauteur qui en permet l'accès, mais surtout par une composition de façade plus monumentale dans le marquage des différents registres et l'utilisation d'éléments qui accentuent la verticalité. Au contraire, l'immeuble de la rue Pelleport a la discrétion de

l'immeuble urbain banal qui assure le front continu de la rue par des horizontales qui s'accordent aux immeubles voisins.

Sa composition modeste marque la hiérarchie qui existe entre les deux rues qui bordent l'opération. Le traitement de son soubassement ne laisserait jamais présager une traversée d'îlot sur l'arrière.

Quoique caché en coeur d'îlot, le troisième bâtiment est le plus important de cette opération, véritable épine dorsale du projet. Long de près de 70 mètres, il révèle la linéarité et l'étroitesse de ce lieu particulier au centre d'îlot, et oriente par ce front continu, imperceptiblement infléchi à la forme du terrain, une nouvelle urbanité du site. Il redonne une échelle plus domesti-

FACADES SUR RUE	FACADES INTERIEURES	COEUR D'ÎLOT
continues alignement sur rue	continues, découpées - redents, saillies -	hiérarchisé, découpé en séquences - cours, cour arrière, rue
accessible entrée des logements et du passage	accessibles par rue intérieure	accessible sous porche contrôlé, fermé
référence urbaine	référence au logement	référence urbaine
représentation façade institutionnelle rue des Prairies	pratique collective côté passage individuelle sur l'arrière	pratique collective
montrées	cachées depuis la rue	caché depuis la rue

que à l'intérieur de l'îlot par les redents successifs de sa façade.



P. CHAVANNES, M. LAMBERT, M.-F. MARTIN, RUE DES PRAIRIES.

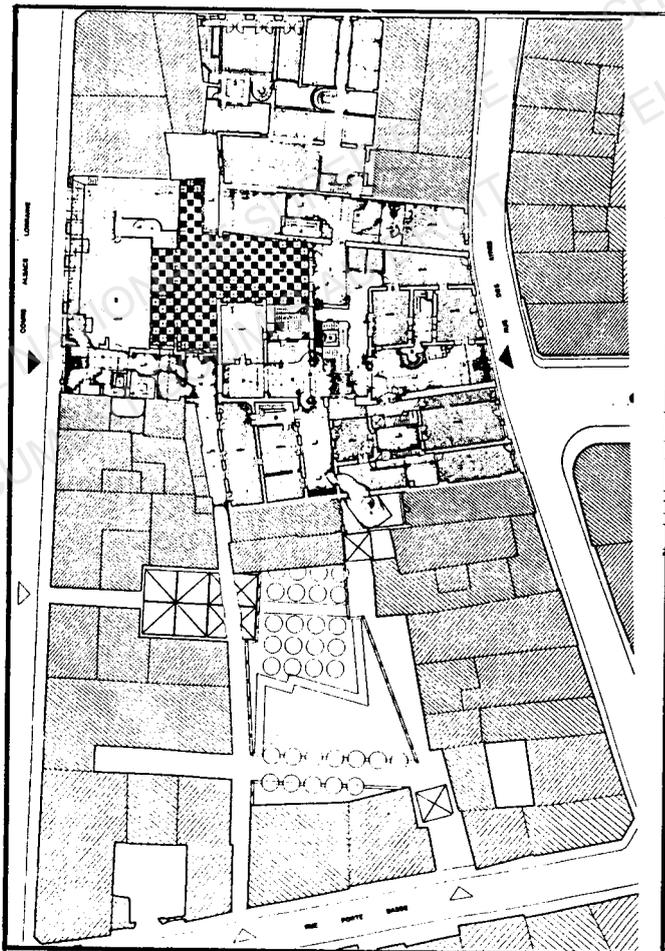
Si la variété des espaces urbains extérieurs mis en oeuvre et leur rapport au bâti ne suffisent pas à créer une traversée d'îlot, la *monofonctionnalité du programme* et la situation urbaine du projet semblent la compromettre. La rue intérieure ne devenant qu'un passage obligé de desserte, l'ensemble de l'opération est promu au rang d'espace résidentiel clos.

■ ILOT STE CATHERINE ■ BORDEAUX

J. De Giacinto, A. Loisier

● CONTEXTE

Situé dans le secteur sauvegardé de Bordeaux, cet îlot concentre un ensemble de bâtiments des XVIIIe et XIXe siècles ayant subi de profondes modifications lors de l'installation d'ateliers et de magasins de confection au début



de ce siècle : surélévation des immeubles par des constructions métalliques amenant la saturation de l'îlot. Les immeubles en périphérie restent d'excellentes constructions. Le coeur d'îlot, lui nécessite d'être "dédensifier".

● PROGRAMME

Réhabilitation de 72 logements locatifs, création de plusieurs surfaces commerciales, d'une liaison piétonne nouvelle et d'espaces extérieurs aérant le tissu.

● POTENTIALITES DU SITE

Un contexte historique riche en centre ville, support de l'insertion d'une traversée.

● COMPOSITION

Par la destruction de certaines parties, aménagement d'espaces libres en rez de chaussée, assurant l'ouverture de l'îlot sur la ville et son désenclavement. Une traversée transversale principale entre la rue des Ayres et le Cours Alsace Lorraine à laquelle se raccordent trois accès secondaires depuis l'extérieur et leur prolongement en coeur d'îlot définissant une place - traitée par une autre équipe - La suppression d'une surface importante de planchers par le curetage des

cours permet la restitution du parcellaire ancien.

● ESPACE INTERIEUR

-AMENAGEMENT

Le passage se faufile et s'adapte à l'existant, ne dessinant aucune géométrie claire, puis s'articulant à une placette sur dalle. Cette ruelle est avant tout une succession de cours - passage sous les bâtiments - pavés rappelant le dallage des rues anciennes. L'attention portée aux percées visuelles et aux communications en rez de chaussée par passages, cours, placettes, contribue à redonner vie aux espaces extérieurs;

-DESSERTE DES BATIMENTS INTERIEURS

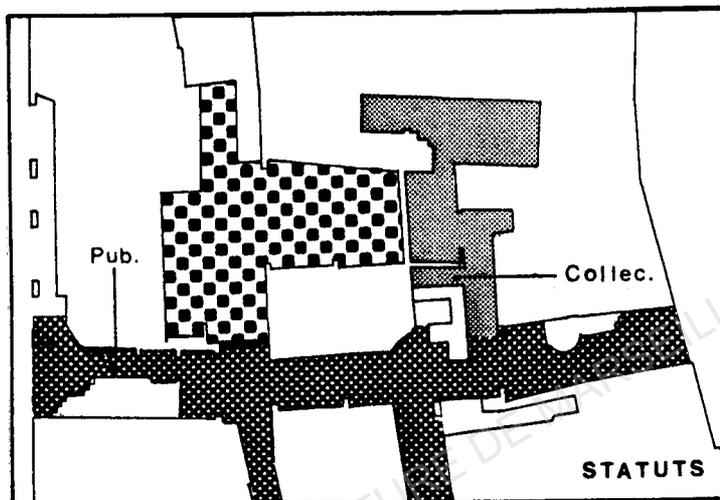
L'accès aux halls d'immeubles et aux surfaces commerciales se fait le long du passage.

-CIRCULATIONS

Elles sont liées à la fréquentation des commerces et à la desserte des logements en coeur d'îlot.

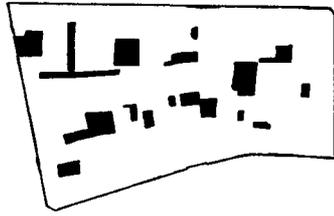
-STATUT

L'irrégularité du passage, la saillie des circulations verticales rajoutées, donne à ce lieu un caractère plus caché, plus intime. Bien que d'une vocation publique - commerces dans tous les rez de chaussée -, la traversée n'a ici rien à voir avec une rue piétonne.

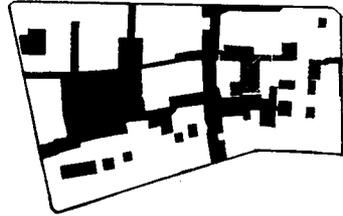


● FACADES

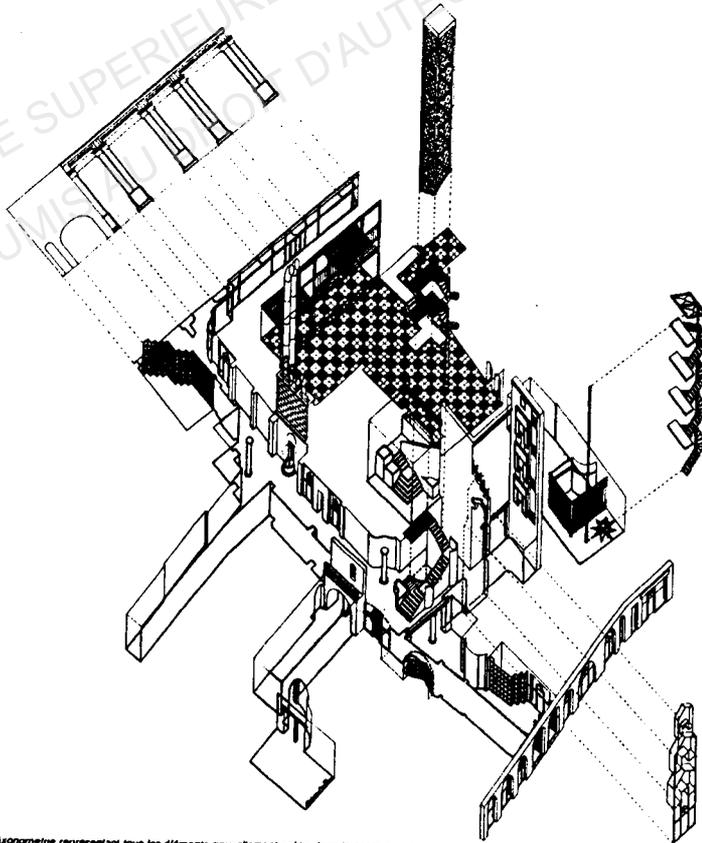
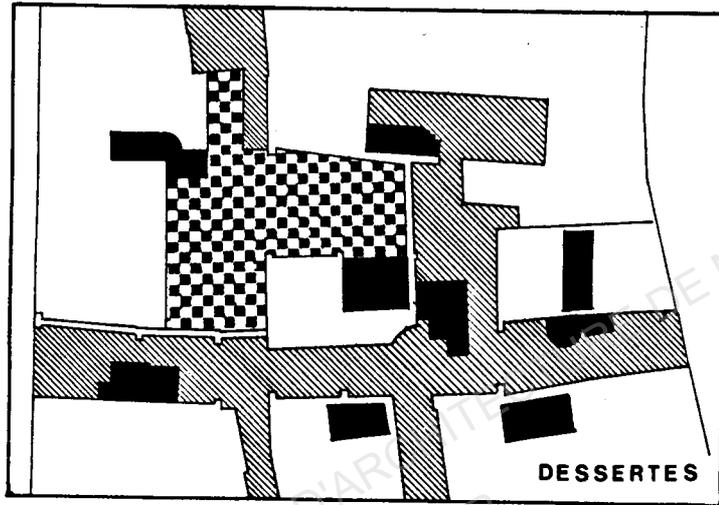
Se situant dans une continuité historique, les architectes n'ont pas cherché à démolir les surélévations métalliques, à gommer ce long travail d'accumulation ; ils se sont contentés de le rééquilibrer et de le rendre apte à de nouveaux usages : réutilisation d'éléments existants - carrelage, ferronnerie ...- et introduction d'éléments contemporains métalliques.



Avant travaux : état des lieux des espaces libres et ré-utilisés



Après travaux : extension des espaces libres et ré-utilisés et sur dalle (partie hachurée)



Axonometrie représentant tous les éléments nouvellement créés dans la première phase



Rien ne nous permet ici de préciser plus finement le statut de ce cœur d'îlot et d'apprécier la portée d'une telle traversée dans la ville : s'intègre-t-elle totalement dans le réseau du quartier environnant par la poursuite d'une pratique commerciale - ou au contraire reste-t-elle un espace plus privé dont le rôle se réduirait aux limites de l'opération ? ...

FACADES SUR RUE	FACADES INTERIEURES	COEUR D'ILLOT
bordure continue	fragmentées hétérogène	sinueux, "chaotique"
accessibles	accessibles - accès des logements et des commerces	accessibles par un porche sous l'existant
référence urbaine	référence au logement - circulations verticales montrées -	référence à l'îlot
représentation	pratique publique - commerces -	pratique publique
montrées	cachées	caché, vu - porche -

■ AMENAGEMENT D'UN CENTRE URBAIN BELFORT ■

Georges Maurios

● CONTEXTE

Le centre de Belfort, à proximité du récent centre commercial des Quatre As.

Un environnement urbain relativement hétéroclite, mêlant HLM des années 50, immeubles de rapport fin XIXe, maisons massives typiquement Belfortaines, hangars et appentis contre mitoyens. D'une superficie d'environ 1,5ha, de forme très irrégulière, le site se présente comme un terrain vague non clôturé, utilisé comme parking sauvage et traversé par un cheminement piéton naturel de 170 mètres de long coupant l'îlot pour relier les deux plus importants pôles commerciaux de la ville.

● PROGRAMME

160 logements en accession, 2 500 m² de commerces, 1800 m² de bureaux, université populaire, équipement culturel, 250 places parking couvert. Un programme d'une grande variété, intégrant déjà un *statut public* très fortement représenté.

● POTENTIALITE DU SITE

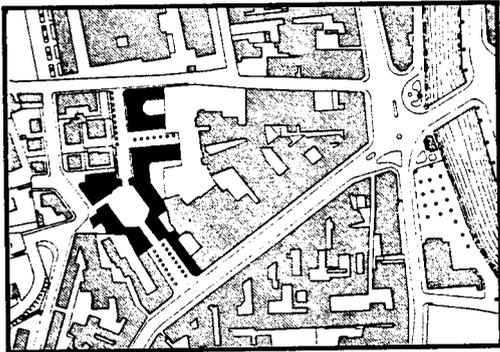
La volonté de la municipalité est de recréer dans ce quartier une animation de centre - ville en reliant le Faubourg de France, artère commerçante qui deviendra piétonne fin 81, au centre commercial des Quatre As et aux futurs logements de la ZAC Bougenel. La pratique du lieu est maintenue comme donnée essentielle du programme : profiter d'une pratique piétonne déjà présente, pour relier deux points de la ville déjà isolément très fréquentés. De par les potentialités du terrain, la traversée trouve donc les atouts de son fonctionnement à venir.

● COMPOSITION

Les espaces bâtis sont organisés sur les bords de la parcelle et se soudent au bâti existant, selon les exigences géométriques d'ordre intérieur, par des opérations classiques : construction en mitoyenneté, alignements sur rue, retraits d'attiques, gabarits identiques, cours, rue, place, ... Là où la mitoyenneté du mur disparaît et où le vide existe encore au delà du terrain, les bâtiments sont organisés de manière à mettre en place les conditions de continuité de développement d'îlot.

L'ensemble de l'opération reste très ouvert sur l'extérieur, reprenant la largeur d'une rue, la

traversée fait d'avantage référence à *une rue piétonne* qui paraît scinder l'îlot en deux. Sa fréquentation est donc celle d'une rue, et non celle d'une traversée, automatiquement plus réduite et plus spécifique.



centralité d'îlot, fait référence par ses proportions environ 26 x 40 mètres et sa position, analogues, à la place du marché Sainte Catherine à Paris. En position centrale, elle permet également d'assurer le changement de direction répercutant la forme triangulaire de l'îlot. La rue intérieure débouche aux deux extrémités de l'îlot perpendiculairement au tracé viaire. Le cheminement piéton minéral s'organise le long des vitrines, entrées d'immeubles et équipements, ou sous des arcades autour de la place.

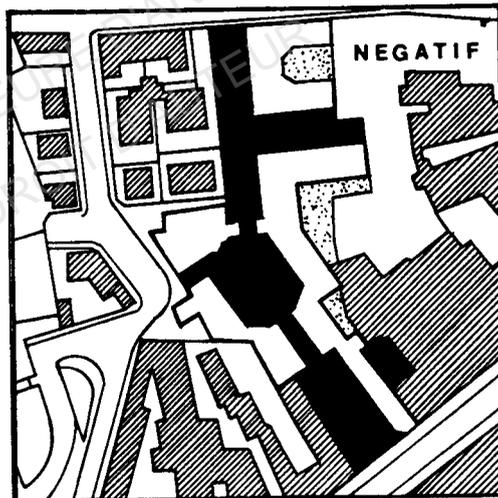
● ESPACE INTERIEUR

-AMENAGEMENT

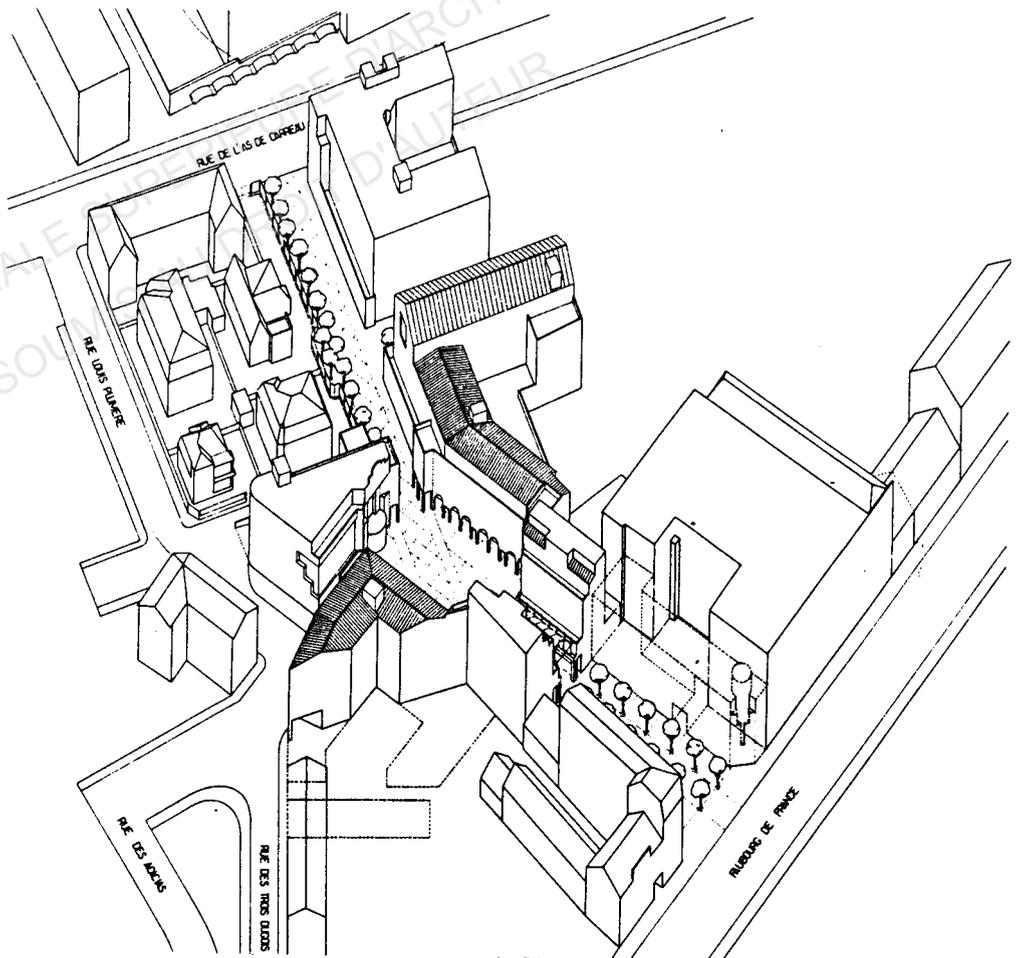
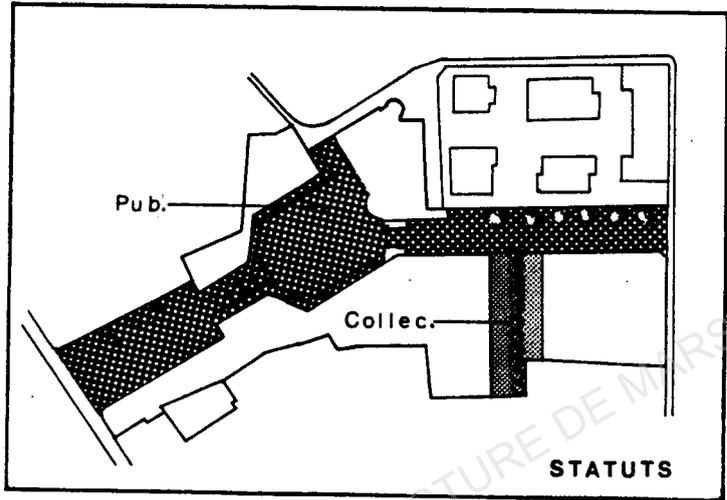
"L'ossature de ce projet étant la reconstitution ordonnée du cheminement piéton naturel, il fallait que cette "grande traverse" soit ponctuée sur sa longueur de lieux différenciés. Le principal acteur de cette séquence d'espaces devait être une place : "un lieu de convivialité".

L'îlot est amorcé, et sa cour appelle l'autre cour, ses pignons aveugles appellent les autres pignons, et le mail planté entre les façades cherchera à se prolonger à l'intérieur des futurs îlots voisins" (57)

L'ensemble se décompose en différentes séquences : *rue / passage couvert / place / rue*. La "place", en tant qu'élément de



(57) GEORGES MAURIOS, *Un lieu de convivialité, aménagement d'un centre urbain, Belfort*, in AA n°217, oct 1981



-DESERTE DES APPARTEMENTS

Elle se répartit le long du passage et des rues avoisinantes.

- CIRCULATIONS

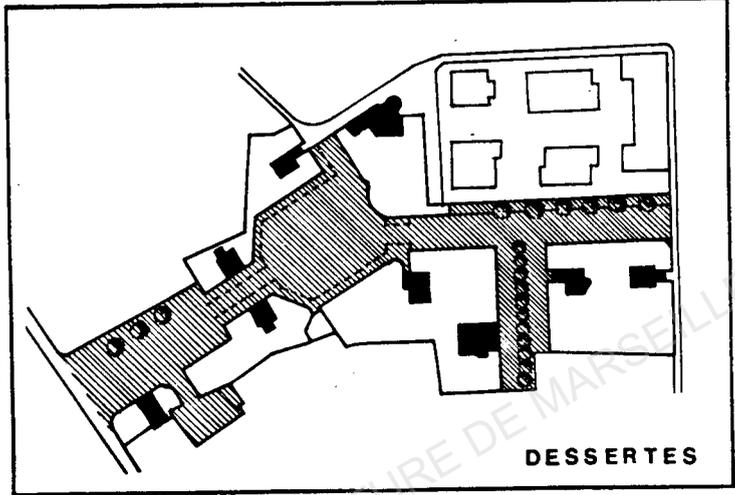
La pratique du passagesuperpose à la fois :

- . fréquentation des résidents
- accès aux logements
- . fréquentation commerciale liée à celle du Faubourg de France ou au Centre commercial.
- . fréquentation du personnel des bureaux

Par sa diversité de fréquentation, le statut de cet espace est clairement défini comme public.

● FACADES

"Constituer un ensemble homogène par un ordonnancementt d'arcades rappelant un système



Palladien et des alignements de baies avec des encadrements rappelant l'architecture classique belfortaine, n'est pas une provocation historique : cela fait partie de l'enrichissement scénographique du lieu urbain. Avec la même démarche, à l'entrée de la place côté Faubourg de France, les deux im-

FACADES SUR RUE	FACADES INTERIEURES	COEUR D'ILOT
alignement sur la rue discontinues marquant l'entrée du passage - faille	fragmentées - cassures aux changements de directions	découpé en séquences
accessibles	accessibles - entrées des logements et des équipements	accessible
référence urbaine	référence urbaine	référence urbaine
représentation	représentation pratique publique	pratique publique
montrées	vues	vu - large ouverture sur l'extérieur

meubles hauts et symétriques formant bornages sont séparés par une galerie vitrée sur deux niveaux connotant un passage couvert haussmannien.

A la manière d'un traitement de place baroque, la façade en fond place change : *cet immeuble de bureaux et commerces rompt avec l'ensemble néo classique pour introduire la modernité sur la place -en rappelant celle des immeubles d'autres îlots, en particulier celui qui fait place au centre commercial)-".* (58)

L'ensemble affirme une architecture *éclectique* allant d'un *néoclassicisme* sur place - arcades, frontons, verrière - , à l'expression d'un caractère plus *monumental* réservé aux équipements - grands pans de verre marquant l'échelle institutionnelle.

La diversité des activités qu'elle concentre, la composition de l'ensemble et la répartition des dessertes confèrent à cette opération *un sens urbain* réel, à la différence de la traversée précédente: elle s'ouvre largement sur l'extérieur et relie deux points commerciaux de la ville. Participant complètement à l'ensemble du réseau viaire, on ne peut cependant pas l'assimiler à une traversée d'îlot, mais plutôt à une rue piétonne.



(58) GEORGES MAURIOS , op. cité (57)

Les six exemples décrits permettent tout d'abord de dégager des caractéristiques communes par types analysés, puis d'en déduire des différences ou des rapprochements propres à la "Construction de l'îlot contemporain".

BORDURE		CENTRE
Façade sur rue	façade interne	
continue	continue	volume unitaire - géométrisation stricte ou décomposable
accessible	non accessible	accessible, contrôlé - passage sous -
référence urbaine	référence au logement	référence à l'îlot
représentation	pratique individuelle ou collective - coursives -	pratique collective
montrée	cachée ou vue	caché ou vu

1. ILOT FERME

FACADES SUR RUE	FACADES INTERIEURES	COEUR D'ÎLOT
Continues	continues ou fragmentées	découpé en séquences
accessibles	accessibles ou non	accessible - contrôle plus ou moins important
référence urbaine	référence au logement ou à l'urbain	référence urbaine
représentation	pratique collective ou publique	pratique collective ou publique
montrées	cachées ou vues	caché ou vu

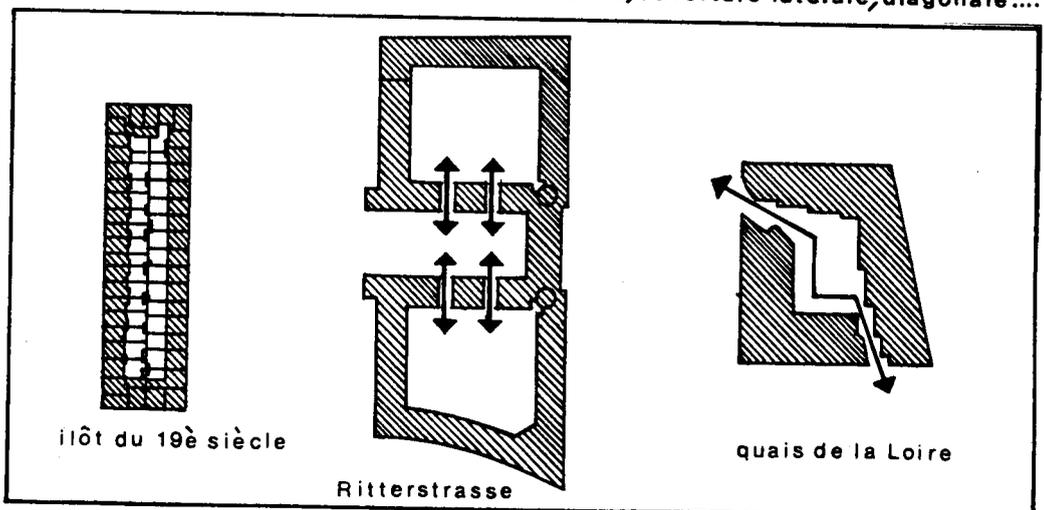
2. ILOT TRAVERSE

Aujourd'hui, la typologie "îlot fermé" se distingue principalement de son ancêtre "îlot traditionnel" par l'accessibilité et la pratique collective de son cœur d'îlot. Cette transformation se traduit architecturalement par la création de brèches - passage sous -, failles, et par les nouvelles formes de traitement qu'elles proposent : ouverture des angles, percées visuelles... La ville moderne tendrait donc à fragmenter le pourtour bâti et à le rendre moins compact. Si les trois projets d'îlots traversés relèvent eux mêmes de statuts allant du collectif au public - marges repérables dans le tableau -, ils affirment tous leur référence à l'urbain en cœur d'îlot, abandonnant d'autant leur caractère domestique encore visible dans l'îlot fermé.

Seul l'îlot Mollet à Barcelone, de O. BOHIGAS, D. MACKAY et J. MARTORELL s'inscrit en position intermédiaire entre îlot fermé et îlot traversé,

l'urbain s'introduisant dans son espace intérieur. Mais dans tous les cas, le traitement architectural de la paroi extérieure semble déterminant dans la définition du statut du cœur d'îlot. Le porche, le passage dans un bâtiment présentent par exemple une dissuasion de l'accès public (59).

L'OUVERTURE DE L'ÎLOT fermé, ouverture latérale, diagonale....



(59) cf les 2 îlots Ritterstrasse Nord à Berlin et la rue intérieure de la rue des Prairies, rue Pelleport à Paris

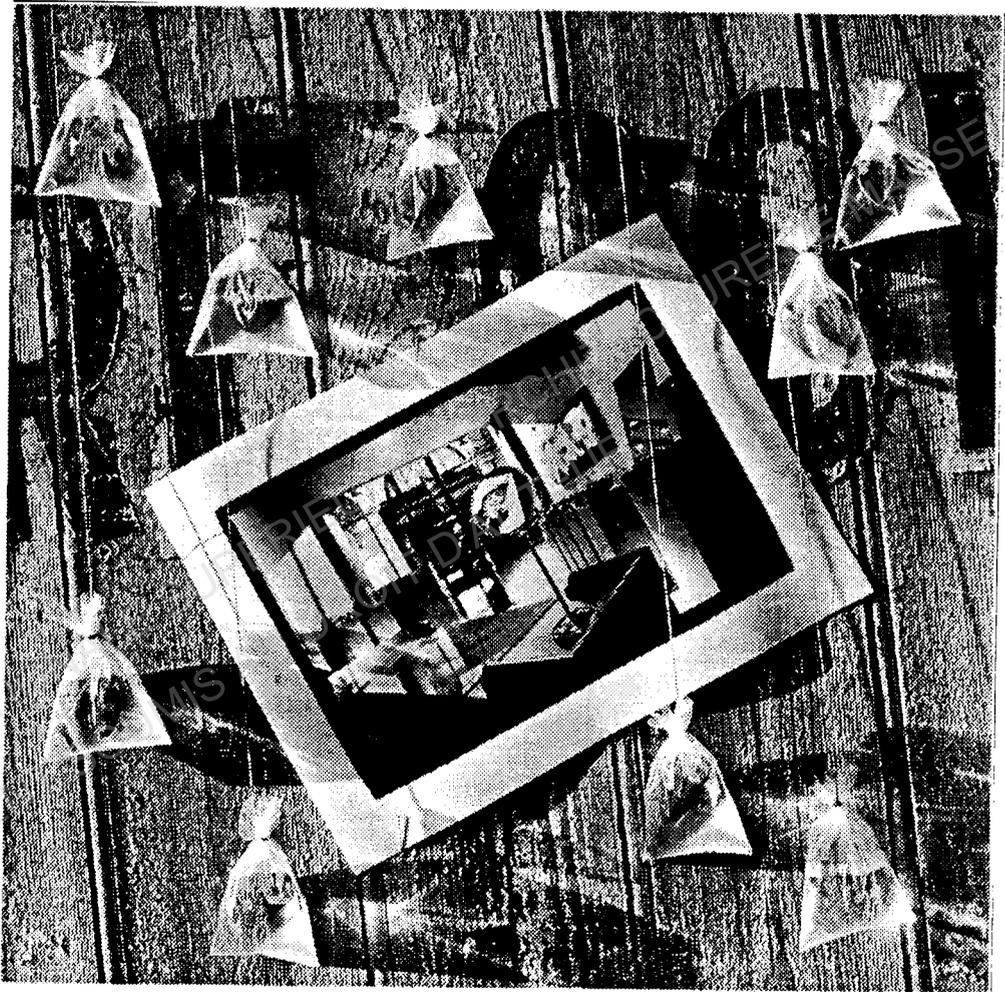
Si cette première partie témoigne de l'actualité de l'îlot dans la production urbaine de ces dix dernières années, elle montre aussi que son adoption s'est réalisée sur la base d'un modèle institué qui s'est affiné au cours de l'histoire vers une plus grande perméabilité.

Aujourd'hui sans remise en cause fondamentale de son organisation et de ses qualités spatiales, l'îlot ne crée plus que des variantes formelles d'une même typologie. Au delà de son application dans des contextes différents, c'est principalement sa ré-

utilisation en milieu péri urbain qui démontre le plus clairement son intérêt propre.

Mais dans tous les cas, ce "retour de l'îlot" ne peut s'envisager sans évoquer les signes du "retour à l'urbain". Et bien qu'il revienne au coeur du débat, l'îlot s'est toujours maintenu comme une forme urbaine permanente. En cela, ne parlerions nous pas d'avantage du maintien de l'îlot dans la construction de la ville ?

Son retour ferait alors plutôt référence à l'émergence de nouvelles situations urbaines lui redonnant une place de premier choix.



LA TRAVERSEE D'ILOT , COMME
ESPACE URBAIN ■ Définition mor-
phologique ■ Un programme de reval-
orisation de l'espace public ■ Trans-
formation des coeurs d'ilots ■ Les
aléas de la traversée d'ilot ■ LE PAS-
SAGE COUVERT , UNE FORME UR-
BAINE INSTITUEE ■ La galerie pa-
risienne : histoire d'un type archi-
tectural ■ Specificité du passage cou-
vert ■ ENTRE PASSAGE COUVERT
ET TRAVERSEE D'ILOT ■ Vers une
nouvelle définition : le passage ■
Synthèse autour de deux dispositifs ■

LE PASSAGE UNE TRAVERSEE D'ILOT PARTICULIERE

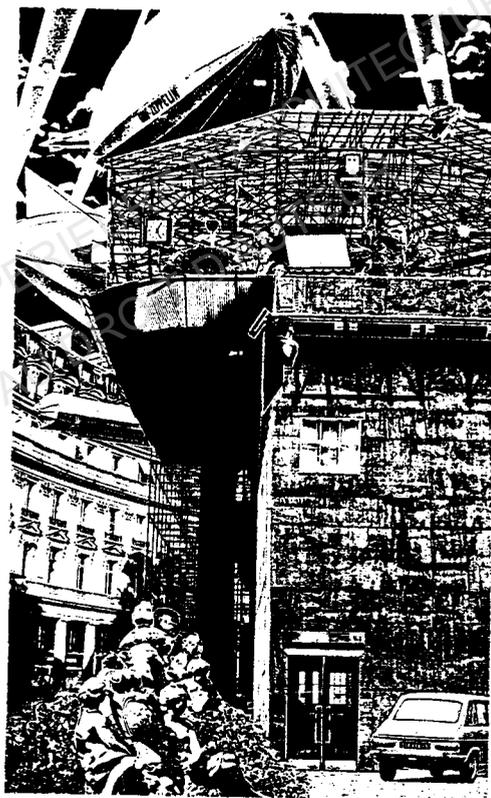
2

LA TRAVERSEE
D'ILOT , COMME
ESPACE URBAIN

LE PASSAGE
COUVERT , UNE
FORME URBAIN
I N S T I T U E E

ENTRE PASSAGE
COUVERT ET
T R A V E R S E E
D'ILOT

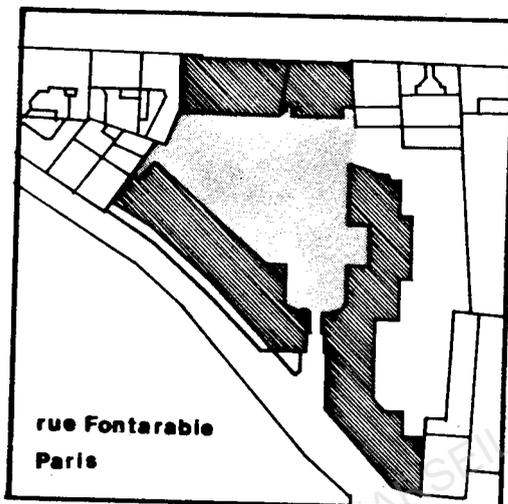
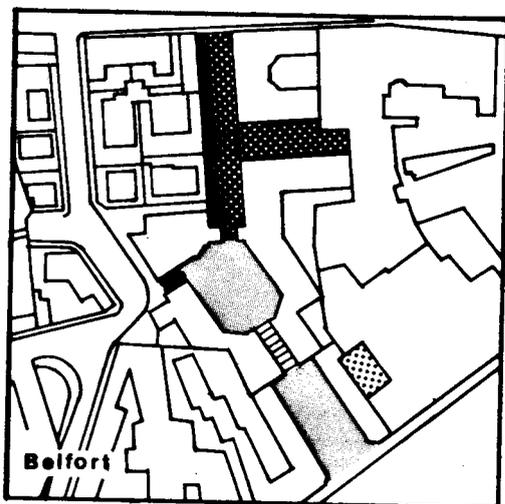
LA TRAVERSEE D'ÎLOT
COMME ESPACE URBAIN



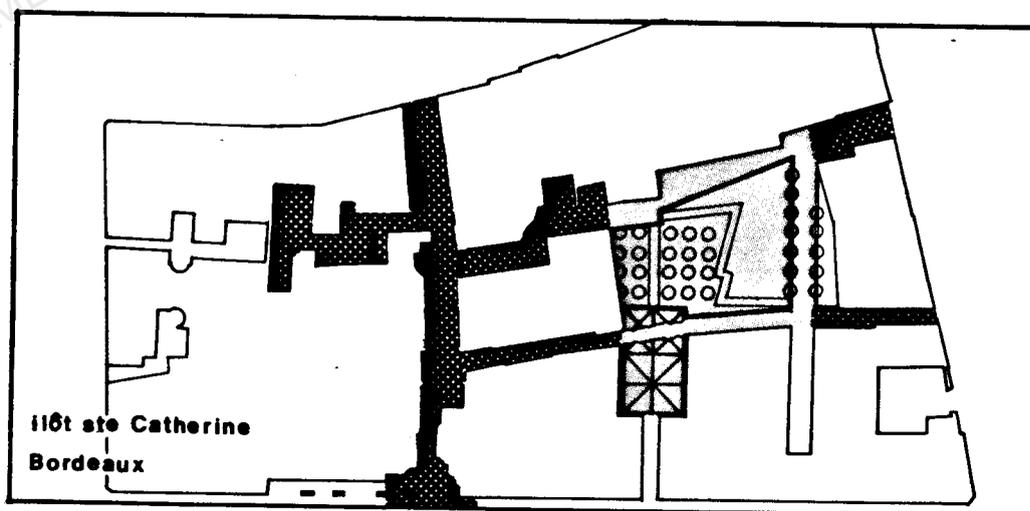
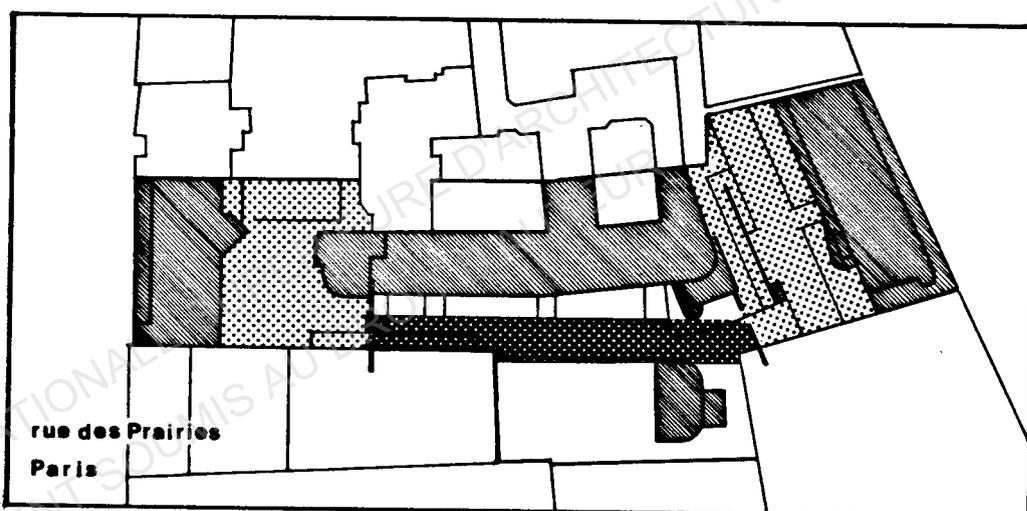
Nous avons vu comment l'aspiration à l'urbain mettait l'îlot au premier plan dans de nouvelles situations de projets.

Si la "règle de l'îlot" s'expérimente aujourd'hui au travers des deux types îlot fermé / îlot traversé, c'est certainement par ce dernier qu'elle exprime le plus pleinement son attachement à produire de l'urbain. Distinguons d'ores et déjà l'*îlot*

traversé à pratique collective, celui rencontré dans le projet de P. CHAVANNES, M; LAMBERT et J.F. MARTIN précédemment étudié, ou la rue intérieure n'a qu'un rôle de desserte réduit à ses limites, de *la traversée d'îlot publique* destinée à connecter différents lieux de la ville, distinction qui suscitera ici notre attention. Morphologie et gestion de son espace intérieur, rapport à la ville, constitueront les points clefs de cette étude.



SEQUENCES



DEFINITION MORPHOLOGIQUE

Devant la diversité morphologique des traversées d'îlot repérables, force nous est de constater que leur point commun résiderait dans leur pratique et non dans leur forme. En effet, même si on les retrouve tout au long de l'histoire, elles n'ont pas engendré une *morphologie répertoire* qui les aurait reconnu comme modèle. Aujourd'hui encore, sans définition formelle globale, elle s'adaptent aux contraintes contextuelles - terrains disponibles, dents creuses...

Sur la rue déjà, la traversée met en évidence son ouverture sur l'extérieur par un passage marquant l'entrée de l'opération. En coeur d'îlot ensuite, elle utilise en référence à l'urbain, des éléments de base tels que *la rue, la place, la cour...* pris isolément ou articulés en séquence. Chez G. MAURIOS, rue Fontarabie, par exemple, seule une place définit l'espace intérieur. De même, chez J. DE GIACINTO et A. LOISIER, dans l'îlot St Catherine à Bordeaux, la traversée se résume à une rue. Par contre chez P. CHAVANNES, M; LAMBERT et J. F. MARTIN, rue de

Bagnolet, ou G. MAURIOS à Belfort, elle articule plusieurs formes urbaines : cour/ rue / cour, ou rue/ passage couvert / place / rue.

Au delà des dispositions spécifiques de chacun des cas, il y a quelques traits qui unissent l'ensemble des ces opérations :

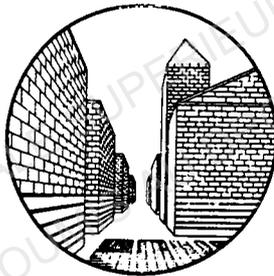
Le premier, c'est la nature des espaces extérieurs. Ces quelques opérations reposent toutes sur l'idée d'une continuité urbaine du bâti, ainsi que d'une densité importante de ce dernier par rapport aux espaces extérieurs. Cela étant, ces derniers ne peuvent complètement se qualifier comme des "rues" ou des "places" traditionnelles ; ces espaces sont trop courts, ou trop larges, pour renvoyer à la linéarité de la rue et incidemment l'absence d'une rue réelle empêche la placette d'exister comme très distincte des espaces adjacents. Il y a plutôt une sorte de continu du bâti, en vis à vis des espaces extérieurs, et les deux sont rythmés par des variations de longueur, de hauteur ou de largeur.

Le second est le mode de composition de l'espace urbain comme du bâti. Si l'espace extérieur est ainsi fortement décou-

pé, le plan d'ensemble répond, comme nous l'avons vu à des règles de composition.

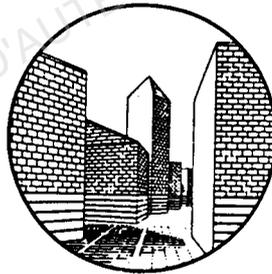
LES TROIS TYPES FONDAMENTAUX D'ESPACES URBAINS

NATURE DU TISSU URBAIN ET POSITION DES MONUMENTS



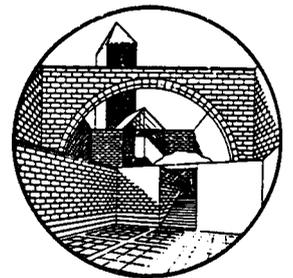
I

Les blocs résultent d'un tissu de rues et de places...



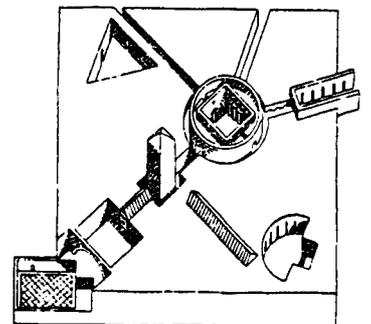
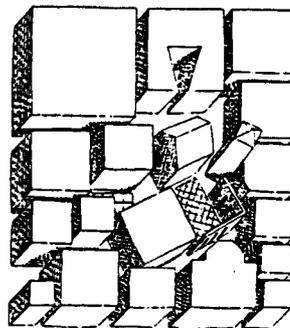
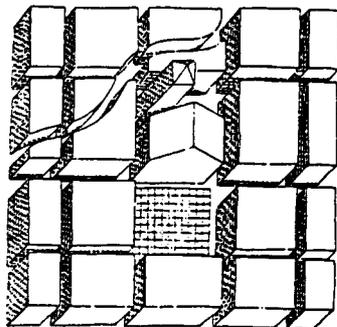
II

Les rues et les places résultent de la position particulière des blocs...



III

Les rues et les places forment des types d'espaces précis. Le bloc en résulte.



LEON KRIER - 1976

UN PROGRAMME DE REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC

LA CRISE DE L'ESPACE PUBLIC

■ LA PERTE DE L'ART URBAIN (1)

On peut situer le déclin de l'espace public dès le XIXe siècle lorsque la ville s'oriente vers un espace purement fonctionnel dont les éléments constitutifs sont empruntés aux compositions du XVIIe et du XVIIIe siècles : elle manipule axes, places, monuments, espaces verts et perspectives, sans la finesse des ensembles classiques. Ainsi, le Paris Haussmannien reste spatialement relativement pauvre, avec des places plus fonctionnelles qu'esthétiques. Il voit la transformation de son espace public, par l'apport d'innovations techniques et urbanistiques telles que l'éclairage à gaz ou la galerie couverte. Les lieux privilégiés de la socialité n'ont donc plus la forme nucléaire de la place ou de l'agora

antique ; c'est la rue toute entière qui en constitue le réceptacle . Et de circulaire, le centre devient linéaire, marquant déjà la dégradation de "l'art urbain"...

Celle-ci se poursuit sous l'influence de l'urbanisme moderne des CIAM, faisant alors disparaître l'espace public en tant que tel. La continuité du bâti est rompue, la notion même de rue s'efface engendrant l'éclatement du tissu urbain en une myriade d'éléments construits dépourvus de toute polarité.

■ LA DESERTION DES ESPACES PUBLICS

Avec le développement industriel et la généralisation de la pratique automobile, les fonctions publiques quittent progressivement la place pour se réfugier dans des équipements. On assiste à une sorte *d'éclatement de la ville*, entraînant la désertion des espaces urbains. L'évolution des médias et des formes d'expression artis-

(1) CF CAMILLO SITTE , *L'art de bâtir les villes*, Équene Paris 1980

tique y sont pour une part responsables, ayant supprimé toute communication au niveau de la rue.

Et au moment même où le discours sur l'urbain, en négligeant les espaces publics, semble les détruire, ils renaissent sous la forme du centre commercial, ou du "Shopping center" aux Etats Unis, véritables galeries du XXe siècle.

Vidée de son contenu, privée de son rôle d'espace majeur - spectacle, politique, pouvoir religieux, échange...- la place ne revêt donc plus qu'une notion nominative : un vide entouré de construction qui se borne à procurer de l'air dans un tissu urbain dense. Très

souvent, ce vide ne devient qu'un carrefour de la circulation automobile, problème que les pouvoirs publics ont tenté de résoudre par la fonctionnalisation et la compartimentation de ces espaces. Mais cette réponse ne peut se satisfaire de la monofonctionnalité qu'elle entraîne.

Une nouvelle attention se dessine aujourd'hui autour de l'espace public, comme en témoigne ces tentatives de multiplication des parcours dans la ville, par la traversée publique d'îlot entre autres. Ce récent engouement serait alors un signe positif qui irait dans le sens du respect de la cité...

Bien que le thème du débat d'aujourd'hui soit "actualité et avenir de la place", on en parle avec plaisir que lorsqu'on parle de la place ancienne. Et chaque fois qu'on doit essayer d'évoquer la place dans la vie d'aujourd'hui, dans la ville qui se fait, qui voudrait se faire, on n'arrive pas à parler de place.

Qu'est-ce qu'on peut citer comme exemple de places récentes qui marchent, qui sont des vrais lieux de socialité, d'urbanité ? On a du mal à citer des exemples. Je crois qu'il faut d'abord s'interroger justement sur cette absence à la ville qu'est devenue la place, ou cette impossibilité de reconstituer ou de réinventer la place dans la ville.

Si la place est devenue aujourd'hui introuvable c'est peut être aussi parce que les référents fondateurs de la place ont, d'une certaine manière, disparu ou se sont tant affaiblis qu'il n'y a plus de constituant assez fort justement pour lui donner vie. La place liée aux monuments, par exemple. Le monument dans sa fonction de représentation du pouvoir est en perdition. Autant dans l'histoire des villes on reconnaît toutes les marques de l'emprise du pouvoir, que ce soit dans la répression, dans la magnificence que dans l'inscription dans la postérité, autant aujourd'hui le pouvoir essaie au contraire d'avoir une sorte de civilité séculière qui fait qu'il a, d'une certaine façon, peur de se représenter. Et donc ce qu'il pouvait y avoir de reconnaissable, de significatif dans le monument comme lieu de référence, de repère, a aujourd'hui disparu. C'est l'un des éléments fondateurs de la place qui de ce fait a disparu. L'église a également disparu. Le marché a disparu. Et je dirai que d'une certaine manière la spécialisation des lieux de la ville a enlevé à la place l'une de ses fonctions premières qui était justement d'être un lieu généraliste, un lieu de mixité et de rencontre. Aujourd'hui, entre les lieux de loisirs, les lieux pour les jeunes, les lieux pour l'éducation, les lieux pour le culte, il y a une sorte d'éclatement de la ville. Je dirais que le référent, qui pourrait peut-être expliquer la crise de la place, c'est la disparition de la centralité.

Je crois qu'aujourd'hui cette notion de centre est quelque chose qui a disparu. L'écroulement, la perte des idéologies, des grands récits, la perte de représentation du pouvoir, ce sont des choses qui vont de pair et qui font que la notion de centralité n'a plus de lieu. De ce fait la place est quelque chose qui s'est éclaté dans la ville, à travers des flux. Une autre explication est celle de la voiture. C'est vrai que le transport automobile a transformé la plupart des places en des lieux qui, au lieu d'avoir leurs fonctions multiples de rencontre, de déambulation,

d'échange, sont devenus essentiellement des espaces de circulation. Aussi, la contre partie caricaturale de ceci, c'est la place, la ville réduite à un espace piétonnier, à un espace de déambulation spécialisée. C'est une place, une ville qui tout à coup se muséifie, se sclérose et qui perd totalement de sa diversité et de sa vigueur.

J'ai l'impression que si on n'arrive plus à faire des places aujourd'hui, ce n'est pas parce que il y aurait une espèce de pesanteur du système productif qui empêcherait de faire la place. Je crois que la crise de la place - si on peut employer cette expression - n'est pas, d'une certaine manière, limitée à la seule place. Le problème aujourd'hui est celui des espaces publics urbains en général; Si on prend une ville comme Paris, la place ayant quand même beaucoup moins d'importance dans la tradition française que dans la tradition italienne, et la rue ayant au contraire beaucoup d'importance.

Si on veut parler de la rue et de la place et même des parcs on s'aperçoit que ces trois espaces publics urbains, les plus forts dans la tradition et dans la vie de la ville, ont perdu beaucoup de leur urbanité et de leur réalité. Ils sont devenus, soit essentiellement des espaces de circulation, c'est le cas de la place et de la rue, ou des espaces totalement absents à la ville, comme sont par exemple les parcs intramuros de Paris. Le problème aujourd'hui n'est pas de parler de la seule place, mais de tous les espaces publics de la ville.

On en a parlé de ce qu'était autrefois la place "lieu de promiscuité des classes et des " selon Quaroni. Je crois qu'il y a dans le souvenir de la place, dans cette espèce de nostalgie de la place, la nostalgie d'un espace fusionnel, d'un espace qui, à travers la diversité de la ville, permet à un moment à la communauté, d'une manière ou d'une autre ne serait-ce que symboliquement, de se retrouver, de fusionner. Et je crois que, comme l'a dit De Carlo, aujourd'hui on est dans un contexte totalement différent. On est dans une société beaucoup plus pluraliste - il a utilisé le mot - qu'on pourrait dire d'éclatement et de périphérie, dans une société d'objets également, où il y a, je crois, des places qui continuent d'avoir des usages qui sont des usages spécialisés ; il y a des lieux qui ne sont pas des places, d'ailleurs, qui à mon sens jouent, d'une certaine manière, le rôle de la place. On a parlé du Forum des Halles. Moi, personnellement je trouve que le Forum des Halles et un certain nombre de centres commerciaux, avec tous les défauts qu'on peut y trouver, restent des lieux de rencontre, des lieux qui sont d'une certaine manière appropriés par des groupes. Ce sont des lieux qui deviennent des repères ; qui marquent la ville par leur présence. Je crois que le problème aujourd'hui est celui de réinventer un espace public, qui n'ait plus la prétention d'être un espace fusionnel.

FRANCOIS BARRE, Debat sur la place

L'APPORT DE LA TRAVERSEE D'ILOT

Aujourd'hui

, il est clair qu'une conscience toute neuve de la nécessaire réhabilitation des espaces publics dans la ville est apparue chez les architectes et les urbanistes.

Ils tentent de renverser la conception de ces espaces dont le vide était jusqu'alors relégué à un espace résiduel résultant de la construction du bâti (2).

A Barcelone, par exemple, BOHIGAS propose la restructuration de la ville par ses vides : il reconsidère l'espace public en aménageant places, rues, avenues, parcs et en redéfinissant les grands axes et les relations territoriales à la mer et à la montagne. Quant aux villes nouvelles, elles n'ont ramené le problème des espaces urbains qu'à la mise en place d'une conception minimaliste où l'échantillonnage de ses vides y est restreint. En cela, elles s'opposent à la richesse du vocabulaire urbain traditionnel : rues, ruelles, cours, places, impasses,... bien qu'elles en aient plagié les formes - agora, forum... - sans en reprendre les contenus.

De par sa définition morphologique, nous l'avons vu, la traversée d'îlot se situe entre espace public et espace collectif. En

temps que réseau secondaire parallèle au réseau primaire des rues et des places, elle vient le compléter *en retournant la ville comme un gant* ; et par la diversité des activités et des fonctions qu'elle offre sur une zone réduite, elle recrée une sorte de "microcosme urbain" en liaison avec le contexte extérieur.

De plus, nous l'avons vu aussi, la traversée a l'avantage de travailler conjointement espaces extérieurs et bâti dans un rapport étroit, ce qui en fait son intérêt face aux difficultés de conception de l'espace public contemporain.

Ainsi, son avenir ne résiderait-il pas dans son apport au manque d'espaces "dynamiques" et continus à l'échelle du piéton dans la ville, sans pour autant reproduire le schéma de la rue piétonne sans connexion aucune avec le réseau de circulation urbaine. Et ne pourrait-elle pas finalement constituer la meilleure illustration possible de ce qu'Henri CIRIANI nomme "spatialité moderne" ? : *"la grande différence entre spatialité de l'époque pré-moderne et celle de l'époque moderne, c'est que l'une fonctionnait à base d'opacité, et que l'autre ne fonctionne qu'à base de transparences. On ne peut pas traverser un pâté de maisons haussmannien, alors qu'aujourd'hui on traverse un îlot moderne, on le parcourt. Mon obsession, c'est de faire l'espace public ouvert / fermé. Il est ouvert*

(2) Cf ROBERT KRIER, places et monuments, lecta moniteur les rues et les places résultent de la position particulière des blocs"

parce qu'on peut aujourd'hui construire le concept de liberté d'espace, mais il faut aussi le tenir, le qualifier (3).

Mais, introduisant un autre type d'espace urbain, différent encore de ce que certains définissent comme "*espaces de contact*" : "*des lieux publics où se jouerait une autre réalité sociale fait d'échanges qui ne soient pas seu-*

lement commerciaux" (4), elle ne peut cependant se substituer aux espaces publics traditionnels rue/place...., n'intégrant pas en se séparant du réseau automobile toutes les pratiques caractéristiques de la ville. D'où ses limites et la nécessité d'une prise de conscience de sa place dans l'inventaire des espaces publics.

(3) HENRI CIRIANI,
propos recueillis par
Christian DEVIL-
LERS, in A.M.C. n°
14 déc. 1986

(4) PIERRE DIAZ
PEDREGA, gran-
deurs et servitudes
des espaces pu-
bics, in A.A. n° 198,
sep 1978

TRANSFORMATION DES COEURS D' ILOT

UNE NOUVELLE GESTION INTERIEURE

"Ne doit-on pas considérer que la barrière entre le public et le privé s'est déplacée ? Dans une ville "traditionnelle", entre l'espace public des rues, des places, des voies de communication, des bâtiments publics et l'espace privé des appartements des bâtiments d'habitation, il existe des espaces "tampons", semi publics, semi privés tels que les cours et les jardins, les voies privées et les squares. Dans la ville actuelle, ces espaces auraient tendance à disparaître : entre l'espace public et l'espace privé de l'appartement, il n'y a pratiquement plus d'autre barrière que celle de la porte d'entrée de l'immeuble." (5)

A se référer aux propos de Jacques LUCAN, la traversée d'îlot semble de toute évidence reproduire ces espaces "tampons" de la ville traditionnelle, en constituant une première zone intermédiaire entre la rue et le logement.

A Reims par exemple, les

interventions en coeur d'îlot du quartier Hincmar, s'efforcent d'"infiltrer" le domaine public dans la clôture d'un domaine auparavant privé ou semi-privé (6)

La prédominance du statut collectif ou public en coeur d'îlot a également inversé les rapports public, privé, renversant par la même l'organisation spatiale de tout l'espace intérieur. Ainsi, les façades internes à l'opération, jusqu'alors cachées, se retrouvent-elles régies par les codes de représentation urbaine, créant une sorte d'"urbanité domestique".

Côté rue, les bâtiments obéissent à un alignement, sinon à un découpage qui rappelle ou non celui du parcellaire. A l'intérieur des îlots s'instaure une discordance entre le côté plus domestique des appartements, désignés ainsi par opposition au côté rue, et le statut public prêté à l'espace central par une volonté d'interprétation urbaine.

Posant donc un problème de confrontation du domaine public sur le domaine privé, ce paradoxe reste délicat à gérer. En rez de chaussée, il est résolu selon deux modes : soit par des

(5) JACQUES LUCAN, *les lendemains de la planification, in une ville en projets*, Reims 1977-1982 équerre/ plan construction 1984

(6) cf Rénovation du quartier Hincmar, in nouvelles situations urbaines § 11,2,b

espaces plantés, éloignant le piéton des logements, soit par des commerces ou des équipements lorsque le programme l'exige - cf Antoine GRUMBACH, rue des Cascades, Paris 20e et Georges MAURIOS, aménagement d'un centre urbain, Belfort.

Finalement toute opération semblerait se synthétiser en deux versants complémentaires : "un versant "extérieur", où l'opération s'adresse à la ville, où la ville est celle qui l'accueille ; un versant "intérieur" où l'opération accueille la ville"(7) Henri GAUDIN réduit encore cette séparation : "La pensée urbaine est une pensée de l'ambigu, de l'ambivalence, de la non séparation - du propre et du sale, du dehors et du dedans, catégories de l'univoque et de la fermeture -... C'est toujours la méthode haussmannienne, celle qui établit des barrières, qui sépare Il devrait n'y avoir ni dehors ni dedans, que des porosités, des systèmes d'irrigation, de trames, de réseaux, tels que la matière et l'air, le plein et le vide, qui soient parfaitement complices...J'aime cette ambivalence, quand on ne sait pas où est la limite de chaque territoire."(8) Et si la traversée d'îlot paraît répondre à cette "pensée de l'ambigu", elle peut aussi hiérarchiser ses espaces intérieurs du public au privé par les différentes séquences qu'elle propose (9).

(7) JACQUES LUCAN, op cité (5)

(8) HENRI GAUDIN, *profondeur d'îlot d'Amérique*, in AA n°253 oct 1987

(9) cf Définition morphologique in 5,1

(10) BERNARD HUET, in AA n° 180 juin 1977

LES PIEGES DU CURETAGE

Une grande polémique s'est engagée à propos des interventions en coeur d'îlot, et en particulier en ce qui concerne la pratique dite de curetage. S'appliquant en premier lieu à des îlots "saturés", insalubres et vétustes de quartier anciens, celle-ci vise à rénover les bâtiments, débarrasser les cours des divers édicules que les années ont déposés, pour dédensifier son coeur d'îlot.

Et s'il est évident que la ville ne puisse actuellement se produire uniquement sur la base d'îlots traversés, l'opération de curetage ne constitue certainement pas non plus la réponse la plus pertinente au problème de l'aération du tissu. Elle se présente même comme un thème impopulaire, déjà contesté par LE CORBUSIER dans les années 30, concernant la question des îlots insalubres à Paris (10). Aujourd'hui encore, Bernard HUET stigmatise avec quelques raisons les conséquences de cette démarche : "La justification explicite du curetage repose toujours sur des arguments humanitaires de type hygiéniste -l'air, le soleil, la verdure- et /ou esthétique. En fait, le curetage à l'échelle de l'îlot et du quartier est une extrapolation des techniques d'homogénéisation et de "dégagement" utilisées par les services

des Monuments Historiques dans la restauration "décorative" des "édifices isolés. En détruisant les différences, en effaçant les traces historiques du parcellaire, en créant au centre des îlots des espaces qui perturbent profondément les modèles culturels de l'habitat, notamment l'orientation devant/derrière, montré/caché, propre/sale, l'opération de curetage détruit toute lecture cohérente de la relation entre typologie des édifices et morphologie urbaine, entre espace public et privé, entre rue et cour, entre cour et jardin. L'espace homogène ainsi créé au centre de l'îlot, est

de même nature que le vide "vert" dans lequel flottent les grands ensembles de logement des banlieux." (11)

Parfois même, le respect scrupuleux des règlements d'urbanisme tels que prospect, vis à vis, densification sur rue..., aboutit à un résultat similaire : un pourtour construit tendant à l'homogénéisation de la ville par une sorte de "curetage insidieux" des coeurs d'îlots, qui ne dessinerait pour Reynald EUGENE qu' "une caricature faite de "barres" à l'aligement des rues et centres d'îlots vides" (12)

(11) BERNARD HUET, in AA n° 180 juin 1977

(12) REYNALD EUGENE, Transformation des centres d'îlots, in A.M.C. n°75, mars 1987

LES ALEAS DE LA TRAVERSEE D'ILOT

Nous avons montré que le coeur d'îlot traversé est souvent sujet à des problèmes d'ambiguïté et de délimitation des statuts; et s'il reste d'un usage plus fréquemment collectif que public, c'est peut être parce qu'à partir de la rue son mode d'approche est davantage celui de la découverte. Ainsi, peu d'opérations s'ouvrent largement sur la ville, découvrant la "vie intérieure" de l'îlot.

De plus, l'absence de barrière physique ou symbolique de contrôle des passages en périphérie induit des problèmes de protection, sécurité et gestion de l'ensemble de l'opération. C'est pourquoi grand nombre d'îlot voient la fermeture de leurs accès sur la rue, devenant, comme le projet de G. MAURIOS, rue Fontarabie ou celui de P. CHAVANNES, M; LAMBERT, J.F. MARTIN rue de Bagnolet, des ensembles résidentiels privés. Les maîtres d'ouvrages préféreront donc généralement opter pour le modèle de "l'îlot fermé".

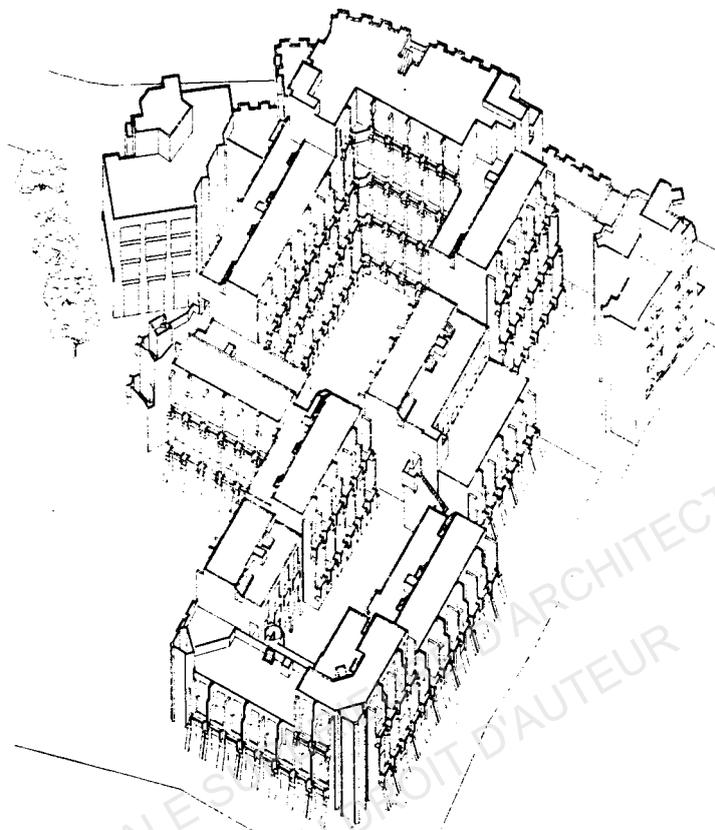
On peut cependant expliquer ce phénomène de clôture par la donnée d'un programme monofonctionnel de logements,

qui, en excluant la présence d'équipements, limite la fréquentation de la traversée. Celle-ci ne semble finalement fonctionner que lorsqu'elle affirme un statut clairement public.

A ce niveau, nous ne pouvons qu'une fois de plus constater les limites de la traversée d'îlot. En effet, bien qu'ayant théoriquement la potentialité d'apporter une réponse intéressante au problème de l'espace urbain, sa réalité construire nous prouve qu'elle reste confrontée à des problèmes internes. Et la traversée ne s'exprimant pas à travers une morphologie définie, il s'avère difficile de faire le point, qui permettrait de dégager et d'analyser plus finement certaines constantes.

Citons par exemple les opérations comme "St Denis - Basilique", de Roland SIMOUNET, "rue de Menilmontant" de Henri GAUDIN ou "Bd de Belleville" de Frédéric BOREL, qui reprennent morphologie et organisation spatiale des traversées étudiées - ouverture sur la ville, référence à l'urbain en coeur d'îlot ... - sans pour autant en reprendre leur rôle dans la ville : la fonction de

LA TRAVERSEE D' ILOT COMME ESPACE URBAIN



ROLAND SI-
MOUNET , St
Denis Basilique

l'espace intérieur se résume à la desserte des logements.

Aussi regarderons nous une typologie possédant globalement le même rôle, la même fonction urbaine que la traversée : *le passage couvert parisien*., encore aujourd'hui largement exploité, et qui a su s'imposer au XIXe siècle comme une invention formelle, fonctionnelle et technique. En cernant les problèmes urbains posés par une époque et la façon dont le passage a résolu certains d'entre eux, nous tenterons d'en tirer :

l'adaptabilité possible de

cette typologie à une situation contemporaine

ses caractéristiques encore d'actualité.

Il s'agira donc de rapprocher traversée d'îlot et passage parisien, sans toutefois réaliser une analyse comparative entre deux dispositifs que histoire et programme séparent , et de mettre en évidence les qualités de l'un qui pourraient profiter à l'autre.

LE **P**ASSAGE COUVERT ,
UNE **F**ORME URBAINE
INSTITUEE



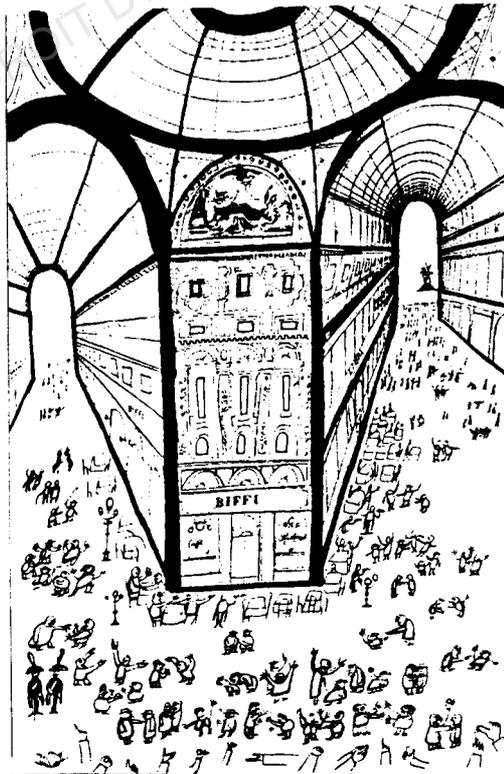
LA GALERIE PARISIENNE : HISTOIRE D'UN TYPE ARCHITECTURAL

"... **C'** est la vie qui fait apparaître ici cette divinité poétique à côté de laquelle mille gens passeront sans rien voir, et qui, tout d'un coup, devient sensible, et terriblement hantante, pour ceux qui l'ont une fois maladroitement perçue." (13)

GENESE ET DECLIN DU PASSAGE

Programme nouveau d'urbanisme et un type architectural original, le passage couvert sous verrière apparaît comme la véritable innovation du XIXe siècle, non seulement par la fonction qu'il recouvre, mais par la mise en forme spatiale de cette fonction, qui varie suivant les situations. Tenté dans la plupart des grandes villes européennes, le passage parisien n'atteindra jamais le gigantisme des passages de Naples, Moscou ou Milan. Lié à l'activité commer-

cial, il a su dépasser ce rôle pour devenir un outil à part entière de la composition urbaine : un chemin couvert d'une verrière, dont les deux rives sont généralement bordées de boutiques de luxe et d'échoppes d'artisans..



STEINBERG, la galerie Victor Emmanuel, Milan

(13) LOUIS ARAGON, le paysan de Paris Gallimard Paris, sept 1972

■ O R I G I N E S

Dans le Paris de la fin du XVIII^e siècle, plusieurs conditions essentielles sont réunies pour permettre à ce type d'équipement de s'implanter :

La surdensité d'occupation de l'espace urbain parisien tout d'abord.

Le développement du capitalisme ensuite, qui permet, par des spéculations foncières fructueuses, de tirer parti de profondeurs de terrains jusque là peu rentables

Le niveau technique atteint : maître de la verrière coulée à plat, utilisation d'éléments métalliques...

L'organisation urbaine dont la structure parcellaire reste inadéquate aux fortes densités du centre.

Il est donc possible, sur les îlots plus vastes de l'ancienne périphérie encore insuffisamment desservis, de créer des voies privées doublant le réseau viaire et dissociant la circulation des voitures de celle des piétons : le passage.

La proximité d'un équipement fort enfin, tel qu'un théâtre - théâtre des variétés dans le passage des panoramas - une gare routière - passage du grand cerf, Véro Dodat - ou ferroviaire - passage du Havre -, ou d'autres formes d'activités telles que spec-

tacle - les Panoramas dans le passage qui à pris leur nom - ou bal - passage du Prado.

■ R O L E

Il s'agit avant tout d'offrir au piéton une promenade propre, abritée des intempéries et des embarras de la rue - chevaux, charrettes... tout en favorisant la prospérité des commerces par la mise en valeur des boutiques et l'assurance de leur sécurité grâce à des grilles à chaque entrée, fermées le soir, finalement, de faire pénétrer en coeur d'îlot les signes de la modernité urbaine. Le passage est à la fois un raccourci entre deux îlots, une desserte des pâtés d'immeubles trop compacts. En cela, il assure le désenclavement du vieux Paris. Tous ces avantages suffisent ; et les passages se multiplient dans Paris.

■ L O C A L I S A T I O N

Concentrée en grande partie sur la rive droite, la construction des passages va s'opérer selon deux axes :

Un axe nord / sud entre Palais Royal et boulevards où se

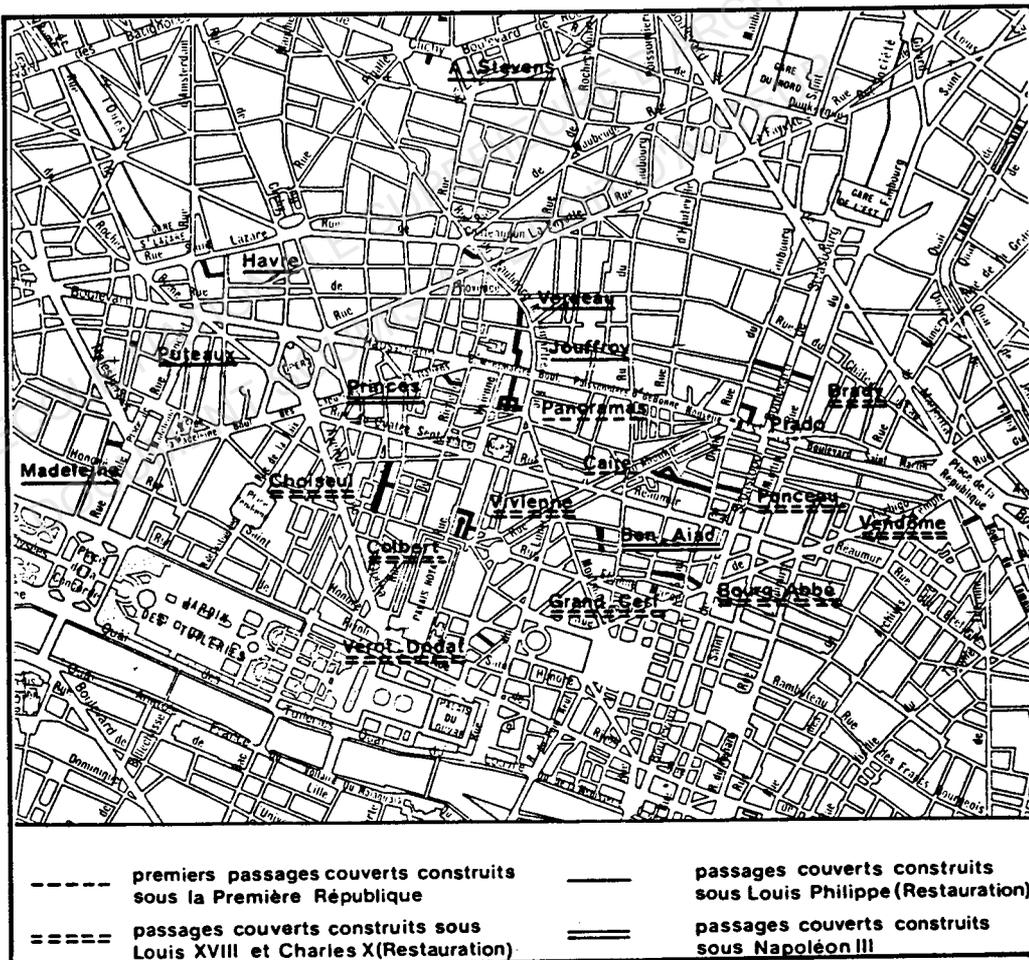
LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE

développeront *les galeries*, nouvel endroit à la mode fréquenté par les "dandys" et les "fashionables", réservées à la flânerie et au luxe.

Ainsi apparaît le premier cheminement piétonnier qui, depuis la rive gauche permet de traverser la moitié de Paris presque à l'abri de la circulation. A partir de l'Institut, on emprunte successivement la passerelle des Arts, la Cour Carrée du Louvre, le jardin du Palais Royal, le passage des Pavillons, la Galerie Vivienne. On sort rue Vivienne

pour prendre dans la partie haute le passage des Panoramas puis se laisser conduire rue du Faubourg Montmartre par le passage Verdeau.

Un axe est-ouest, plus commercial perpendiculaire à la rue St Denis, où se créent *les passages*, dont le terme renvoie davantage à l'idée de circuler sans s'attarder : "*Le passage du Pont Neuf n'est pas un lieu de Promenade. On le prend pour éviter un détour pour gagner quelques minutes*". (14)



(14) EMILE ZOLA, Thérèse Raquin Galimard Paris

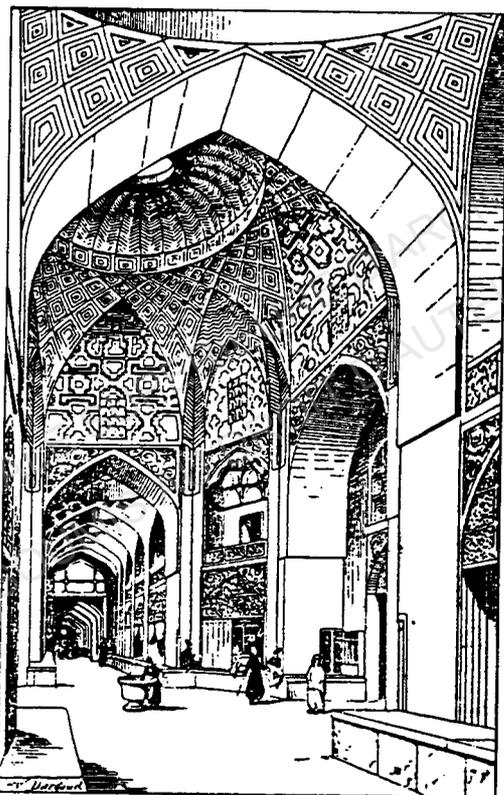
■ C H R O N O L O G I E
(15)

On peut voir dans le passage parisien la transposition de la rue marchande du moyen âge ou celle des souks et bazars orientaux, mais l'on s'accorde avant tout à recon-

naître sa filiation directe avec les "galeries de bois" du Palais Royal construites en 1786, tout à la fois but de promenade et centre attractif de commerce. Le succès de ces dernières conduira cinq ans plus tard à la réalisation des premiers passages : le *passage Feydeau* en 1791, puis le *passage du Caire* en 1799, premier passage sous verrière, enfin le *passage des Panoramas* en 1800. Ainsi s'affirme la formule du "passage tranché" et l'effet tunnel qui caractérisera leur typologie jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Mais la véritable explosion des passages se produira sous la Restauration, avec les passages *Vivienne* en 1823, *Choiseul* en 1825, *Véro Dodat* en 1826, puis *Grand Cerf*, *Ponceau*, *Colbert*, *Bourg Labbé*, *Brady*. Elle se prolongera sous la Monarchie de Juillet, avec des constructions nouvelles plus rares - *passage Joffroy du Havre*, *de la Madeleine*, *passage Verdeau*, jusqu'à disparaître sous le second Empire, avec seule la construction du *Passage des Princes* - 1860 -

Aujourd'hui, Paris conserve dix neuf de ces passages appartenant tous sauf exception à deux époques : celle d'un *néoclassicisme souverain*, jusqu'en 1830 environ, puis celle de *l'éclectisme*, correspondant environ au règne de Louis Philippe.



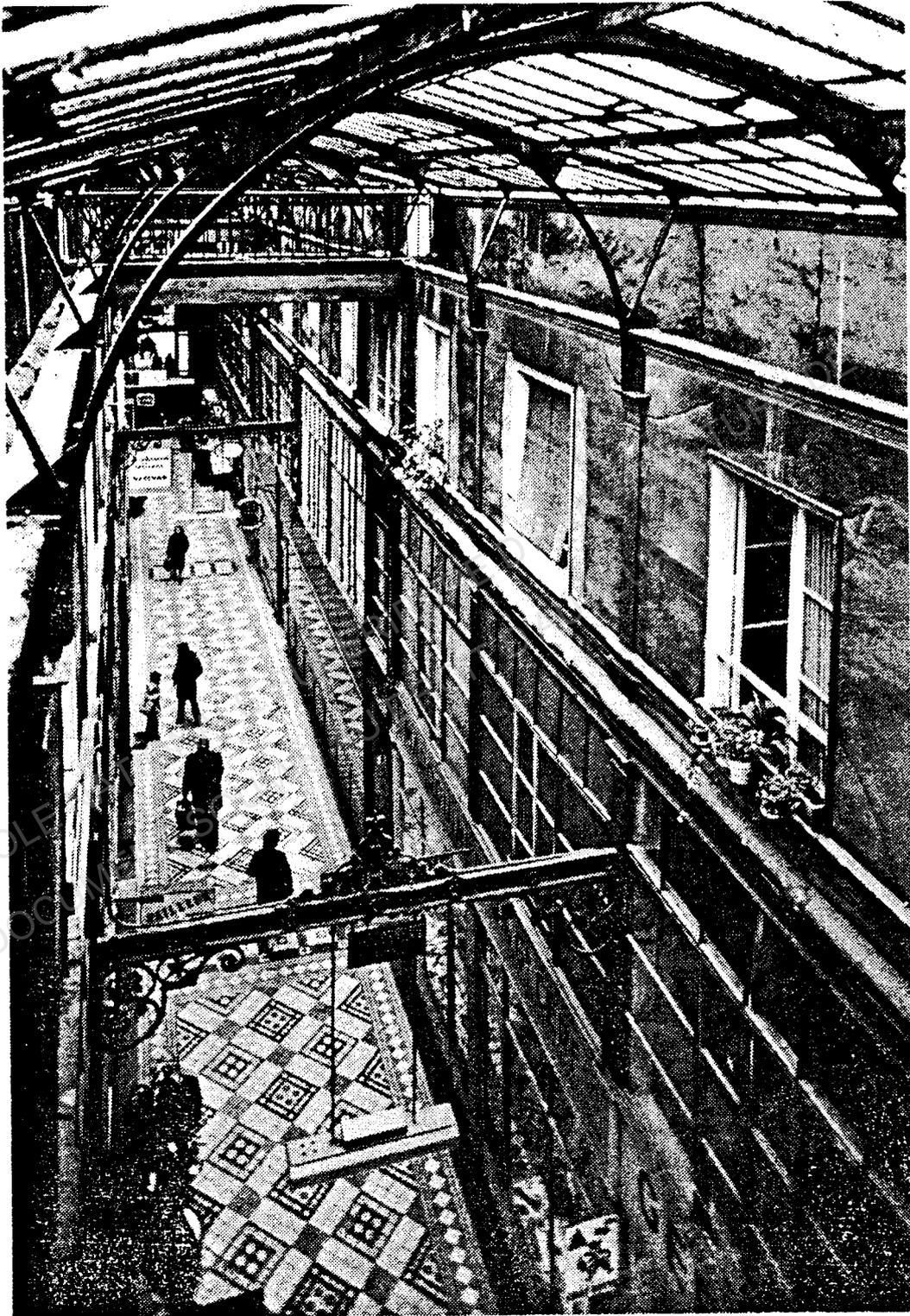
1. Bazar des tailleurs à Ispahan

2. Les galeries de Bois du Palais Royal

(15) cf tableau chronologique et notes descriptives ci-contre



LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE





PASSAGE DU CAIRE

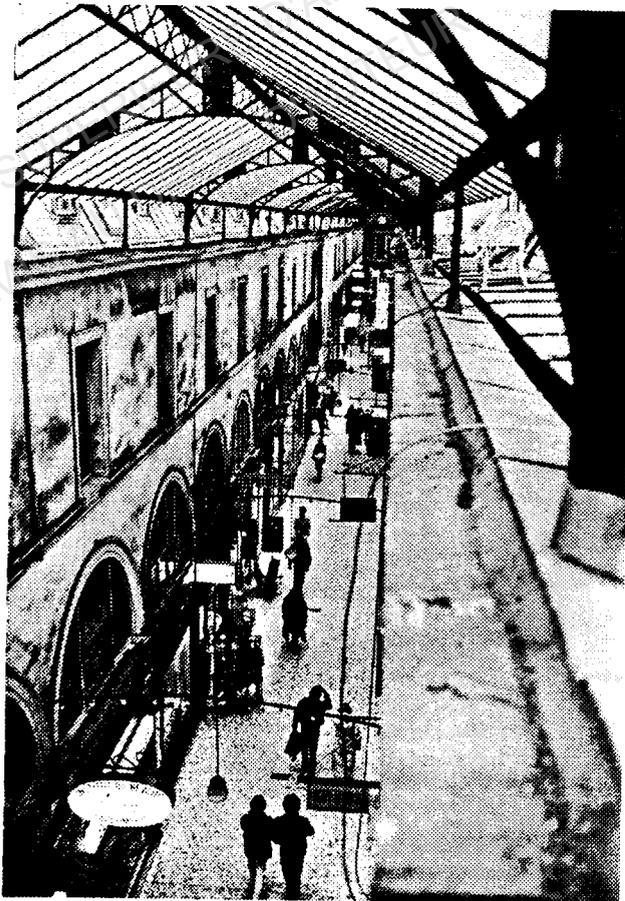
2, place du Caire,
 33, rue d'Alexandrie
 239, rue Saint Denis
 16,34,44, rue du Caire

Le passage du Caire, l'un des plus anciens de Paris, fut construit en 1799, en même temps que la place et la rue du même nom, sur l'emplacement d'un couvent ; il fut à l'origine en partie dallé par les pierres tombales des religieuses... Long, étroit, il comporte trois galeries (Sainte-Foy, Saint Denis, du Caire). Sur les boutiques fermées par des baies à l'étage, fut au départ plaqué un décor de pilastres égyptianisant en accord avec l'insolite "façade affiche" de la place du Caire, ornée de têtes de sphynx et de bas-reliefs. Occupé dès sa création par des imprimeurs - lithographes, le passage n'a conservé qu'une de ces industries, sa principale activité étant aujourd'hui le commerce du prêt à porter de gros. L'on est ici au coeur du Sentier, comme l'indique l'une des boutiques de la place du Caire, et pour d'éventuels achats, la règle du jeu est la même que dans les rues voisines : on peut toujours pousser la porte et tenter sa chance... Le passage rassemble, d'autre part, tout ce qui concerne la décoration des vitrines, l'étalage, la publicité du magasin, et, à la fin de l'année, les vitrines exposent de nombreux décors de fête. (boutiques de gros et demi-gros)

PASSAGE DES PANORAMAS

2em arrondissement
 10, rue Saint - Marc
 11, Bd Montmartre

Le passage, qui émerveillait Emile Zola est un des plus anciens de la capitale (1800). Il réunissait le quartier du théâtre Feydeau au boulevard Montmartre, sur lequel étaient installées deux rotondes à l'intérieur desquelles on pouvait contempler d'immenses toiles panoramiques. C'est le type même du "passage-tranchée" avec encore peu éléments architecturaux où le regard est tout attiré par les nombreuses boutiques. Leur renommée fit, jusqu'au second empire, la gloire du passage : Marquis proposait ses chocolats.



GALERIE VIVIENNE

2^{em} arrondissement 4, rue des Petits Champs 6, rue Vivienne
5, rue de la Banque

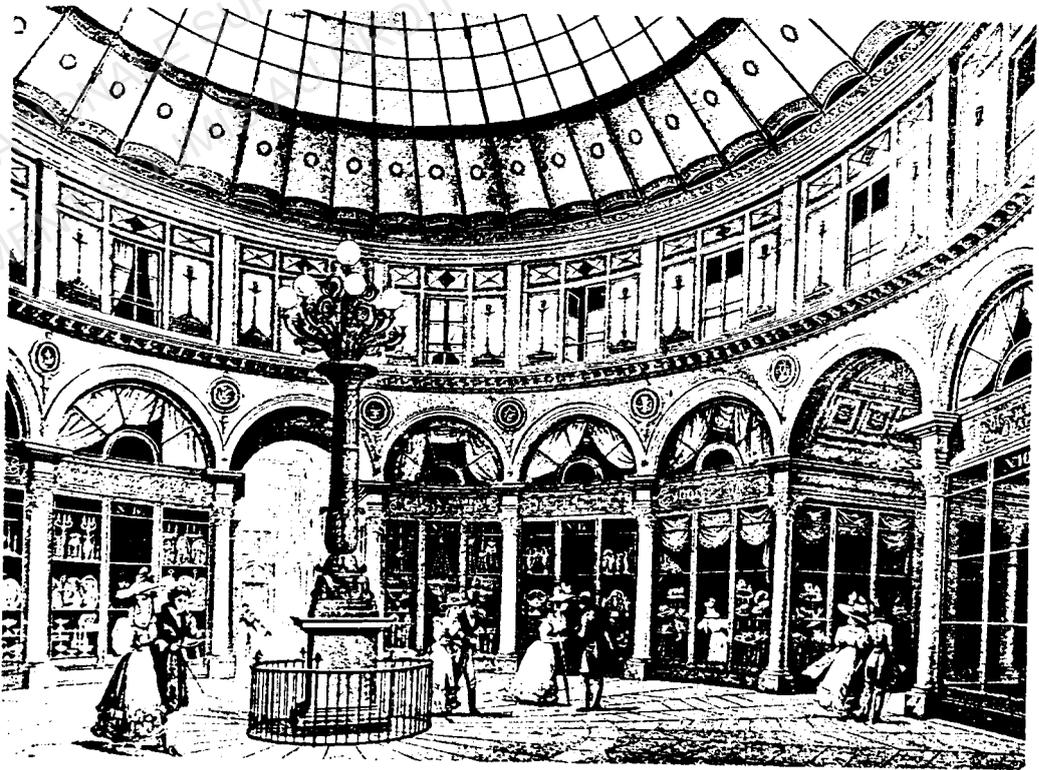
La Galerie Vivienne fut ouverte en 1823, sur l'emplacement de l'hôtel Colbert et des écuries du duc d'Orléans, par un notaire parisien, Marchoux, dont elle porta le nom jusqu'en 1825. Sa fille, la comtesse de Caen, peintre et sculpteur, exécuta elle-même les cariatides supportant le balcon au dessus de l'entrée, rue des Petits Champs. Grande amie des artistes, elle légua la galerie à l'Institut afin que les recettes permettent de verser une donation aux peintres, sculpteurs et architectes sortant de Rome : la somme était fixée à 4 000 francs pour les premiers et à 3 000 francs pour les seconds (parce que "c'est suffisant pour être au dessus du besoin et que plus engendrerait la paresse et le désordre".) L'ensemble devait former le musée de Caen. Pour concurrencer Les Panoramas, un "cosmorama" s'y installa en 1832. On y découvrait des paysages "en relief", l'illusion provenant de miroirs grossissants : ce spectacle éphémère fut remplacé par des théâtres, dont un de marionnettes. Bel exemple de style néo-classique, la galerie allie la sobriété de sa composition architecturale à un remarquable décor fait des belles mosaïques du pavement, des moulures des parois, des bas-reliefs de la rotonde (élégantes "victoires" et "saisons" en staff). Malgré le succès que connut la galerie dès son ouverture elle n'échappa pas à certaines critiques : "cet édifice manque de largeur : de plus, la toiture est trop rapprochée du sol, ce qui en appauvrit singulièrement la perspective. D'ailleurs, il est négligé, mal tenu : c'est un riche épicier qui s'envie à la Bourse avec une casquette de loutre sur la tête"!

Ayant bénéficié d'importants travaux de réfection, la galerie a échappé au déclin, et l'installation de nouvelles boutiques semble l'avoir plongée dans un bain de jouvence.

PASSAGE CHOISEUL

2^{em} arrondissement 36, rue des Petits Champs 23 rue St Augustin

Ouvert en 1825, le passage choiseul oeuvre de l'architecte Tavernier, s'étire sur près de 200 mètres de long. Comme le passage du Grand-Cerf, il est franchi par des arceaux de fer supportant une lanterne, mais l'élément architectural le plus remarquable est sa tribune intérieure ornée de quatre colonnes ioniques : son entrée sur la rue Saint-Augustin est celle d'un ancien hôtel construit au milieu du XVII^e siècle. L'intérieur du passage garde le souvenir des parnassiens qui se retrouvaient chez leur éditeur et de Céline qui y passa une partie de son enfance. L'extension vers la rue Sainte Anne est aujourd'hui moribonde. Animé aux heures de sortie des bureaux, ce passage, très commerçant a vu plusieurs de ses boutiques investies par ces nouvelles formules de prêt à porter que sont



GALERIE VÉRO - DODAT

19, rue J.J. Rousseau
2, rue du Bouloi

Créée en 1826 par deux charcutiers, Véro et Dodat, la galerie s'ouvrait rue du Bouloi, juste en face des Messageries Générales et était ainsi empruntée comme raccourci par les voyageurs. Admirablement conservée dans son ensemble, c'est l'un des meilleurs témoignages de cette architecture urbaine de la Restauration. Tout le décor est concentré sur les superbes devantures des boutiques : séparées par des corniches de faux marbre, leur vitrines rythmées par un jeu d'arcatures, elles allient le bois sombre et le bronze au laiton ; avec le carrelage à damiers, l'alternance des beaux plafonds et des verrières, elles donnent à la galerie une allure de vestibule précieux. Ouverte de 6h30 à 22h, elle a gardé depuis Charles X, les mêmes règlements (ni chien, ni phonographe, ni perroquet...)

GALERIE COLBERT

2^{em} arrondissement
6, rue des Petits Champs

Propriété de la bibliothèque nationale, la galerie Colbert (1826) avec la galerie Vivienne, l'une des plus luxueuses réalisations des années 1825-1830. Comme sa voisine, elle communique avec les jardins du Palais-Royal, par le tout petit passage des Deux Pavillons. D'une grande élégance avec ses belles arcades reposant sur des demi colonnes de marbre, elle s'achevait à l'origine par une rotonde couverte d'une verrière. La galerie, qui fut l'une des plus luxueuses de Paris, devrait retrouver tout son éclat : la Bibliothèque Nationale y a installé des galeries d'exposition, la communication avec la galerie Vivienne est rétablie et la rue Vivienne ouverte aux piétons.



PASSAGE JOUFFROY

9^{em} arrondissement
9, rue de la Grange Batelière
10, Bd Montmartre

Créé sous Louis-Philippe en 1845, dans le prolongement du passage des Panoramas, il s'ouvre sous l'imposante façade de l'hôtel Ronceray, boulevard Montmartre. Les architectes tirèrent parti de la dénivellation du terrain en créant une galerie secondaire reliée à la première par quelques marches. L'extrémité de la galerie principale est ornée d'un ensemble décoratif (fenêtre, pendule) dont les grappes de raisin en bordure symbolisent la prospérité due au commerce.

PASSAGE VERDEAU

9^{em} arrondissement
6, rue de la Grande Batelière
31 bis, rue du Fbg Montmartre

Dernier "raccourci" vers les basses pentes d'un secteur alors en pleine urbanisation (Montmartre), le passage Verdeau prolonge les passages des Panoramas et Jouffroy : il fut ouvert par la société du passage Jouffroy et prit le nom d'un de ses membres. Du même type architectural que le passage Jouffroy (les deux immeubles en vis-à-vis aux extrémités sont identiques), il forme un coude afin d'être perpendiculaire aux deux rues qui le limitent : il est en effet à noter qu'aucun passage n'a adopté le tracé oblique.

Robert DOISNEAU et Bernard DELVAILLE, Passages et galeries du XIX^{es}. : le piéton de Paris, A.C.E. éditeur, 1985

■ D E C L I N

Le dépérissement "physique" des passages n'est que l'aboutissement d'une longue désaffection due à la transformation de la ville. En effet, travaux d'Hausmann, naissance des grands magasins puis invention des transports en commun tendent à déplacer l'activité commerciale vers les grands boulevards, portant aux passages un dernier coup fatal. Ainsi connaîtront-ils une longue période de déclin pendant plus d'un siècle, durant laquelle des boutiques très spécialisées prendront la place des commerces de luxe, -philatélistes, numismates, créateurs de cartes postales, fabricants de pipes... -. Enfin, l'apparition de la voiture, en entraînant la désertion des centres, rejètera définitivement le pas-

sage au catalogue des architectures en voie de disparition.

Outre ces raisons historiques, la complexité des statuts du passage rend particulièrement difficile leur gestion concertée, leur entretien ou leur politique d'animation commerciale : leur statut privé grevé de servitudes de circulation publique déterminent le plus souvent des conditions de gestion très obscures, voire paralysantes.

De plus, le mauvais traitement de leur accès s'ajoutent à la relative discrétion de leur mode d'implantation, pour rendre leur présence peu perceptible aux passants, au point qu'ils en ignorent parfois totalement l'existence.

Peu à peu, commerces de gros et semi gros, bureaux, envahissent quelques passages comme le passage du Ponceau, le passage du Caire..., excepté ceux



Le passage en 1908. Le passage aujourd'hui.

1281 PARIS (19) — Le Passage Châtelet.



dont la situation urbaine reste exceptionnelle - passage des Panoramas, Jouffroy, Verdeau, Vivienne...-

Et bien que très imbriquée aux activités commerciales et économiques, la fonction résidentielle ne peut à elle seule redonner vie à cette structure.

RENAISSANCE ET AVATARS

■ R E D E C O U V E R T E

1 926. Aragon publie "Le paysan de Paris" dont le premier chapitre s'intitule "Le passage de l'Opéra", marquant la redécouverte des passages par les poètes : "Le grand instinct américain, importé dans la capitale par un préfet du second empire, va bientôt rendre impossible le maintien de ces aquariums humains déjà morts à leur vie primitive, et qui méritent pourtant d'être regardés comme les recéleurs de plusieurs mythes modernes, car c'est aujourd'hui seulement que la pioche les menace, qu'ils sont effectivement devenus les sanctuaires d'un culte de l'éphémère..."(16).

Ainsi, répondant de nouveau au "goût" du public, à ses préoccupations que sont la séparation piétons/voitures, ou la

sauvegarde du petit commerce face à la puissance des grandes surfaces, le passage est en passe de redevenir source d'attraction et motif de mise en valeur grâce à sa réhabilitation.

Suivant les origines du déclin de cette typologie, cette revalorisation devra s'appuyer, comme le souligne Laura WODKA dans son article "les passages du désenchantement" (17) sur les principes suivants :

Le maintien des activités traditionnelles du commerce spécifique.

Le maintien des divisions parcellaires anciennes de la galerie - travées régulières des boutiques -

Le maintien du décor, de son originalité caractéristique

La facilité d'accès au passage, par la suppression des grilles, l'élargissement des issues ou le remaniement complet du porche si nécessaire

L'effort de personnalisation, de singularisation de son ambiance commerciale par rapport à celle de la rue.

La réinsertion des passages dans les cheminements de la ville, en tant que cheminements originaux dans la trame des espaces publics, captant les promeneurs curieux plutôt que les passants pressés.

(16) LOUIS ARAGON, op cité (13)

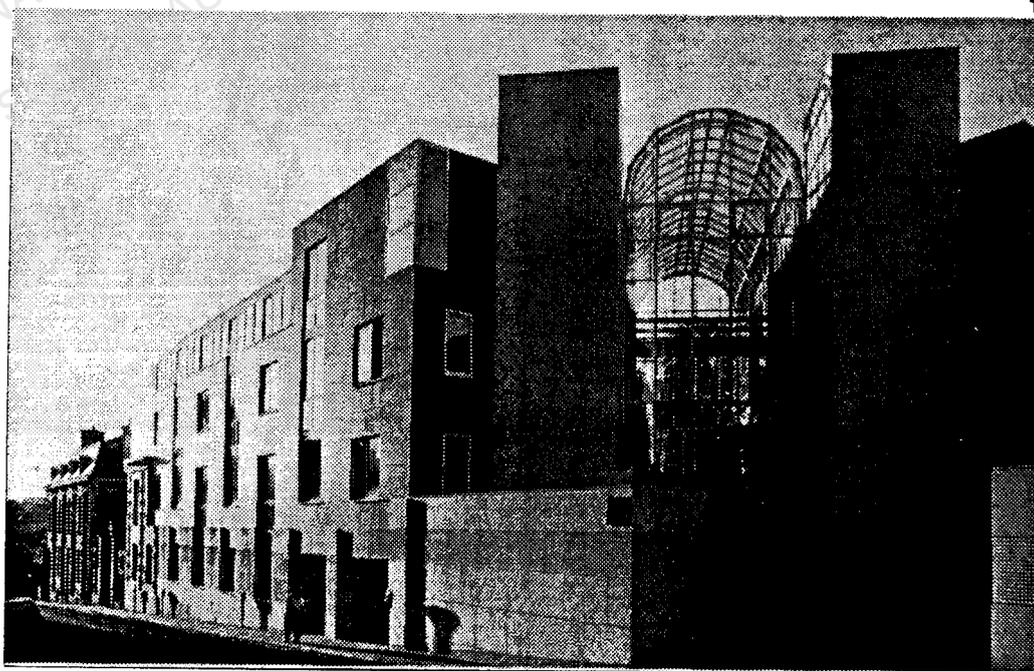
(17) cf les passages couverts dans Paris, in Paris - projet n°75-16

■ EXTENSIONS DU MODELE

L'architecture urbaine, parce qu'elle prend appui sur la ville existante et notamment sur l'architecture du XIXe siècle, a remis les galeries et passages couverts au rang de ses outils de composition de tout premier plan.

Passages couverts dans un bâtiment

Ainsi le thème du passage se trouve-t-il aujourd'hui fréquemment réitéré à travers la construction de bâtiments publics, d'ensemble de logements...



1. ANTOINE
GRUMBACH ,
D.D.E de Poi-
tiers

2. CHRISTIAN
DEVILLERS , St
Etienne

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE

A Poitiers par exemple, Antoine GRUMBACH organise une séquence urbaine de la ville vers la périphérie, en ouvrant un passage couvert à l'intérieur des bâtiments de la Direction Départementale de l'Équipement. Sans être d'un usage réellement public, la forme du passage sous entend ici une ultérieure perméabilité du bâti. (18)

A St Etienne, Christian DEVILLERS compose son opération de logements autour d'un espace collectif couvert : une rue intérieure de desserte, qui, à l'image du porche d'un grand îlot participe à la mise en scène de l'espace public.



3. Les ARCADES du Lido

Plus d'un siècle après leur déclin, le passage a su également inspirer de nombreux espaces de galeries ou de centres commerciaux.

Galeries commerciales

Des Arcades du Lido - Champs Elysées, 1926 - aux exemples plus récents de galeries, toutes ont en commun la volonté de regrouper des commerces de façon stratégique pour une rentabilité optimale. Ainsi, se mettent en place dans de nombreuses villes européennes comme à Salsbourg, Chambéry, St Tropez et Marseille plus récemment de véritables réseaux de galeries quadrillant la ville. A Munich plus

particulièrement, elles se distinguent par thèmes et par zones : les passages à commerce de luxe se distribuent le long des rues principales d'achat ; les passages d'exposition et les galeries marchandes se trouvent de préférence sur le pourtour du centre.

La connotation urbaine est inexistante à l'intérieur de ces galeries et la similitude originelle du passage avec la rue, a disparu.

La notion de voie faisant partie du réseau de circulation n'est pas décelable. Par ailleurs, aucune transition n'est ménagée entre la rue et la galerie.

D'autre part, la monotonie des deux rives latérales exclusivement constituées de boutiques à beaucoup de points semblables,

(18) cf également JAMES STIRLING centre civique de Derby

et l'éclairage artificiel, ne fait plus du tout penser à l'espace clair, hospitalier et varié que pouvait proposer le passage au piéton.

Enfin, il n'existe plus dans ces galeries, le dynamisme qui autrefois, incitait le piéton à sillonner la vile, d'un relais à un autre, en empruntant ces cheminements pratiques, et dépay-sants par rapport à la rue. Les galeries des Champs - Elysées obligent le piéton à en faire le tour, à tourner sur lui-même dans un milieu asphyxiant, sans le proplser plus loin dans la ville, à la découverte d'autres espaces urbains. *"Il s'agit pour les commerçants, de capter l'acheteur mais aussi de le retenir et de l'enfermer dans une vitrine, non plus de le laisser passer"* (19)

Centres commerciaux

De la même manière, certaines réalisations témoignent d'un essai d'intégration de quelques uns des éléments du vocabulaire des anciens passages, dans des centres commerciaux ou culturels. Malheureusement, ces éléments ne sont pas immanquablement porteurs des qualités dont ils faisaient preuve dans leur environnement d'origine.

Dans le centre commercial "les quatre temps", à la Défense, deux verrières font référence aux passages couverts. Ca et là, on a

fait appel à des éléments urbains comme la rue, la place, mais de façon exclusivement formelle, n'ayant de sens qu'à l'intérieur du microcosme que constitue le centre.

Le Forum des Halles, quant à lui, offre un autre exemple de centre culturel et commercial, sans liaison organique aucune avec le quartier environnant.

Passages en villes nouvelles

On ne manquera pas de citer enfin les passages des villes nouvelles. Arcades pour la plupart autour des centres commerciaux, elles tournent le plus souvent sur elles-mêmes et ne conduisent nulle part.

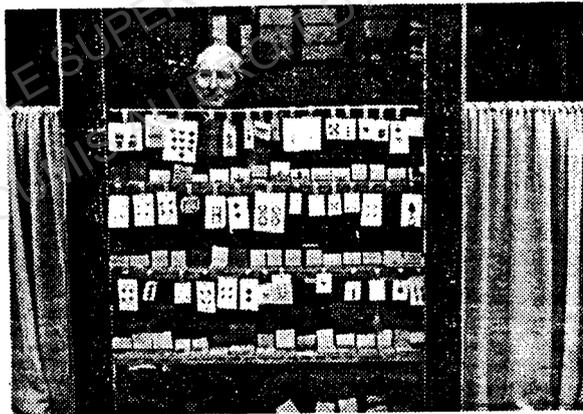
Dans la plupart de ces "extensions" du thème du passage, il ne s'agit là que d'un parti architectural purement formel - reprise du volume parallépipédique de sa verrière...- Or ne voir qu'une forme dans ce modèle original serait négliger toutes les fonctions urbaines qu'il sous-tend : espace de transition entre dehors et dedans, relation entre les axes, les parties de la ville, lieu de rencontre... L'essentiel de la typologie architecturale de son programme : le "passage tranché", l'éclairage par le haut a donc disparu, cédant la place à l'atmosphère factice de locaux ventilés, chauffés, éclairés et animés artificiellement.

(19) ROBERT JEAN VINSON, *les passages publics*, in *connaissance des Arts* n°206, déc. 1975

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE

Il en est de même pour sa fonction première de raccourci. Enfin, la monofonctionnalité de ces nouveaux espaces uniquement commerciaux, à l'encontre de la richesse des activités des premiers passages couverts, semble constituer leur principale lacune.

Peut-on dire à ce niveau que "le passage parisien" en tant que programme architectural existe encore ?



SPECIFICITE DU PASSAGE COUVERT

" **A**u centre de la ville, là où les rythmes se tissent le plus étroitement ; là où les gestes, les voix, les vitesses font une bourre cotonneuse qui s'enflamme le soir ; pris entre les boulevards et le faubourg Montmartre, comme une barre et un ressort, les passages se réjouissent de leur fluidité facile, et de leur instabilité silencieuse ..Les passages sont une forme paisible de la foule. Elle s'y possède mieux, elle s'y allonge ; elle s'y réchauffe en se frottant aux parois. L'allure des piétons ne se recourbe plus humblement, comme le lierre des chênes sur la file des voitures Ils ne pataugent plus dans la boue ni dans les forces. Le passage les abrite et les enveloppe d'une douceur presque domestique. C'est une rue qui se recueille ou un intérieur qui se défait toujours." (20)

(20) JULES ROMAINS, puissances de Paris

(21) YVETTE GLOAGUEN, les passages couverts à Paris les effets réciproques du parcelaire et de la typologie, recherche mai 1976

(22) YVETTE GLOAGUEN, op. cit. (21)

INSERTION DU PASSAGE DANS L'ÎLOT

" **P**oser le pro-

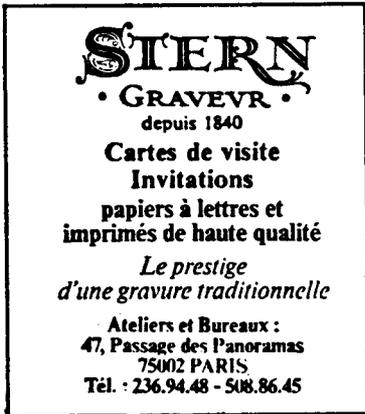
blème des passages, c'est poser le problème d'un type architectural, c'est à dire un système ordonné liant un point à un autre. Le passage est conçu comme un élément clair et lisible qui s'adapte à toutes sortes de situations dans la ville". (21)

C'est ainsi qu'Yvette GLOAGUEN définit la problématique de son analyse, et poursuit : "Il convient de faire la différence entre type et modèle ; nous considérons le passage comme un "type" d'architecture urbaine, à la différence du "modèle" qui est un objet, qui a donc des dimensions précises, et ne permet que la répétition ; le type ne fixe pas les règles et ne se copie pas."

Nous aurons, nous aussi mis en évidence la distinction entre type et modèle : le type, caractérisant l'histoire du passage parisien, puis le modèle, lorsque ce type est repris, copié à une époque plus récente à travers les galeries et les centre commerciaux.

Dès lors, chaque passage parisien apparaît comme un cas particulier, différent selon son insertion dans l'îlot: "Un passage renvoie à tous les passages, et un passage est unique". (22)

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE



Utilisé dans deux cadres différents, la rentabilisation d'un espace interstitiel à l'intérieur d'un lotissement ou la construction sur une structure déjà existante dans des limites entièrement définies, il occupe trois principaux types d'emprise :

de très grandes parcelles, vides ou dotées d'un jardin en occupant la majeure partie passage du Caire-

des parcelles de taille moyenne où la densité du bâti est plus forte mais où subsistent néanmoins des vides importants

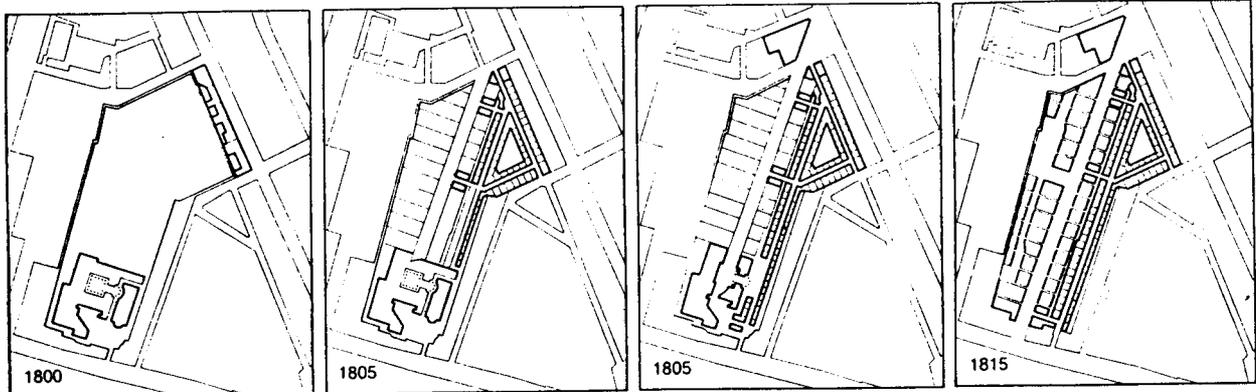
quartier Vivienne....-

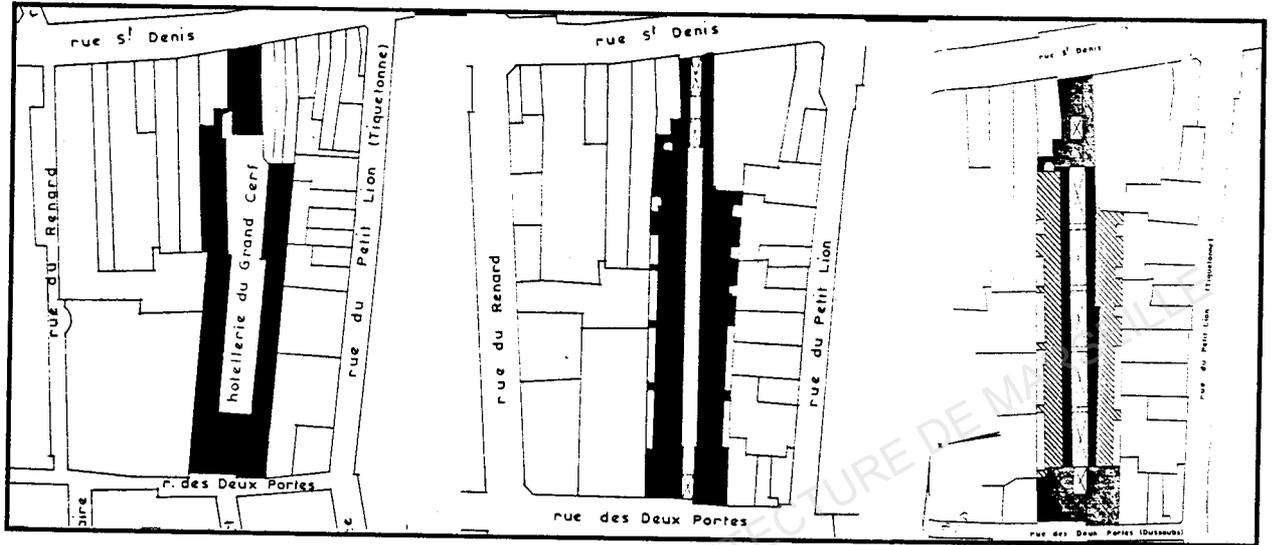
Enfin des *parcelles étroites et allongées* où existent déjà souvent une cour ou un passage à ciel ouvert -quartier St Denis-

Le passage *s'insère ou s'adapte* donc tous les tissus urbains. Dans les passages du Caire et Choiseul par exemple, il s'agit une insertion qui se réfère toujours au même processus : dans un premier temps, acquisition de terrains expropriés pour la création d'un lotissement, puis percement d'une voie, enfin réalisation du passage, conjuguée avec la construction d'immeubles d'habitation ayant façade sur rue. Pour les passages Vivienne et Grand Cerf, les modifications ponctuelles illustrent plutôt l'adaptation dans l'îlot : peu de constructions nouvelles et non dépassement des limites parcel-laires initiales.

Mais dans tous les cas, il s'intègre profondément au tissu urbain, et les bâtiments s'insinuent à l'intérieur des îlots

Passage du Caire : INSERTION





Passage du
Grand Cerf
ADAPTATION

avec les contraintes du découpage pacellaire. Il poursuit, toujours en référence directe à la rue, un processus de densification du coeur d'îlot.

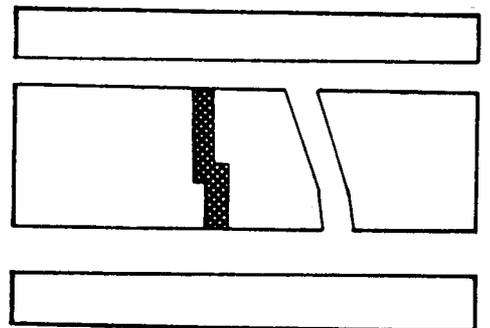
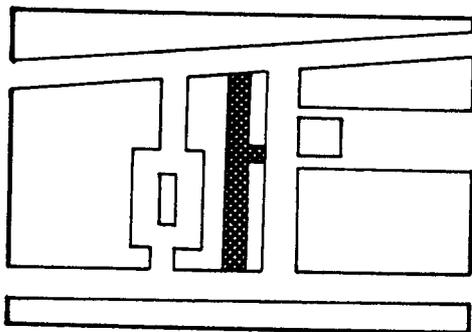
passages. Il s'agit d'une liaison entre deux rues parallèles, dont le passage Choiseul en est la plus claire expression.

■ T Y P O L O G I E S

Parmi les passages les plus fréquentés, on distingue principalement quatre types de liaisons différentes :

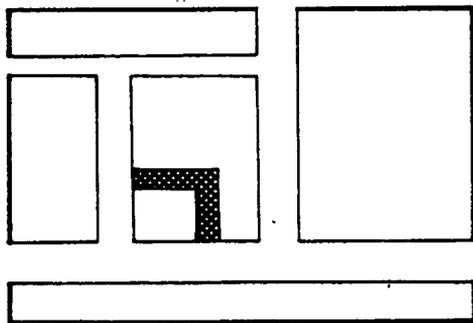
Le type "boyau" : c'est la configuration de la majorité des

Le type "baionnette" : c'est un cas plus rare de liaison de deux rues parallèles. L'exemple le plus représentatif reste le passage Jouffroy qui a tiré parti d'une différence de niveaux pour traiter une chicane.

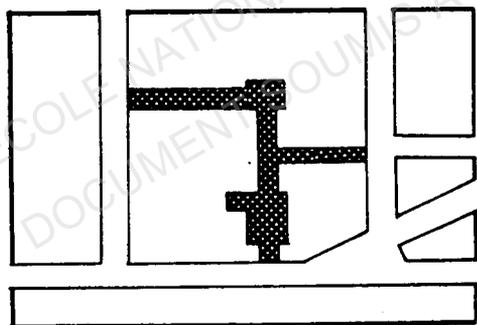


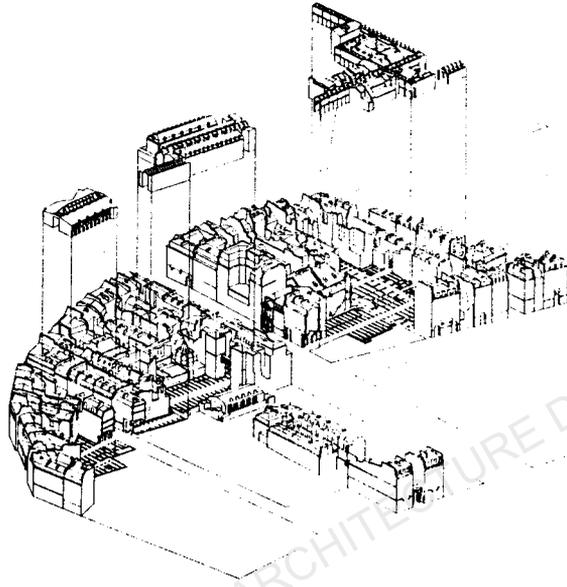
LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE

La "*liaison en équerre*" : elle constitue le moyen de relier deux rues orthogonales. C'est le cas du passage du Prado.

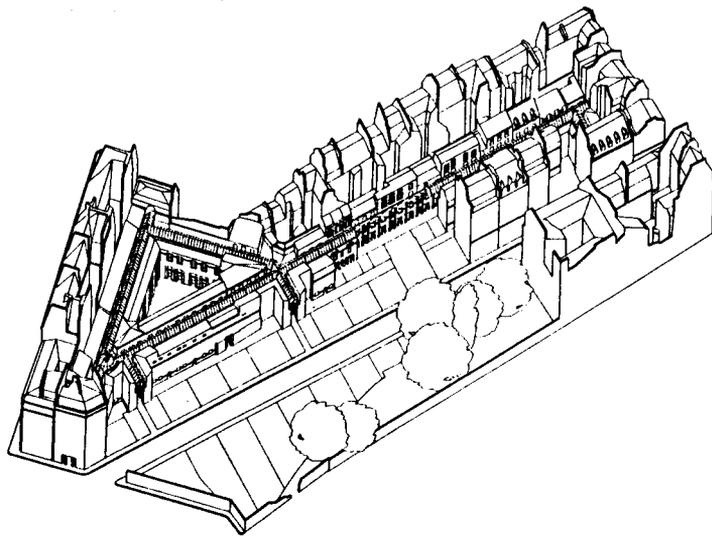


La configuration du passage Vivienne, plus sophistiquée, permet d'établir une *liaison entre trois rues, dont deux parallèles* ; elle est en quelque sorte la synthèse des trois précédents exemples.





Passage des Panoramas,
passage Jouffroy...



Le passage du Caire

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE

■ INTEGRATION DANS L'EXISTANT

Séquences

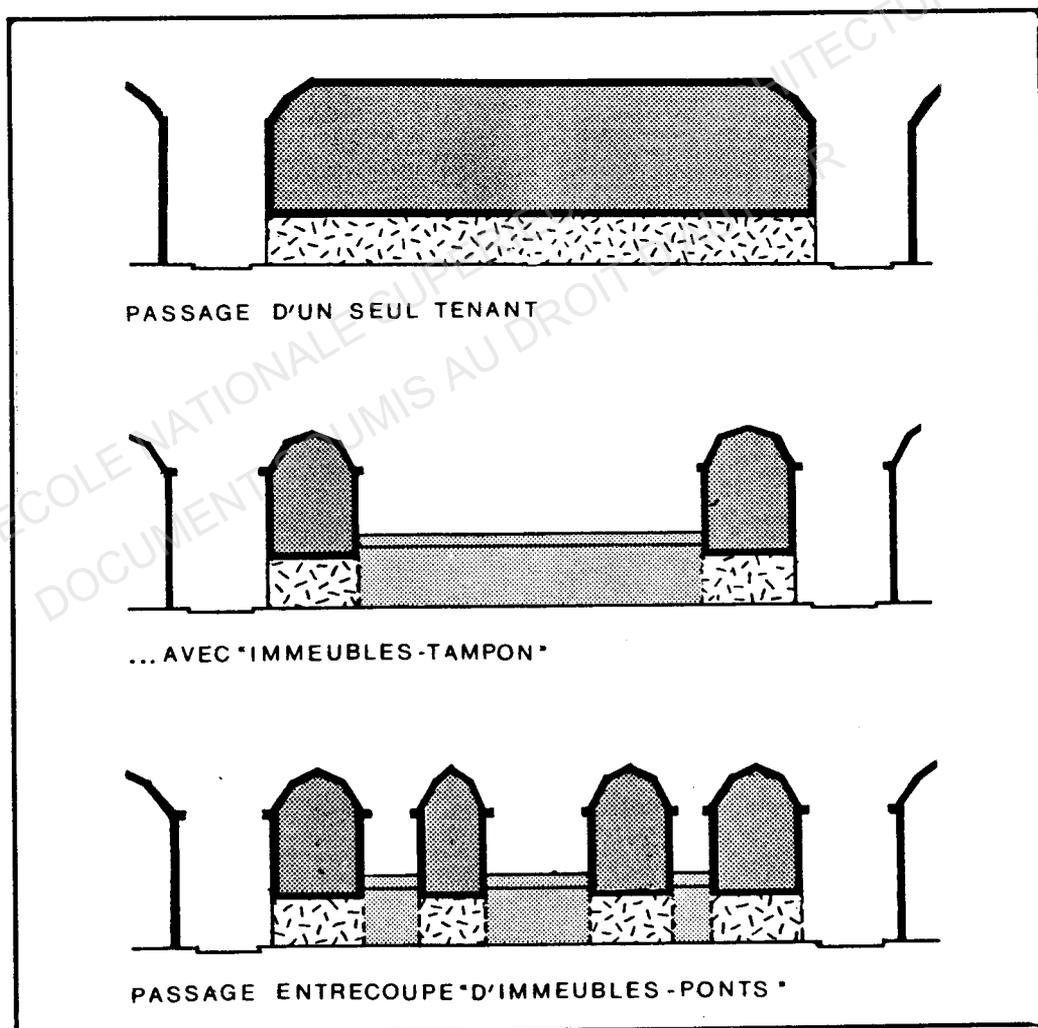
Il existe principalement deux "stratégies" de percement, toute issues de la configuration de l'îlot existant :

● *Le passage d'un seul tenant*
Il s'agit du percement délibéré

d'un cheminement entre deux blocs parallèles de constructions, la verrière est d'un seul tenant d'un bout à l'autre du passage, avec une éventuelle présence "d'immeubles - tampons" aux issues.

● *Le passage entrecoupé "d'immeubles - ponts"*

Le passage est tantôt recouvert d'une verrière, tantôt surmonté d'un immeuble sous lequel il passe.

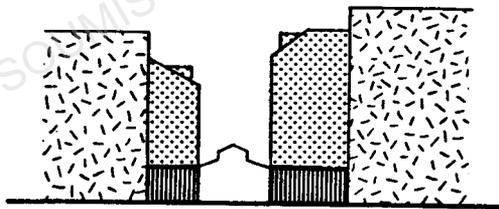


Mitoyennetés

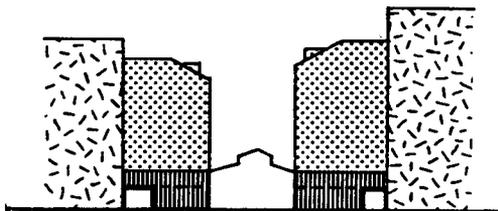
S'implantant sur des parcelles continues, d'un seul tenant entre deux voies publiques, le passage parisien fait l'objet d'une typologie particulière associant fonction commerciale et desserte de l'habitat riverain. Ses deux extrémités bouchées par des immeubles - ponts forment les deux entrées du passage, et les constructions internes à la parcelle s'alignent contre les mitoyens, auxquels elles s'adossaient pour laisser passage à l'allée centrale.

On repère donc plusieurs types de mitoyenneté en fonction de la largeur de la parcelle :

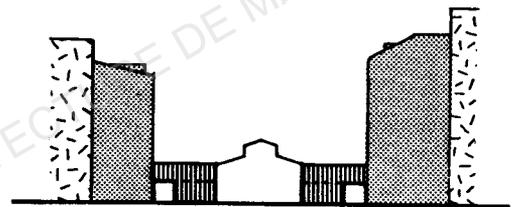
● Boutiques directement adossées au mitoyen, avec logements en étage.



● Etroite allée de service entre boutiques et mitoyens. Les logements se trouvent au-dessus de l'allée de service et des commerces.

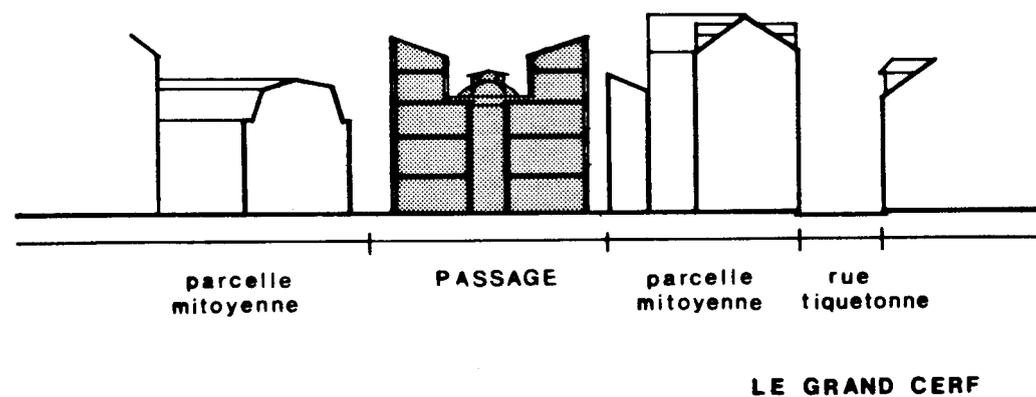
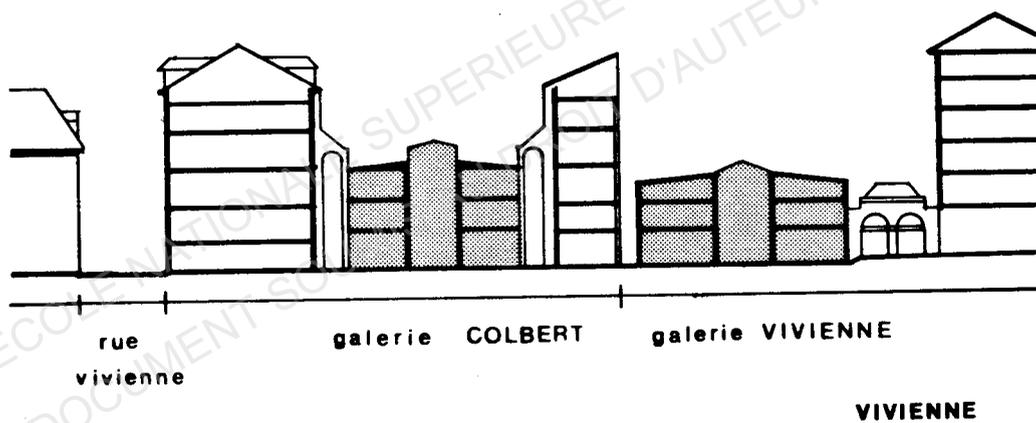
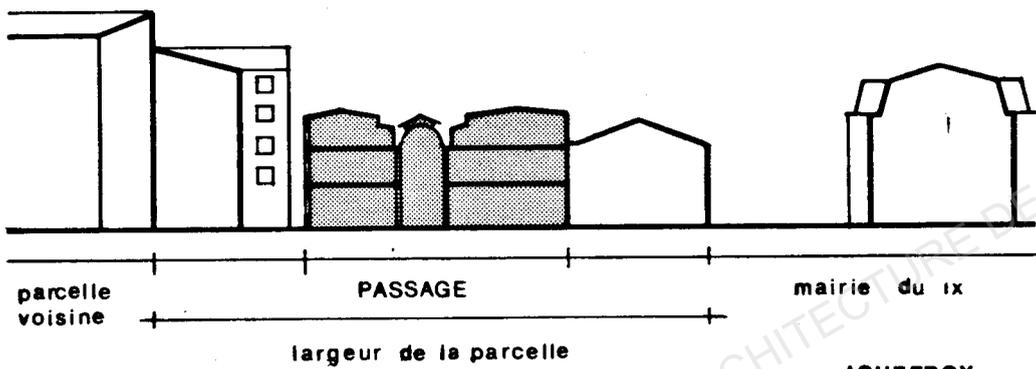


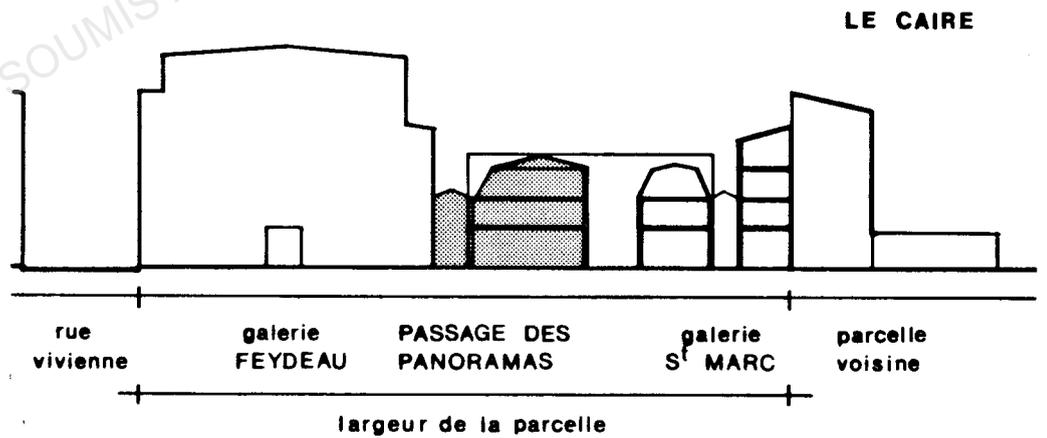
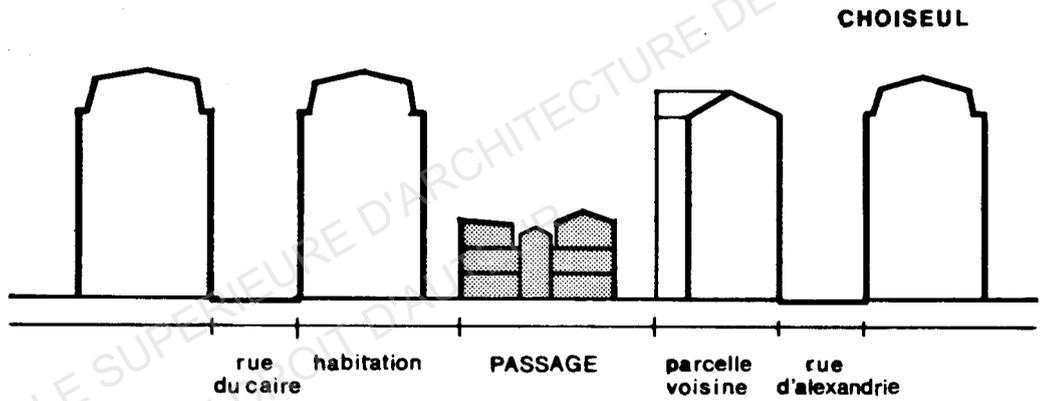
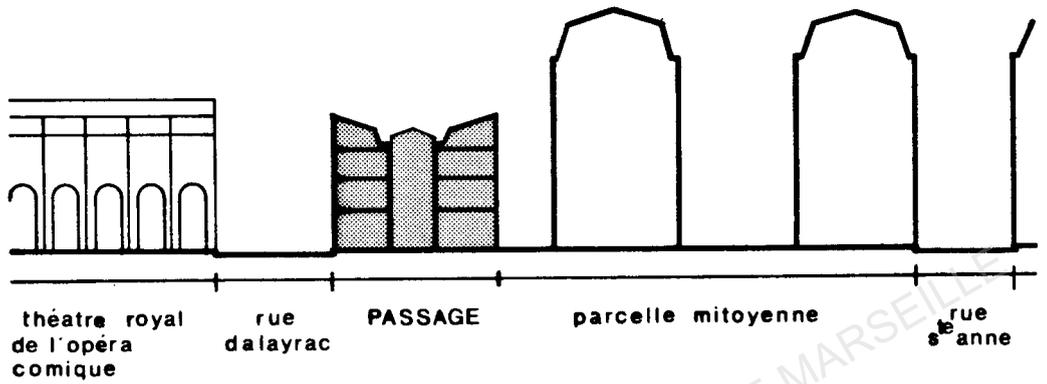
● Rangée de boutiques donnant sur l'allée centrale puis allée de service, et enfin "immeuble - placard" adossé au mitoyen. "Les rangées de boutiques qui définissaient l'allée du passage n'étaient guère élevées de plus de trois niveaux, à la différence des immeubles d'enveloppe élevés eux, de six étages."(23)



(23) FRANCOIS LOVER, *à propos des passages*, in Paris - Projet n°17 sept-déc 1976

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE





PANORAMAS

ELEMENTS DE COMPOSITION

Disposition

et structure des passages ne cesseront d'évoluer pendant tout le XIX^e siècle. Ainsi, la circulation centrale unique, parfois multiple, mais toujours étroite des premiers passages gagne en largeur, hauteur et luminosité. Cependant, elle reste toujours peu élevée et jamais très longue.

Matériaux et techniques les plus innovantes trouvent ici un lieu d'expérimentation privilégié. Et peu à peu, l'architecture commerciale s'allège, grâce à l'utilisation des structures de verre et d'acier ayant déjà fait leur preuves comme couverture des palais d'expositions et jardins d'hiver.

Porche, façade intérieur, couverture et décor constituent les éléments ordonnateurs de la composition du passage.

■ L E P O R C H E

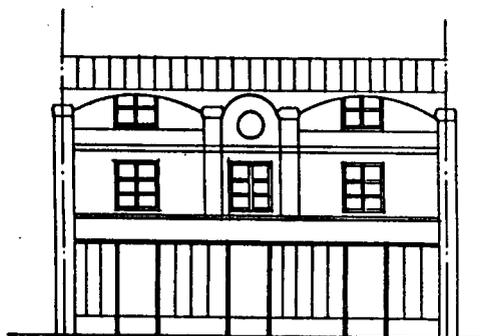
Son rôle de signal lui confère un traitement particulier allant de l'arc simple au véritable arc de triomphe.

Inscrit dans le rez de chaussée et l'entresol du bâtiment, il reprend l'ordonnance générale de la façade en res-

pectant les travées de percements. Son ornementation est plus ou moins sophistiquée : pour exemple le balcon richement décoré du passage Véro Dodat, les colonnes ou statuette du passage Verdeau ou le tympan vitré du passage Choiseul... Mais tous comportent grilles laissant passer le regard et nom du passage gravé au dessus de l'entrée.



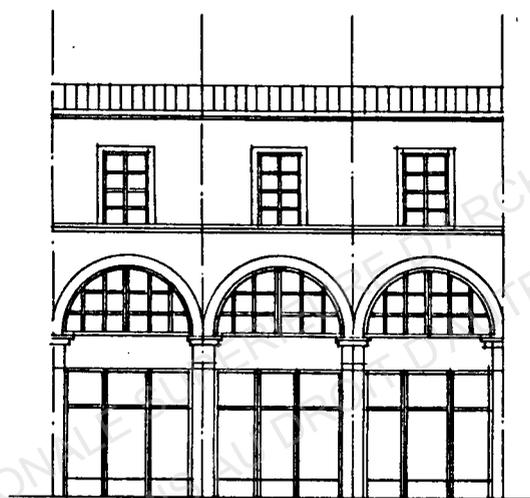
CHOISEUL



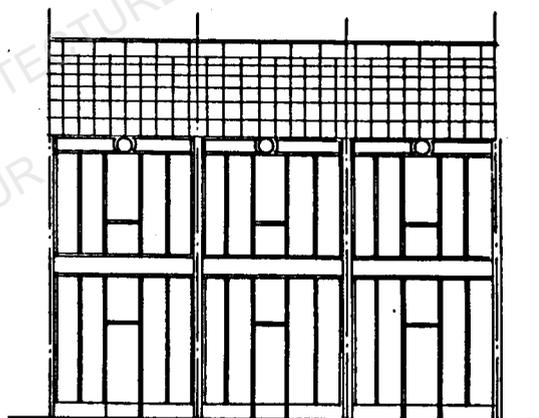
Le Caire - 1799 -



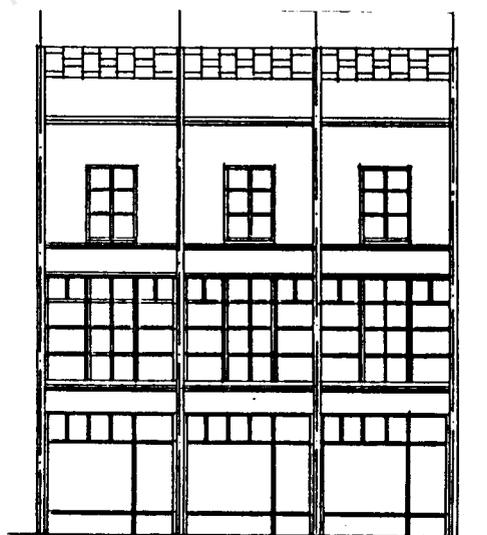
Les Panoramas - 1800 -



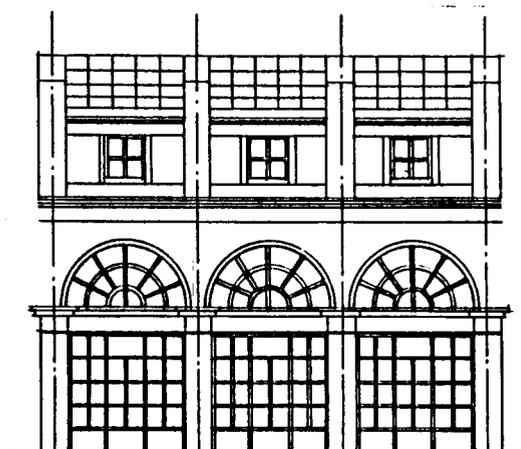
Choiseul - 1825 -



Jouffroy - 1845 -



Le Grand Cerf - 1825 -



Vivienne - 1823 -

■ LA FAÇADE INTERIEURE

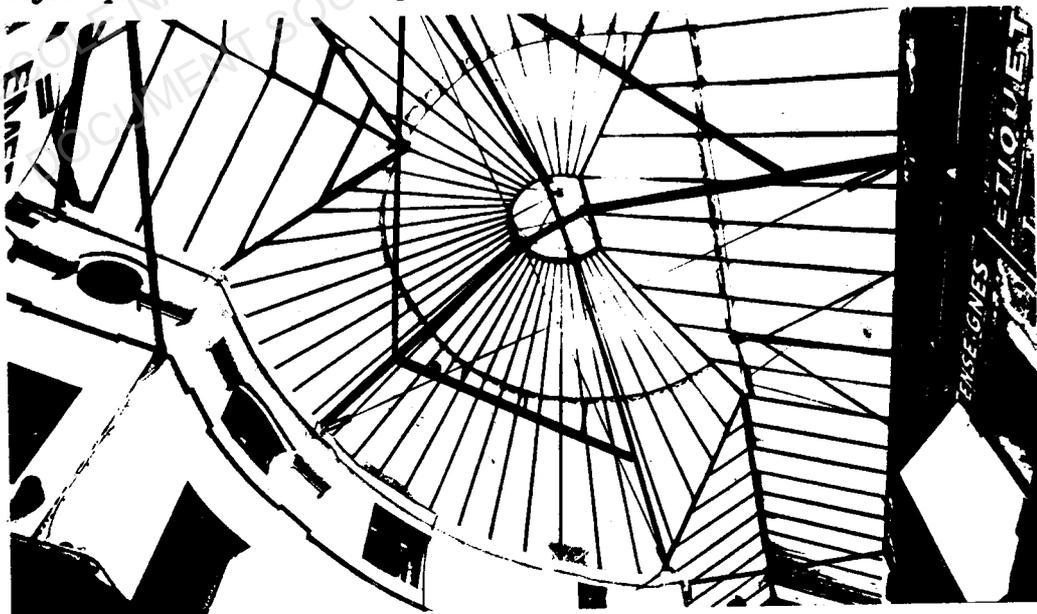
à granité miroitant aux séries vivement colorées de nos timbres coloniaux." (24)

Elle est rythmée par des arcs et arcades à l'ordonnance empruntée aux palais italiens, et qui exprime la division des magasins. La façade se compose d'un linéaire de boutiques sur trois niveaux - rez de chaussée, entresol et attique correspondant au logement du commerçant -, d'une largeur oscillant entre 3,5 et 4 mètres, d'une surface d'environ 20 m².

"Il reste seulement dans ces passages un peu de poésie, la poésie de la verrière et de la vitrine, la poésie d'une serre dont l'ornement serait fait non d'orchidées, de floxinias ou de cinéraires, mais de jouets d'enfants, d'instruments de musique et de toutes sortes de brillants objets qui vont de la carte postale

■ LA COUVERTURE

La charpente en bois des premiers passages, n'est que tardivement remplacée par une charpente en fer qui s'allège peu à peu afin d'obtenir un maximum de transparence. L'entraxe des fermes reprend le rythme des boutiques, et ponctue la progression du piéton. Empruntant des toitures à deux pans dans les passages du Caire, Jouffroy, Choiseul... ou des toitures croupées dans la galerie Vivienne, chaque passage conserve sa spécificité constructive et formelle.



(24) MAURICE BEDEL, zigzags

Passage du Caire

"Le faux jour qui naît du conflit des lampes aux vitrines et de la clarté blafarde du plafond permet toutes les erreurs et toutes les interprétations". (25)

UN ESPACE URBAIN DE TRANSITION

■ L'ESPACE DE TRANSITION COMME SOLUTION URBAINE

■ L E D E C O R

La décoration et l'échelle d'ouverture conservant l'aspect de la rue, caractéristiques des passages du Caire ou des Panoramas, s'effacent peu à peu dans ceux construits postérieurement. On assiste à "*l'architecturalisation du passage*", s'inspirant de l'élégance, l'opulence, le raffinement et la fantaisie des architectures intérieures".

Restant généralement insensibles aux tentations du "monumental" et du "gothique" exceptée la galerie Vivienne à la recherche d'une monumentalité évidente, ils affirment tous le *règne du néoclassicisme*, de la dernière période de la Renaissance Italienne pour la plupart, par leur simplicité fonctionnelle et leur rigueur géométrique. Ce caractère classique se retrouve à travers leur composition, leur unité architecturale et la répétition de modules et d'éléments décoratifs.

Inclus dans

une centralité au centre lui-même, le passage parisien participe à l'image de la ville, soit qu'il s'inscrive dans un centre urbain dont il constitue l'une des mailles pour fonctionner avec le quartier environnant, soit qu'il s'accapare un morceau d'espace public pour créer un "monde en soi".

Il se définit comme *espace tampon* tant :

à l'échelle du logement, espace intermédiaire entre la rue et le logement

qu'à l'échelle de l'îlot, assurant le confort du piéton - protection contre les intempéries, le bruit - tout en lui offrant un raccourci non négligeable

et à l'échelle du quartier, de la ville, en établissant des réseaux qui sillonnent le centre, permettant ainsi sa décongestion.

■ INTERIEUR D'UN EXTERIEUR

Le passage

(25) LOUIS ARAGON, *Anket ou le panorama*

concentre une double ambiguïté ; celle d'un espace à la fois clos et ouvert, à la fois dehors et dedans. Clos, parce que fermé la nuit, interdit à la circulation des voitures à chevaux, et refuge dans la ville contre les agressions du milieu extérieur ; ouvert sur la rue, parce que s'articulant avec la voirie existante.

Dehors d'un dedans, ouvert au piéton sur la rue, à ses extrémités ; enfin dedans d'un dehors espace couvert à l'intérieur d'un îlot, habité par les sédentaires qui y voient leur extérieur.

■ UN LIEU DE L'EQUIVOQUE

Les passages restent encore l'une des richesses les plus mystérieuses de Paris, propices à la flânerie et au rêve. Pénétrer à l'intérieur de l'un d'entre eux, c'est soudain se retrouver dans un lieu caché, soustrait aux pratiques quotidiennes, et pourtant librement offert, et perdre momentanément le sens de l'intériorité, où l'espace interne est clos, par des façades traitées comme celles d'une rue ; enfin, se laisser tromper par l'éclat des vitrines et la somptuosité du décor. Hors du temps, c'est un lieu de l'éphémère, de toutes les sensations possibles : "Paysage utérin ou cloaque, ils portent en eux une partie de nos fantasmes. Ils sont

hors du temps et nous y cherchons abris non pas seulement contre l'averse. Ils attirent les enfants tristes que nous sommes, parce qu'ils nous proposent des jouets, des timbres postes, de vieux livres reliés, dans pantins, des farces et attrapes et des chansons fanées". (26)

Ayant vécu toute son enfance dans le passage Choiseul, CELINE y décrit au contraire un lieu sordide : "*Il faut avouer que le passage c'est pas croyable comme croupissure. C'est fait pour qu'on crève, lentement mais à coup sûr, entre l'urine des petits clebs et la crotte, les glaviots, le gaz qui fuit. C'est plus infect qu'un dedans de prison. Sous le vitrail, en bas, le soleil arrive si moche qu'on l'éclipse avec une bougie. Tout le monde s'est mis à suffoquer. Le passage devenait conscient de son ignoble asphyxie!..." (27)*

Pour d'autres encore, ces passages sont longtemps restés ce "paysage fantomatique des plaisirs et des professions maudites" (28). Et s'ils apparaissent souvent comme des lieux de l'équivoque, c'est qu'ils sont baignés dans une lumière irréaliste, "la lumière moderne de l'insolite" écrit ARAGON qui poursuit : "*elle règne bizarrement dans ces sortes de galeries couvertes qui sont nombreuses à Paris et que l'on nomme d'une façon troublante des passages, comme si dans ces couloirs dérobés au jour, il n'était permis à personne de*

(26) BERNARD DELVALE, *passages et galeries du XIXe s*, A.C.E. 1985

(27) LOUIS FERDINAND CELINE, *mort à crédit*, Gallimard, 1976

(28) LOUIS ARAGON, *op. cit.* (13)

s'arrêter plus d'un instant." (29)

Le contraste lumineux entre l'extérieur et l'intérieur surprend toujours le promeneur en ces lieux ; les passages sont un négatif : *"Si l'on vient du soleil de la rue, ils apparaissent comme des zones d'ombre, des trous noirs, l'abri soyeux et happeur de la mygale. Mais si l'on vient du trottoir battu de vent, de pluie et de nuit, ils deviennent refuge oasis de lu-*

mière artificielle, bimbeloteries faiblement éclairées par quelques lampes de Gallée en forme de champignons mauves ou de danseuses rouges ..." (30). au delà de leur architecture soignée, parfois exceptionnelle, leur intégration profonde au tissu urbain du quartier, la variété de leurs commerces rares, leur intimité, en font le charme et la nécessité.

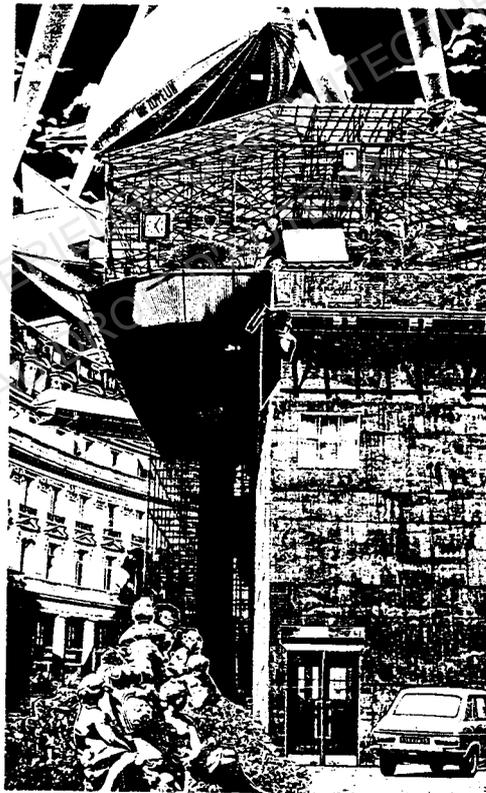
(29) LOUIS ARAGON, *op. cit.* (13)

(30) BERNARD DELVAILLE, *op. cit.* (26)

LE PASSAGE COUVERT, UNE FORME URBAINE INSTITUEE



ENTRE **P**ASSAGE COUVERT
ET **T**RAVERSEE D'ILOT



VERS UNE NOUVELLE DEFINITION : LE PASSAGE

"Le mot *passage* possède des significations nombreuses et éparses. Prise dans son sens topographique, la désignation est assez informelle pour que l'on puisse l'appliquer aux situations les plus diverses. Son double sens, statique et dynamique, lui confère une ambiguïté qui exige un contexte suffisamment précis". (31)

Dans le langage usuel, *passage* et *traversée d'îlot* recouvrent des notions similaires, déjà confondues dans l'histoire.

Autour de leur définition peuvent d'abord se regrouper tous ces passages privés, impasses ou chemins de traverse déjà présents dans la ville pré-haussmannienne. D'origine plus ancienne, ces derniers par exemple sont d'anciens chemins étroits et sinueux en coeur d'îlot, qui n'ont pas été, comme d'autres, urbanisés de façon homogène. Strictement piétonniers ou difficilement accessibles aux voitures, ils restent de précieux raccourcis dans la structure urbaine.

A défaut d'une définition propre à chacune de ces formes, dégageons plutôt leur caractéris-

tiques communes : une ouverture totale ou partielle au travers d'îlots, définie par une pratique linéaire ou traversante selon les cas, le long de constructions.

Au delà de leur pratique, ces passages s'enrichissent architecturalement et techniquement avec la création d'une typologie innovante : le *passage couvert parisien*. Ils associent alors l'idée d'une pratique, celle de circuler sans s'attarder ou de flâner (32), à celle d'une forme, un boyau linéaire bâti de part et d'autre, recouvert d'une verrière. Et aujourd'hui devenu modèle, le passage parisien a sa part dans la définition du dictionnaire : le "*passage*" comme *petite rue interdite aux voitures, généralement couverte qui unit deux artères* (33). On y lit clairement la référence possible au passage parisien. Par contre, la définition morphologique actuelle des traversées a précédemment montré qu'elles s'assimilaient toutes à une pratique et non à une forme commune : elles se composent des différents espaces tels que la rue, la place... pouvant trouver toutes les variantes possibles dans leur organisation spatiale, mais n'évoquent pas forcément

(31) BERTRAND LEMOINE, *les passages couverts*, la délégation à l'action artistique de la ville de Paris 1989

(32) cf distinction entre le passage et la galerie

(33) cf définition du "Petit Robert"

l'idée de boyau du passage parisien (34). D'ailleurs n'y décelant qu'une pratique, le dictionnaire en donne la définition suivante : *traversée : action de traverser.*

L'analyse réalisée en amont, le regard porté sur les récentes gestions de coeur d'îlot (35) nous permettent finalement d'interpréter *la traversée comme une nouvelle typologie urbaine* au sens où l'entend QUATREMER DE QUINCY : " *le mot type ne représente pas tant l'idée d'une chose à copier ou à imiter parfaitement que l'idée d'un élément qui doit lui-même servir de règle au modèle...Le modèle est un*

objet qu'on doit répéter tel qu'il est ; le type est au contraire un objet d'après lequel chacun peut concevoir des oeuvres qui ne se ressembleront pas entre elles. Tout est précis et donné dans le modèle ; tout est plus ou moins vague dans le type ". (36)

La traversée se rapproche donc du passage parisien par sa pratique et sa position enclavée dans l'îlot; elle s'en éloigne par son insertion, son programme, sa fonction et sa mise en forme. Elle se distingue encore plus radicalement de tous les avatars du passage couvert que sont galeries et centres commerciaux.

(34) cf § 1,1

(35) Voir à ce sujet A.M.C. n°15, architecture urbaine

(36) ANTOINE CHRYSOSTOME QUATREMER DE QUINCY, *dictionnaire historique d'architecture*, volume 2, Paris 1832

SYNTHESE AUTOUR DE DEUX DISPOSITIFS

Après avoir successivement analysé traversée d'îlot et passage couvert, tentons de dégager les intérêts et les failles de chacun des deux dispositifs.

LE PASSAGE COUVERT

■ SON INTÉRÊT

Il a pour lui d'avoir été *expérimenté* tout au long du XIX^e siècle, et d'offrir un grand éventail de solutions typologiques.

Il a su *inventer des variations* sur ces thèmes, en répondant aux impératifs de l'îlot qu'il traverse ou de la parcelle sur laquelle il s'implante : il s'intègre et s'adapte parfaitement aux immeubles contigus en respectant la découpe parcellaire.

C'est une forme architecturale typiquement urbaine car issue des mécanismes qui font la ville - spéculation foncière et commerciale ..-

Sa richesse vient donc du fait que l'on construit une sorte de "microcosme" avec toute sa complexité sur un support déjà existant : c'est une rue qui pénètre l'îlot.

Il structure l'espace de l'îlot autour d'un axe qui unifie l'ensemble des constructions nouvelles ou déjà existantes.

Il obéit à certaines règles qui garantissent son succès, comme la fonction de raccourci, de protection contre les intempéries, ou la juxtaposition de commerces les plus variés.

Il est une entité et non une séparation des fonctions : il a su traiter de pair l'équilibre pleins / vide, l'interpénétration des fonctions public / privé à travers le programme de commerces / habitations et le comblement du vide entre les immeubles mitoyens existants.

■ SES FAIBLESSES

Par son *absence de liaison* à l'intérieur de l'îlot avec son environnement immédiat, le passage se comporte comme *un élément fini* et se suffit à lui même.

Il n'a pas d'extension possible : ses limites sont la rue, et généralement un mitoyen dans le sens transversal.

Il demeure *une voie privée* d'accès réglementé.

Il *confronte les domaines privés et publics* dans un espace restreint, ce qui est l'occasion de gêne, de nuisances et de problèmes de gestion.

La relative *discretion* du traitement de leurs accès souvent confondus dans la continuité de la rue, reste une preuve de leur déclin passé.

LA TRAVERSEE D'ILOT

■ SON INTERET

Par la composition des volumes architecturaux mis en place, elle recrée *un fragment de ville à ciel ouvert* un parcours libre à la différence du passage parisien qui, clos par une verrière définit un boyau de circulation.

Lorsque son statut est clairement public, la traversée d'ilot requière par un traitement architectural urbain, le traitement des entrées par exemple, toutes les potentialités à son insertion dans la structure de la ville.

Elle témoigne de l'ouverture de l'ilot vers une

"spatialité moderne", vers une plus grande perméabilité fonctionnelle, une plus grande transparence visuelle à l'intérieur de l'ilot. Plus que le passage parisien où la verrière constitue un obstacle visuel, elle permet de découvrir l'envers de la ville

Elle a la capacité de s'adapter aux défaillances de l'ilot, assurant soit son aération - situation nouvelle-, soit le comblement d'une série de vides chaotiques

Sans définition morphologique unique, elle peut prendre toutes les formes possibles.

■ SES FAIBLESSES

La traversée ne trouve pas toujours *la pertinence urbaine* qui lui donne sens : relier deux points de la ville.

Selon les cas son statut peut varier *du privé*, lors de la fermeture de l'ilot, *au public*.

Elle connaît des problèmes de délimitation claire des statuts et de gestion interne.

Elle "héríte" souvent d'un *programme monofonctionnel* de logements qui ne peut lui assurer son succès ; et lorsqu'elle mêle logements, équipements et commerces, *leur interpénétration reste partielle* - à la différence du passage couvert affirmant sur toute sa longueur la superposition des fonctions-.

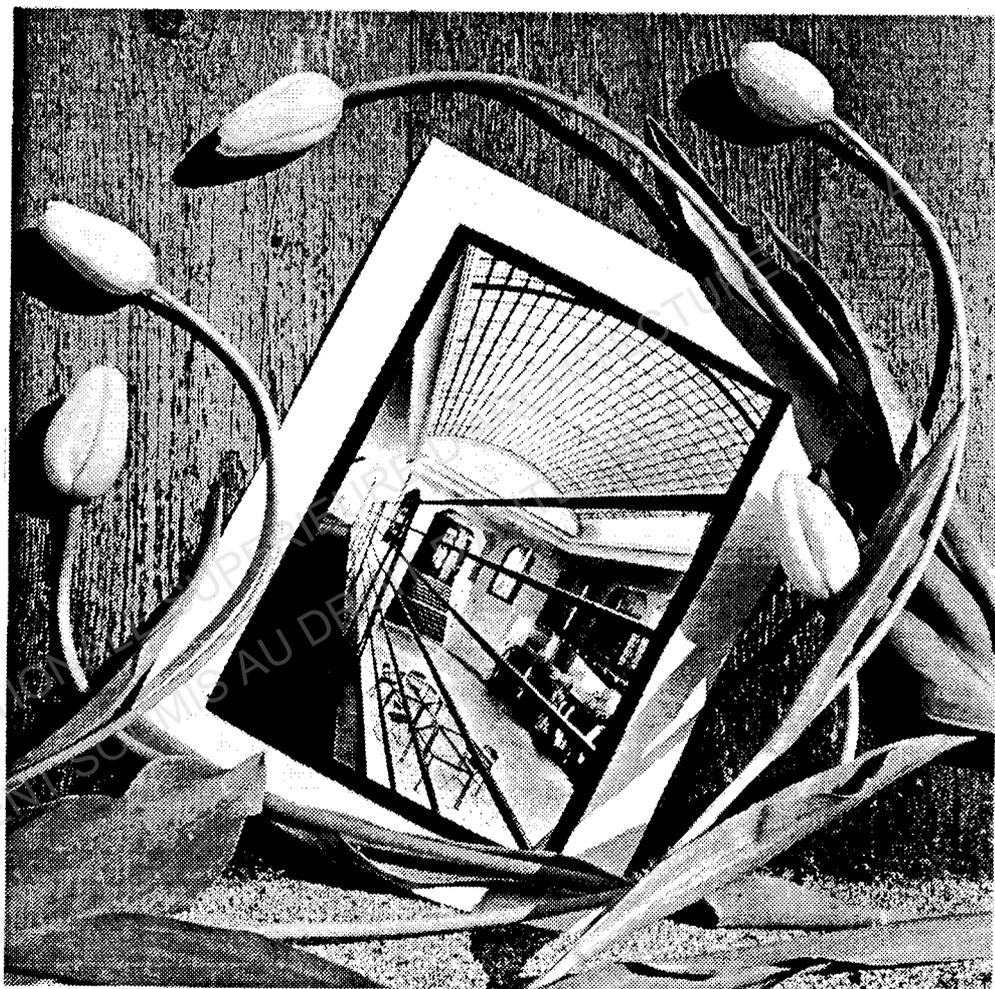
Il ne s'agira pas , dans la suite de ce travail, de mettre en conflit passage couvert et traversée d'îlot, mais plutôt de faire la synthèse des acquis de chacun à intégrer dans le projet, profitant des *enseignements de l'un* - naissance , déclin et renaissance du passage couvert, et de *la modernité de l'autre* - perméabilité des espaces, des statuts-

En cela, c'est déjà se placer dans une problématique urbaine de construction de la ville sur

elle même.

Ainsi, le passage couvert pourra-t-il retrouver une actualité par *un remodelage de son vocabulaire architectural, de ses statuts, par une mutation de ses éléments constitutifs.* .

Et le passage à créer, désigné comme espace public, devra toujours être compris comme un juste milieu entre la rue et l'intérieur d'îlot. En ces termes, ne pourrait-il pas déjà "reconquérir" la ville ?



UN PASSAGE POUR MARSEILLE

LA RECONQUETE DU
CENTRE VILLE ■ Les enseigne-
ments du projet urbain ■
Noailles : Histoire et Devenir
d'un quartier ■ LE DOMAINE
VENTRE , UN ILOT RARE ■
Presentation d'un site ■ Problé-
matique ■ Les enjeux ■ Orienta-
tions architecturales ■ HIS-
TOIRE D'UN PROJET ■
Programmation ■ Demarche ■
Composition ■ Formalisation ■

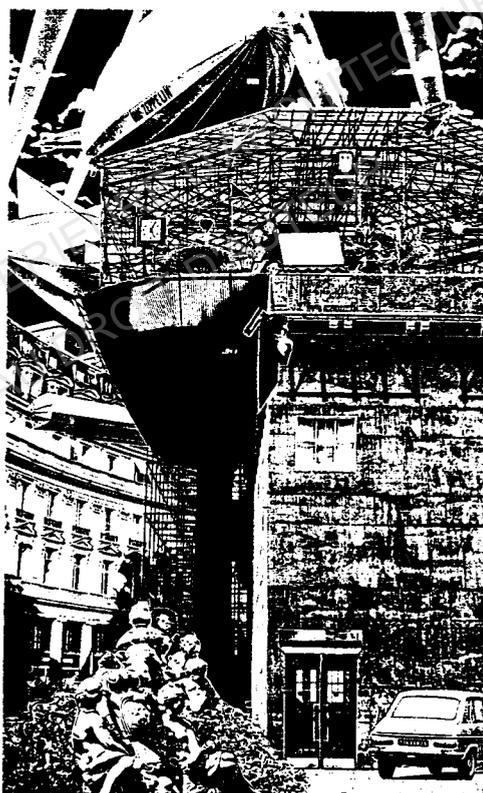
3

LA
RECONQUETE
DU CENTRE
VILLE

LE DOMAINE
VENTRE , UN
ILOT RARE

HISTOIRE
D'UN PROJET

LA RECONQUETE
DU CENTRE VILLE



LES ENSEIGNEMENTS DU PROJET URBAIN

1989 :

la politique d'aménagement du centre, amorcée dès le début des années 80 laisse découvrir à travers la ville, trous, brèches, projets en chantiers, récemment construits, ou en cours d'instruction, témoins d'un regain d'attention sur le centre comme urgence politico-urbanistique.

Au bilan des interventions : les ZAC du Panier, du quartier Belsunce et de la butte des Carmes, l'aménagement de l'îlot Thiars, du cours Julien et du Cours d'Estiennes d'Orves, la restructuration du quartier St Barbe à partir de la faculté de Sciences économiques et celle de la Porte d'Aix à partir de l'Hôtel de région...

Derrière l'image d'une ville en faillite, où les seules réalisations architecturales notables renverraient à l'immédiat après guerre - Le Corbusier, Pouillon-, Marseille bouge, modestement sans doute, mais ici comme partout, les changements sont à la mesure des résistances et des conservatismes (1).

Aux enjeux d'une véritable politique urbaine du centre : la

mise en valeur du patrimoine urbain et la modernisation du centre, afin d'en réinventer l'image, l'enrayement de sa désertification, et la reconquête du rôle décisionnel et commercial. Tous affirment la volonté de se démarquer des pratiques et discours antérieurs.

Durant la dé-

cennie 1960/1970, un travail sur le centre, sous tendu par des logiques politiques - Marseille grande métropole nationale, internationale- et économiques - création de fonctions correspondant à cette nouvelle situation - donne naissance au complexe industrialo-portuaire de Fos, puis à celui du centre directionnel, témoin d'un urbanisme planificateur dont la table rase et le gigantisme deviennent la règle d'or : 35 hectares 110 000 m² de commerces, 350 000 m² de bureaux, 2 500 logements et divers équipements tels constituent le programme du "grand Marseille".

Ainsi, le triangle compris entre la Canebière, la gare St Charles et la porte d'Aix, pourrait-il faire l'objet d'une vaste

(1) voir à ce sujet GEREM, la bataille de Marseille, Débat architectural et agence d'urbanisme avril 1981

opération d'urbanisme façon défense ou Montparnasse où viendraient s'installer les sièges des entreprises attirées par la prospérité de Fos.

On rêve d'un centre directionnel articulé sur un dispositif de hautes tours encerclant la gare St Charles et qui semble réactualiser les projets du Marseille des années 30 de GREBER ou CASTEL.

En fait, par delà leur apparente diversité, voire leur désordre hétéroclite, par delà aussi une brutalité de l'aménagement que certains aujourd'hui assimilent à une forme contemporaine de "barbarie", les politiques urbaines de l'après guerre ont surtout produit une ville démembrée.

La fin des années 70 voit finalement l'abandon du projet initial, dont l'opération du Centre Bourse en constitue l'une des traces les plus controversées.

Contre les objectifs de remise en valeur des centres anciens par la réhabilitation du début des années 80, une politique urbanistique de petites opérations mêlant réhabilitation et rénovation se met progressivement en place à l'aide de plans de référence devant assurer la cohérence de toutes les actions: projets de quartier, rénovations par parcelles ou petits secteurs,

embellissement des rez de chaussée commerciaux en hypercentre ... Elle illustre le rejet des politiques de zoning, de rigidité réglementaire, de non évolutivité des espaces et des fonctions urbaines, jusqu'alors de rigueur.

Et ce changement d'échelle des projets nécessite la redéfinition de nouveaux principes d'intervention sur le centre, à la fois urbanistiques et architecturaux :

Il s'agit déjà de revenir à des critères urbanistiques portant une plus grande attention au tissu urbain et reconnus par l'architecture urbaine tels que :

- *le travail sur l'îlot* : immeubles à compléter, reconquête des îlots, réutilisation de terrains en attente telle qu'en témoigne la "rénovation douce" du projet du centre directionnel.

- *la revalorisation des espaces publics* dans la ville : le principe du parcours urbain, du "réseau" contre la dispersion des espaces publics, les trames urbaines trop distendues, et la non prise en compte du piéton dans la ville.

- *"Le caractère urbain"* (2), la composition à partir d'axes, la recherche d'ordonnement et de géométrie urbaine, en référence aux "*grandes leçons de l'urbanisme classique français*" (3) comme contre feu à l'éclectisme et à l'anecdotique.

Il s'agit ensuite de mettre en place une architecture plus soucieuse d'affirmer son attache-

(2) AMASBOUNGI
des propositions
pour une redéfinition
d'une stratégie
d'aménagement du
centre de Marseille,
AGAM nov. 1982

(3) AMASBOUNGI
, op cité (1)

ment au contexte - respect des trames anciennes - que la singularité d'un objet architectural.

La réalité construite reste toutefois décevante, tant sur le plan de son architecture que dans sa gestion urbaine : elle produit toujours un espace urbain discontinu, articulé autour de quelques points stratégiques.

Et malgré son réveil à l'architecture urbaine - tardif ce-

pendant! - , Marseille n'a pas pour autant saisi l'opportunité de quelques projets "locomotives" de quelques grands noms de l'architecture - BOTTA, PORT-ZAMPARC, ROGERS - comme garants d'une nouvelle centralité.

Elle aura préféré l'émergence de projets "neutres", sans grand intérêt architectural. La situation urbaine présente ne réclamerait pas un autre regard sur la ville que celui du planificateur qui la considère trop souvent comme le "fond " inerte d'entreprises isolées ?....

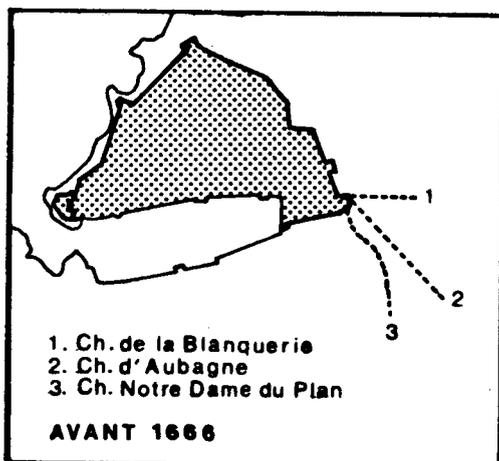
NOAILLES : HISTOIRE ET DEVENIR D'UN QUARTIER

EVOLUTION MORPHOLOGIQUE

(4)

■ AVANT L'EXTENSION DE 1666

Jusqu'en 1666, la ville se développe sur la rive nord du Vieux Port, à l'intérieur des remparts, le quartier Noailles restant *un faubourg rural* encore à l'extérieur de ceux-ci. Seuls trois chemins ruraux structurent le quartier, caractérisés par un tracé irrégulier, non rectiligne et étroit :



(4) l'analyse sera réalisée sur la base de données cartographiques disponibles

le chemin de la Blanquerie - actuelle Canebière - comme limite nord du quartier

le chemin d'Aubagne, actuelle rue d'Aubagne

le chemin Notre Dame du Plan, ou chemin de Rome, actuelle rue de la Palud.

Le phénomène le plus caractéristique de l'organisation parcellaire demeure sa non inclusion dans un réseau viaire constitué.

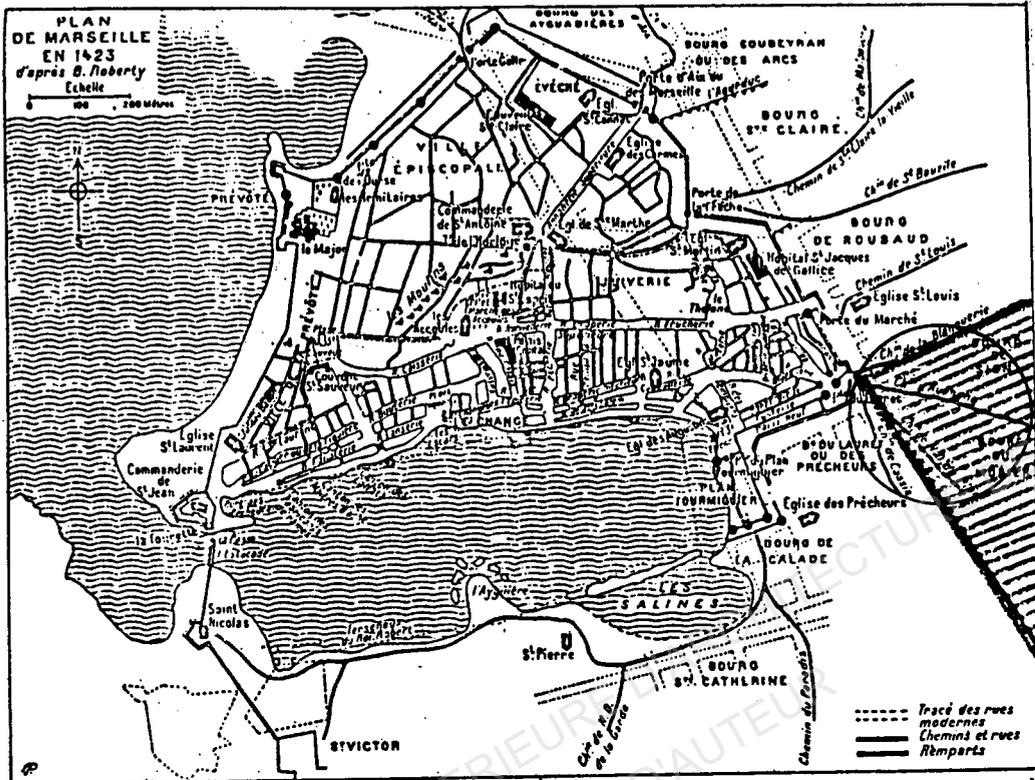
■ L'EXTENSION DE 1666

Par la construction d'un nouveau rempart achevé en 1694, la ville s'établit de part et d'autre du Vieux Port ; le quartier Noailles est alors intégré à l'intérieur des remparts.

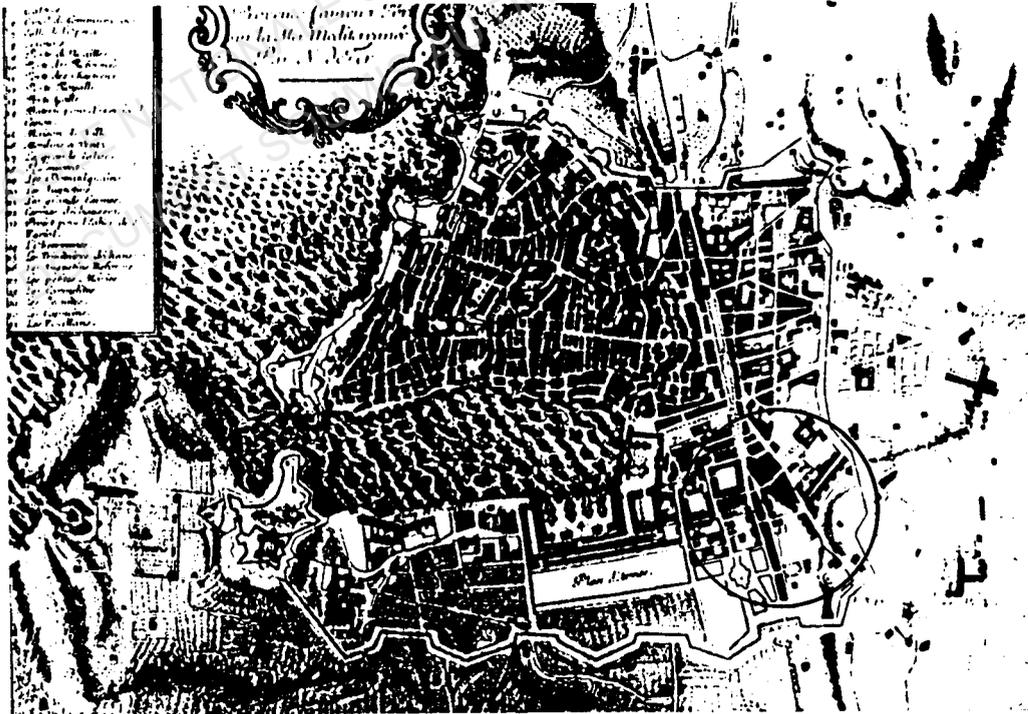
La rhétorique de l'urbanisme baroque développée dans le quartier Belsunce, peu lisible dans le quartier Noailles, touche essentiellement sa périphérie par le *perçement du cours, de la rue Noailles et de la rue de Rome.*

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la rue d'Aubagne n'a que quelques rares maisons placées

LA RECONQUETE DU CENTRE VILLE

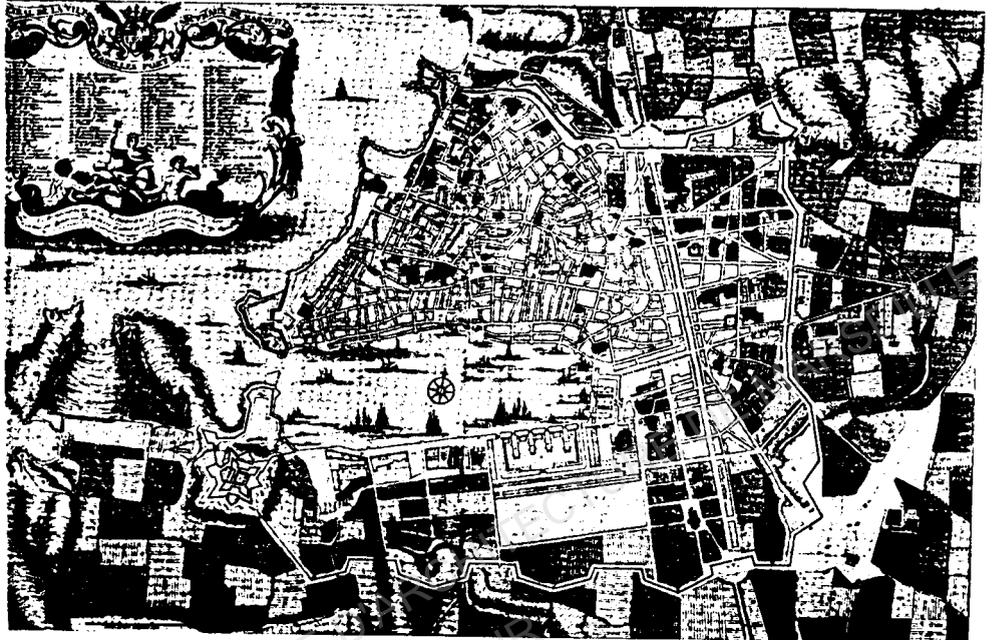


1
2



1. Plan de Marseille de 1423

2. Plan de Marseille de 1702



1



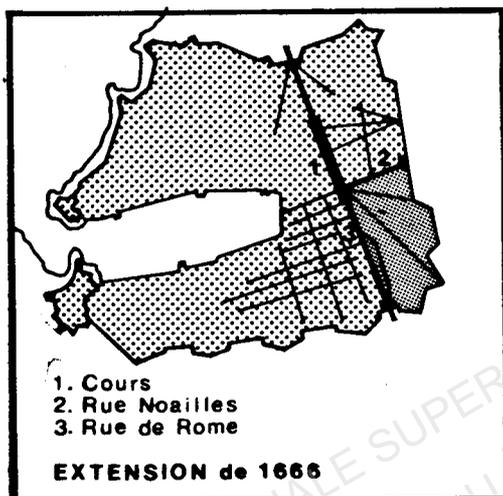
2

1. Plan RA-
ZAUD

2. Plan de 1782

de distance en distance, et séparées par des jardins et des terrains à bâtir.

Le système viaire, insuffisant, ne permet pas encore l'organisation parcellaire par îlots constitués : le développement urbain se réalise linéairement le long des axes.

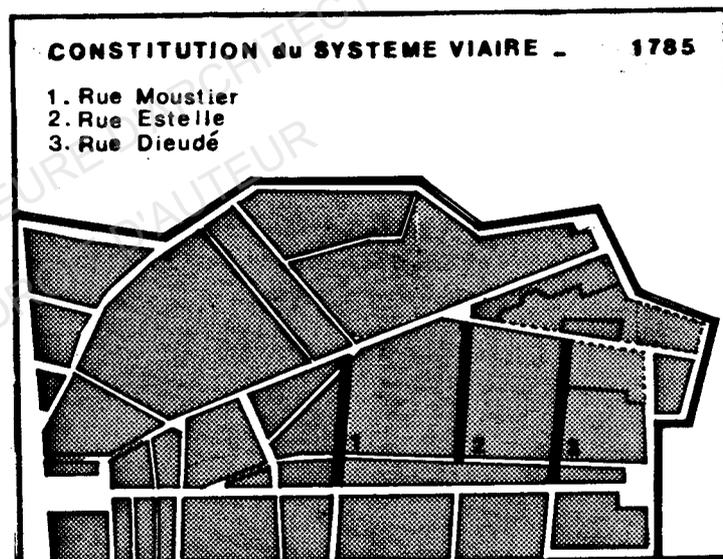
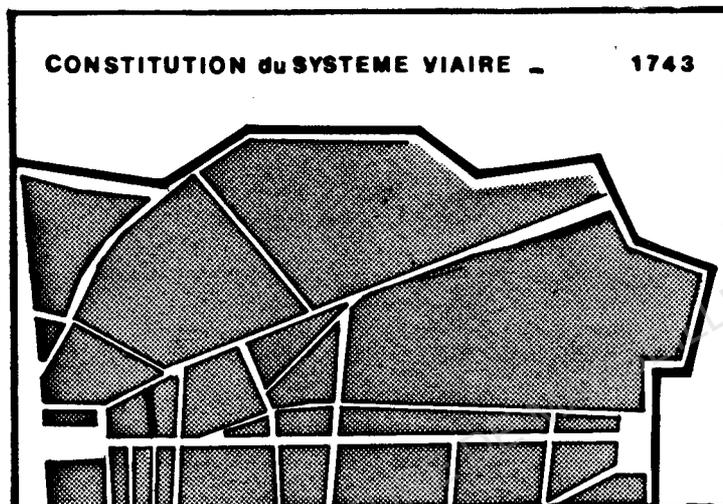


1740 : Le Plan Razaud

Les nouveaux tracés internes au quartier Noailles s'accommodent à l'ancien système viaire, au bâti existant et au relief, sans opération d'urbanisme global : le système viaire triangulé du quartier Belsunce se projette simplement sur le quartier Noailles.

1785 : Le Plan Pierron

Seules *trois calades* résultent d'une opération d'ensemble, réalisée tardivement du fait d'un terrain accidenté en pente



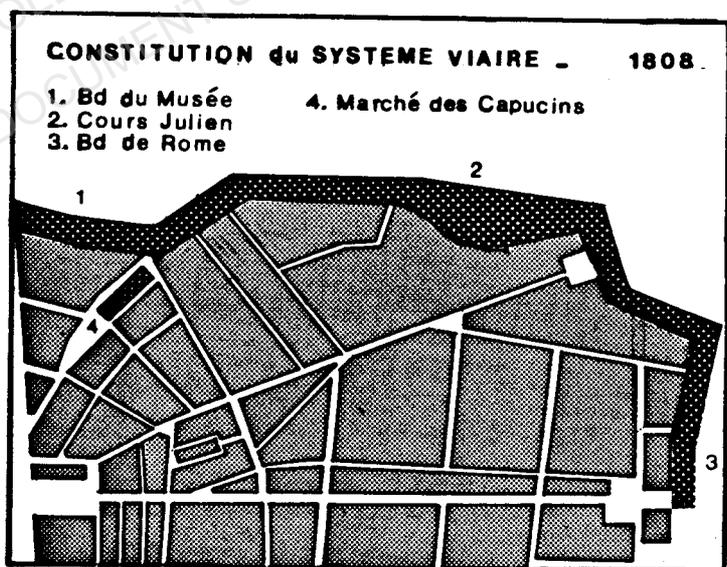
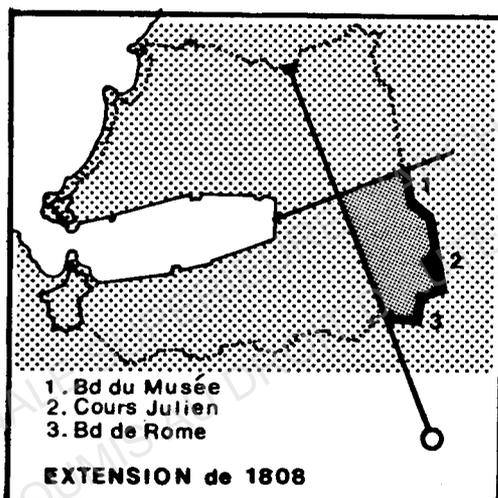
abrupte, décourageant toute spéculation foncière. Ceci explique l'urbanisation relativement récente de cette portion de quartier.

En 1730, s'ouvre déjà *la rue Moustier* afin de faciliter l'accès à l'église des Trinitaires - rue de la Palud -, puis s'en suit celle de deux autres rues parallèles : *les rues Estelle et Dieudé*, prolon-

geant le tracé en échiquier du quartier Paradis.

La rue d'Aubagne acquiert son alignement à partir de 1779. Le plan PIERRON met en évidence la "croûte bâtie" le long des rues et les coeurs d'îlots laissés libres.

■ L'EXTENSION DE 1808



L'urbanisation

de la ville sur sa périphérie, déjà ébauchée depuis le début du XVIIIe siècle, entraîne la destruction des remparts dans la dernière décennie du siècle. Malgré plusieurs tentatives pour organiser l'agrandissement en un plan d'ensemble, l'extension de la ville et son contrôle formel restent fragmentaires. Les nouveaux tracés urbains touchent très peu le quartier Noailles dont le système viaire est en majorité constitué. Seules sont créées, à l'intérieur du quartier, *les rues du Musée, de l'Académie, Pollack et le marché des capucins*; en périphérie *les boulevards du Musée et de Rome, le Cours Julien* s'établissent à l'emplacement des anciens remparts.

■ LES TRAVAUX HAUSSMANNIENS

P

lus qu'aucune autre ville, Marseille profite de l'expansion économique de la seconde moitié du XIXe siècle.

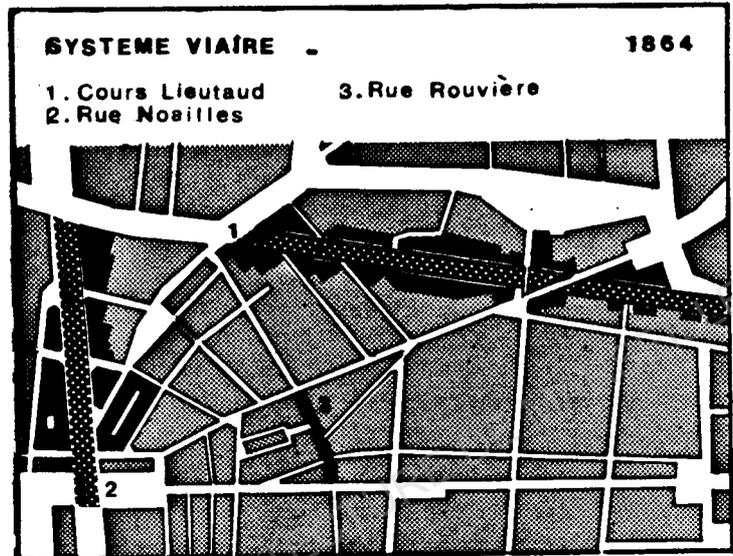
La percée, nouveau type d'intervention urbaine, déjà largement utilisé à Paris, est tirée au cordeau à travers les quartiers anciens, dans le but d'améliorer la circulation, d'embellir, de discipliner et d'évacuer hors du centre tout ce qui peut nuire à l'accroissement

de sa valeur marchande.

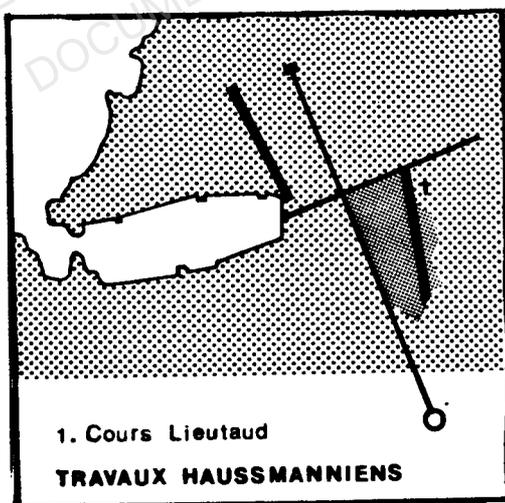
Ainsi, le percement du *Cours Lieutaud* réalisé en 1864, sépare en deux le quartier Noailles qui s'étendait auparavant jusqu'au cours Julien. Le cours scinde les îlots, entraînant par la même la recomposition du parcellaire et la reconstruction du bâti le long du cours assurant la suture.

Parallèlement, est élargie dans un premier temps la *rue Noailles* en 1860, sur l'alignement de la Canebière, divisant le cours en deux parties : le cours Belsunce et le cours St Louis, puis la *rue Rouvière* un an plus tard, ce qui explique la présence d'immeubles haussmanniens sur la portion de rue entre les rues de l'Académie et de Rome.

Le système viaire du quartier étant alors totalement constitué, seules des modifications ponctuelles du bâti ou des îlots vont encore transformer le quartier.

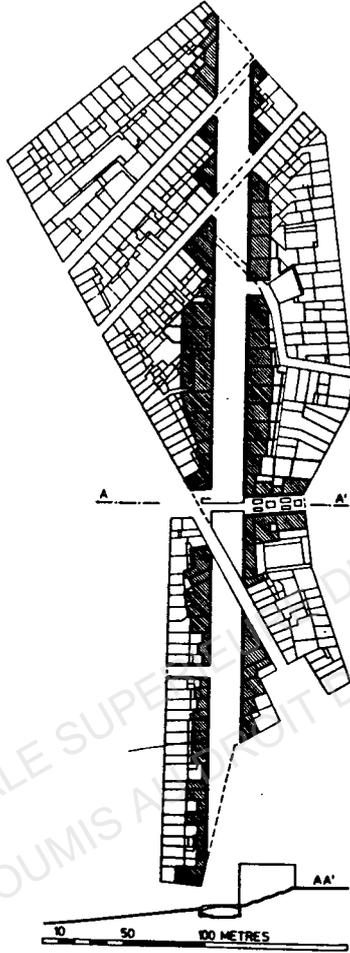


Dans son ensemble, Noailles se présente aujourd'hui tel qu'il était à la fin du siècle dernier.



COURS LIEUTAUD

1 - Mise en évidence des parcelles construites lors du percement, et de leur suture au parcellaire ancien. Les alignements supprimés sont figurés en pointillés.



ÉLARGISSEMENT OU PERCÉE?

Le projet est toujours désigné comme un élargissement, et le nom de la rue est maintenu après l'intervention. Mais la perspective homogène qu'elle dégage va conduire à rebaptiser l'ensemble : la « Canebière » désigne aujourd'hui l'ensemble qui va du port à l'église des Réformés.

1 - MODIFICATIONS DU PARCELLAIRE

traits forts : nouveau parcellaire
traits fins : parcellaire ancien maintenu
traits pointillés : parcellaire disparu



LECTURE DU TISSU URBAIN

Comme nous l'avons vu, la structure urbaine du quartier, complexe, résulte de la superposition de trames vernaculaires et géométriques : les chemins ruraux, la trame baroque incomplète et les percées haussmanniennes.

d'Aix/Castellane, et de deux chemins ruraux, les rues d'Aubagne et de la Palud.

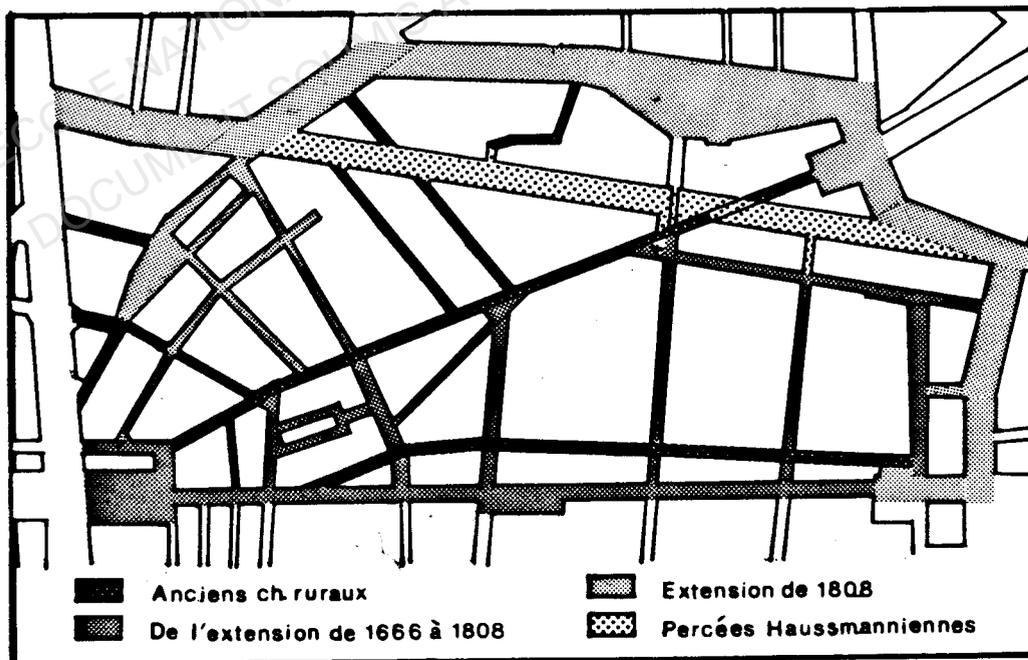
Il s'identifie par son urbanisme de rues dont le maillage reste dense, confus, avec un tissu urbain serré et une quasi inexistence de places, d'espaces libres plantés et de jardins, exceptés les places Delacroix et le marché des Capucins.

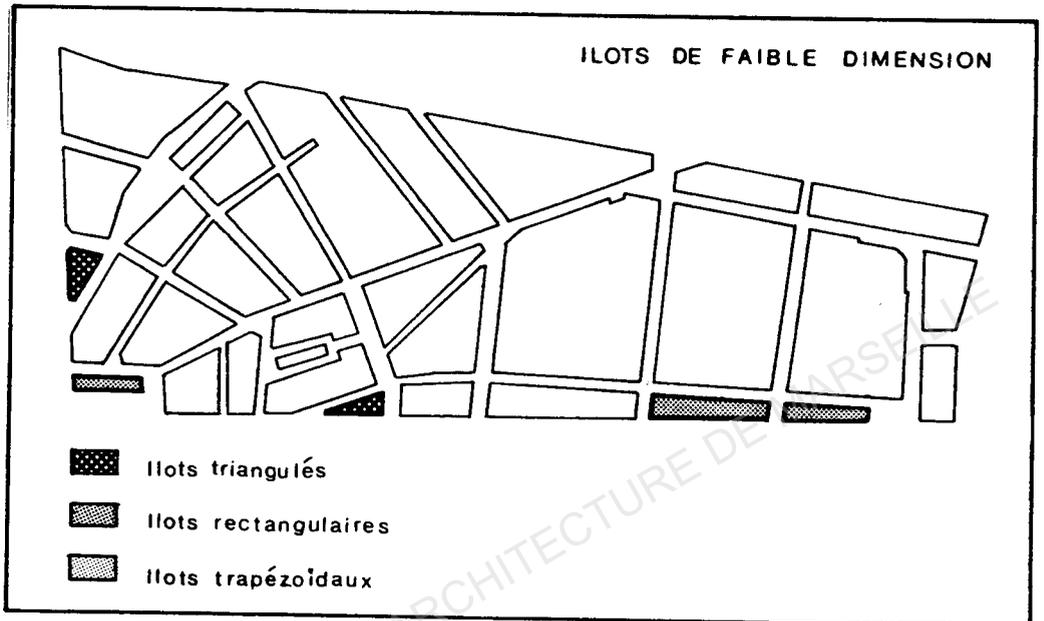
■ LE SYSTEME VIAIRE

Cerné sur ses trois côtés par les axes structurants Canebière, Garibaldi-Lieutaud et St Ferréol, l'intérieur du quartier Noailles voit la prégnance d'un axe fort de la ville, l'axe nord/sud Porte

■ LES ILOTS

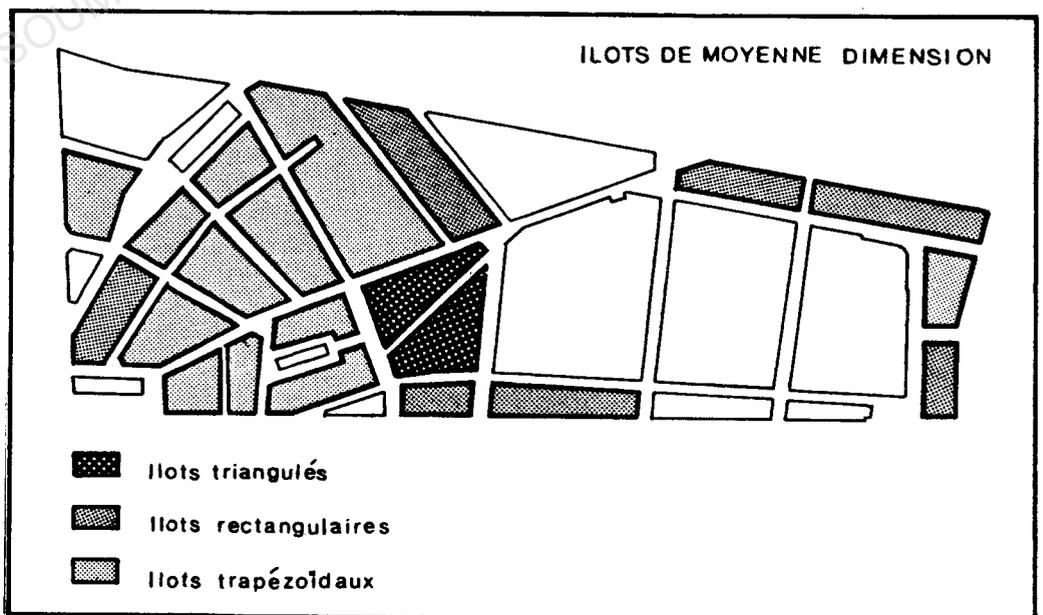
Ils restent diversifiés, avec une majorité de formes triangulées ou trapézoïdales au nord, en prolongement du tracé baroque du quartier Belsunce et de formes plus régulières au sud issues du tracé en échiquier du quartier Paradis.

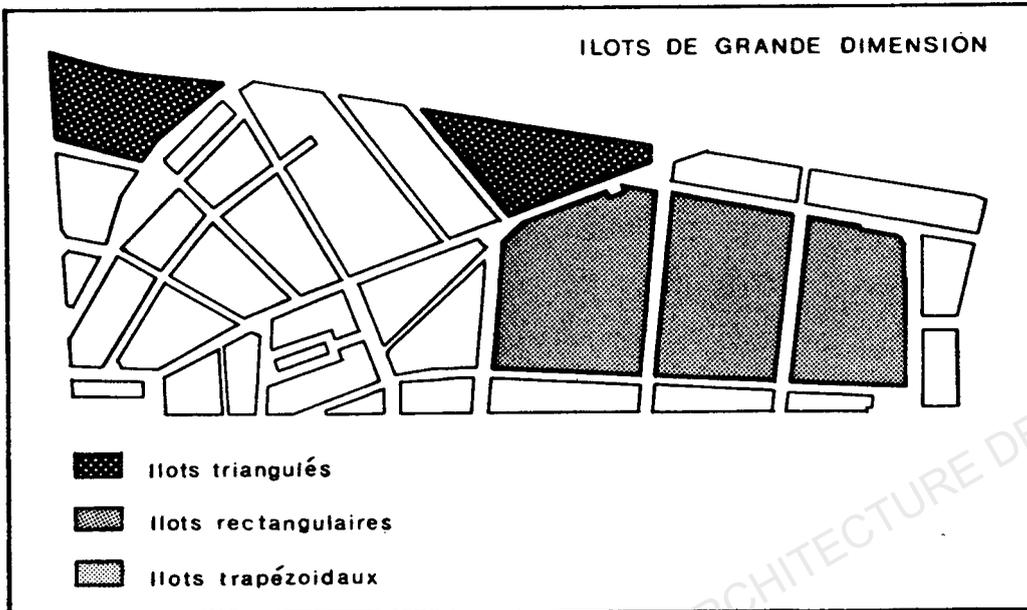




On distinguera :
 les ilots de faible épaisseur, triangulés ou rectangulés, en frange des axes structurants.

les ilots d'épaisseur moyenne, triangulés, rectangulaires, ou trapézoïdaux dans la partie nord la plus ancienne, déjà urbanisée avant l'agrandissement sous Louis XIV.





Enfin les îlots de grande dimension, triangulaires, provenant de la percée du cours Lieutaud, et rectangulaires dans la partie sud, la seule qui se soit développée autour d'un réseau viaire cohérent : les trois calades.

Dans les îlots de petite et moyenne dimension, les coeurs d'îlots, d'une étroitesse extrême, sont totalement construits, alors qu'ils présentent jardins intérieurs et constructions annexes dans les îlots de grande dimension. Retenons déjà le cas particulier du domaine VENTRE, hyperdensifié en coeur d'îlot.

■ LE PARCELLAIRE

Le parcellaire s'organise le plus souvent en *lanières étroites*, par un module quadrangulaire répétitif, repérable le long des axes de formation.

A l'est de la rue de Rome, il présente donc une certaine régularité dans ses proportions, alors qu'il s'inscrit dans des îlots de forme et de surface très différentes.

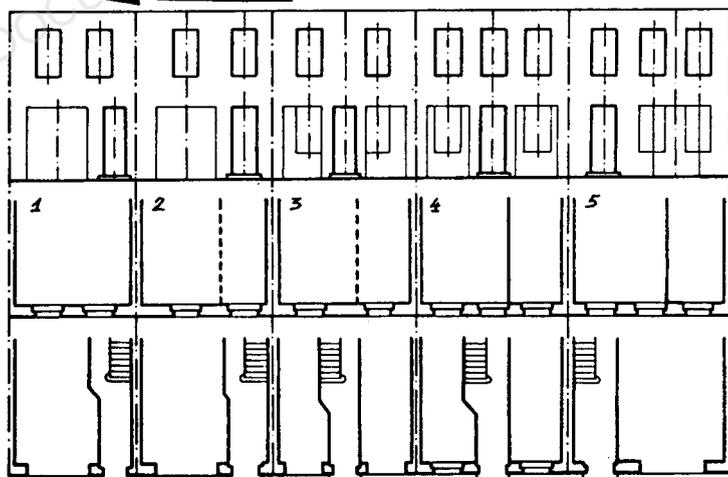
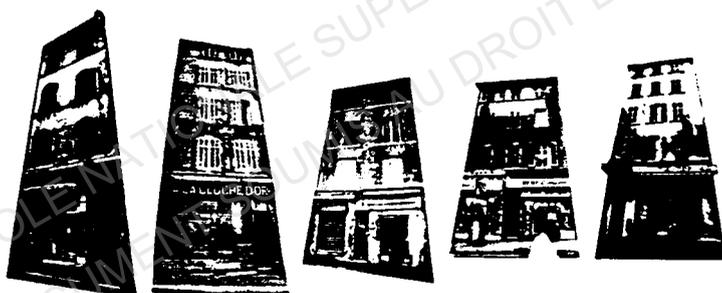
Les îlots les plus au sud, plus récents et plus vastes, offrent des parcelles plus importantes.

En bordure du Cours Lieutaud et de la Canebière, malgré les découpages que ces axes ont effectués, on relève toujours les mêmes proportions.

A l'ouest de la rue de Rome, le découpage plus régulier des îlots propose une parcellaire beaucoup plus hétérogène.

Mais globalement, les différents îlots du quartier ne laissent jamais soupçonner en façade la complexité de leur intérieur. En fait, dans les îlots étroits, les parcelles réduisent l'espace arrière de la maison à une courette exiguë, voire à l'adossement de deux bâtiments, dans les îlots épais, elles l'élargissent à une partie vacante.

Le "deux et trois fenêtres" marseillais



■ L E B A T I

L es remanie-

ments successifs du système viarie expliquent la présence de bâti de différentes époques dans un même îlot. Ainsi repérons nous *le type archaïque*, d'avant l'extension de 1666 et *les types du XVIIe et du XIXe siècles*. Mais l'ensemble reste peu différenciable, car la survivance de chaque type a parallèlement créé des types intermédiaires. Cela lui confère une certaine homogénéité de composition architecturale : façade plate, *type "deux fenêtres"* - 5 mètres de large environ -, *type "trois fenêtres" traditionnel* - élément dominant du paysage marseillais -, rez de chaussée commercial, rapports pleins/vides et rythme des façades ; homogénéité sensible en dépit de la variété des volumes et des hauteurs de son bâti, allant du R + 3 au R + 5

STRATEGIES D'AMENAGEMENT

Parmi ses actions prioritaires de réaménagement du centre ville, Marseille propose, dès 1987, *une stratégie de restructuration* du quartier Noailles, servant de base à la création d'une O.P.A.H. En amont, l'agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise - l'A.G.A.M. - aura eu la mission de décrire les problèmes caractéristiques du quartier ayant généré des conditions d'habitat difficiles :

" *L'organisation serrée du tissu urbain, l'âge et l'étroitesse des immeubles, la composition des logements -majorité des 1 et 2 pièces- , l'absence fréquente de coeurs d'îlots, l'absence de cours et jardins, l'exiguïté des rues et la rareté des espaces publics aérant le quartier, sont autant de réalités dont l'accumulation s'oppose à la création de conditions de vie compatibles avec les exigences actuelles en matière d'habitat.*" (5)

Peu à peu, Noailles a vu ses commerces se déqualifier, son équilibre entre commerces quotidiens essentiellement concentrés au nord et commerces de luxe à proximité de la rue de Rome rattachés aux activités de centre ville se destabiliser.

Il connaît également une carence en équipement de quartier.

L'A.G.A.M. envisage donc *une revalorisation du quartier*, selon deux modes d'interventions progressifs, allant d'opération ponctuelles au remodelage de son tissu urbain.

■ LA REVITALISATION PONCTUELLE

Elle vise à :

Conforter les fonctions d'habitat en l'améliorant.

Créer de nouveaux équipements de quartier.

Aménager des espaces piétonniers ou mixtes : il s'agit de "*connecter les espaces intéressants entre eux et créer ainsi des circuits piétonniers continus, desservant les espaces majeurs du quartier*", (6) permettant de faciliter la pénétration dans le quartier à partir des axes importants qui le bordent.

■ L'AERATION DU TISSU

Elle s'effectue selon deux alternatives possibles:

le curetage des coeurs d'îlots : "*Les caractéristiques des îlots, leur localisation et leurs fonctions actuelles amènent à distinguer 3 types d'interventions possibles* :

-*Les îlots à vocation commerciale dominante appartiennent*

(5) MASBOUNGI, ROMANO, SBRIGLIO, Quartier Noailles, AGAM, mai 1987

(6) MASBOUNGI, ROMANO, SBRIGLIO, op. cit. (5)

au "quadrilatère sacré" où les îlots sont maintenus dans leur configuration actuelle, les curetages apparaissant peu probables vu l'occupation dense en activité des locaux occupant les coeurs d'îlots.

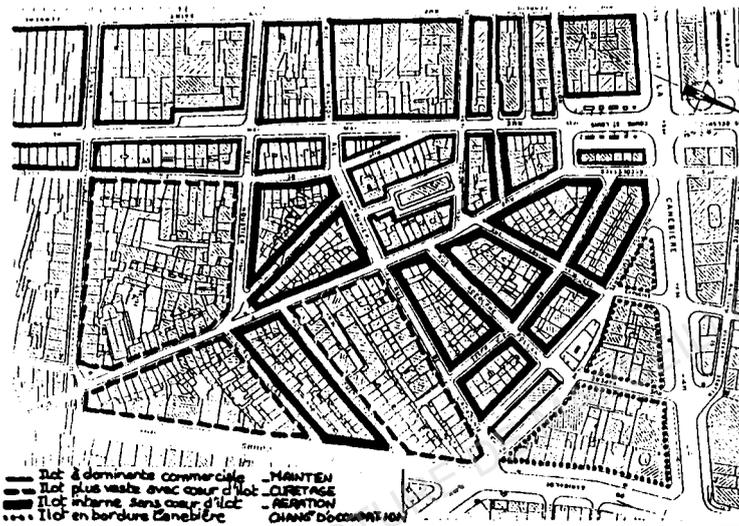
-Les îlots plus vastes comprenant de véritables coeurs d'îlots où un curetage est envisageable pour créer de meilleures conditions d'habitat.

-Les îlots internes au quartier de petite dimension ne possédant quasiment pas de coeur d'îlot où une aération du tissu est à envisager en dégageant par la suppression de quelques immeubles une cour susceptible d'améliorer les conditions d'habitat." (7)

la démolition et l'éventuelle reconstruction de certains îlots, lorsque le curetage s'avère insuffisant, permettant la création de nouvelles placettes, squares ou simples retraits, aménagés de préférence le long des grands côtés de l'îlot.

Regardons maintenant plus précisément les deux propositions dessinées.

Si la proposition 1 supprime uniquement les appentis en coeur d'îlot sans pour autant ouvrir ces derniers, la proposition 2, quant à elle, prévoit une intervention beaucoup plus radicale : l'évidement des îlots et leur mise au vert pour en faire des espaces



publics reliés entre eux. Ne subsistent de ces îlots que leur pourtour bâti, parfois éclaté par la création de poches vides.

Face aux objectifs de l'AGAM, la proposition 1 n'apporte donc qu'une réponse interne au problème de saturation des îlots, améliorant les conditions d'habitat, mais sans grande portée sur l'espace urbain.

Le schéma 2, par contre, prévoit bien l'ouverture des coeurs d'îlot sur la ville, mais ne constitue pas pour autant une solution pertinente pour la revalorisation de l'espace public. En effet, la suppression de tout espace privatif caractéristique des coeurs d'îlots marseillais - jardins, cours... - tend à réduire la complexité de la ville à un statut voulu public.

Et "connecter des espaces intéressants entre eux" procède ici d'une démarche répétitive, in-

A.G.A.M :Hypothèses d'interventions sur le quartier Noailles

(7) MASBOUNCI, ROMANO, SBRIGLIO, op. cité (5)

capable de produire des vides gé-
rables en espaces urbains.

Regardons leur forme, le statut de certains coeurs d'îlots plus collectif que public et le problème de gestion des façades arrières dégagées-. Enfin, dans la partie nord du quartier, l'ouverture de plusieurs îlots face à face finit par leur donner une toute autre géométrie : deux îlots auparavant repérables ne forment plus qu'un pour la définition d'un espace traversé. La proposition 2 aboutit donc à une totale transformation morphologique du tissu initial, de son échelle, le rendant quasi méconnaissable, bouleversement que rejette également Jacques LUCAN : "*Il y a là comme l'obligation de trouver des solutions "nouvelles" qui ne doivent pourtant pas venir bouleverser globalement et irrémédiablement la structure totale d'un quartier*". (8)

Globalement, les interventions envisagées par l'A.G.A.M. restent systématiques, sans prise en compte au cas par cas de la spécificité et de la morphologie de chaque îlot. Dans les principes de restructuration du quartier HINCMAR à Reims, Jacques LUCAN démontrera la nécessité d'une telle prise en compte :

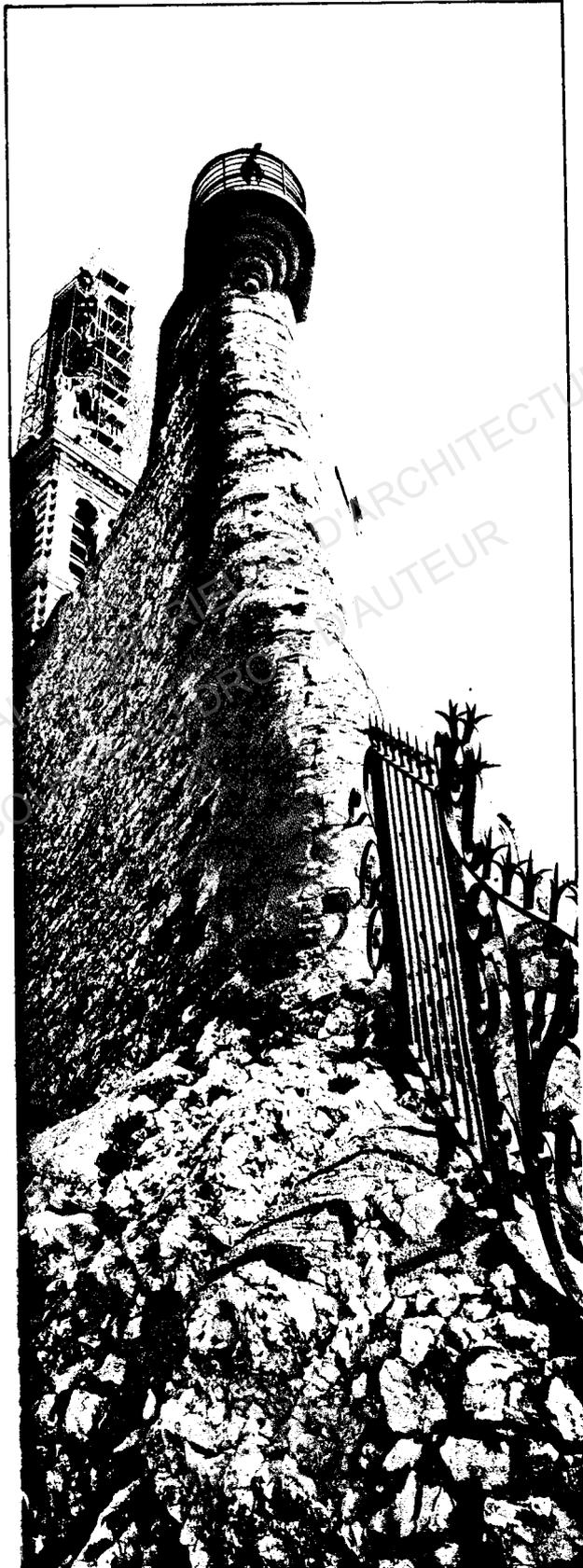
"Définir les potentialités constructives d'un quartier existant, ses possibilités "intrinsèques" de transformation, c'est se prémunir contre les entreprises

par trop volontaristes qui feraient perdre au quartier, sa déjà faible identité, c'est tenter au contraire de prévoir ce qui pourrait renforcer cette faible identité, la transformer pour que le quartier acquière la qualité d'une partie de ville." (9)

Aussi le curetage paraît-il inadéquat et non satisfaisant par rapport aux objectifs fixés sur le quartier.

(8) JACQUES LUCAN, *Les lendemains de la planification, in une ville en projet Reims 1977-1982, Jacques LUCAN, plan construction 1984*

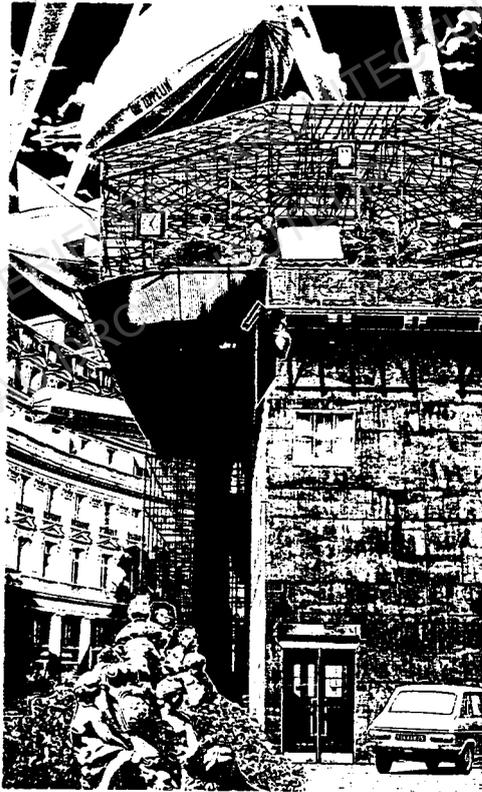
(9) JACQUES LUCAN op. cit. (8)



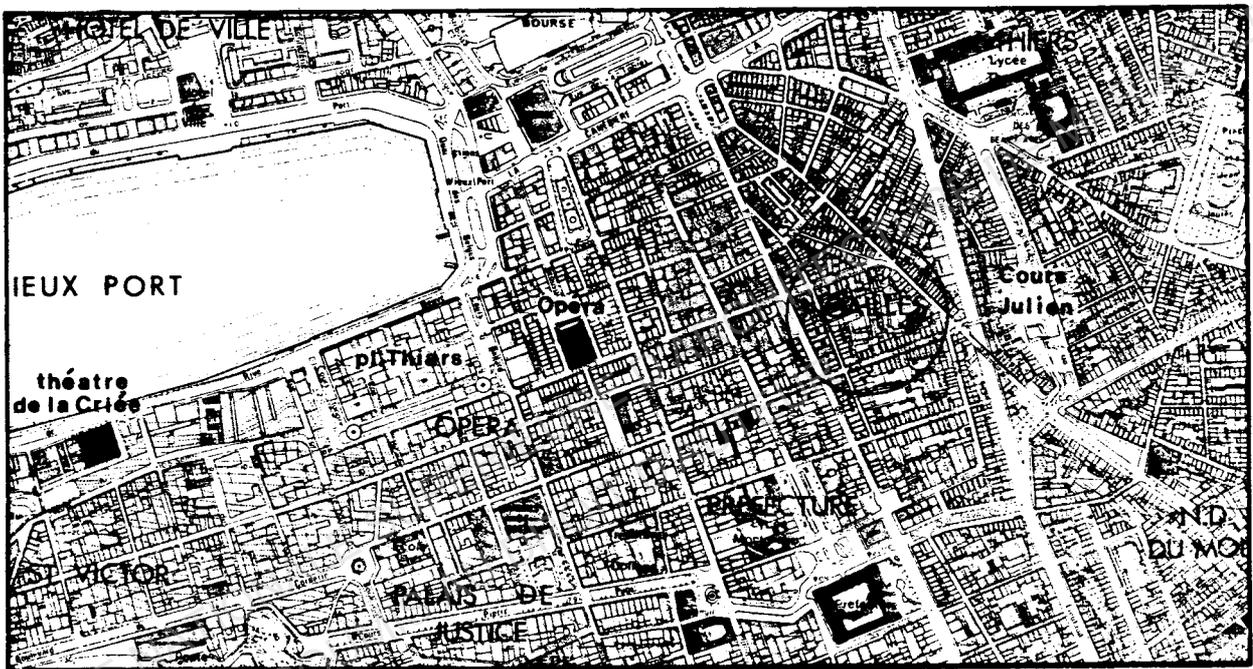
ECOLE NATIONALE
DOCUMENT S

ARCHITECTURE DE MARSEILLE
AUTEUR

LE **D**OMAINE **V**ENTRE ,
UN **I**LOT **R**ARE



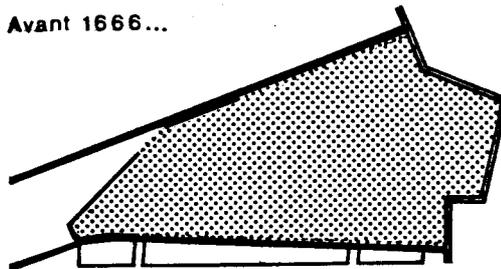
PRESENTATION D'UN SITE

HISTOIRE D'UN
DOMAINE

Le Domaine
Ventre, sa situa-
tion

Avant 1666...

■ LA FORMATION DE L'ILOT



Avant l'extension de 1666, l'actuel "Domaine Ventre" n'existe pas. C'est ainsi qu'au Moyen Age, il est compris dans une bande de terrain vierge pour l'exploitation agricole, déli-

mitée par les deux chemins ruraux : rue d'Aubagne, et rue Notre Dame du Plan, actuelle Palud.

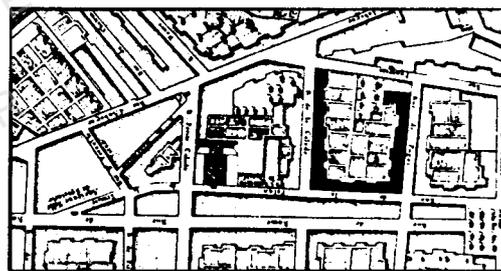
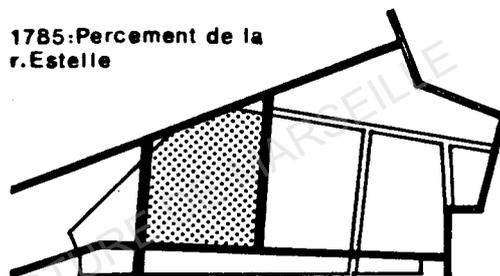
En 1658, les Trinitaires Dechaussées établissent leur couvent près du chemin de Rome dans la rue de la Palud, à l'emplacement du futur "îlot Ventre" et construisent un siècle plus tard une église à trois nefs.

Puis l'extension de la ville en 1666 repousse les remparts vers le sud, définissant une nouvelle limite sud à notre terrain.

En 1702, ce dernier se trouve donc limité, à l'ouest par la rue de la Palud alors bâtie uniquement côté rue de Rome, et à l'est par la rue d'Aubagne encore partiellement construite. Si le reste de l'îlot demeure vierge et ouvert jusqu'au rempart sud, il est par contre bordé au nord par la rue de la Palud, et la rue Papère récemment construite.

Ce n'est qu'en 1730 que le Domaine Ventre connaît sa limite nord définitive, après le percement de la rue Moustier, suivi de celui de la rue Estelle qui dessine l'îlot tel qu'il se présente aujourd'hui.

En effet, le plan PIERON de 1785 met en évidence un pourtour bâti le long des quatre rues à l'exception d'une brèche sur la rue Estelle et le cœur d'îlot laissé libre.

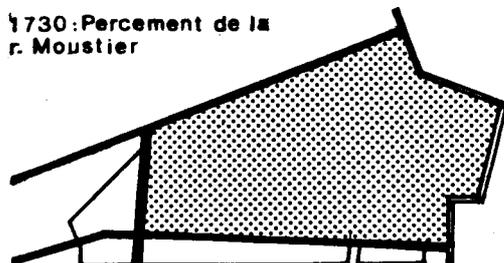


3

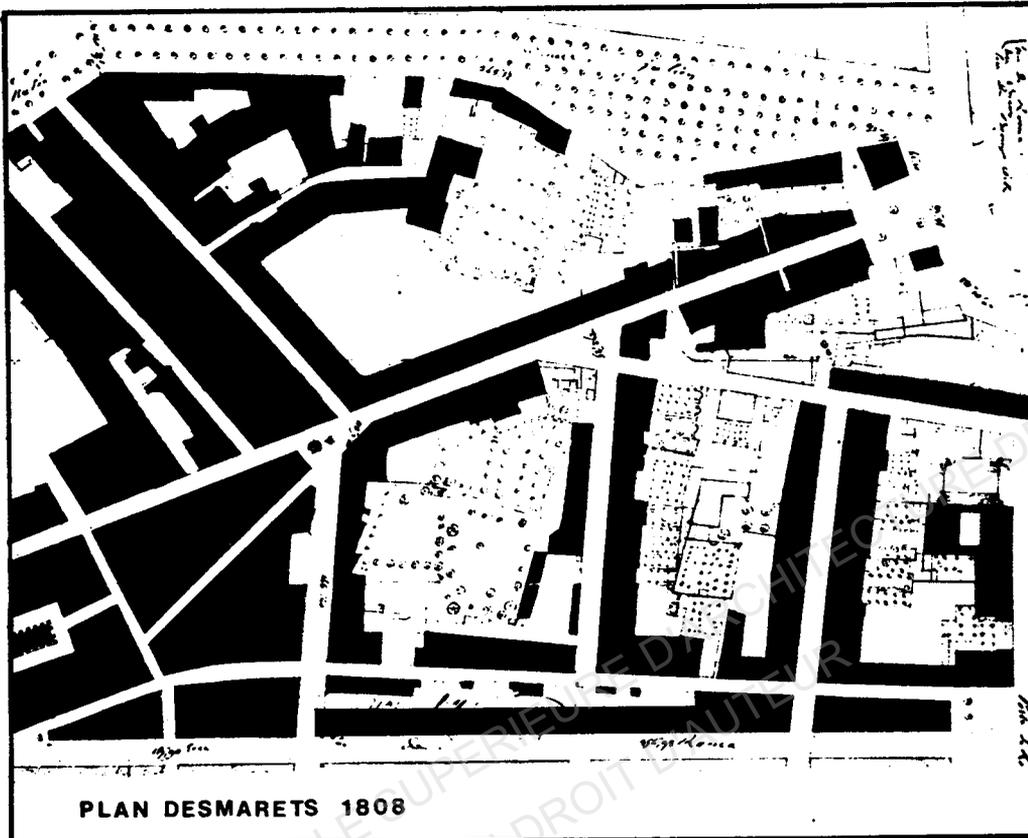
■ LE COMPLEMENT DE L'ÎLOT

" **A** la révolution, le couvent des Trinitaires devenu domaine national fut mis en vente. Son acquéreur le fit démolir en 1794 pour spéculer sur son sol. En 1806, Mgr Champion de Cissé, archevêque d'Aix, acheta un des terrains et avec l'aide des fidèles construisit l'église que l'on voit aujourd'hui, en lui attribuant le vocable de la Trinité" (10)..

3. Plan Pierron



(10) BOUYALA D'ARNAUD, évocation du vieux Marseille



Entre le plan DESMARETS de 1808 et le cadastre NAPOLEONIEN de 1828, peu de modifications notables sont à observer en coeur d'îlot : toujours non bâti, on peut supposer à cette époque qu'il se divise en deux unités foncières principales, dont la moitié ouest se rattache entièrement aux biens de l'église de la Trinité.

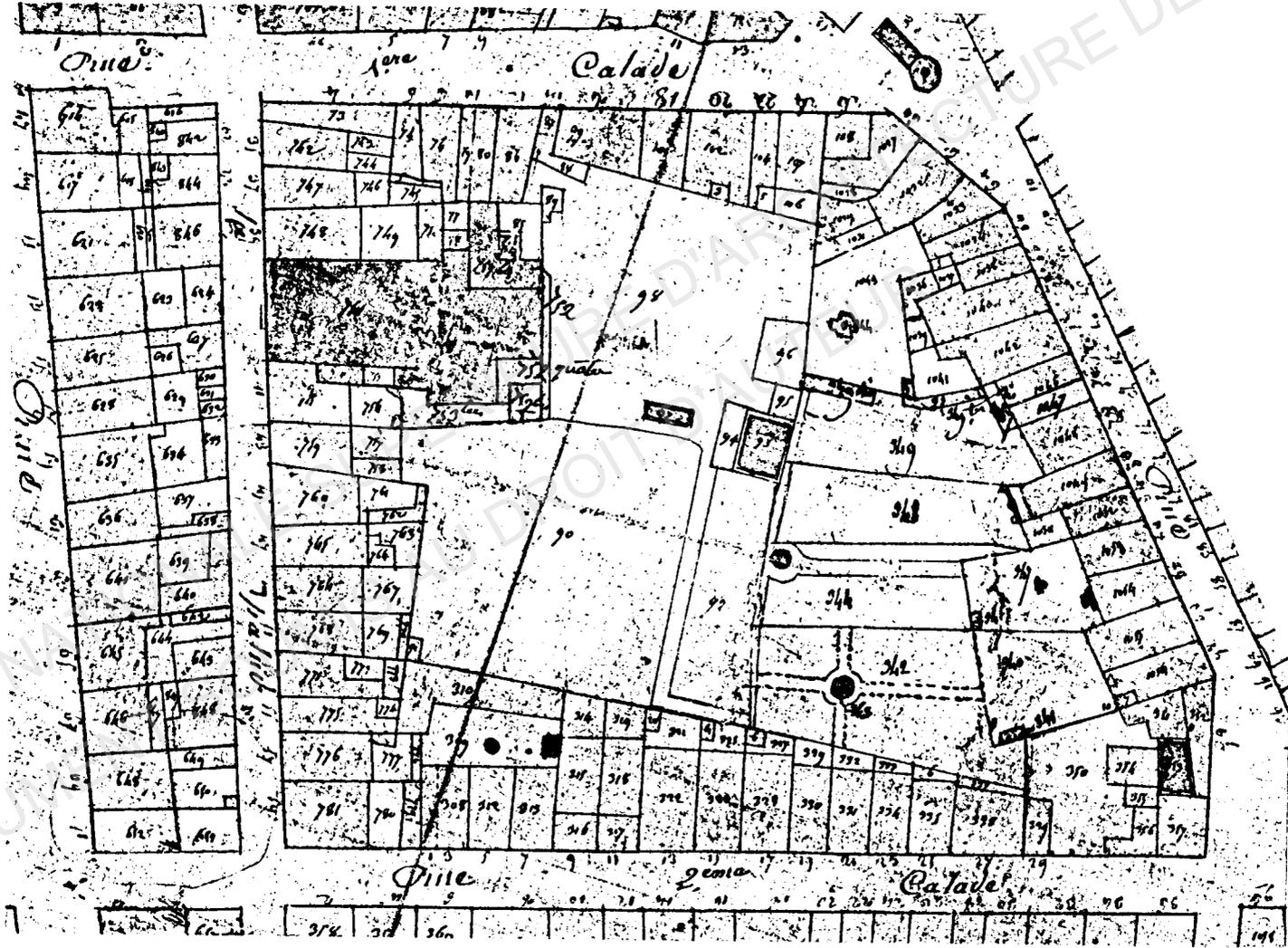
Remarquons également l'emprise des jardins privés des maisons de la rue Estelle.

Le registre des matrices des propriétés bâties et non bâties du XIXe siècle nous informera d'autre part sur la nature des parcelles intérieures et sur les spéculations successives effectuées sur cet îlot.

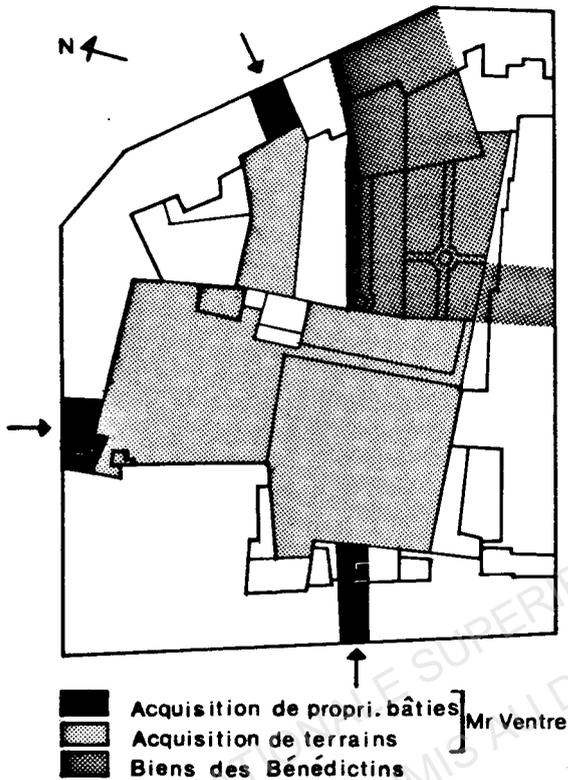
Ainsi, la première acquisition du coeur d'îlot ne débutera qu'en 1828, avec l'achat par Mr VENTRE, négociant, des terrains vierges de l'Eglise et de deux maisons de la rue Moustier. L'une d'entre elles servira à l'établissement d'un passage privé surveillé vers les propriétés intérieures.

Ventre y créera déjà jardin

CADASTRE NAPOLEONIEN



d'agrément, vignes, cour et hangar, pour y installer ensuite deux magasins intérieurs..



Quelques années plus tard, il investira de nouveau dans l'achat de trois parcelles sur la rue de la Palud, détruisant puis reconstruisant *une maison avec passage* en 1843.

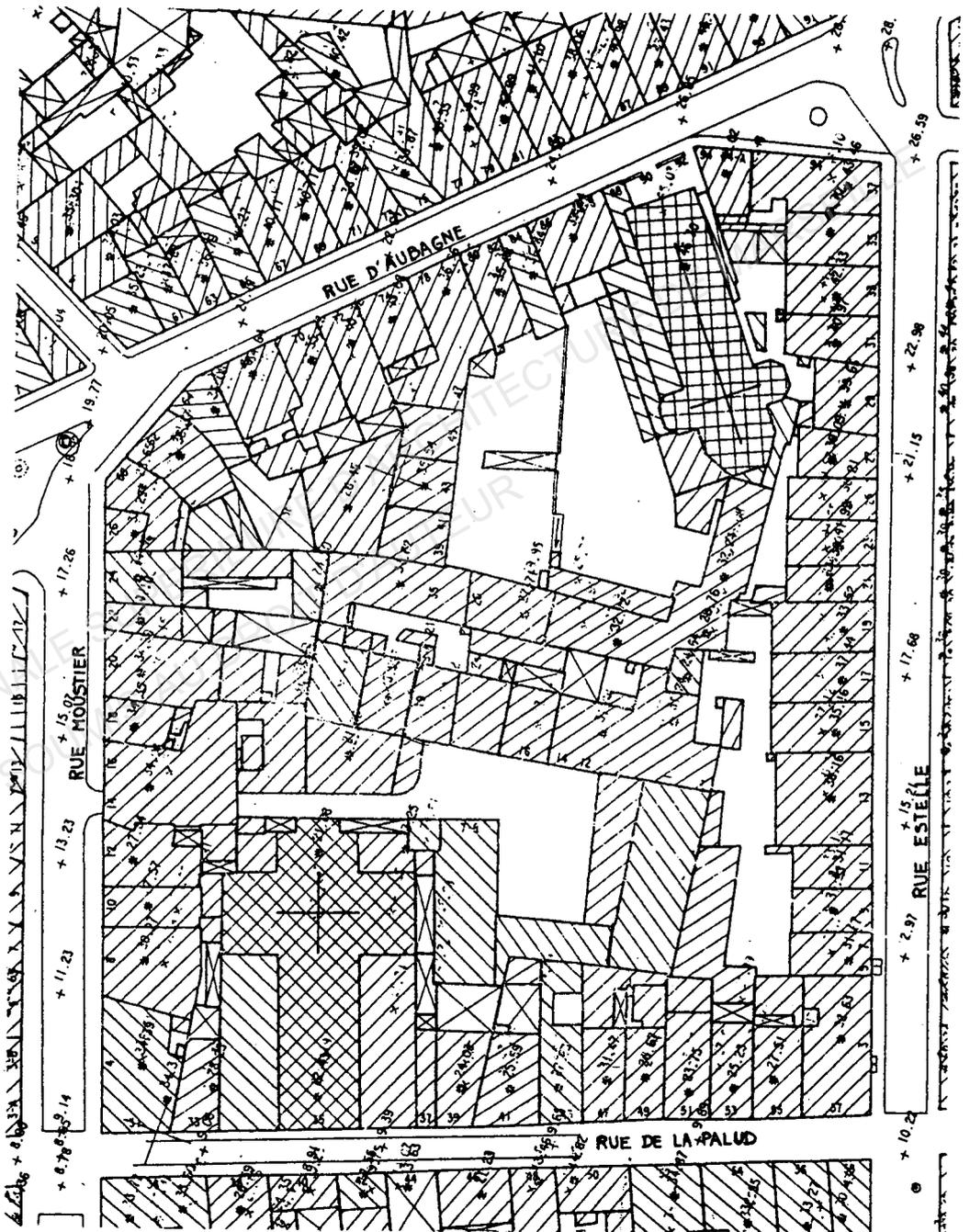
Il opérera de la même façon rue d'Aubagne en 1838, mais cette fois revendra le terrain acquis au coeur d'îlot à Mr PELLE-TIER comte de Lagarde qui y implantera *une maison avec magasins*.

Si la lecture des documents ne nous permet pas d'aller plus loin dans l'interprétation du comblement de l'îlot, de l'implantation des bâtiments internes, elle nous renseigne cependant sur la constitution des trois passages et sur *les transactions successives entre grandes familles de négociants marseillais*, les FABRE, armateurs, puis les REGIS, négociants en huile et vin.

Jusqu'en 1906, la partie sud est de l'îlot reste propriété des Bénédictins, composée de *cours, jardins d'agrément, d'un couvent* construit probablement entre 1830 et 1850, *d'une chapelle*, de trois maisons sur la rue d'Aubagne et de deux maisons sur la rue Estelle. Mais rien n'indique la construction de l'Eglise du Calvaire, ni même la vocation exacte de chacun des bâtiments en coeur d'îlot.

Certains y verront l'affectation au magasinage de marchandises lié au vieux-port, d'autres celle d'un espace d'avantage voué à l'entreposage pour artisans et commerçants.

En tout cas, aujourd'hui essentiellement reconverti en habitat et atelier, le Domaine Ventre semble avoir quasiment effacé toute trace de ces hangars à marchandises .



LE DOMAINE VENTRE éch . 1/ 1000°

CONFIGURATION DE L'ILOT

Le domaine VENTRE est un îlot rare, autant parce qu'il demeure d'un type peu fréquent à Marseille que par ses qualités : une urbanité de voisinage s'y développe et l'architecture n'y est pas pour rien.

De grande dimension, multiforme, il présente un parcellaire régulier, perpendiculaire aux voies qui le bordent alors que son centre reste plus anarchique avec des cours, des jardins et des constructions annexes. En fait sa complexité résulterait de l'occupation des locaux par de multiples activités, institutions ou organismes qui auraient rapidement changé depuis le siècle dernier.

■ LA PERIPHERIE DE L'ILOT

Résultant de la percée des chemins ruraux : rue d'Aubagne et rue de la Palud, l'îlot absorbe sur son pourtour les différences de direction provenant de la confrontation des deux tracés.

Son bâti périphérique relativement homogène se différencie peu de celui des îlots voisins : un bâti de trois à quatre fenêtres du XVIII^e siècle, de hauteur variant de R + 3 à R + 5, à l'exception des deux immeubles d'angles du XIX^e siècle de la rue de la Palud, plus hauts, à sept ou huit fenêtres ornementées.

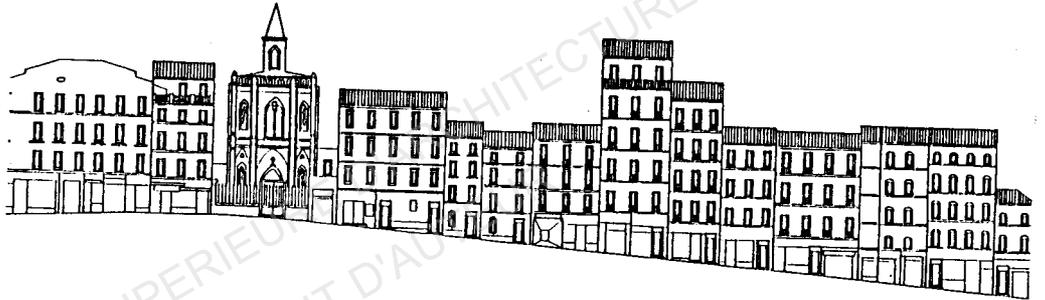
Ses rez de chaussée demeurent avant tout commerciaux sur les rues d'Aubagne et de la Palud. Les faces viaires de l'îlot sont donc privilégiées, d'autant plus que sa densité non homogène laisse un problème d'occupation en coeur d'îlot.

Seule l'existence de passages publics dans l'îlot révèle une organisation interne différente.

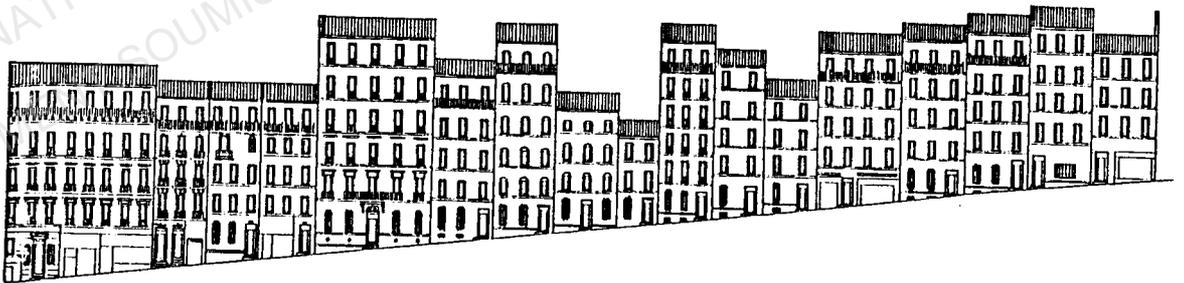
LA PERIPHERIE DE L'ÎLOT



rue de Moustier



rue d'Aubagne



rue Estelle



rue de la Palud

■ LE COEUR D'ILOT

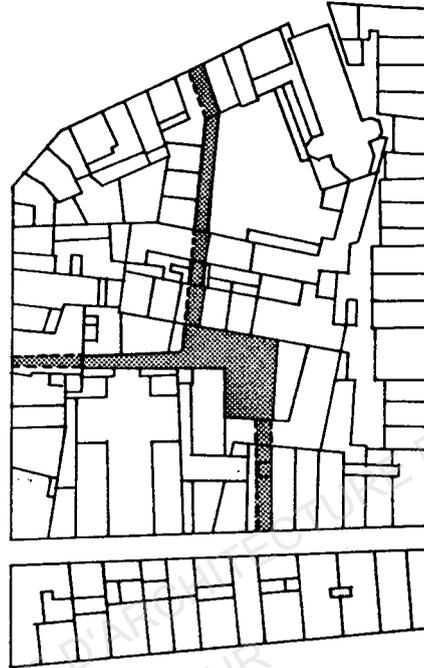
C' est un espace dense. Cet encombrement du sol, dû au morcellement du parcellaire et à la prolifération de construction depuis le XIX^e siècle, démontre *l'absence d'un processus de rationalisation* qui prenne en compte le niveau global de l'îlot.

L'espace libre du domaine constitue un espace fermé auquel on accède par trois passages étroits sous des maisons rue d'Aubagne, Moustier et de la Palud, peu perceptibles depuis l'extérieur. On peut donc circuler d'une rue à l'autre en empruntant *un passage public* en coeur d'îlot, scandé en différentes séquences :

- passage étroit, obscur sous le bâti
- passage à ciel ouvert
- cour
- puit de lumière ...

Et finalement, cet îlot ne reproduirait-il pas la morphologie d'un certain type d'îlot traditionnel parisien décrit par CASTEC, DEPAULE, PANERAI ?

"L'îlot est doué d'une complexité interne qui, sans être codifiée de manière explicite, peut être étudié et testé, surtout à travers



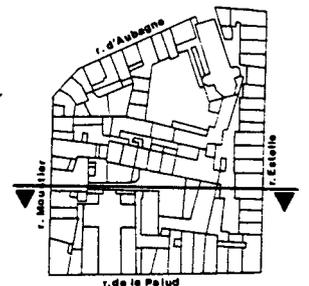
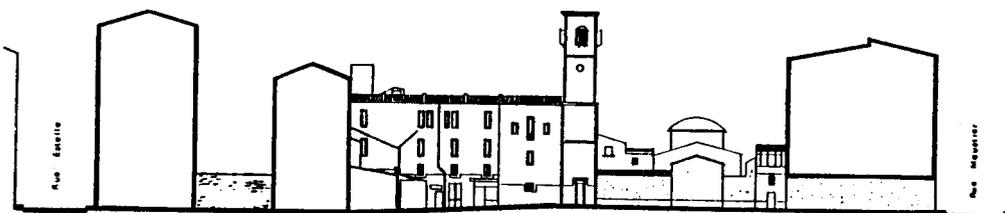
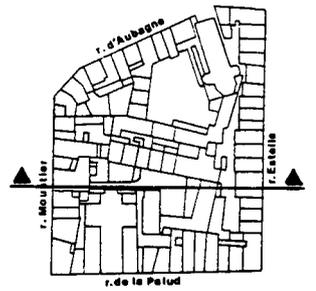
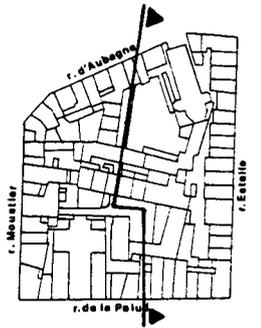
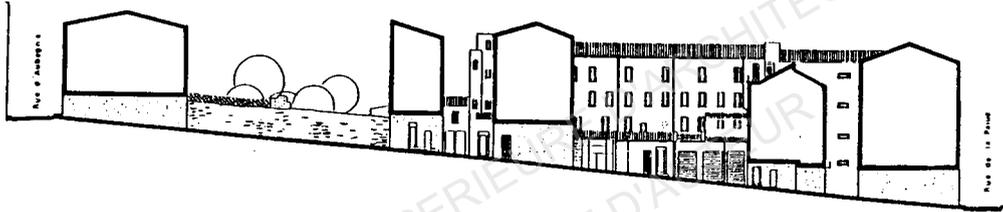
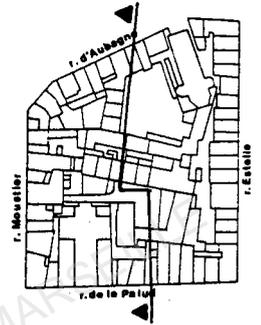
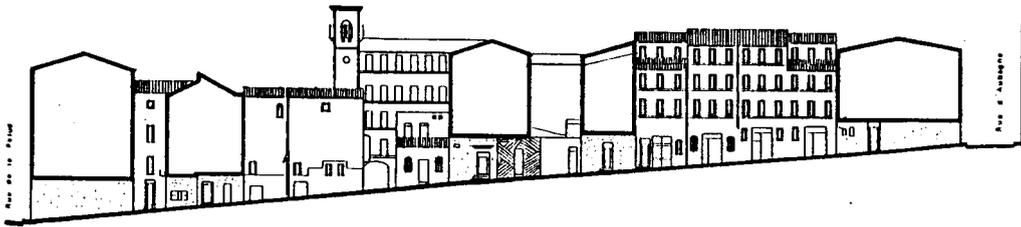
PASSAGE

les mécanismes d'adaptation et de correction que suscitent des contraintes particulières. La hiérarchie vers le dedans de l'îlot se développe souvent en séquence - première cour, coupure, seconde cour, coupure....- et l'emboîtement des lieux justifie des implantations raffinées. Une hiérarchie verticale, plus ou moins étirée suivant les régions de l'îlot, vient compliquer la hiérarchie horizontale...

L'îlot "réagit" très fortement aux déséquilibres hiérarchiques. Dans un quartier où le niveau moyen est peu ou pas représenté, l'îlot compense ce défaut par un élargissement de sa hiérarchie interne : il est percé de passages, de "rues" intérieures, de cours multiples." (11)

(11) CASTEC, DE-PAULE, PANERAI, *Formes urbaines de l'Îlot à la base*, Dunod, Paris 1980

LE COEUR D'ILOT



LE DOMAINE VENTRE UN ILOT RARE



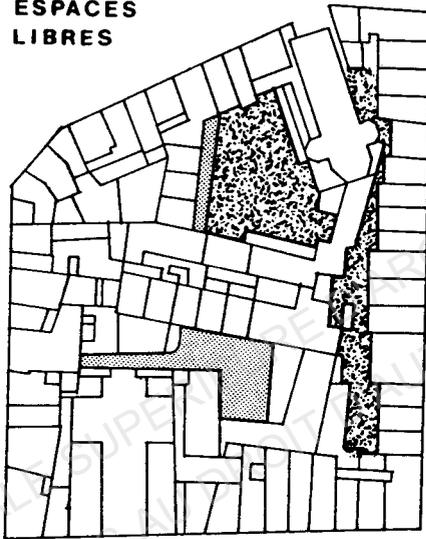
1. Passage sous
du bâti

2. Passage à
ciel ouvert , cour



2

ESPACES LIBRES

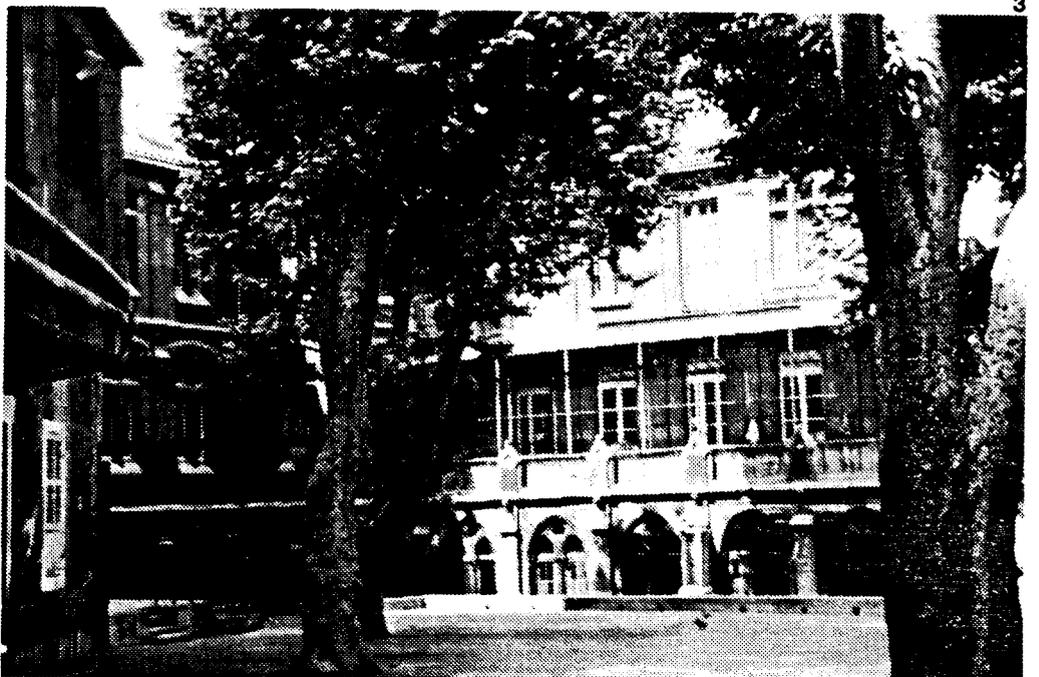


-  espace libre public
-  espace libre privé

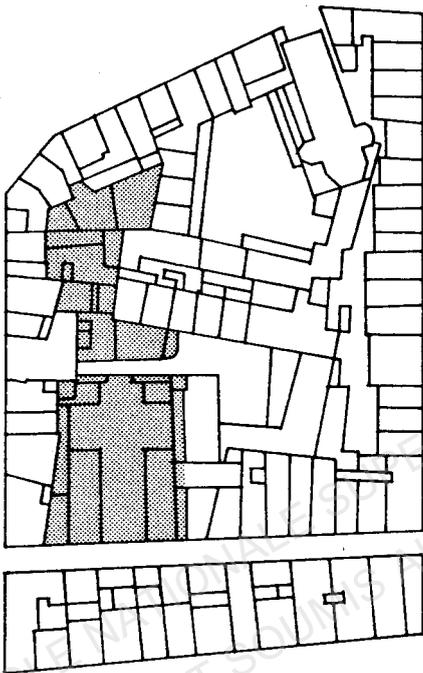


3

1. Les jardins privés
2. La cour de l'école
3. L'ancien couvent des Bénédictins



On observe *une saturation de l'îlot* dans sa partie nord, au nord ouest par la masse construite de l'église de la Trinité, au nord est par les annexes et appentis des commerces ou logements des rues Moustier et Aubagne.



SATURATION DE L' ILOT

□ Les espaces libres

Ils mêlent en coeur d'îlot *espaces publics* liés au passage et *espaces privés* à l'arrière des immeubles périphériques.

Ces cours et jardins privés, localisés côté rue Estelle, restent uniquement accessibles par les rez de chaussée que clôturent des murets séparatifs. Encadrés par 2 linéaires de bâti, ils ne



4. Saturation de l'îlot par de nombreuses annexes

sont jamais perceptibles depuis le passage.

La cour d'école se limite également à un usage purement privé.

Quant à l'espace public, il se compose des passages longs et étroits débouchant sur une cour centrale refermée sur elle même par des bâtiments hauts. D'un statut peu clair, celle ci sert avant tout de parking aux ateliers et boutiques du domaine.

□ Les éléments internes structurants

Ils caractérisent la morphologie de l'îlot et lui donnent toute sa spécificité :

- la présence sur un même îlot de deux églises en position diamétralement opposée, l'église néo-gothique du Calvaire rue d'Aubagne, et l'église de la Trinité rue de la Palud.

- l'implantation des bâtiments en coeur d'îlot formant une structure identifiable, composée de deux équerres autour d'un vide central peu à peu comblé.

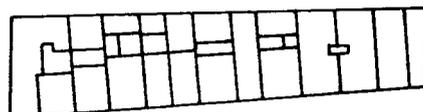
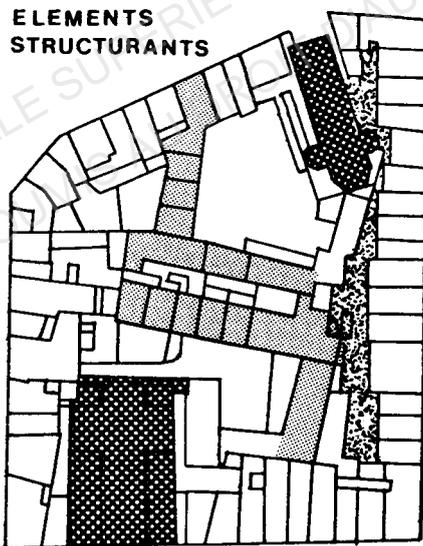
- le tracé des jardins sur la rue Estelle sur lequel s'est appuyé l'essentiel des bâtiments construits ultérieurement...

Mais hormis l'imbrication de ses constructions en coeur d'îlot toute la complexité du Domaine Ventre réside essentiellement dans l'ambiguïté de ses espaces intérieurs, ainsi que l'exprime l'Atelier du Patrimoine de la ville de Marseille :

" Le domaine Ventre est une cour intérieure : il en a les extensions utilitaires, les vérandas et les terrasses, certaines activités - petit artisanat, entrepôts ... - le négligé et le désordre ; c'est un lieu caché.

Le domaine Ventre est une rue : ce n'est pas un cul-de-sac, mais un lieu de passage qu'on peut traverser, il va quelque part, comme une rue, dont il a certains signes - façades urbaines, trottoirs, portes d'entrées...- c'est un lieu public.

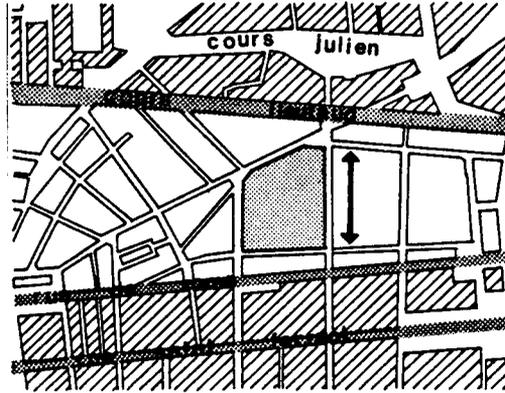
Le domaine Ventre est un chemin de traverse : mur décrépi et grands arbres. Mais on y trouve aussi un chalet suisse, une tourette en briques et un dôme italien. Le domaine Ventre est riche et ambigu." (12)



-  églises
-  jardins privés
-  structure morphologique forte

(12) ATELIER DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MARSEILLE, architectures historiques de Marseille, Édisud 1987

LE DOMAINE VENTRE UN ILOT RARE



Une situation d'entre deux...

1. Sortie rue
d'Aubagne

POTENTIALITES DU TERRAIN

A l'échelle de la ville, la *situation d'entre d'eux* de l'îlot constitue un atout majeur à la revalorisation du passage existant :

à la fois géographiquement en tant que zone intermédiaire entre l'hypercentre et le Cours Julien, séparé de ces deux pôles par le tracé des deux axes structurants rue de Rome et Cours Lieutaud.

puis économiquement, entre un espace du commerce de luxe, le quartier Rome - St Féréol - Paradis et un espace ludique plus culturel, le cours Julien.

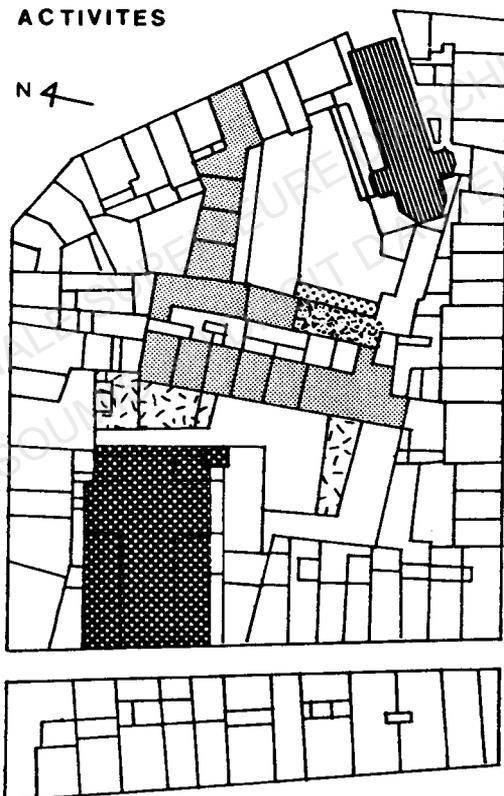
enfin topographiquement par une déclivité du terrain de 16 m environ, reliant les deux quartiers ci dessus cités.

Au niveau de l'îlot cette fois, la préexistence même d'un passage ne peut remettre en question la pratique et le fonctionnement futur de ce parcours dans la ville. Il s'agira seulement de le rendre *plus urbain*, tâche favorisée par la diversité des activités

qui s'y développent : logements, ateliers, commerces, équipements culturels - théâtres - religieux et sociaux, école et cercle du troisième âge, ainsi que par la richesse des constructions en coeur d'îlot et leur implantation.

ACTIVITES

N ↙



-  logements
-  ateliers, garages
-  théâtres - Nef, Escouille -
-  église de la Trinité
-  école dans l'ancien couvent
-  cercle 3e. âge - cloître -

PROBLEMATIQUE

Les objectifs de ce travail visent tout d'abord à profiter de l'opportunité d'un site et des enjeux qui s'y rattachent, afin d'y développer *une problématique architecturale liée au thème du passage* et plus globalement *au thème de l'ilot*.

Tout en s'inscrivant dans un contexte et une réalité urbaine marseillaise, celle d'une revalorisation, d'un quartier et de ses espaces publics, ce projet tend à s'inscrire dans *une logique de reprise et de complément de la ville* sur un site riche et complexe,

pour requalifier un passage public existant, oublié dans la ville.

Et bien qu'issue d'un programme et d'un contexte différent, cette intervention répondrait finalement à cette même question évoquée par Olivier GIRARD et Laurent ISRAEL pour leur projet porte de Laon à Reims:

" Comment construire à l'intérieur d'un ilot, traditionnellement envers de la ville, une opération dessinant la ville, ayant une représentation urbaine d'ensemble public". (13)

(13) cf A.M.C. n°2,
fragments de ville,
oct 1983

LES ENJEUX

A L'ECHELLE DE LA VILLE

Dans cette image d'un centre ville morcelé, ne fonctionnant que par fragments autonomes, plusieurs entités urbaines se dessinent :

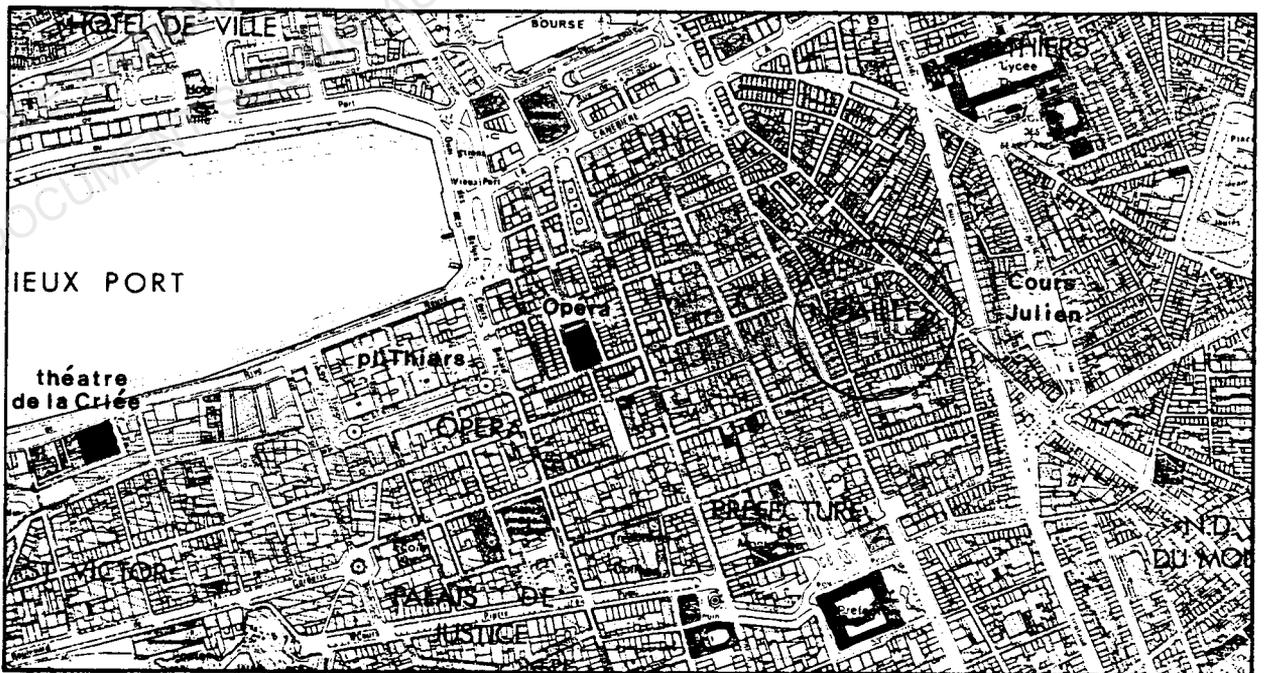
le vieux port d'un côté, le quartier Thiers de l'autre, de l'opéra ou de l'hypercentre autour des trois principaux axes rue de Rone, St Ferréol et Paradis, tous marqués par une forte

activité commerciale ou ludique.

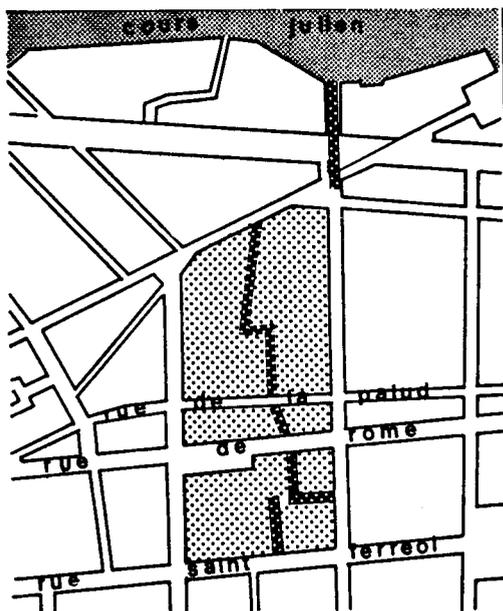
Noailles et ses commerces quotidiens, véritable "village" au coeur de Marseille, dont la vie de quartier reste profondément ancrée.

le cours Julien et ses activités culturelles ou ludiques, insularisé du reste de la ville de par sa position topographique particulière...

Et si la revalorisation du passage du Domaine Ventre ne prétend pas reconnecter les deux



LE DOMAINE VENTRE UN ILOT RARE



Un parcours dans la ville ...

pôles de la ville cours Julien et hypercentre proche du vieux port, elle se pose tout du moins comme une étape à la réalisation de cet objectif.

Profitant de la proximité de l'espace public du cours Julien et de ses escaliers descendant vers la ville, donc d'un début de parcours piéton, le cheminement se prolongerait à travers le Domaine Ventre jusqu'à la rue de la Palud puis dans l'îlot voisin débouchant sur la rue de Rome, artère très pratiquée du centre, à l'emplacement d'une forte rupture de la silhouette bâtie. Ce parcours aurait enfin la possibilité de se poursuivre par les nombreuses galeries commerciales qui sillonnent aujourd'hui cette portion de ville entre la rue de Rome et la rue St Ferréol.

Ainsi assurerait-il le désenclavement du cours Julien.

Parallèlement à cette première fonction urbaine, le nouveau passage pourrait par *une restructuration plus globale du coeur d'îlot*, participer à cette politique de réinsertion des espaces urbains dans la ville. Les enjeux sont de taille : ils visent à la réouverture sur la ville d'un espace jusqu'alors caché, pour permettre son intégration comme réseau piéton secondaire, parallèle au réseau viaire, capable de suppléer le parcours direct de la rue Estelle.

Et dans le but de multiplier les parcours dans la ville, ce passage définirait une nouvelle direction est-ouest de pratique piétonne venant rééquilibrer une circulation nord sud du centre ville encore très favorisée par les trois axes dominants Rome, St Ferréol et Paradis.

En affirmant par la même *une continuité possible des activités ludiques du cours Julien*, il limiterait cet éparpillement des pôles d'attraction nocturne dans le centre, si problématique à Marseille :

" Le centre et plus largement les lieux de loisirs nocturnes, sont utilisés à la manière de ceux des grandes villes Nord-américaines telles Los Angeles et non comme ceux des villes Européennes. Le théâtre, le cinéma, le restaurant sont des lieux isolés où l'on ac-

cède en voiture. L'animation débordant peu autour de ces lieux, leur pratique devient monofonctionnelle. Il n'y a pas de continuum de centralité." (14)

Par sa situation urbaine entre le cours Julien et l'Opéra, le passage participerait finalement à cette "idée de création d'un réseau" préconisée par l'AGAM :

"Le réseau renforce la vitalité de chacun des espaces qui le constitue; Refaire vivre Marseille la nuit semble possible en développant cette approche.

Celui-ci pourrait être constitué en reliant les points forts et porteurs de vie et d'animation : la Criée, l'Opéra, le Vieux Port..." (15)

l'existant, conservant à l'îlot sa spécificité morphologique . "Rationaliser" signifie ici clarifier tous ces espaces aujourd'hui encombrés de bâtiments parasites, par ***une destruction modérée*** puis ***une recomposition de l'ensemble*** , avec l'adjonction de ***nouvelles constructions***..

En cela, cette démarche constituerait une "contre - proposition" des intentions de l'AGAM pour le quartier Noailles (16) , testées à l'échelle d'un îlot particulier.

A L'ECHELLE DE L'ILOT

La revalorisation

du passage existant nécessite aussi la prise en compte de l'îlot à un niveau plus global, remettant en cause l'essentiel de sa gestion intérieure. Aussi la restructuration de son cœur d'îlot se poserait-elle comme une alternative possible contre le curetage systématique envisagé dans le quartier, en optant pour ***une rationalisation de son espace intérieur grâce à des interventions ponctuelles sur***

(14) MASBOUNGI, *des propositions pour la redéfinition d'une stratégie d'aménagement du centre de Marseille*, AGAM nov. 1982

(15) MASBOUNGI, *op cité*(14)

(16) cf stratégie d'aménagement § 12, f

ORIENTATIONS ARCHITECTURALES

LA LECON DU CONTEXTE

" On ne peut pas construire en ville si on ne connaît pas l'histoire des bâtiments, l'histoire du lieu dans lequel on intervient, si on n'a pas la connaissance des structures cachées qui règlent le parcellaire, la typologie... La compréhension du lieu permet de mesurer le décalage qui doit être compris par rapport à l'histoire." (17)

Si le respect du contexte constitue aujourd'hui le thème commun à tout projet urbain, il revêt ici une dimension particulière, sur un site chargé d'histoire.

S'insérer à l'intérieur d'une structure présente, tresser les interventions nouvelles avec les constructions existantes, c'est déjà prendre partie contre la démarche qui fait "table rase", pour préférer conforter l'ancien.

"Apprendre à récupérer la force des traces, des lieux, des habitudes" (18), c'est aussi conserver cette morphologie spécifique au domaine Ventre, sans pour autant raviver les traces effacées. D'ailleurs les découpages

fonciers successifs du cœur d'îlot, en gommant toute lecture parcellaire directement perceptible, rendraient inadéquate une telle tentative, dans cet espace où les divisions de propriétés liées au passage restent encore obscures. Seuls les jardins rue Estelle ont conservé leur découpage initial.

Quant à l'attitude à adopter face à ce contexte, elle affirmera que la modernité est aussi une façon contemporaine d'interpréter l'histoire, ainsi que le revendique Oriol BOHIGAS : " Aujourd'hui, il ne reste qu'une solution : utiliser l'attitude et les outils de la modernité pour traduire dans un vocabulaire contemporain la morphologie historique, continue et pérenne de nos villes". (19)

Il s'agira de "se nourrir du contexte physique, historique", de "s'inscrire dans la structure de la ville, même si l'objet est introduit en rupture", toutefois sans "mimétisme stylistique ou pittoresque". (20)

Ainsi, le nouveau passage se prémunira-t-il contre la complexité nostalgique des villes anciennes pour participer "à l'ac-

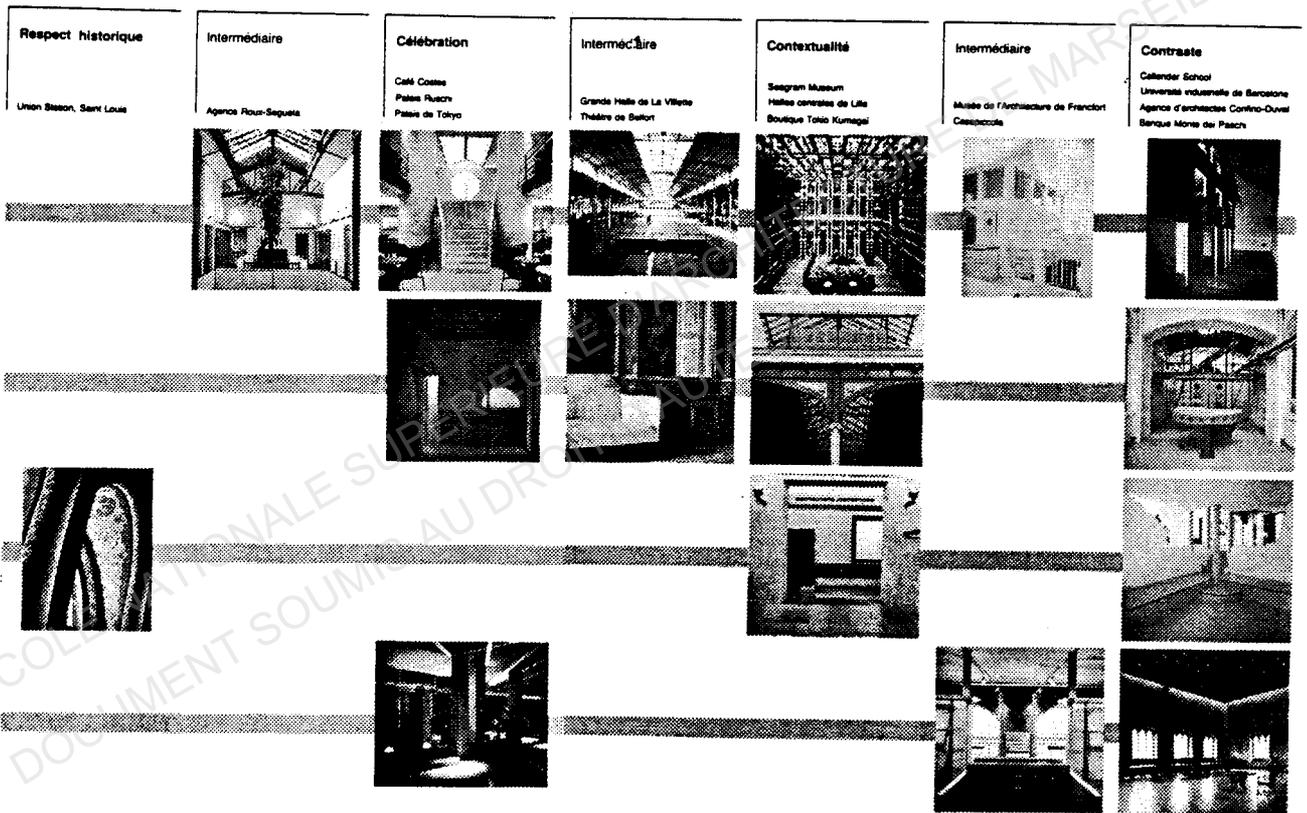
(17) ANTOINE GRUMBACH, in AMC n° 16 Juin 1987

(18) MARC BEDARIDA, sur des parcelles enchevêtrées, in AMC n°2 oct 1983

(19) ORIOL BOHIGAS, à propos de l'immeuble de la rue Bellevue à Paris de Dusapin Leclercq, in AMC n°79, fev. 1988

(20) ANTOINE GRUMBACH, op. citée (17)

centration, à la transformation, à la précision, à l'enrichissement des structures urbaines encore défectives ou même déliquescents." pour y participer " sans jamais faire preuve d'une "démagogie", c'est à dire sans jamais vouloir être "invisible", sans jamais se masquer derrière un pseudo métisme parcellaire qui les transforme en architecture d'accompagnement." (21)



(21) JACQUES LUCAN, *les lendemains de la planification, in une ville en projets Reims 1977 1982 Péquereu, plan construction Paris 1984*

LA
CONFRONTATION
ANCIEN /
NOUVEAU

S' il est certain que "l'architecture d'initiation ne pourra jamais renouveler le paysage urbain, que *"sa multiplication est la plus sûre façon de rendre mièvre n'importe quelle ville"* ainsi que prétend Jacques LUCAN (22), quel peut être ici le dialogue à établir entre parties conservées dans l'îlot et adjonctions nouvelles ?...

Reconversion, réhabilitation, recyclage sont aujourd'hui devenu pratique banale, quotidienne. Il y a ceux qui préfèrent la douceur ou la violence, ceux qui suggèrent, ceux qui éventrent, ceux qui creusent, ceux qui ajoutent, enlèvent, fracturent, recollent, superposent.

Toutefois, au delà d'une écriture architecturale identifiable, retenons la recherche d'une *nouvelle cohérence urbaine* entre ancien et nouveau, capable de mettre en scène la mémoire du lieu. Pour cela, il n'y a pas de règles préétablies, mais plutôt une adaptabilité des types d'intervention préconisés en fonction des différentes situations à résoudre. Un seul principe commun à l'ensemble du passage : l'adjonction des parties nouvelles sur les constructions existantes, qui, lorsqu'elle se fait, prévoit la

superposition du neuf sur l'ancien, selon ce que Philippe ROBERT nomme *un palimpseste architectural* : " *si un palimpseste est la ré-écriture d'un texte sur un support déjà utilisé, ne peut-on appeler palimpseste architectural un édifice dont la façade laisse apparaître les multiples modifications dont elle a fait l'objet ?* " (23)

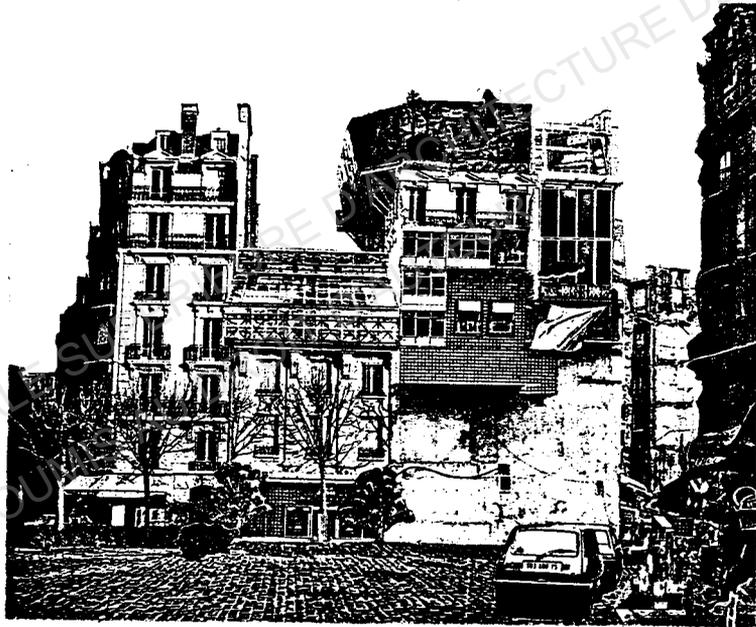
Globalement, l'attitude retenue ne privilégiera donc ni la construction neuve, ni l'existant ; sans s'enfermer dans une quelconque tendance, elle laissera toujours transparaître l'un par rapport à l'autre, dans un esprit de dialogue, si cher à Jean NOUVEL, dans la rénovation du bâtiment de la Gaîté Lyrique : " *Je n'aimais ni la méthode "monuments historiques" qui consiste à faire comme si rien n'a changé, ni la méthode "brutaliste" qui au contraire conduit à tout refaire en béton brut, laissé apparent, pour l'opposition des fonctions et des matériaux ; ce sont deux façons de se taire, l'une aboutissant au pastiche, l'autre ne s'intéressant qu'aux problèmes fonctionnels et techniques... Tout ce que j'ai rétabli, je l'ai refait en stuc, et ce stuc je l'ai laissé blanc, affirmant ce que j'éliminais ce que je mettais en valeur, ce que je créais : c'est du dialogue entre tous ces éléments que le bâtiment tire sa signification.* " (24)

(22) JACQUES LUCAN, op. cité (21)

(23) PHILIPPE ROBERT, *l'architecture comme palimpseste*, in AMC n° 19 fév. 1988

(24) JEAN NOUVEL, *in La troisième génération ou le retour à la parole*, in AAn 233, juin 1984

HISTOIRE D'UN PROJET





PROGRAMMATION

Elle s'établit à partir d'une prise en compte de l'îlot à l'échelle de la ville. Difficilement atteint par un caractère de centralité, le quartier Noailles reste touché par une quasi absence d'équipements de quartier, toutefois compensée par sa situation en centre ville, à proximité de l'Opéra, du Conservatoire de musique, de l'Espace Julien, du lycée Thiers, Montgrand... Ses seuls équipements se concentrent sur le Domaine Ventre :

La **salle Mazenod, le théâtre de l'Escoutille, de la Nef**, superposés dans l'église du **Calvaire**, avec des accès différenciés rue d'Aubagne.

Une **école privée et un cercle du troisième âge**, regroupés dans l'aile ouest de l'ancien couvent des Bénédictins.

Devant ce constat, nous conserverons donc le programme existant sur l'îlot, tout en l'étoffant par des activités qui pourraient élargir leur vocation de quartier initiale à celle d'équipement pour la ville, liée à un passage public.

Cela nécessite leur réorganisation, puis *leur répartition en coeur d'îlot*, afin de palier à l'implantation actuelle des équipements en périphérie, et d'assurer le futur fonctionnement du passage.

Face à la **monofonctionnalité de l'espace intérieur** - logements essentiellement - vétuste et peu pratique, nous choisirons de diversifier le programme, d'équipements publics, à des commerces, des logements, pour créer ici *un espace à vocation culturelle*.

LES EQUIPEMENTS

En raison de la précarité de son aménagement, la **SALLE MAZENOD** jusqu'alors destinée par la location d'une salle polyvalente, à des manifestations telles que Pastorale Maurel, concerts, opérettes, meetings... sera **déplacée de la périphérie vers le coeur d'îlot**. Ne fonctionnant pas à plein rendement, son programme

MAZENOD,
L'ESCOUTILLE

sera complété par une **ECOLE DE DANSE**, un **CAFE LIBRAIRIE** et une salle de spectacle de 180 places plus appropriée pour les concerts, opérettes..., justifiant le fonctionnement continu d'un tel équipement. Celui-ci se rapprochera davantage de l'image du "centre culturel", avec cette connotation locale qui faisait la spécificité de l'ancienne salle Mazenod.

L' EGLISE

DU CALVAIRE a aujourd'hui perdu tout statut religieux, entre son transept et son coeur transformés en logements, et sa nef occupée par les trois théâtres.

Le **THEATRE DE L'ESCOUTILLE**, en sous sol, récemment réaménagé ne fera pas ici l'objet d'une reprise, si ce n'est de son entrée.

Le **THEATRE DE LA NEF** quant à lui reste un théâtre de même sans ampleur, souffrant d'un aménagement déficient qu'il serait intéressant de développer en lui adjoignant une **ECOLE D'ART DRAMATIQUE**. Profitant de l'emplacement dégagé en rez de chaussée par la salle Mazenod, il sera entièrement **reconstruit à l'intérieur de l'église..**

Jusqu'alors
inexistante en centre ville, une
**CINEMATHEQUE s'insèrera
en coeur d'îlot** pour garantir au
passage une fréquentation per-
manente. Elle y intégrera deux
salles de projection de 60 places
et un espace vidéothèque.

Une **BIBLIO-
THEQUE DE QUARTIER** pro-
posera ici un équipement de
taille modeste de fréquentation
moins spécifique.

LES COMMERCES

Ils s'implan-
teront le long du passage, de na-
ture à prolonger les commerces
spécifiques du cours Julien tels
que les friperies, librairies, créa-
teurs de mode, cafés..., qui faisai-
ent déjà la particularité des pas-
sages parisiens. Ces commerces
se mêleront à des activités plus
artisanales dans l'esprit de
l'ancien passage, à savoir :

des **ATELIERS D'ARTISTE**;

un **CENTRE DE MODE**, com-
prenant ateliers, show-room et

espaces d'exposition/ vente

un **CAFE**.

UN IMMEUBLE DE BUREAUX

Il sera con-
struit entre la rue de la Palud et
la rue de Rome poursuivant le
passage du Domaine Ventre.

UN HOTEL

En coeur d'îlot,
il reprend l'un des programme
original existant dans le passage
parisien.

LES LOGEMENTS

Hormis la
construction de nouveaux *bâti-
ments d'habitation* ultérieure-
ment fixée, le nombre de loge-
ments à réhabiliter en coeur
d'îlot évoluera en fonction de la
recherche des entités à conserv-
er.

DEMARCHE

LES ENTITES CONSERVEES

"**R**éhabiliter là, renforcer ici, construire par opérations de tailles limitées pour ne pas bouleverser le quartier, renouveler progressivement le tissu urbain plutôt que faire table rase, semble être la démarche la plus proche de ce que semble être la ville, fragmentaire et multiple. Au rythme d'opérations ponctuelles où alternent le neuf et la réhabilitation, la toile se tisse, transformant lentement les statuts des centres d'îlots par de nouvelles traversées, tout en conservant la trace parcellaire du quartier". (25)

Ainsi, le projet s'est instrumenté en amont par une lecture historico-morphologique du Domaine Ventre à l'échelle de la ville, du quartier, de l'îlot, permettant de définir les premiers invariants tels le *pourtour de l'îlot* ou les *deux églises*, dans un respect du découpage parcellaire, de l'histoire.

Il nous a semblé que l'originalité de la démarche la plus contempo-

raine pouvait à la fois *refuser la solution de facilité de la démolition du coeur d'îlot* tout en offrant une nouvelle combinaison urbaine.

Une première approche analytique nous a donc amené à envisager une série de questions : "*Quelles sont les parties de la ville ancienne qui seront conservées, pourquoi et comment ? - seront-elles restaurées ou transformées ? - ; quel rôle est conféré aux monuments existants ? - seront-ils confirmés dans leur rôle ou non ? - ; quelles sont les permanences de la structure antérieure qui seront validées et quelles sont celles qui sont abolies ?*". (26)

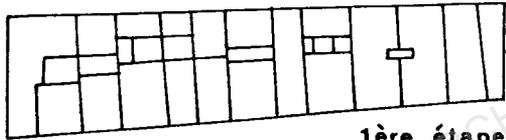
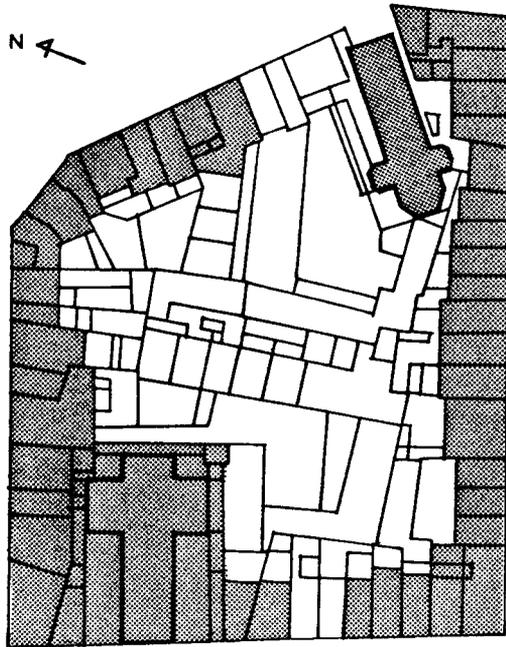
Ayant déjà

écarté *la pratique de table rase*, la solution ne consistait pas non plus à ne retenir que quelques bâtiments éparses en coeur d'îlot mais plutôt de *tirer parti d'une structure morphologique unique* dans le quartier, une structure qui garde en mémoire la trace de l'ancien passage.

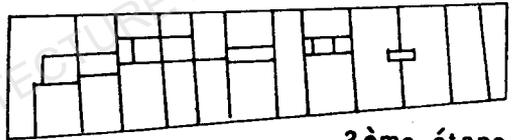
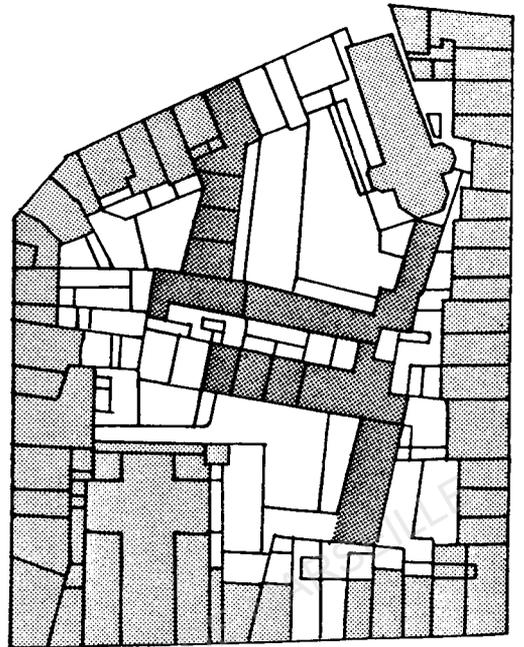
Sont alors définies les entités à conserver, selon leur implantation et leur intérêt architectural:

(25) REYNALD EUGENE, *transformation des centres d'îlots*, in A.M.C. n° 15, mars 1987

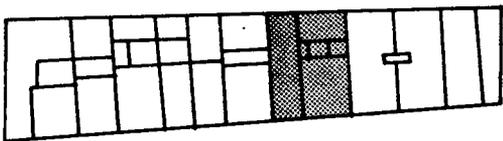
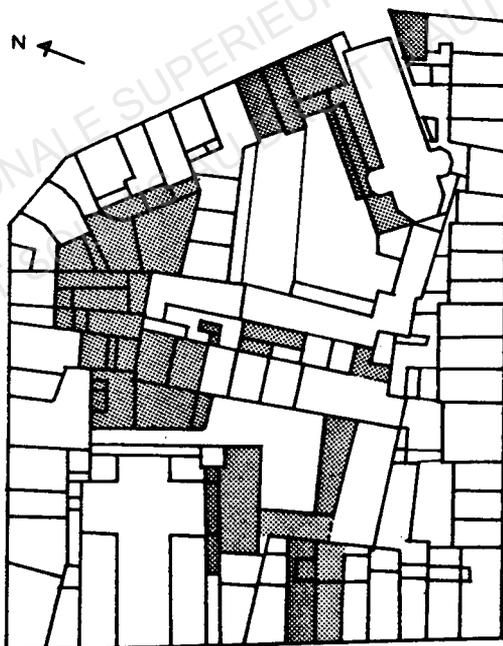
(26) CARLO AYMONINO, *il significato delle città*, Bari, Laterza 1975



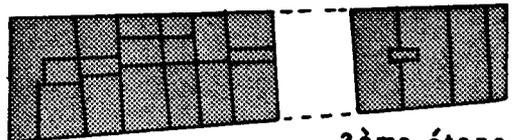
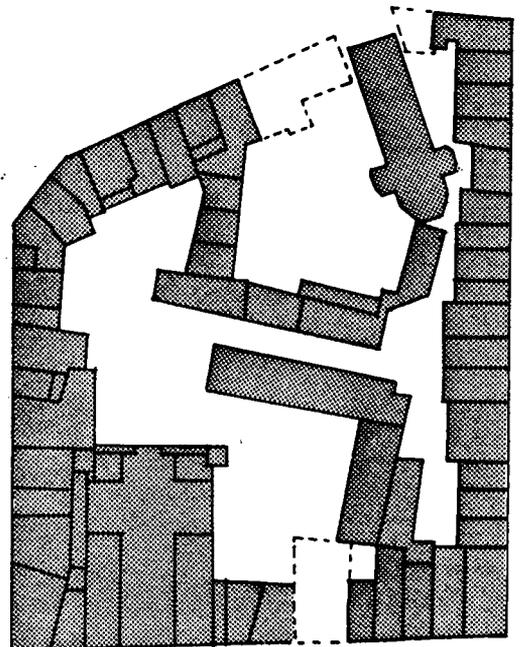
1ère étape
BTS. CONSERVES



2ème étape
BTS CONSERVES



BTS DETRITS



3ème étape
BTS CONSERVES

l'ensemble des deux bâtiments qui se font face au centre de l'îlot

l'ensemble des constructions s'appuyant sur l'ancienne trace des jardins, c'est à dire l'équerre du couvent et l'un des bâtiments délimitant l'actuelle cour centrale.

l'ancienne construction de stockage des marchandises, encore intacte, le long du passage côté rue d'Aubagne.

Afin de rationaliser et de libérer certains espaces du coeur d'îlot, annexes, appentis, ainsi que certains bâtiments vétustes ou ne présentant aucune qualité architecturale seront détruits..

Et pour éviter l'écueil d'une périphérie qui ne laisserait soupçonner la présence d'interventions nouvelles en coeur d'îlot, l'ouverture du projet sur la ville se fera en retravaillant certains points de son pourtour, comme les accès rue d'Aubagne et rue de la Palud . De cette manière est déjà réalisée l'interpénétration entre ancien ou nouveau.

LES DIFFERENTS MODES D'INTERVENTION

Une fois ces premiers choix effectués, la démarche vise à préciser les différents types d'intervention envisagés en coeur d'îlot.

Volontairement choisis pour permettre un éventail de réalisations le plus large possible, ceux ci évolueront ici de *la construction neuve* à des *actions plus ponctuelles sur l'existant..*

Seront donc **construits** :

l'espace Mazenod

la cinémathèque

l'hôtel

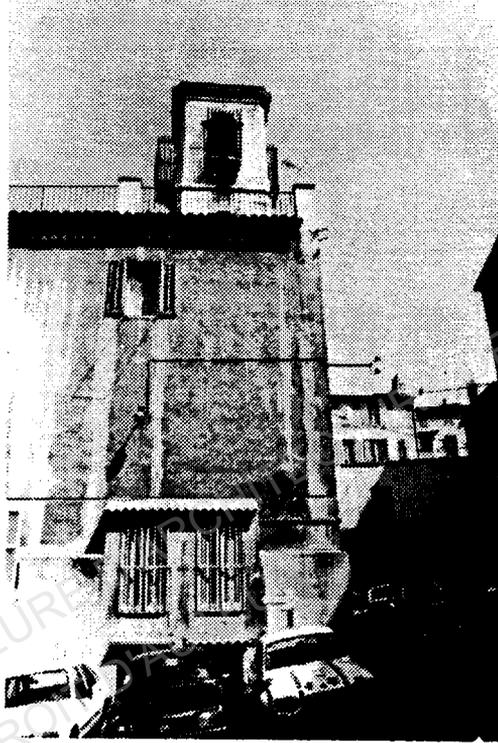
les bâtiments de logements, dont le nombre reste indéterminé à ce niveau.

Les interventions sur l'existant, quant à elles, varieront :

d'une pratique de **RECONVERSION**, en adaptant une forme existante, le couvent des Bénédictins, à de nouvelles fonctions : un café, une bibliothèque de quartier dans l'aile ouest, et un centre de mode dans l'aile sud.

à une pratique de **RESTRUC-TURATION** pour l'église de Nef et son théâtre, son école d'art dramatique.

LES ELEMENTS DETRUIITS



1. Destruction
du bâti accolé à
l'église de la Tri-
nité

2. Destruction
d'un bâtiment
vétuste côté rue
de la Palud

enfin de **REHABILITATION**, pratiquée sur certains bâtiments de logements défectueux.

Ces trois modes d'intervention vont finalement induire une manière chaque fois nouvelle de faire cohabiter ancien et nouveau : " *De la rencontre entre une enveloppe ancienne et des besoins et des moyens nouveaux, va naître un objet singulier qui n'est pas simple juxtaposition mais synthèse à la fois constructive et architecturale.*" (27)

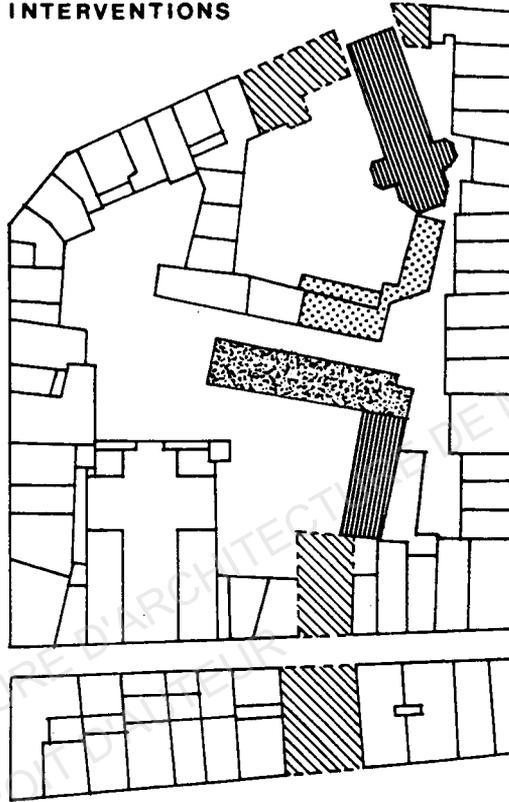
Il s'agira donc de composer avec l'existant en *construisant dedans, dessous, autour, à côté...*

LE TRAITEMENT D'UN PARCOURS

Traiter un passage signifie en premier lieu s'intéresser au traitement d'un parcours à l'échelle du piéton, reprenant la morphologie caractéristique du passage à savoir un **BOYAU LINEAIRE** bâti de part et d'autre.

Il retiendra donc particulièrement notre attention sur le travail en rez de chaussée, sur son rapport entre le sol et les parois limitrophes, entre le vide et la matière essentiel pour Henri

INTERVENTIONS



-  reversion
-  restructuration
-  rehabilitation
-  reconstruction

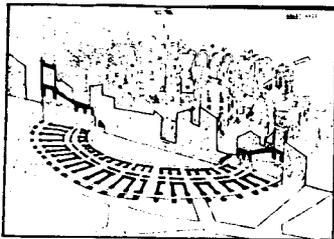
GAUDIN: " *A moins que l'on ait plus foi dans la matière, il s'agit bien ici de topologie, ou encore, pour s'engager dans l'espace de la ville, de rapport intime de la matière et du vide. L'architecture s'apparenterait alors au tissage par la façon de nouer la maçonnerie et le vide.*" (28)

(27) CLAUDE SOUCY, *l'architecture comme palimpseste*, in A.M.C. n°19, fév. 1988

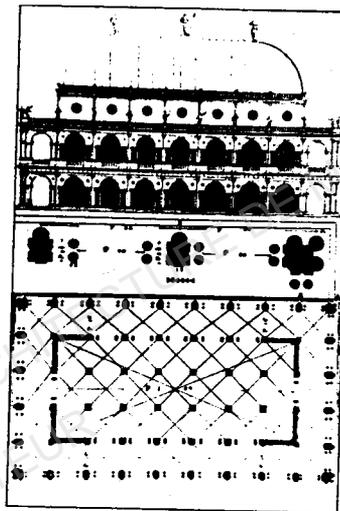
(28) HENRI GAUDIN, *hôpital*, in cahiers du C.C.I. n°5, urbanisme: la ville entre image et projet, ed. du centre Pompidou, Paris 1987



Construire à côté
Après plus de vingt ans de recherches, c'est ce projet pour l'extension de l'hôtel de ville de Göteborg qu'Asplund a finalement réalisé en 1934. Il exprime la difficulté qu'il y a à « compléter » un projet qui ne s'y prête pas. Selon Michael Graves, on devrait pouvoir considérer « un bâtiment comme une partie inachevée d'un bâtiment plus grand » ; mais cela peut-il s'appliquer à un édifice de composition symétrique ?



Construire dedans
Au-delà de la ré-utilisation de matériaux de construction, on peut voir dans les constructions d'habitations dans les arènes romaines le développement d'une entité urbaine spécifique. Une « unité d'habitation » en quelque sorte, reconversion à l'échelle urbaine.



Construire autour
Le Palazzo della Ragione devient une basilique : la force symbolique du lieu est respectée mais Palladio renforce l'image et modifie l'échelle de l'édifice par une construction périphérique nouvelle.



Réinterprétation d'un thème de l'édifice existant
Pour l'extension de cette école (1986) le thème du médaillon, typique de l'époque Jules Ferry, a été réinterprété. La paroi d'un ancien escalier est laissée ajourée pour éclairer la cour.
(B. Reichen et Ph. Robert, architectes).



Récupération de fragments d'architecture
Dans un nouvel ensemble d'habitations HLM à Lille (Résidence Fontenelle, 1984), des fragments d'architecture, récupérés lors de la démolition d'un hôtel particulier de style néo-flamand, ont été ré-employés et intégrés dans la composition d'ensemble.
(B. Reichen et Ph. Robert, architectes).

S' *insinuant*

dans l'ancien, le passage *s'adaptera* aux contraintes de l'existant, *se modèlera* aux tracés, des bâtiments conservés en coeur d'îlot pour définir sa propre forme selon des séquences déjà plus ou moins inscrites dans la configuration du Domaine : la position centrale du double bâtiment sépare le coeur d'îlot en deux espaces

Il aura déjà, *en référence au passage parisien*, défini son programme par la superposition sur un même lieu des fonctions complémentaires tels que logements, équipements, commerces ; il pourra également s'inspirer de ses caractéristiques formelles telles que l'homogénéité et la symétrie de ses faces, le rythme de ses commerces..., ou reprendre son organisation spatiale avec commerces en rez de chaussée et logements à l'étage.

A fin de mul-

tiplier, de superposer les déplacements possibles à travers l'îlot, nous créerons un **PARCOURS SECONDAIRE** parallèle, qui ne revêtira qu'un **ROLE DE DESSERTE** afin d'éviter toute confrontation de statut avec le passage principal. De fréquentation plus spécifique, il donnera accès :

aux équipements tels que l'école d'Art Dramatique, le théâtre de la Nef et la bibliothèque.

aux lieux de travail de ces mêmes équipements et du centre de mode.

enfin *à certains logements* du coeur d'îlot.



ECOLE N
DOCUM

COMPOSITION

REDESSINER LE PASSAGE

"**C**" est l'expérience du dessin : je ne compose par un sujet, identifié, j'assemble par proximité des lignes dans l'oubli d'une personne dont il s'agirait de reconstituer la totalité". (29)

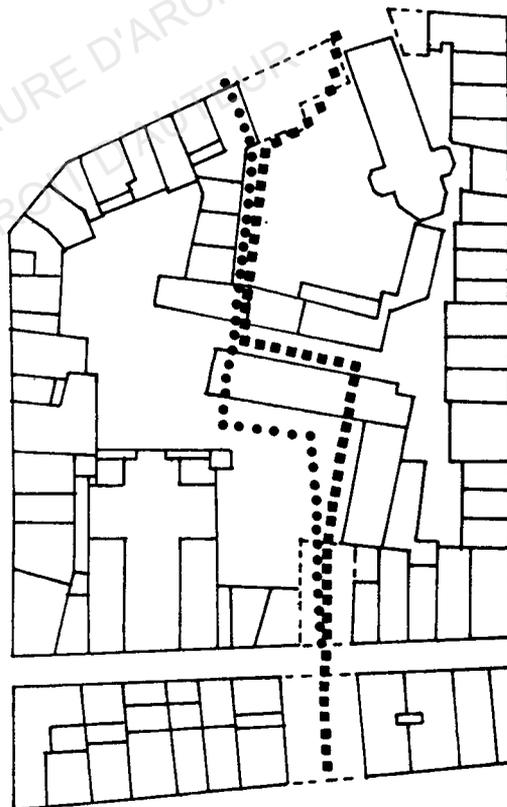
■ S A F O R M E

Fortement induit par la position des bâtiments en coeur d'îlot, *le nouveau passage gardera l'essentiel du tracé antérieur*, entre autre ses portions longeant du bâti, à proximité des accès.

La forte déclivité de l'îlot lui donnant un sens, les enjeux urbains qui lui sont rattachés, conduisent d'emblée à *privilegier un parcours est ouest*, qui place la portion de passage venant de la rue Moustier au second plan.

A la lecture de la photographie aérienne, il

nous parait d'emblée intéressant de mettre en valeur, de tirer parti de l'originalité et de l'unicité morphologique de la double épaisseur de bâtiment en coeur d'îlot.



- passage existant
- passage projeté

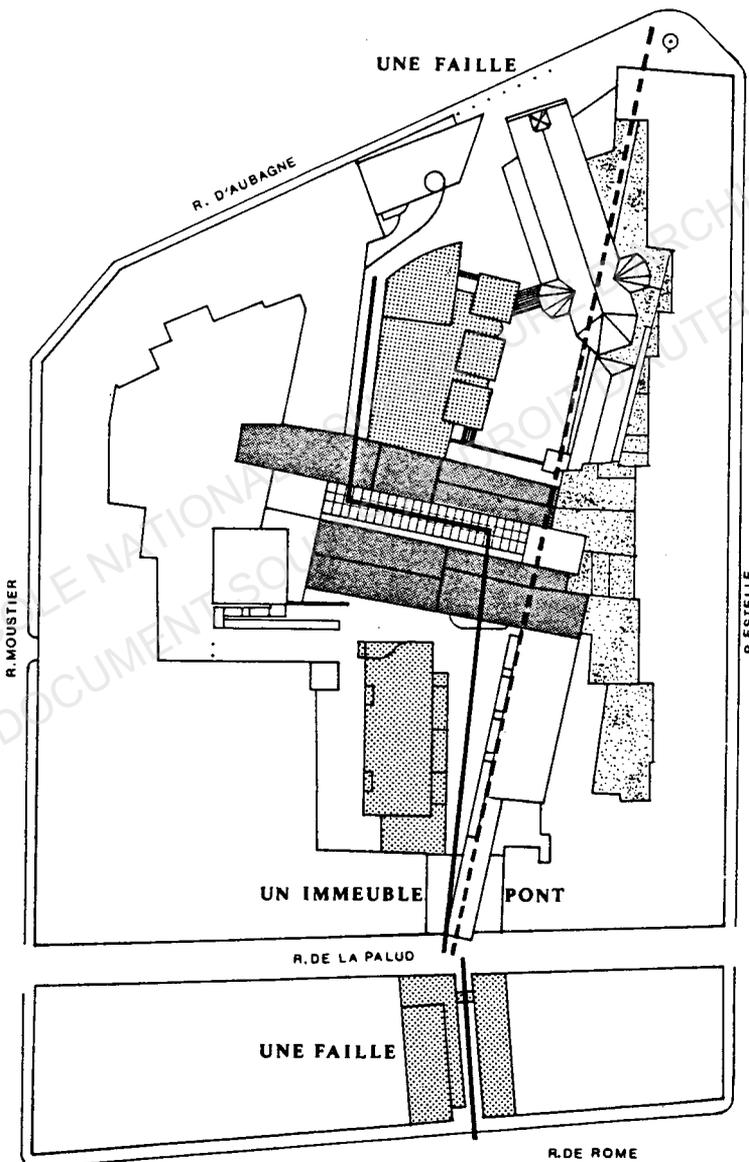
(29) HENRI GAUDIN, *la cabane et le labyrinthe*, Madaga, Bruxelles 1984

Ancrée fortement dans la pente, celle-ci s'installe perpendiculairement au sens du cheminement et de la déclivité, jusqu' alors traversé transversalement, son espace d'entre deux reste une zone arrière camouflée.

Nous opterons donc pour le **DEPLACEMENT DU PARCOURS INITIAL** à l'intérieur de cet espace, **en lui MAINTENANT SA FORME INITIALE DE BAIONNETTE.**

En cela, il reprend déjà la typologie d'un passage parisien comme le passage Jouffroy.

Le vis à vis ainsi créé entre des bâtiments parallèles, entre le logement et l'arrière du couvent, laisse alors découvrir un boyau de circulation linéaire, qui nous a porté à **CONCEVOIR UN PASSAGE COUVERT**; L'implantation de cette double épaisseur de construction au centre de l'îlot a bien ici joué un rôle déterminant dans le choix de la typologie mise en place.



Une deuxième

étape de construction du passage vise à **REFERMER LE PASSAGE COUVERT A SES EXTREMITES**, en le bloquant par deux volumes venant se glisser entre les parois existantes.

La clôture progressive de cet espace, par une verrière d'abord, puis à chacun de ses bouts, crée une zone de tension où tout se retourne. Permettant par là-même de répondre à une de nos préoccupations essentielles, celle de canaliser tout au long de ce passage la vue entre deux parois: ce passage couvert deviendra le

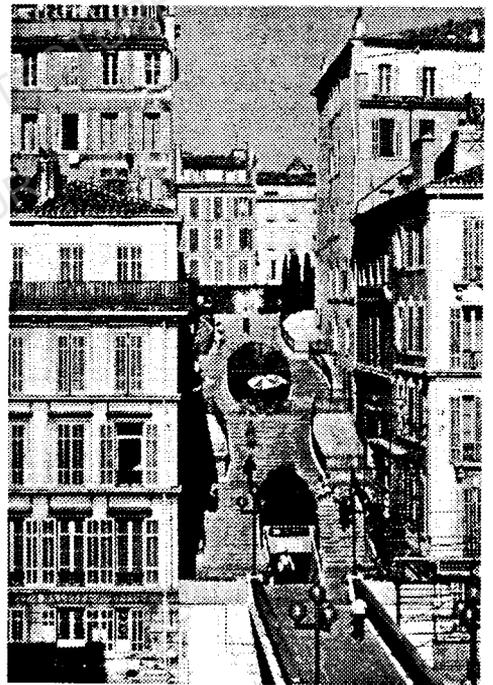
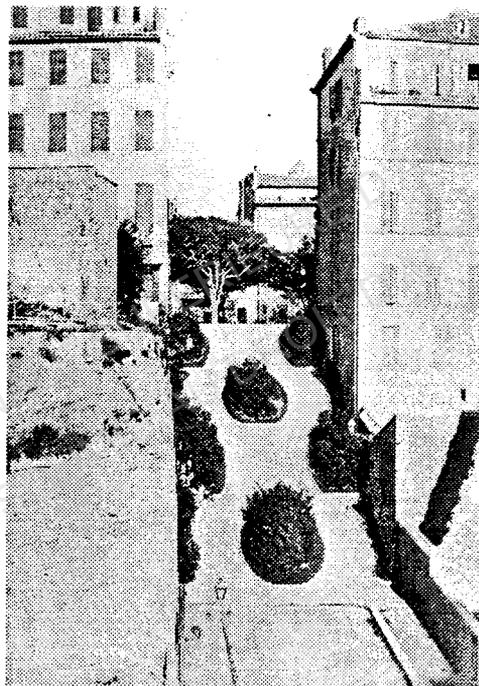
coeur du projet.

De part et d'autre de cette partie centrale, l'existant délimite déjà un des côtés du passage. Afin de redessiner celui-ci, nous positionnons enfin deux nouvelles constructions faisant face à l'existant. Là aussi, *leur volumétrie reste dictée par l'aspect linéaire voulu de l'ensemble du passage*.

Enfin, parallèlement au dessin en baïonnette du nouveau passage, la direction des jardins,

déjà marquée par la conservation de bâtiments limitrophes, constituera un second tracé de composition du plan masse. Morphologiquement intéressante, elle sera prolongée, affirmée de part en part.

Globalement, le *plan de masse s'articulera donc autour de ces deux lignes génératrices, celle de la baïonnette d'une part, comme élément structurant principal du coeur d'îlot, puis celle des jardins comme tracé directeur secondaire*.



**LES ESCALIERS DU COURS JULIEN , AVANT ET APRES LE
PERCEMENT DU COURS LIEUTAUD**

■ S E S E N T R E E S

Les extrémités du passage constitueront elles aussi un point clef du projet, soumises à une nécessaire reprise. Aujourd'hui peu perceptibles, elles sont certainement un obstacle à la fréquentation du passage, d'ailleurs peu connu des Marseillais.

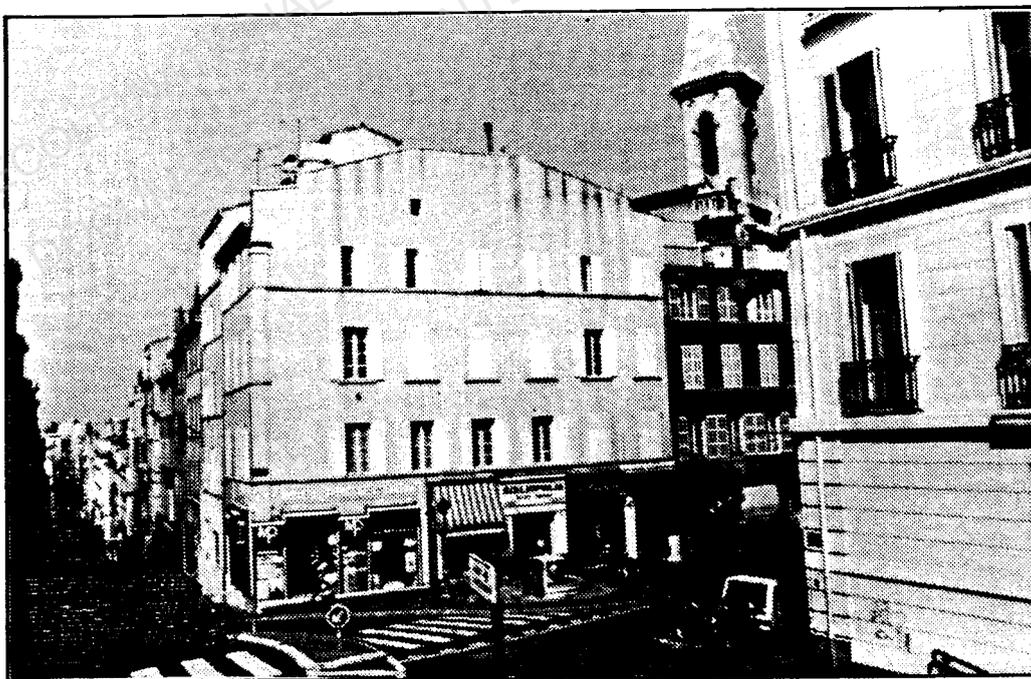
Côté est, il nous semble primordial de créer une liaison visuelle évidente entre les escaliers du Cours Julien et l'entrée du passage, trop enfoncée dans la rue d'Aubagne, en *déplaçant l'accès existant* vers le carrefour rue Estelle, rue d'Aubagne.

Côté Palud, l'entrée, inchangée dans sa position, sera retravaillée en détruisant le bâtiment existant, pour signifier sa présence dans la rue

A l'inverse, elle restera telle quelle côté Moustier, en raison de son rôle secondaire dans l'îlot.

Côté Rome, elle se définira de toute pièce sur la parcelle libérée à cet effet.

Toujours dans une volonté de dévoiler le passage à la ville, les deux entrées extrêmes se marqueront par une **FAILLE** réalisée sur toute la hauteur des constructions, alors que le bâtiment rue de la Palud, étape intermédiaire dans le parcours, exploitera la **TYPOLOGIE DE L'IMMEUBLE - PONT**.



Le carrefour rue Estelle / rue d'Aubagne

L'entrée rue de
la Palud



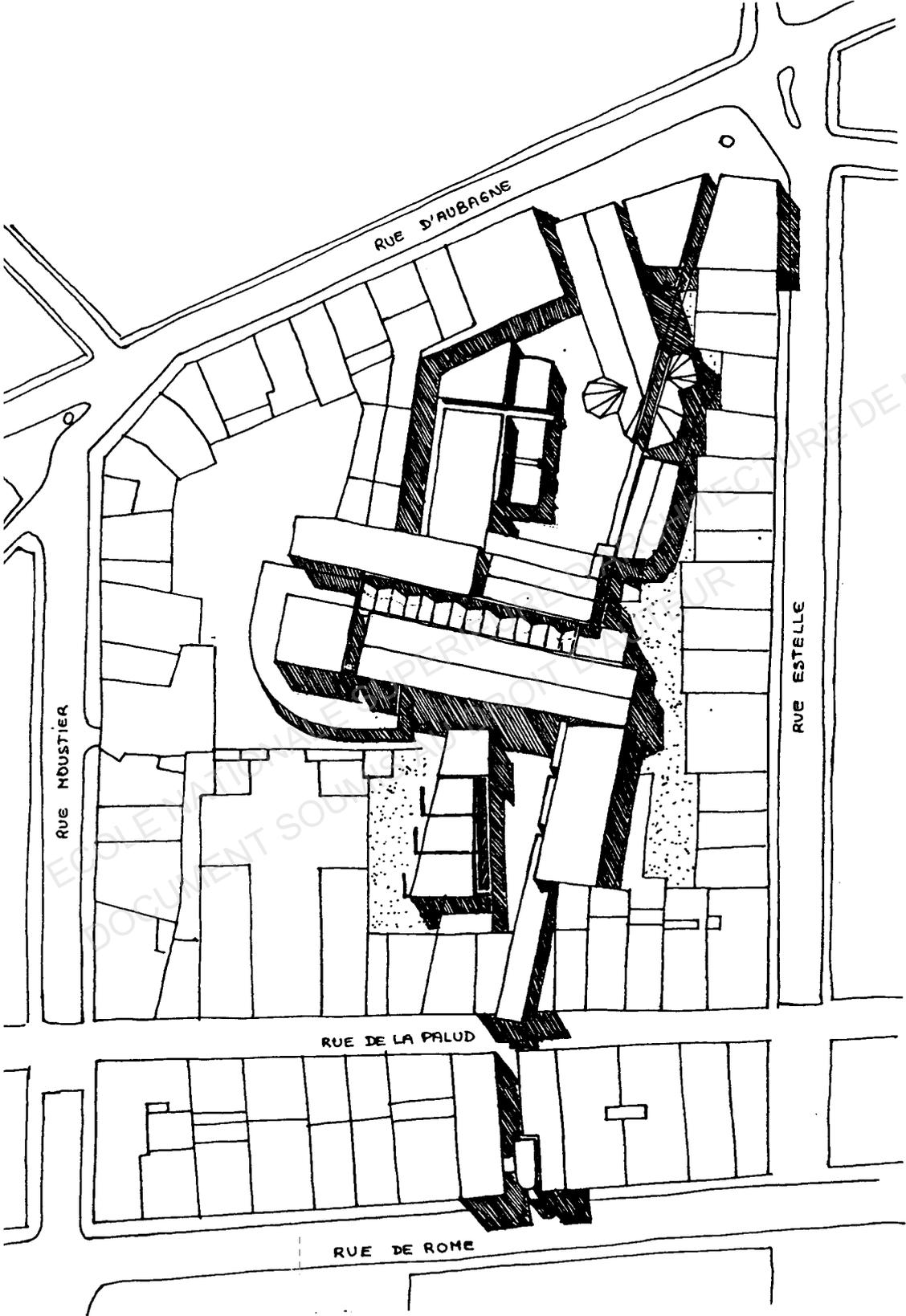
Ainsi le passage est-il défini dans sa globalité autour *des trois séquences passage à ciel ouvert/ passage couvert/ passage à ciel ouvert*.

Il s'installera sur la pente naturelle, à l'exception de sa partie couverte qui recréera sa propre pente, de telle sorte à suivre, comme le reste du parcours, le

sens du cheminement.

Enfin l'agencement de son plan, le croisement des géométries, la superposition des tracés à ceux préexistants, tenteront d'engendrer une multiplicité d'espaces pour fuir la satisfaction d'une figure pré déterminée, d'un tracé qui englobe.

HISTOIRE D'UN PROJET



PLAN DE MASSE , 1ère étape



■ L'INSERTION DES EQUIPEMENTS

Les deux équipements construits, *espace Mazenod et cinémathèque* participent pleinement à la définition formelle du passage - Aussi se fondront-ils avec les autres constructions plutôt que d'occuper des positions privilégiées propre à leur statut. Tous deux implantés de telle sorte à être *accessibles depuis le passage couvert, l'un* reste constamment *longé par le piéton, l'autre se perçoit frontalement* en bout du passage couvert, servant de socle à l'hôtel, pour s'aligner en limite du passage existant côté Moustier. Rejetant toute mise en scène traditionnelle de l'équipement comme monument, ils s'insèrent dans l'existant *par imbrication, glissement et juxtaposition..*

■ ...ET DES LOGEMENTS

Les nouveaux bâtiments d'habitation, au nombre de deux, se localisent à proximité des entrées est et ouest, dans le prolongement des logements sur rue.

Côté *rue d'Aubagne*, les volontés architecturales définies en

amont, - faille, déplacement de l'entrée, destruction de l'ancienne salle Mazenod - nous conduisirent à reprendre ce morceau de rue jusqu'à l'ancienne entrée par la *reconstruction d'un immeuble de logement.*

Côté *rue de la Palud*, le bâtiment s'implante perpendiculairement à la rue, ouvrant l'espace sur la façade extérieure du passage couvert.

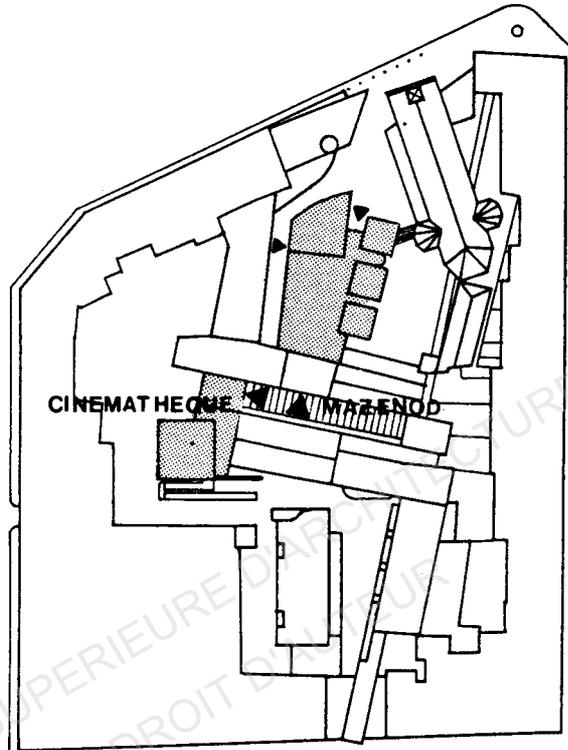
Il s'avance au maximum jusqu'à celle-ci, afin de réduire la perception de la portion de passage venant de la rue Moustier.

Le vide ainsi constitué exprime le *décalage* entre la direction du bâti existant le long des jardins et celle de la construction nouvelle. C'est un espace plus lâche que le reste du passage.

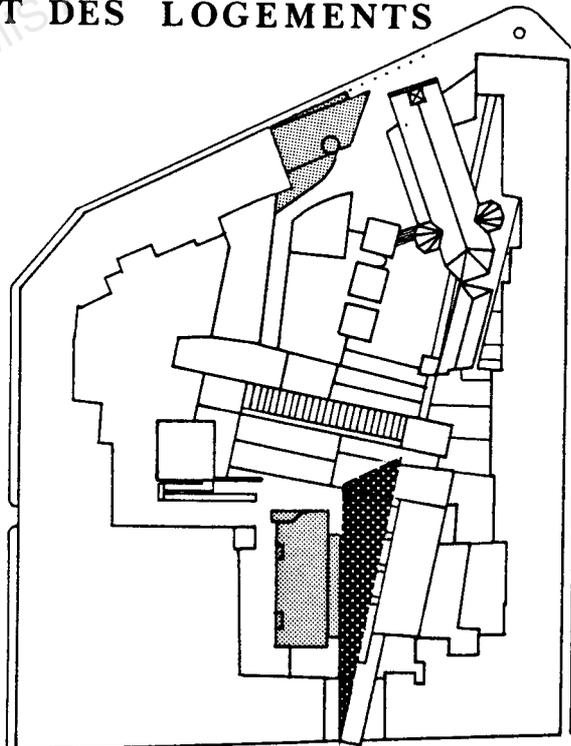
■ SES COMMERCES

Ils ponctuent le passage sur toute sa longueur, *réaménagés* en rez de chaussée des anciennes constructions ou *créés* dans les nouvelles.

INSERTION DES EQUIPEMENTS



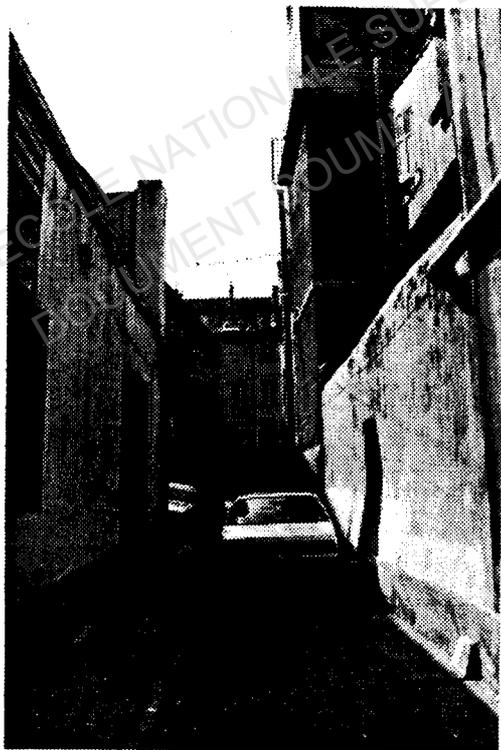
... ET DES LOGEMENTS



TRAITER LES PARCOURS SECONDAIRES

■ LE PASSAGE RUE MOUSTIER

Passant sous l'immeuble pont existant de la rue Moustier, il est limité d'un côté par l'église de la Trinité, de l'autre par le volume de l'hôtel et de la cinémathèque. Ce même hôtel a pour rôle *de prolonger, terminer le volume de la barre de logements*, comme un point détaché de l'ancien bâtiment.

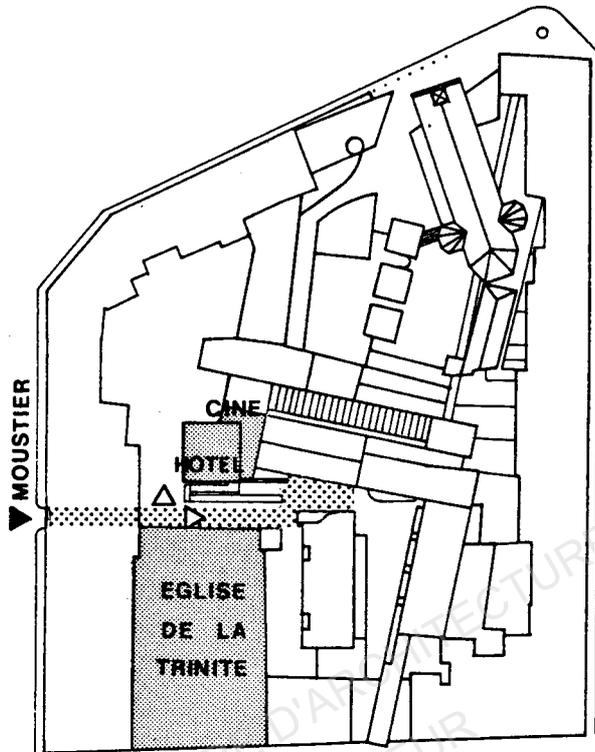


■ LA PASSERELLE DE DESSERTE

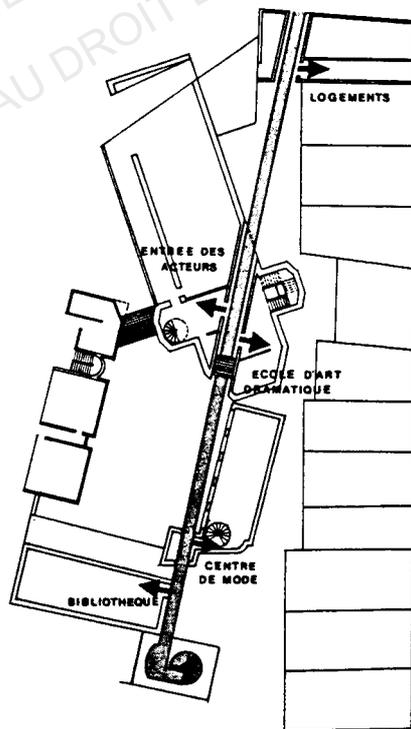
S'appuyant

sur la direction des jardins, elle *se glisse* rue d'Aubagne *sous* un pignon existant, *traverse* l'église pour desservir l'entrée des artistes du théâtre de laNef et de l'école d'Art Dramatique, *longe* le couvent, donnant accès au centre de mode, *traverse* son aile perpendiculaire jusqu'à la bibliothèque, *pour aboutir à l'extrémité du passage couvert*. Cette passerelle permet une vision aérienne de la partie haute du coeur d'îlot. Le traitement modeste de son entrée évite toute dualité avec l'accès principal du passage.

L'ancien pas-
sage venant de
la rue Moustier



Passage rue Moustier



Passerelle de desserte

GERER LE COEUR D'ÎLOT

N' occupant qu'une partie du coeur d'îlot, le passage délimite aussi des "espaces arrières" auxquels il convient de définir des statuts. Par *la hiérarchisation de ces espaces du public au privé*, le coeur d'îlot retrouve sa complexité originelle, à travers des entités pouvant fonctionner de manière autonome par rapport au passage.

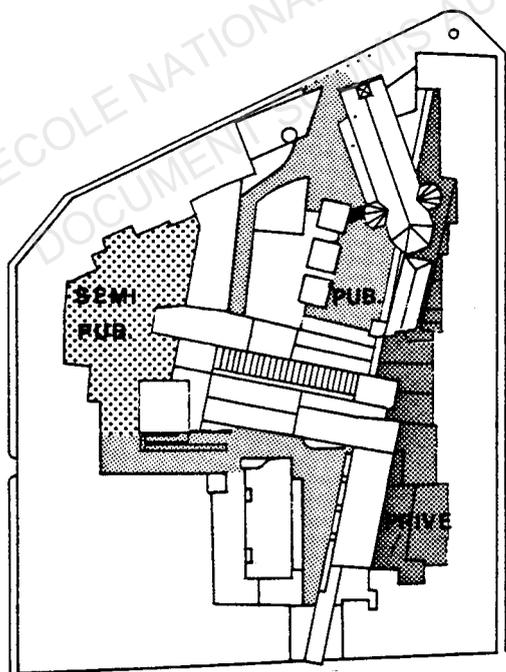
Se distinguent alors :

les jardins privés existants de la rue Estelle.

les espaces semi publics de desserte des logements entre l'église et le nouveau bâtiment, ou la zone de service - parking, livraison des magasins - accessible depuis la rue Moustier.

l'espace public de la place, vers lequel se tournent commerces, café et salles de danse de l'Espace Mazenod. Il constitue l'unique espace statique et plan du coeur d'îlot.

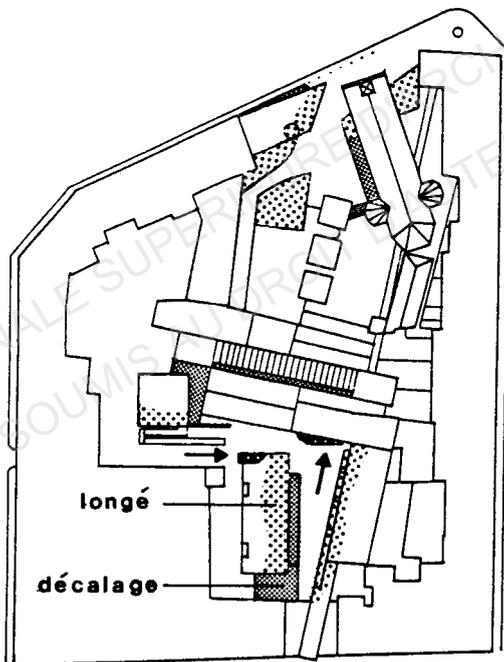
Sur l'arrière du passage, les différents bâtiments se composent de manière à clarifier la géométrie de ces espaces extérieurs.



La hiérarchisation des espaces extérieurs

DEFINIR DES PRINCIPES DE FACADES

"**I**nventer et définir un thème, telles sont les conditions essentielles de l'architecture. Une fois qu'on tient un thème, il est toujours possible de le modifier et de le faire varier autant qu'on veut, mais l'essentiel est qu'il y ait un thème à la base de tout projet." (30)



Il semblait essentiel ici, après la mise en forme du plan masse, de poser le problème de *l'homogénéité du passage* à travers l'élaboration de *principes de traitement des façades*.

La répétition d'un même thème permettait sur cet espace fait de

morceaux d'architecture hétérogènes, de reconnaître l'appartenance de chacun des fragments à un système repérable.

On dissociera tout d'abord *les façades longées des façades frontales* :

les premières dans un souci de continuité de leur perception, demanderont un *traitement lisse*, les secondes *l'expression ponctuelle d'éléments signalétiques*. C'est le cas par exemple de la "barre" de logement face à l'entrée de la rue de la Palud ou des deux bouts du passage couvert.

Les façades lisses pourront toutefois faire l'objet d'un jeu de *décalages*, de *glissements de plans*, de *peaux successives*, comme les éléments rapportés sur l'existant qui laisseront transparaître les anciens murs.

(30) OSWALD MATTHIAS UNGERS, *architecture comme thème*, électa moniteur Venise, 1983

FORMALISATION

Le passage entretient parallèlement et dès sa conception, un rapport étroit entre sa forme globale et les fragments et parties qui le composent et ne peuvent exister sans lui. L'articulation des parties entre elles, des parties avec l'ensemble, et des composantes même de cette forme globale tentera d'affirmer le tissage ancien-nouveau.

LES ACCES

■ L'ENTREE RUE D'AUBAGNE

Nous avons ici focalisé notre attention sur *la signalisation du passage* depuis la descente du cours Julien par *le traitement d'une faille* qui donne à ce parcours un sens urbain plus fort. Et dans le souci de rejeter son accès sur le carrefour, *un glissement progressif*

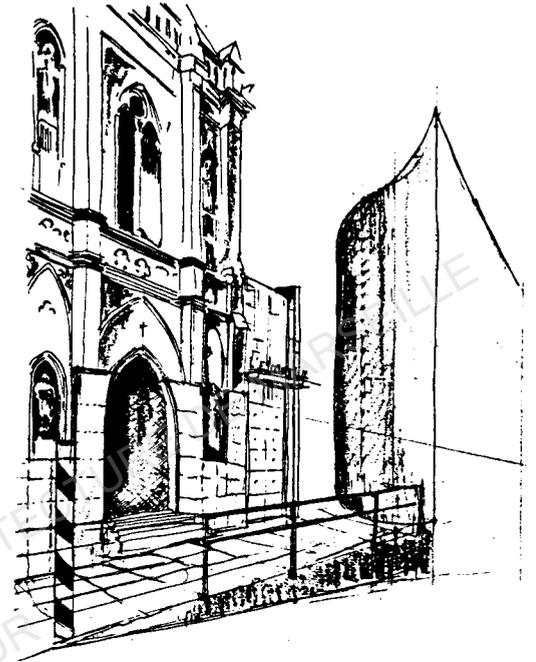
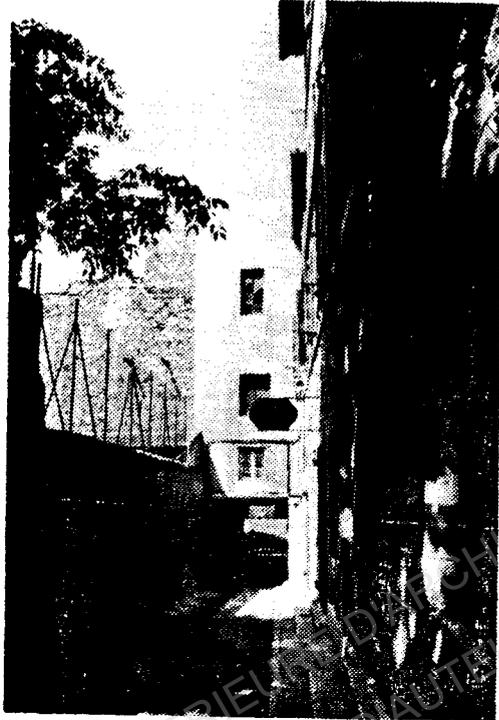
vers le coeur d'îlot sera mis en place selon une direction de pénétration quasi parallèle à la rue d'Aubagne.

Un *travail en épaisseur*, un *jeu de décalage de plans successifs* assureront la lisibilité de l'entrée sans dévoiler l'intérieur du passage.

Le passage s'infilte donc entre deux parois tranchées dans l'épaisseur de bâtis en pourtour. D'un côté, l'immeuble de logement affirme par sa volumétrie en coeur d'îlot *des renvois successifs* dans le passage.

De l'autre, *l'entaille réalisée dans d'église* décolle sa façade principale dédoublant le parcours pour créer un parvis aux deux théâtres.

L'entrée s'ouvre ensuite sur un espace de dilatation donnant le choix entre le passage, l'accès aux salles de danse ou à la place.



LE PARVIS DEVANT L'ÉGLISE...
L'ENTRÉE DANS L'ÉGLISE

Le traitement des façades, quant à lui, reste cohérent avec les principes de décalages de pans successifs précédemment posés, exprimé par une opposition des matériaux :

la façade de logements gère cette fin de rue par la *reprise de l'alignement, des gabarits des façades voisines, et du rythme vertical de leurs percements*

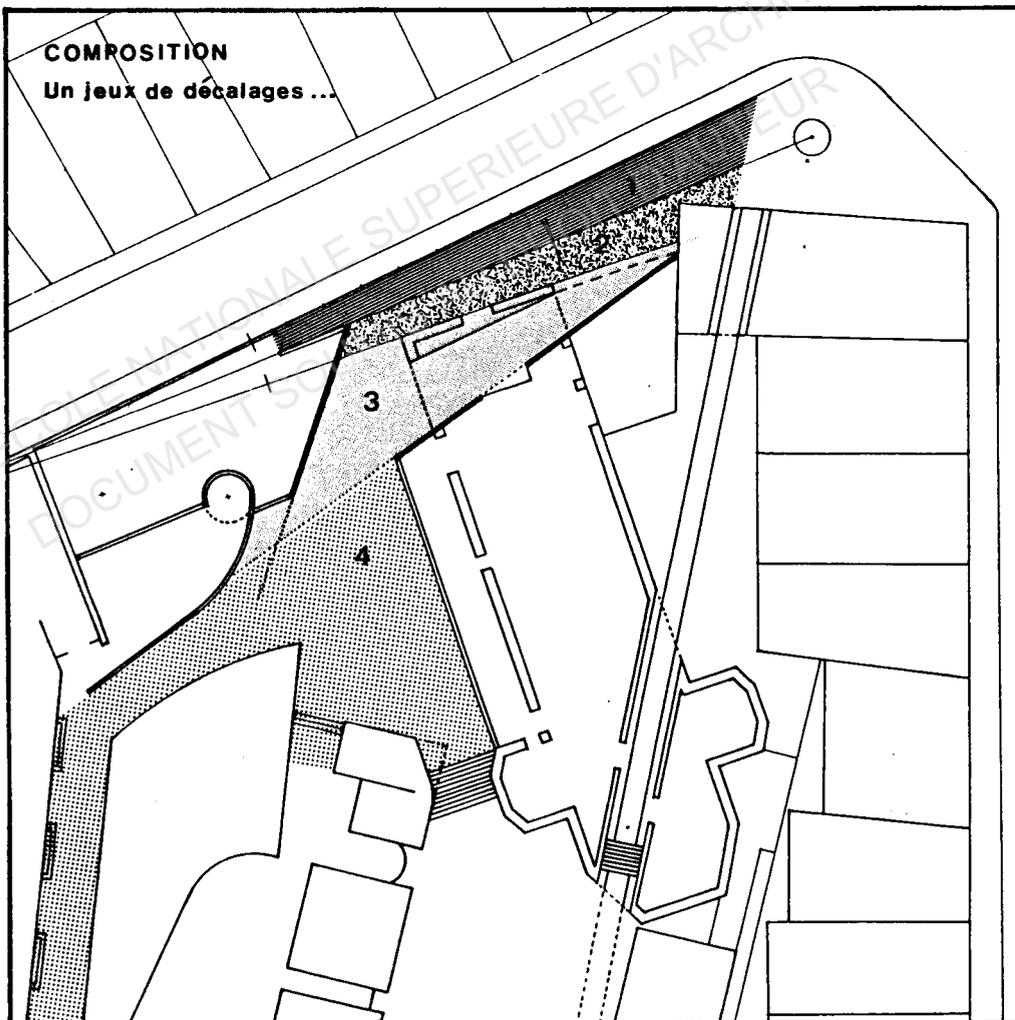
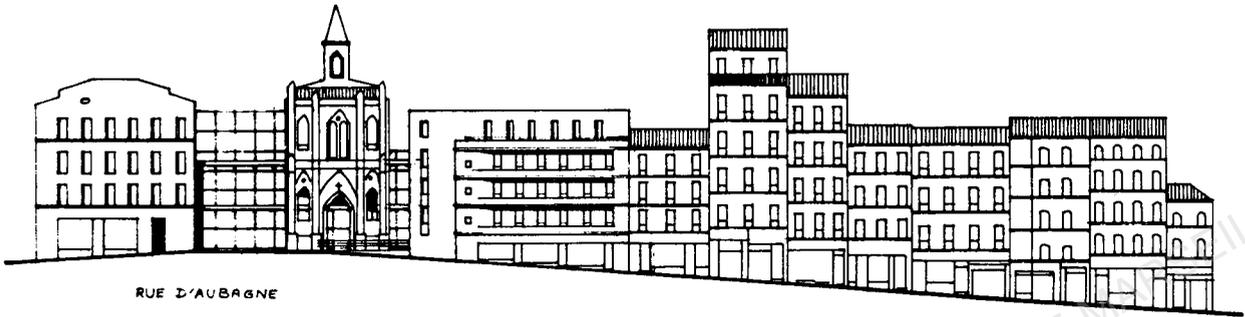
la façade des théâtres met en valeur *le contraste ancien/nouveau*. Comme une sorte de clin d'oeil au rôle aujourd'hui décoratif de cette façade d'église, *une grille transparente* vient se dessiner à l'arrière, en se dématérialisant peu à peu vers le ciel.

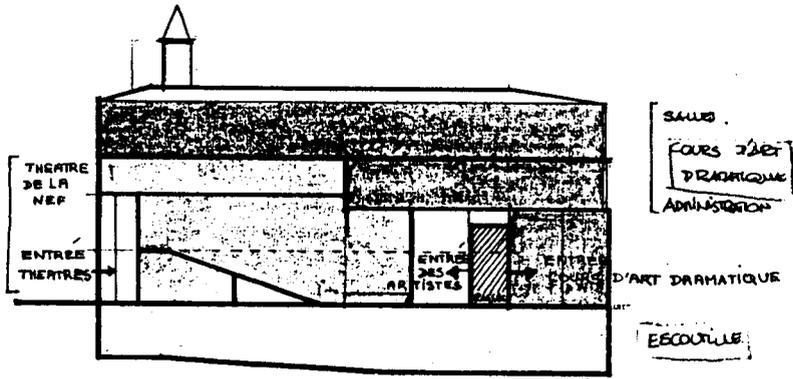
1. L'ancien entrée rue d'Aubagne

Superposant

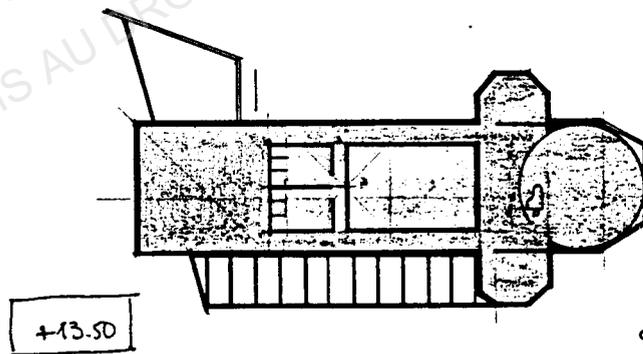
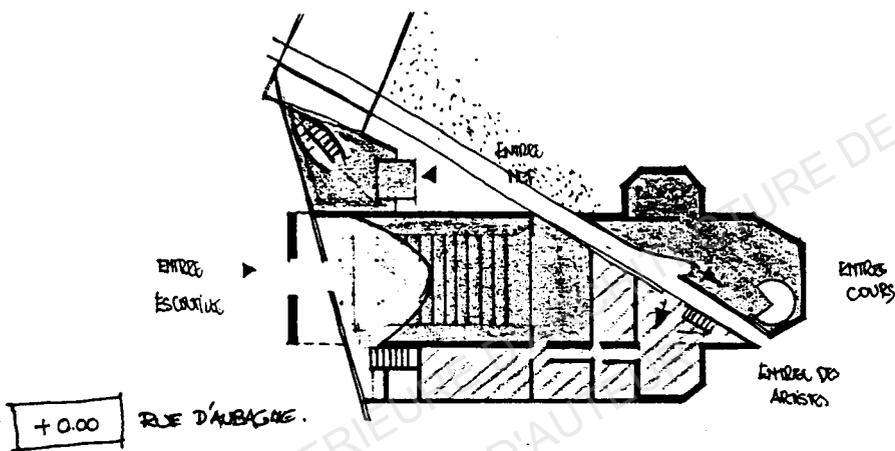
en son volume les deux théâtres - Escoutille en sous sol, Nef sur deux niveaux - et l'école d'Art dramatique, l'**EGLISE** nécessitait à elle seule l'inscription d'un travail radical sur un édifice déjà altéré par de nombreuses transformations.

Selon le *thème de l'INCORPORATION* propre à O.M. UNGERS, celle-ci se vide entièrement de son contenu, pour ne garder que son enveloppe, c'est à dire ses quatre murs et son toit, à l'intérieur de laquelle sera conçu un nouveau projet.





RESTRUCTURATION DE L'ÉGLISE DU CALVAIRE:
PRINCIPES DE SUPERPOSITION

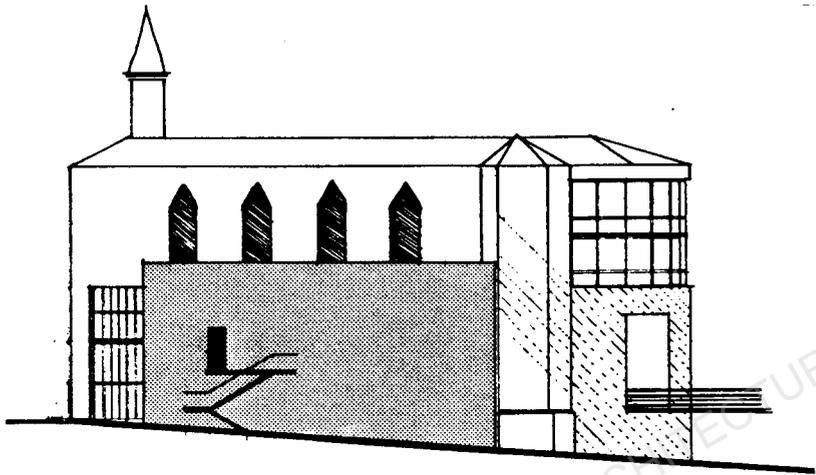


Sectionnée dans un geste linéaire et franc à l'arrière, pour permettre la traversée de la passerelle, l'église se trouve également tranchée à l'avant, donnant accès à un hall commun aux deux théâtres.

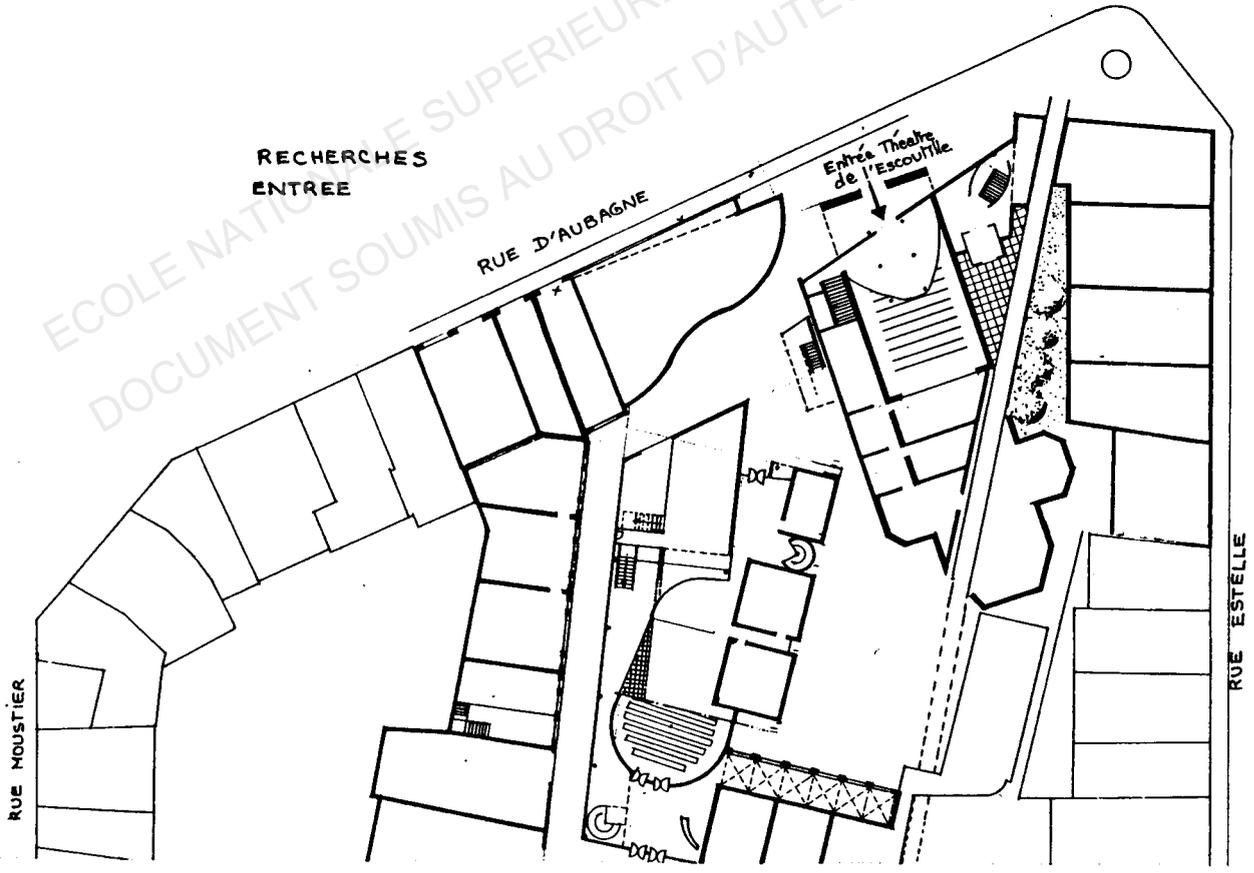
On surélèvera le volume existant

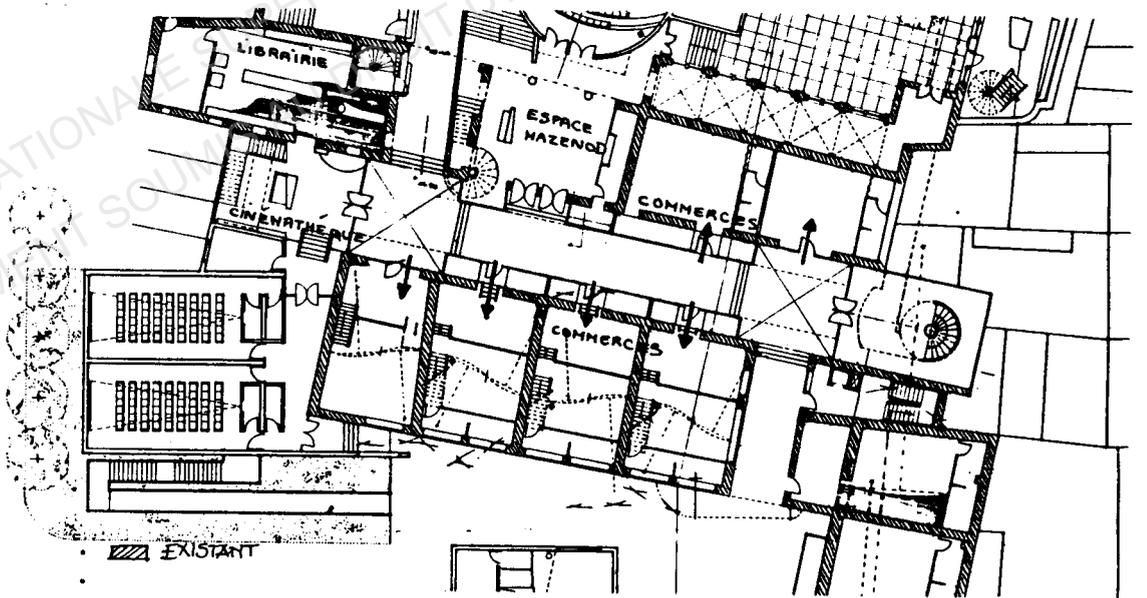
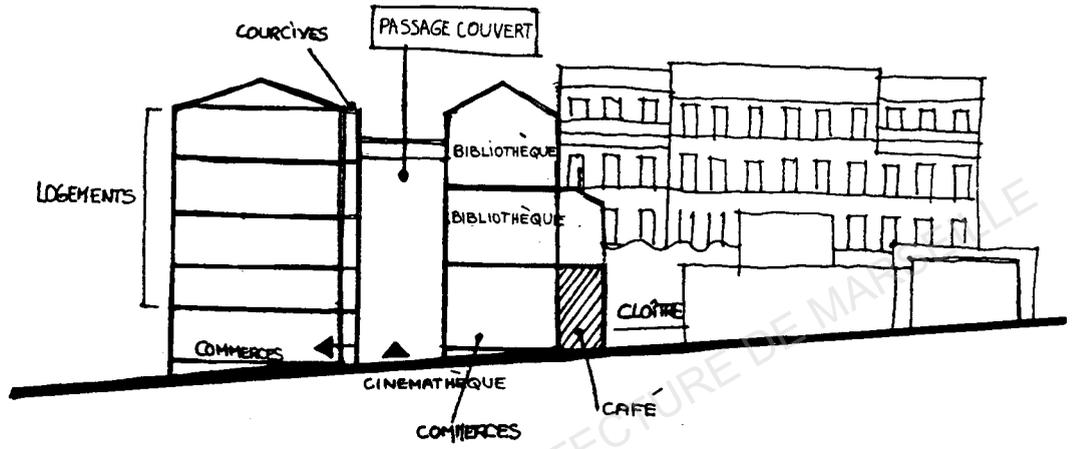
de desserte du théâtre de l'Escoutille - récemment aménagé - pour définir à l'église un sous-bassement latéral plus à l'échelle du piéton. Cette bande regroupera les divers services attachés au théâtre.

HISTOIRE D'UN PROJET



L'EGLISE DU CALVAIRE : SURELEVATION D'UN VOLUME EXISTANT CRÉANT UN SOUBASSEMENT







■ L'ENTRÉE RUE DE LA PALUD

D' un traitement plus modeste, elle reprend l'alignement et le vocabulaire architectural des façades voisines. Seul un volume en saillie accroché à la façade signale le porche d'entrée sur la rue et dans l'axe de la faille côté rue de Rome. Les commerces de la rue se retournent dans le passage, réalisant ainsi la transition vers l'intérieur de l'îlot.

LE PASSAGE COUVERT

■ SUPERPOSITION

Le passage couvert synthétise à la fois *une superposition historique et programmatique* ; historique déjà par l'amalgame qu'il fait en-

tre l'ancien et le nouveau, programmatique ensuite en référence au passage parisien. En effet, son espace d'entre deux se présente comme le lieu de toutes les interactions où cohabitent et s'imbriquent *les trois fonctions logements - équipements - commerces*.

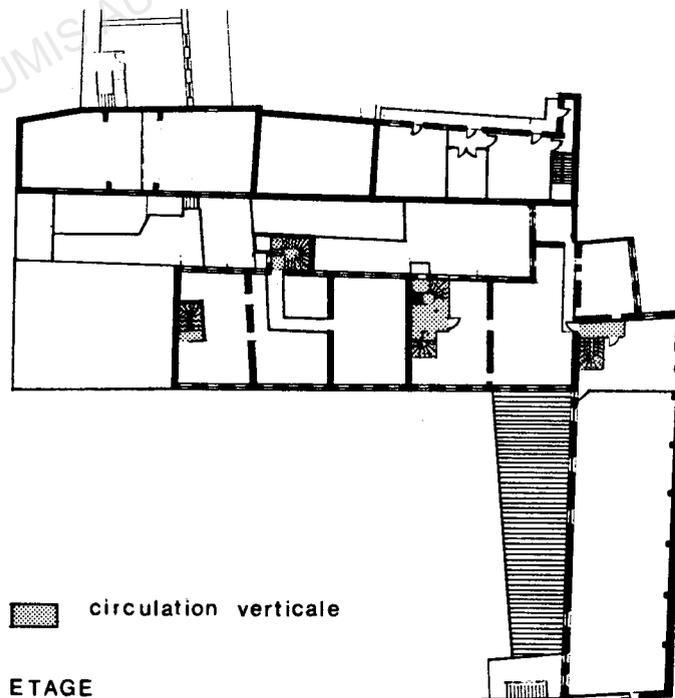
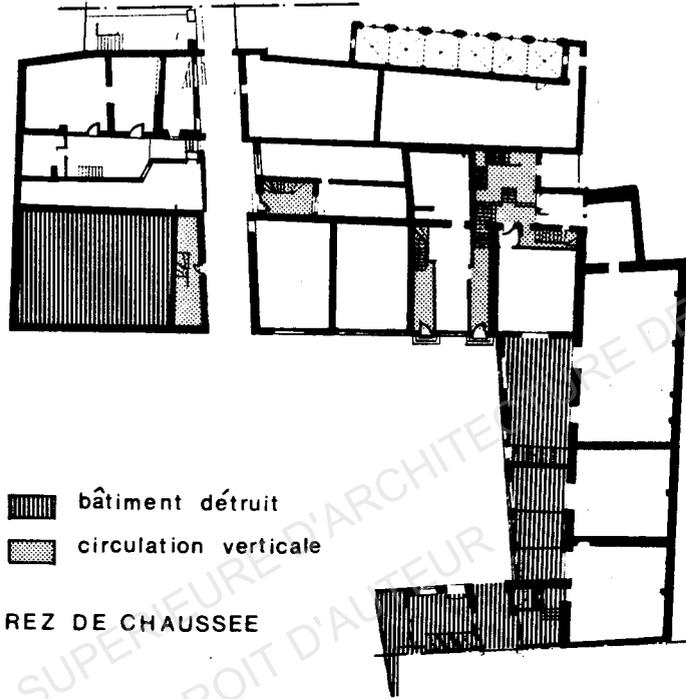
De plus, il concentre à lui seul les trois modes d'intervention, *construction neuve* pour l'Espace Mazenod et la cinémathèque, *reconversion* pour les commerces, et *réhabilitation* pour les logements.

En rez de chaussée, il articule simultanément :

les commerces, réaménagés dans l'ancien en se modelant à la structure existante. En vidant l'entresol de la "barre" de logements, ceux-ci récupèrent cet espace pour la création de mezzanines.

l'espace Mazenod desservant salle de spectacle et salle polyvalente, qui se glisse sous des logements existants.

L'EXISTANT



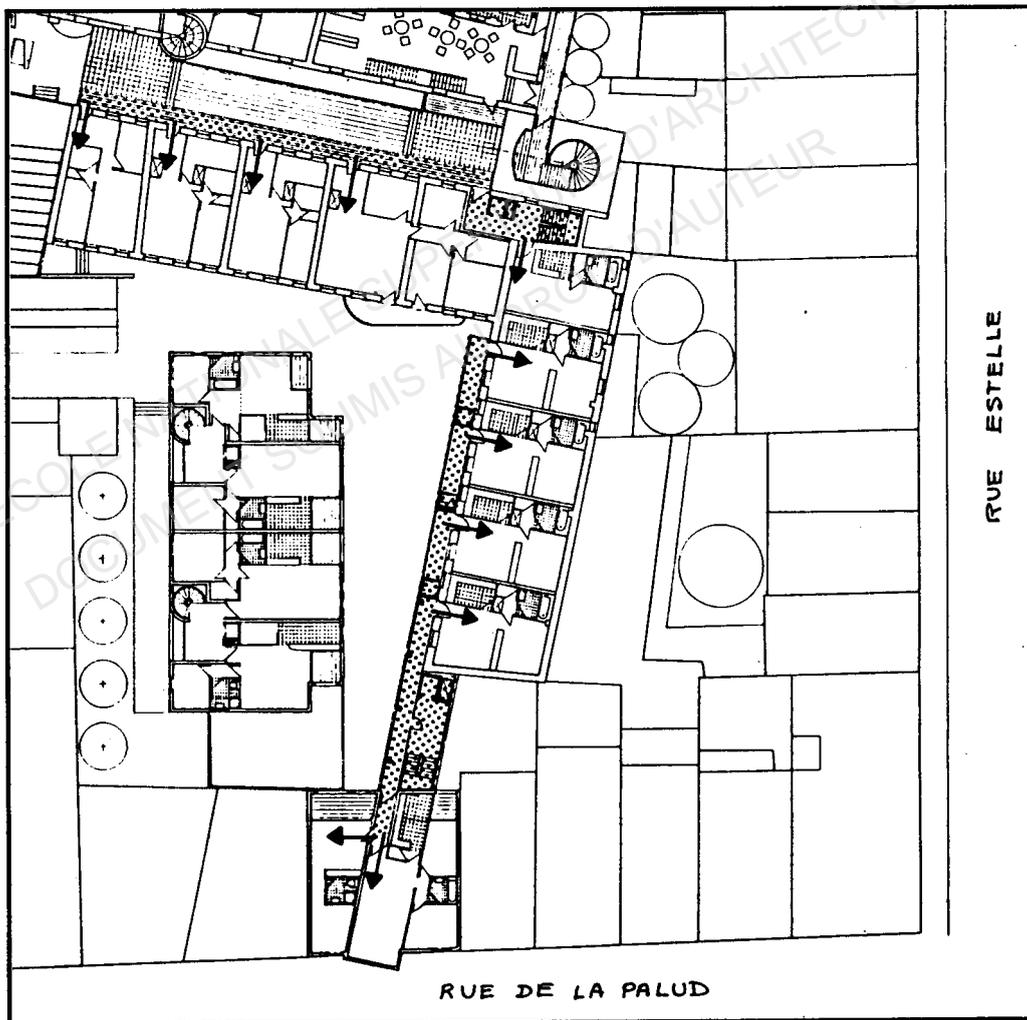
la cinémathèque, dont la librairie pouvant également fonctionner de manière autonome s'insère en rez de chaussée d'un ancien bâtiment de logements.

■ A D A P T A T I O N

Sans traumatiser sa structure primaire,

l'existant doit également s'adapter à la contrainte de ce nouveau passage.

Implantées de manière désordonnées soit à l'intérieur soit sur l'arrière, les distributions verticales demanderont donc à être rationalisées de manière à permettre le réaménagement des commerces en rez de chaussée. Ainsi se définit un unique espace de distributions verticales en liaison



Rationalisation
des circulations
verticales

avec le passage. A l'étage, la réhabilitation des logements se porte sur la seule adjonction de coursives côté passage.

■ A S S E M B L A G E

Ayant d'abord fixé les différents composants du passage couvert, et leurs effets sur la structure existante, nous associerons puis articulerons toutes ces données pour définir la composition formelle de ce dernier.

"La trame est donnée par la ou les réalisations antérieures, même si on y effectue des surimpressions. Car l'unité du projet peut aussi se fonder sur l'accumulation ou la convergence des signes." (31)

Le passage couvert reprend du passage parisien sa composition caractéristique, à savoir *la symétrie de ses faces ou la présence de zones de dilatation à ses changements de direction*. Ces dernières dessinent ici des plateformes carrées séparées par des marches du reste du passage.

Il se structure également autour d'un *axe de symétrie*, traversant ainsi des immeubles ponts en position diamétralement opposée, puis se fermant à ses ex-

trémités par deux volumes égaux.

A fin de maintenir une largeur constante sur l'ensemble du parcours, il est ensuite réduit de part et d'autre par des **VOLUMES RAPPORTES** soit en rez de chaussée, soit sur toute la hauteur de la façade en intégrant les coursives.

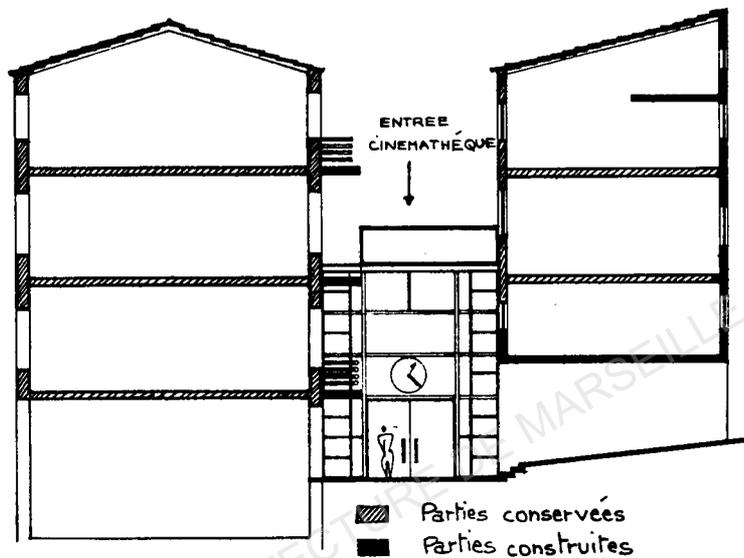
Ces secondes façades ménagent des vitrines aux magasins, laissant transparaître à l'arrière les murs existants qui en constituent le fond. Elles sont traitées de façon similaire au niveau du piéton par une paroi vitrée uniforme, une structure légère en opposition avec l'opacité de l'existant et son caractère compact.

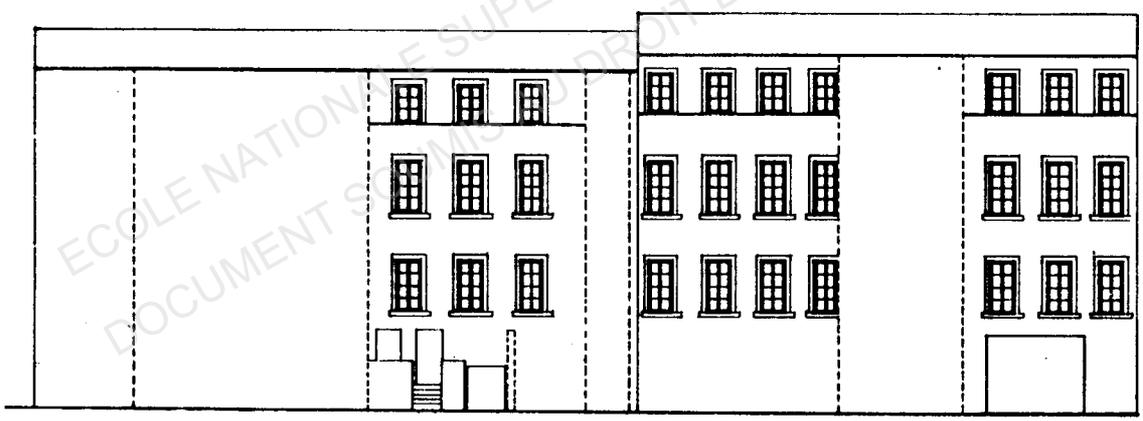
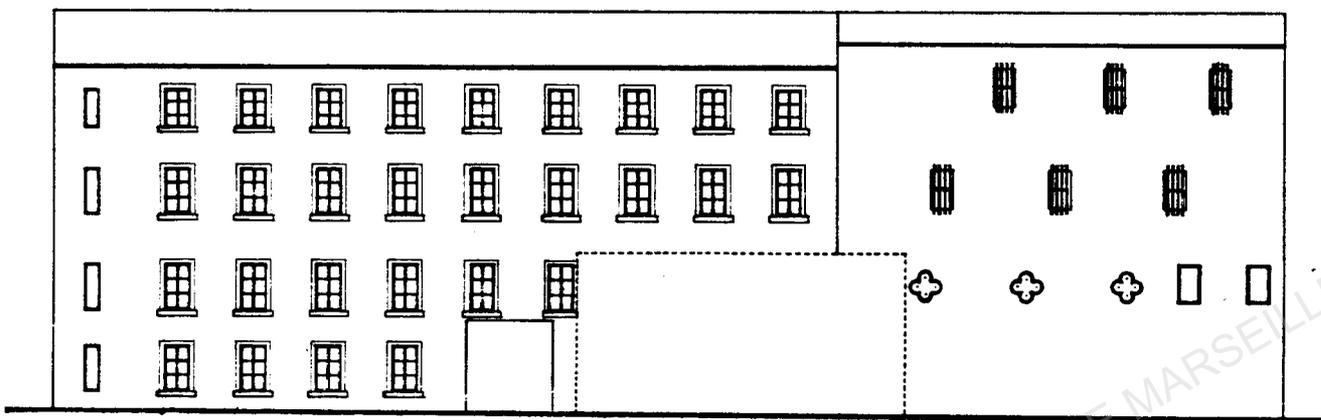
Les **EXTREMITES DU PASSAGE**, de par leur position privilégiée, nécessitent elles aussi un traitement particulier.

L'une d'entre elles se matérialise par un *escalier*, point d'aboutissement de la passerelle à l'articulation des deux directions; l'autre affirme *l'entrée de la cinémathèque*. Tous deux en verre, ces volumes rendent possible des échappées visuelles latérales.

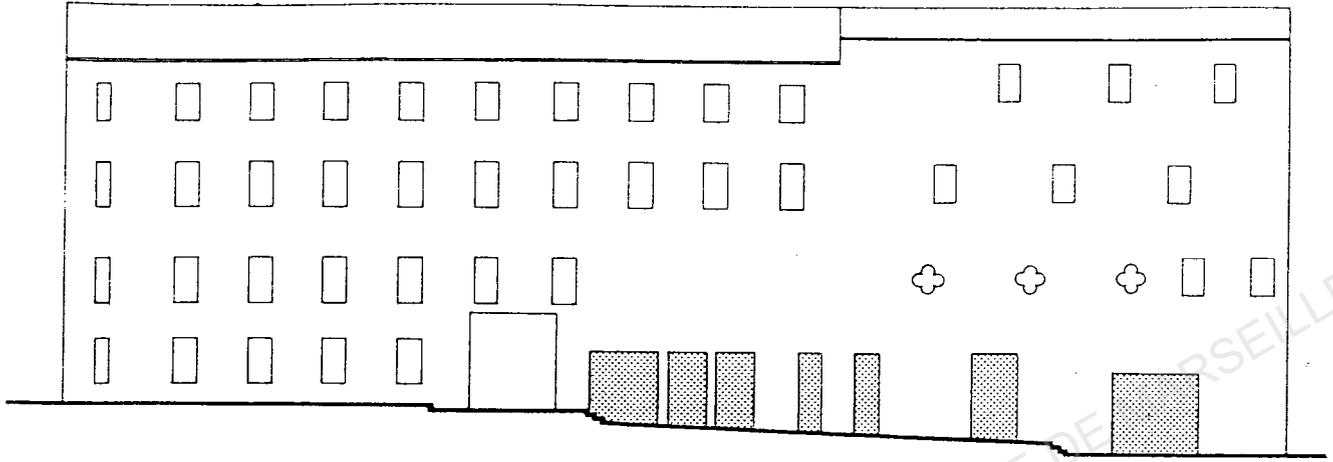
(31) JEAN NOUVEL
Trace, trace, trace,
in revue monuments
historiques n° 141

Enfin, pour éviter le problème d'hétérogénéité des façades existantes, **LA VERRIERE** se positionne entre le premier et le deuxième niveau, traitée par des sheds, sorte de clin d'oeil historique à la manufacture naguère présente sur l'îlot.

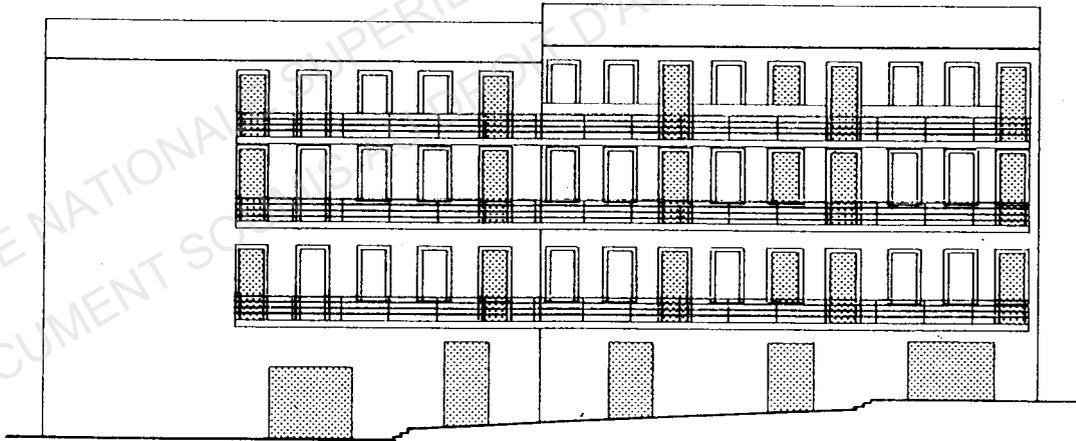




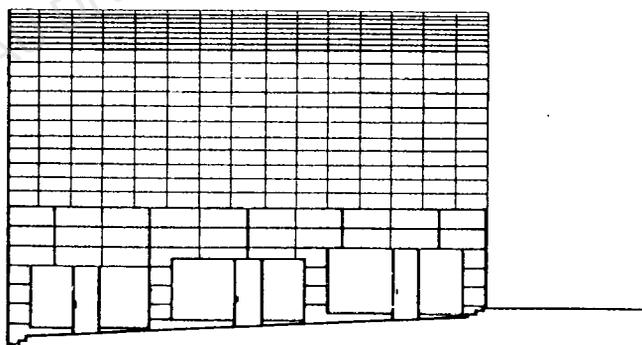
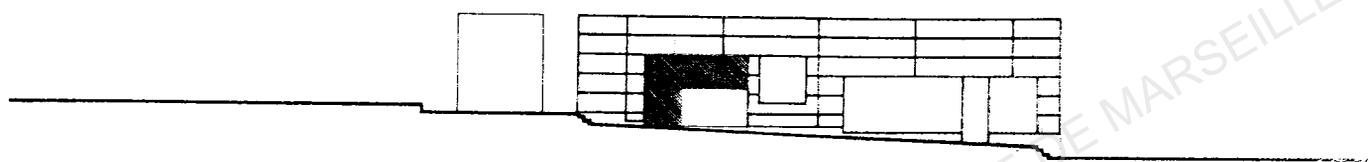
L'existant



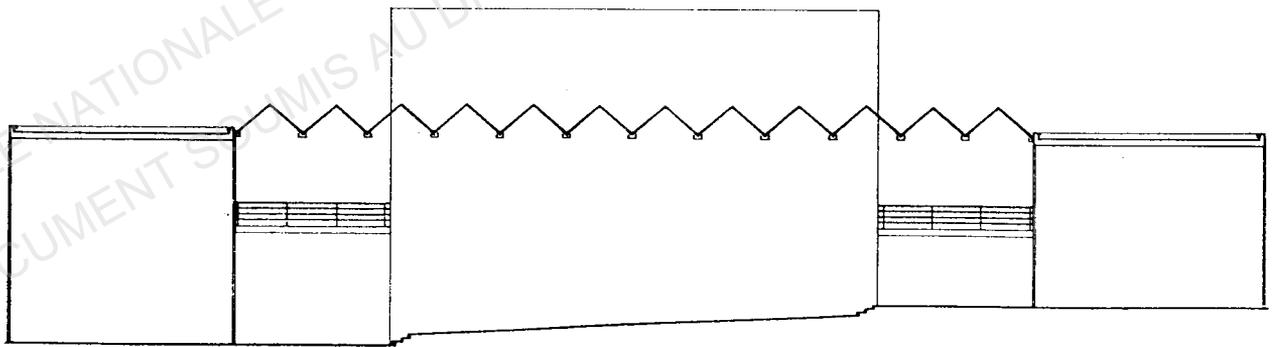
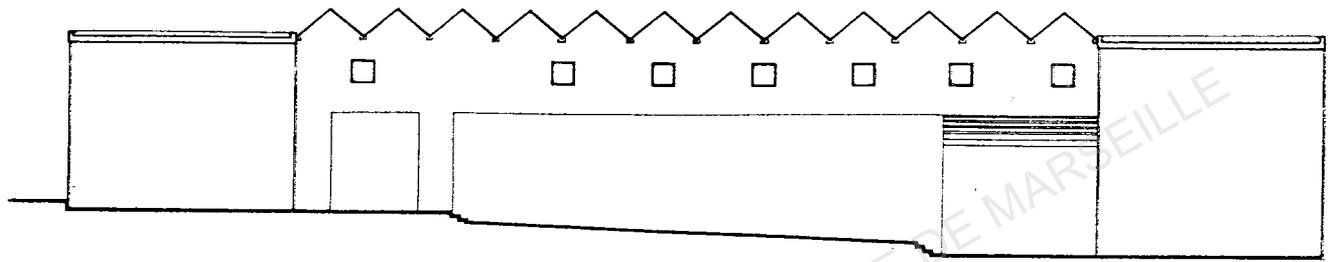
Créer la pente et trouser dans l'existant



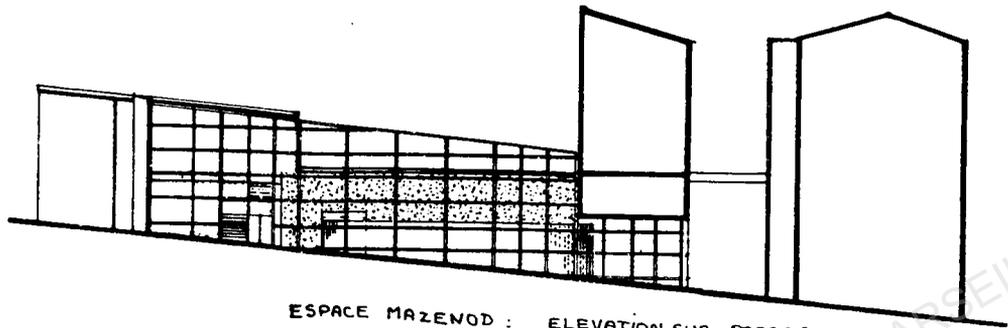
Rationaliser les circulations



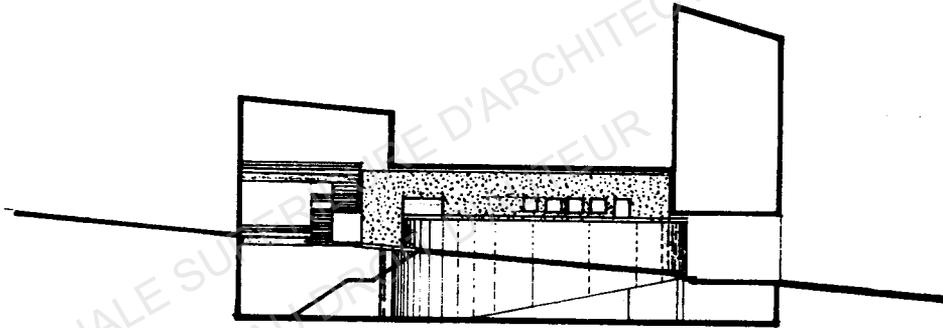
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR



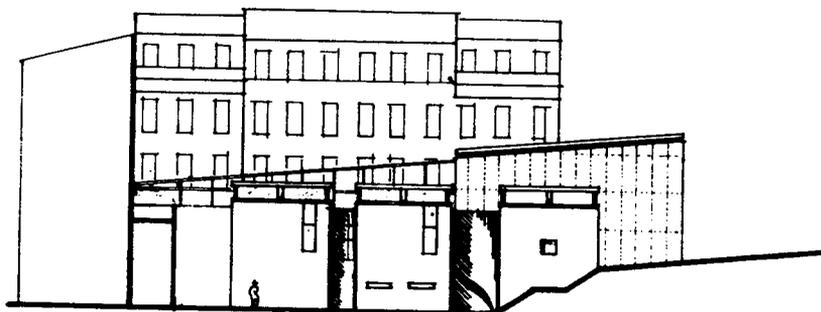
Fermer aux extremités
et couvrir



ESPACE MAZENOD : ELEVATION SUR PASSAGE



ESPACE MAZENOD : UN SPECTACLE INTERIEUR
PERCEPTIBLE DEPUIS LE PASSAGE



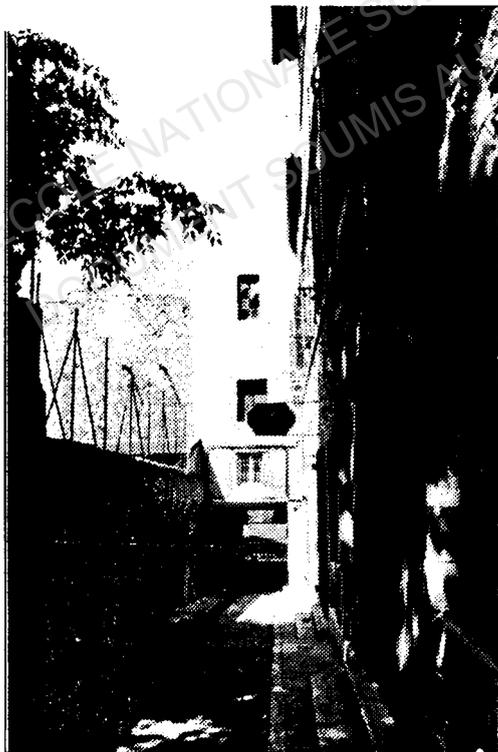
ESPACE MAZENOD CÔTÉ PLACE : LES PLOTS DES SALLES
DE DANSE

LE PARCOURS INTERMEDIAIRE

■ C O T E R U E
D' A U B A G N E

Face au bâti-

ment ancien, réaménagé au rez de chaussée uniquement en ateliers d'artistes, l'Espace Mazenod se présente comme *un volume bas de la hauteur du soubassement voisin*, afin de créer une correspondance entre les deux faces du passage, et d'éviter les vis à vis. Sa hauteur se décline vers la place, *ses volumes se fragmentent en fonction du*



programme : salle de spectacle/ café - librairie et salle polyvalente/salles de danse.

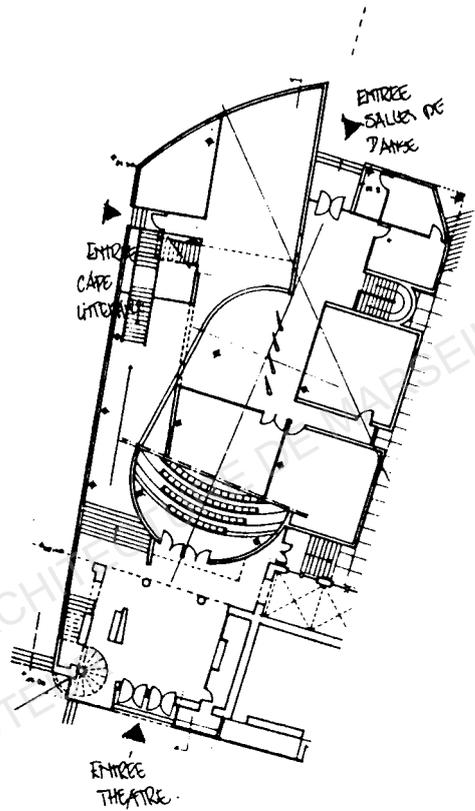
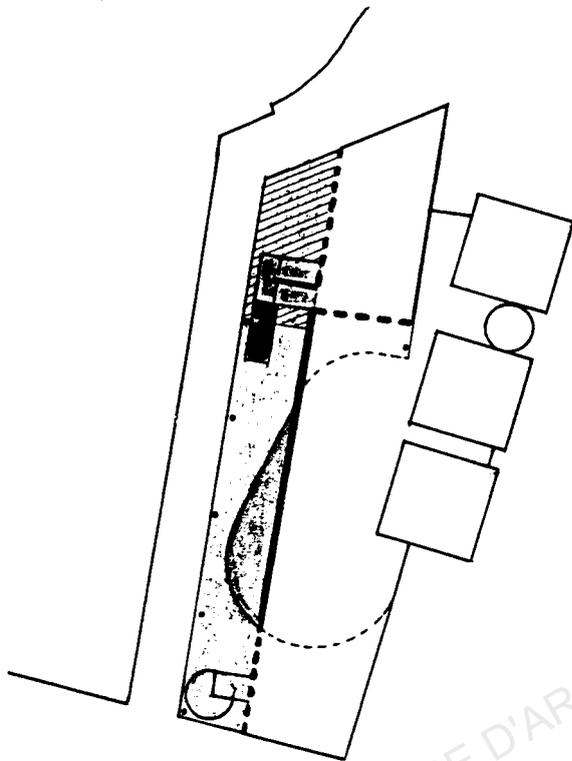
Et se décalant par rapport au volume principal, les trois plots se composent parallèlement au tracé des jardins, pour redonner à cette place une géométrie claire. Deux de ceux-ci se tournent vers elle, alors que le troisième assure par une courbe le passage vers cet espace en contrebas.

Toute la façade vient se découper sur les volumes arrières du bâtiment, puis se détacher sur la façade de l'existant, définissant ainsi une *transition visuelle de la place vers le passage*.

A l'inverse, elle montre côté passage *une paroi lisse*, traitée en prolongement du théâtre de la Nef par *une grille transparente* qui suit la pente naturelle du terrain en unifiant les deux parties du bâtiment. Ce premier plan vitré laisse découvrir à l'arrière *un jeu de volumes libres sectionnés par une seconde façade en troisième plan*.

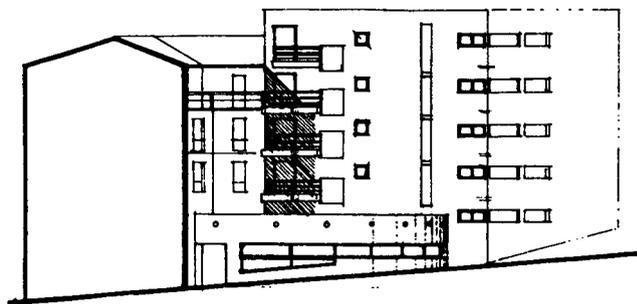
Sur cette portion de parcours, le spectacle est donc rejeté à l'intérieur du bâtiment, dans cet espace de circulation en parallèle et suivant la déclivité du passage. Ainsi se crée *une ambiguïté entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment*.

L'ESPACE MAZENOD se positionne à l'emplacement de l'ancien muret



UNE PAROI LISSE, TRANSPARENTE
 SUR LE PASSAGE LAISSE DECOUVRIR
 UN JEU DE VOLUMES INTERIEURS
 LIMITES PAR UNE SECONDE FACADE

ENVELOPPE 1 }
 ENVELOPPE 2 } JEU DE PLANS
 VOLUMES } SUCCESSIFS



ELEVATION LOGEMENTS SUR RUE D'AUBAGNE
 CÔTÉ PASSAGE
 LE RACCORD ANCIEN / NOUVEAU PAR LE
 TRAITEMENT DU SOUBASSEMENT, DES BALCONS

Le plan affirme également la division programmatique de l'Espace Mazenod en trois entités, par la *répartition et la hiérarchisation des entrées* :

l'accès principal se localise dans le passage couvert, desservant salle de spectacles et salle polyvalente,

l'accès au centre de danse dans l'entre deux résultant des deux directions,

enfin l'accès au bar - librairie le long du passage.

De cette façon est réalisée l'autonomie de chacune des activités à l'intérieur d'une même enveloppe.

L'ensemble du bâtiment se structure à partir d'*un principe de bandes successives* parallèles au passage, alternant circulations et espaces desservis dans le sens longitudinal. Entre chaque entité, s'établit une relation visuelle par *un jeu de paliers, de demi niveaux, de rampes.*;

Dans la partie haute du passage, à son changement de direction, l'existant conserve la trace d'une façade étroite faisant corps avec la construction de logements / ateliers. De plus, le nouveau bâtiment de logements à l'entrée laisse apparaître un pignon

aveugle qu'il s'avère nécessaire de lui rattacher. C'est par un traitement de balcons aux étages *qu'est absorbé la différence de nu entre les parties* ; c'est par l'adjonction d'un volume bas en rez de chaussée, regroupant les accès des deux bâtiments contigus *qu'est effectué le raccord entre ancien et nouveau*. Là aussi, la façade répond *aux principes de décalages* mis en place pour l'unité du projet.

■ C O T E R U E D E L A P A L U D

De la même façon que dans la partie haute du passage, les données de l'existant sur cette portion de parcours servent de base à l'édification du nouveau bâtiment : sa hauteur se définit de telle sorte à *ne jamais camoufler les parties anciennes* dans cet espace déjà densément construit ; et bien que d'un traitement différent, les *soubassements* se faisant face *retrouveront la même hauteur, la même échelle.* .

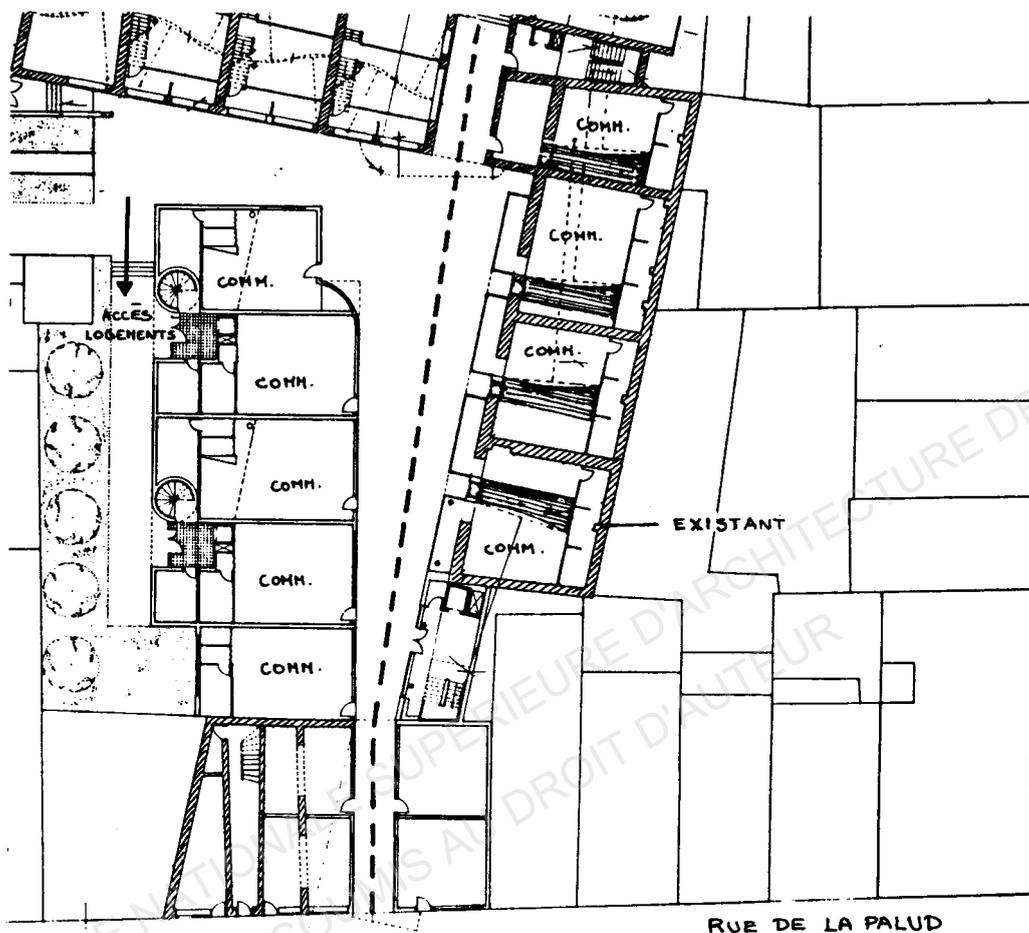
Sur l'existant déjà, les interventions visent à *reprandre les parties démolies*, soit les garages accolés en rez de chaussée et l'immeuble pont perpendiculaire, par *un traitement commun de saillies* créant une nouvelle façade.



DESTRUCTION DES GARAGES

DESTRUCTION D'UNE PORTION DE BÂTIMENTS VÉTUSTES

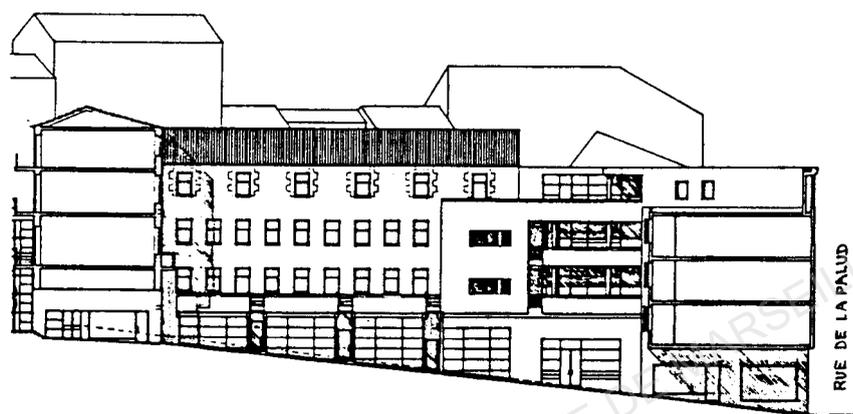




En rez de chaussée, l'application de "boîtes de verre" comme vitrine des commerces ponctue la façade existante indépendamment de la structure interne.

Quant à la trace du bâtiment supprimé, elle s'exprime par la superposition d'un volume en alignement des boîtes, prolongeant par son accrochage sur l'immeuble pont la direction des jardins jusqu'à la rue. De faible épaisseur, s'encastrent entre la construction périphérique et le bâtiment existant, ce volume as-

sure la distribution simultanée de ces deux bâtiments par coursives. Profitant au premier niveau de la saillie des volumes en rez de chaussée pour desservir trois appartements dans la partie existante, cette coursive se réduit aux étages à la distribution d'un appartement. Découpé alors en deux appartements, le reste du bâtiment est accessible depuis le passage couvert par l'espace de distribution réservé à la "barre de logements".



ELEVATION SUR PASSAGE : SUPERPOSITIONS

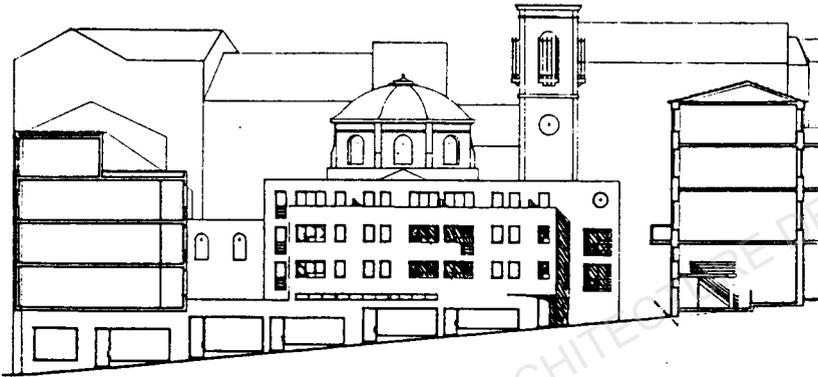
Le nouveau bâtiment qui lui fait face se compose selon **le principe de deux pans parallèles superposés**, le premier se poursuivant en rez de chaussée sous l'immeuble-pont. Selon les principes énoncés pour les façades longées, il reste lisse sur ses deux côtés, au sud travaillé en creux par des loggias, au nord exprimant entrée et distributions verticales; seul un balcon en saillie se tourne vers l'entrée rue Moustier.

On retrouve ce même traitement de saillies sur la "barre" de logements, perçue frontalement depuis l'accès rue de la Palud, afin de marquer le passage sous

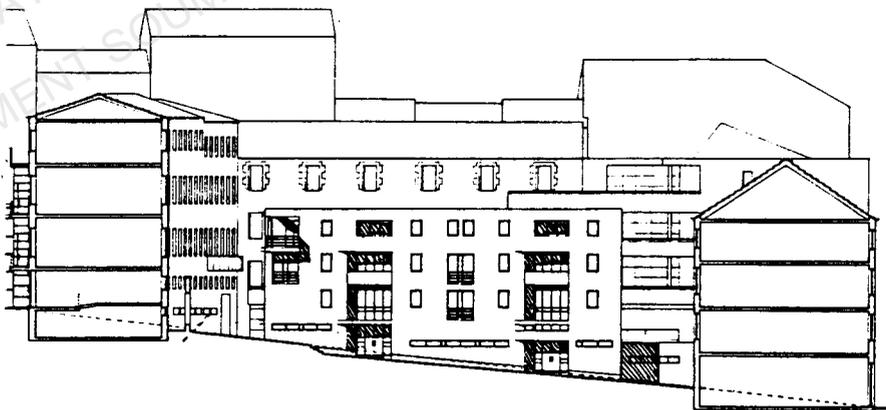
l'immeuble pont puis dans la partie couverte.

A l'exception du soubassement et des menuiseries, les percements de cette dernière façade ne sont pas repris, intéressants pour leur rythme régulier.

La façade de l'hôtel est conçue en prolongement de l'existant, tout en se décalant pour reprendre la direction du passage rue Moustier. Une faille vient la détacher de l'ancien, liaisonnée uniquement en rez de chaussée par la cinémathèque formant soubassement. Cette dernière se détache de la fonction hôtel par le traitement d'une partie vitrée intermédiaire.



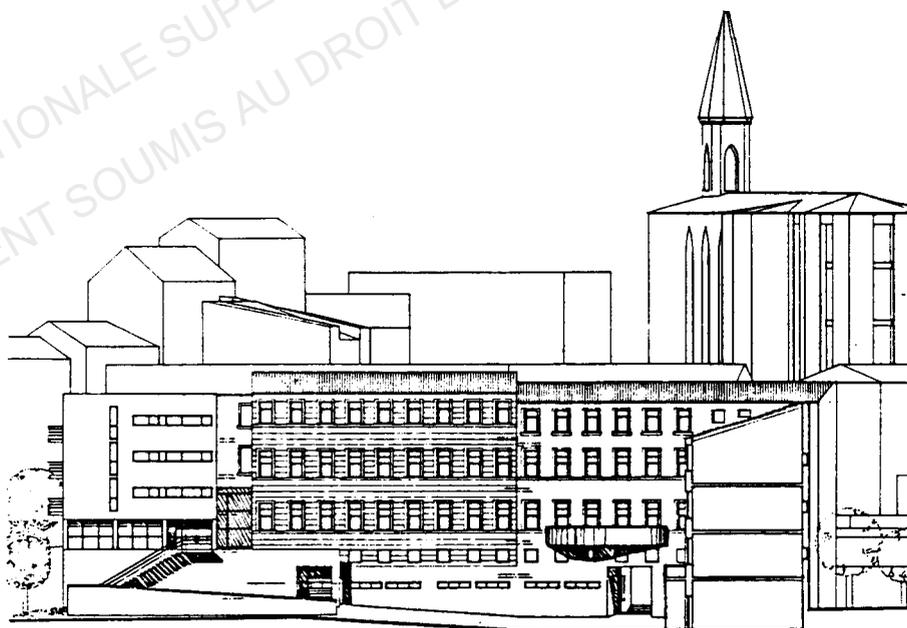
ELEVATION SUD



ELEVATION NORD

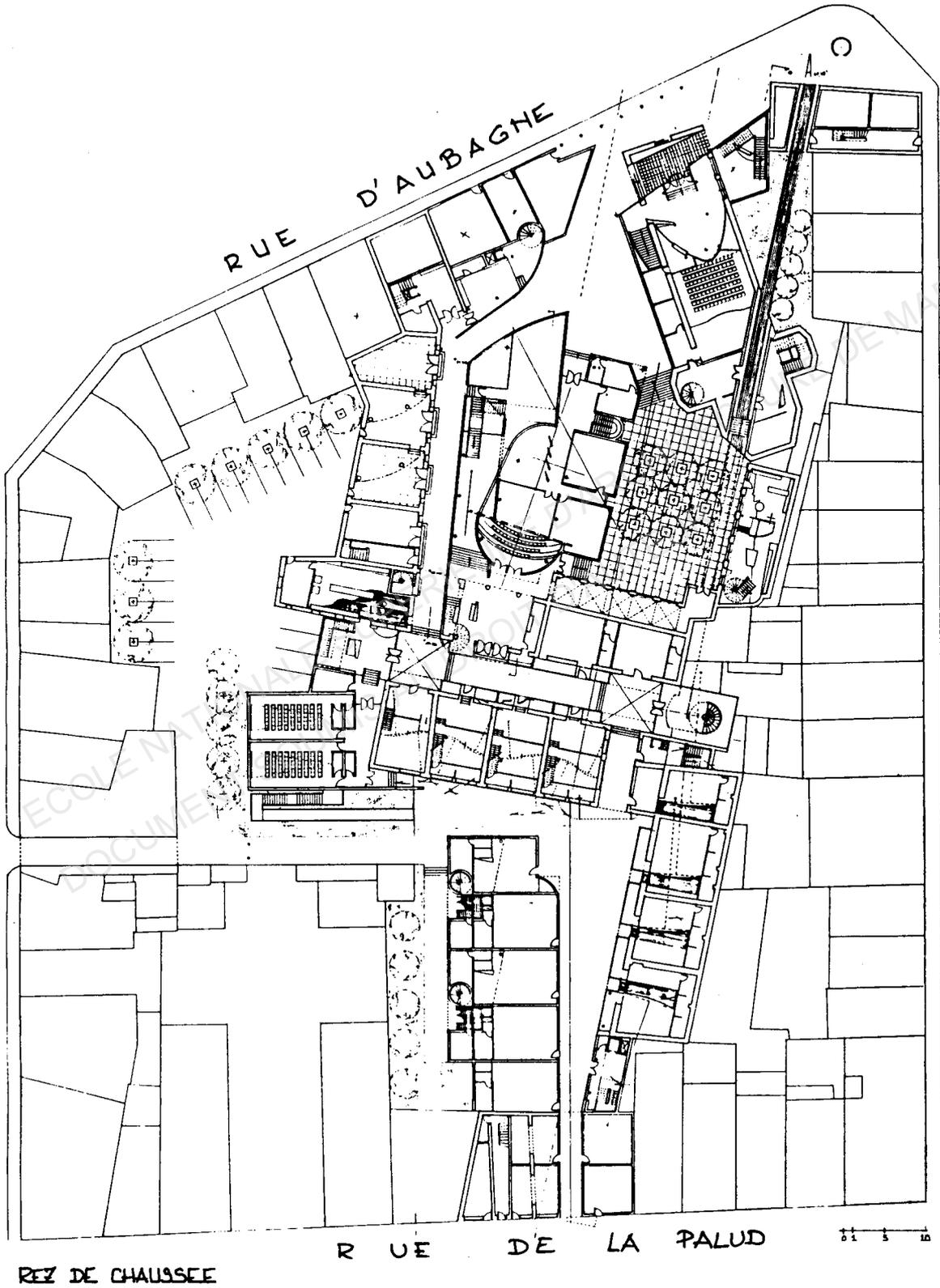


L'EXISTANT

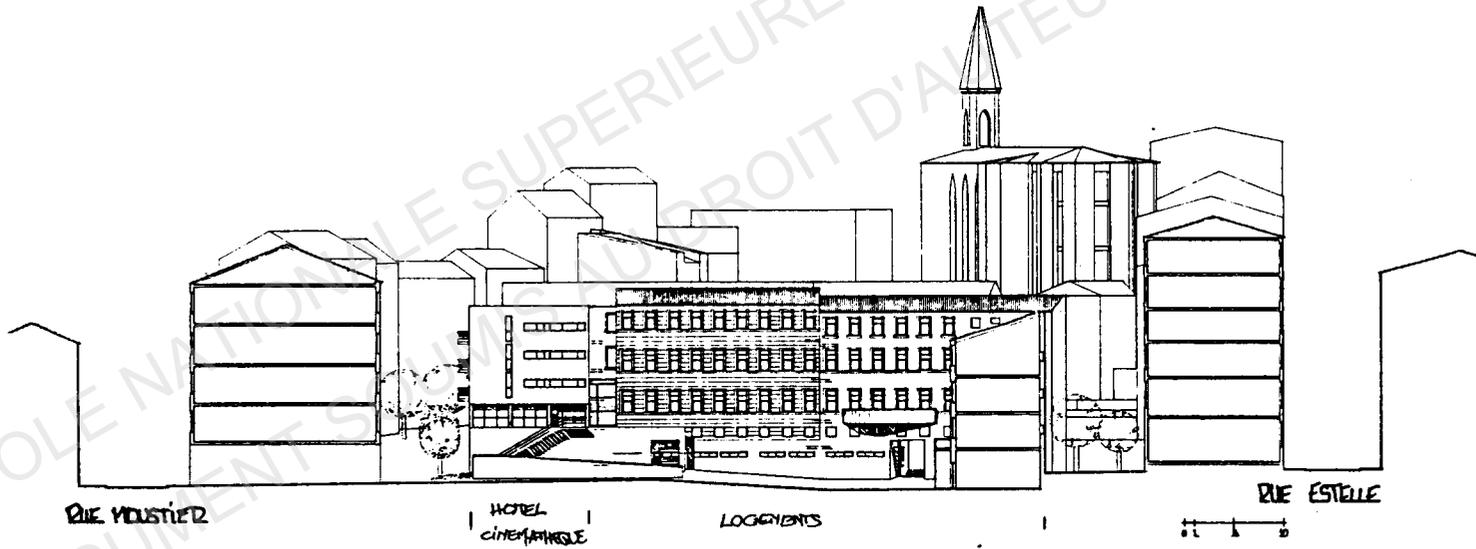
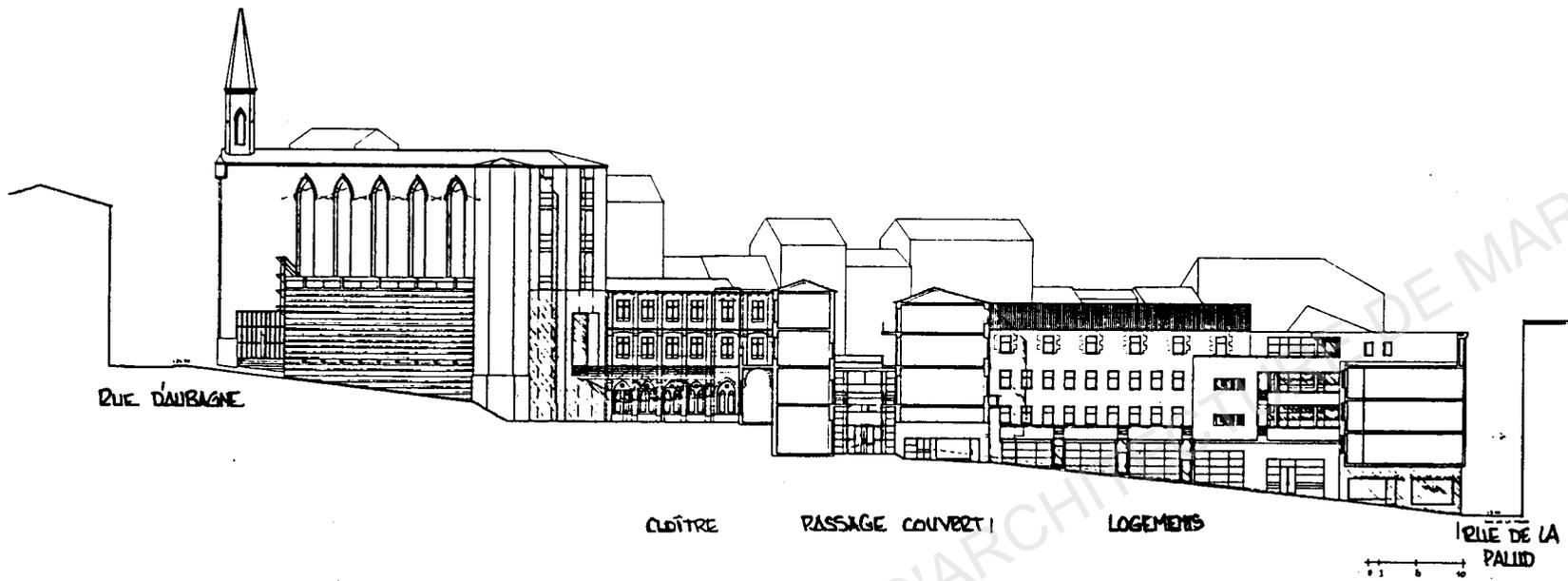


LA CINEMATHEQUE ET L'HOTEL

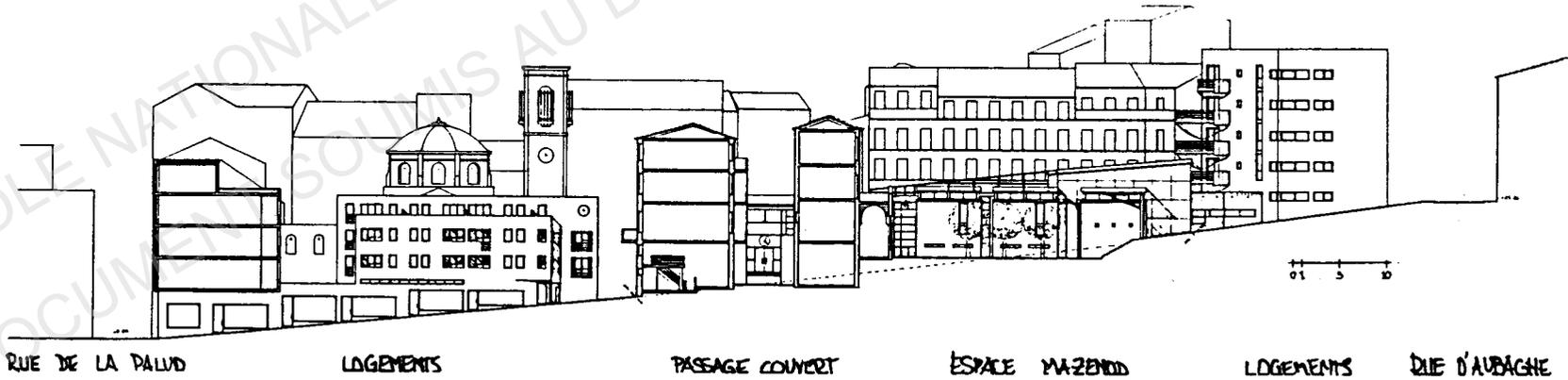
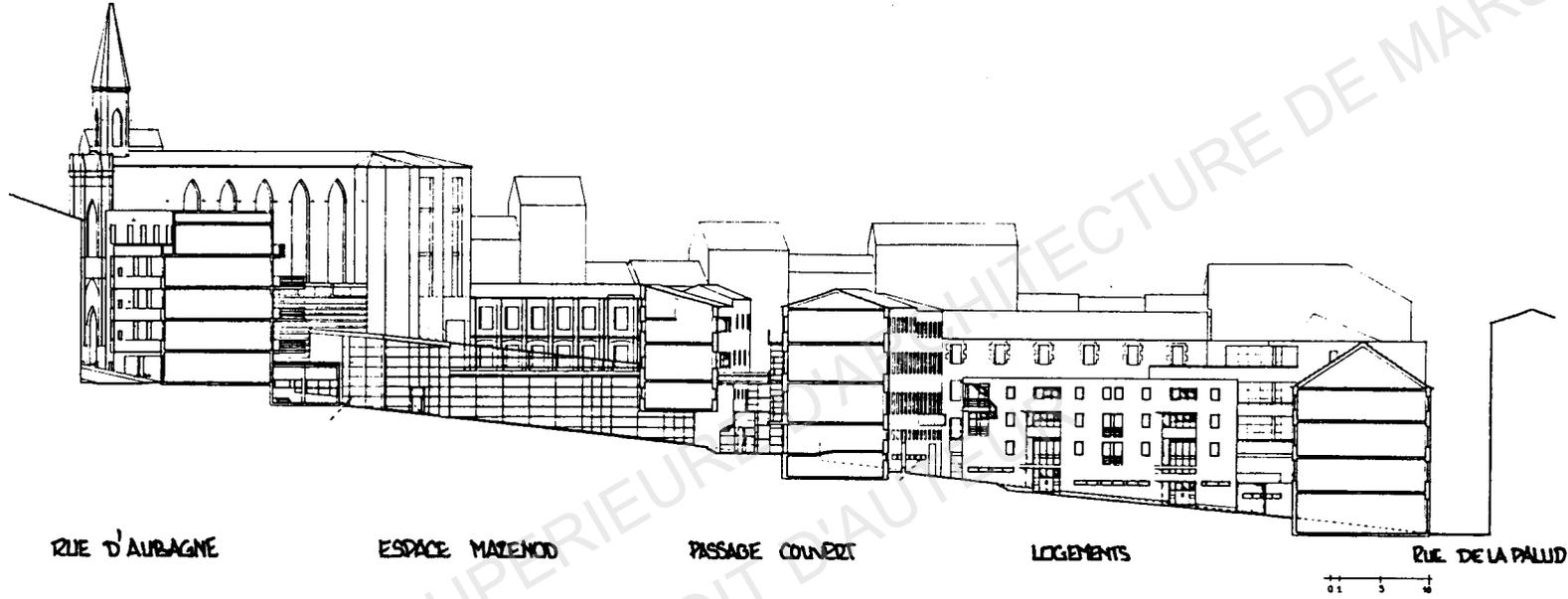
L'ENTREE DU PASSAGE COUVERT

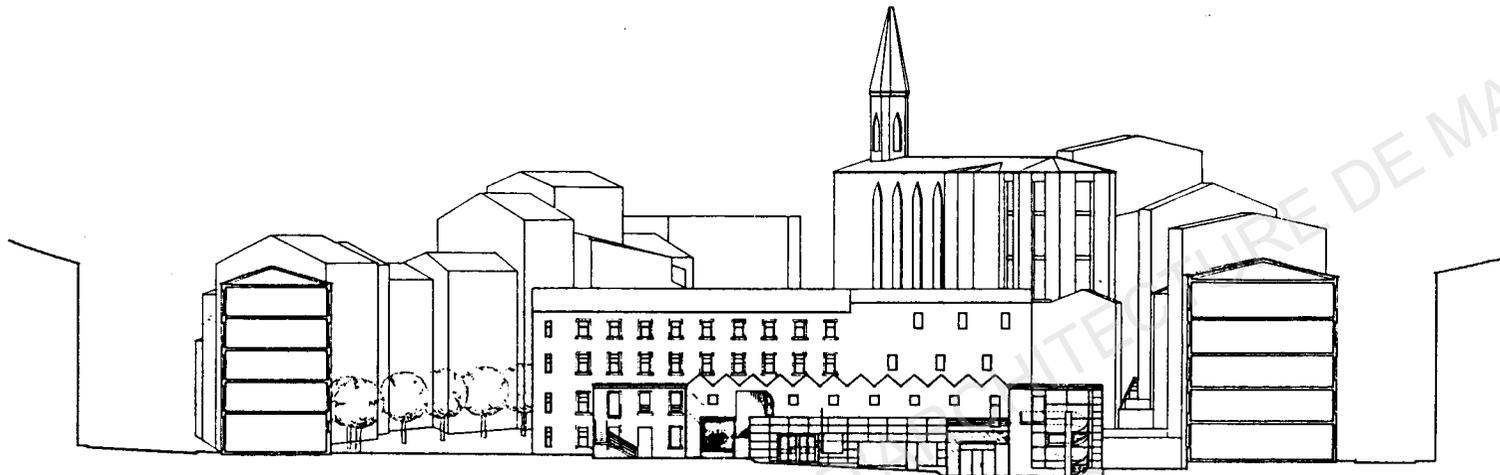






267





RUE MOUSTIER

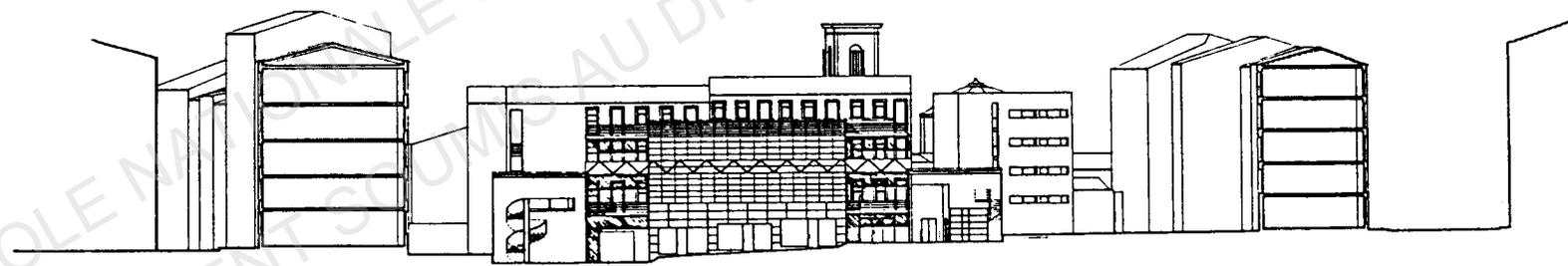
CINÉMATIQUE

ENTRÉE ESPACE
MAZENOD

COMMERCES

0 1 2 3 4 5 6 RUE ESTELLE

LOGEMENTS



RUE ESTELLE

LOGEMENTS

COMMERCES

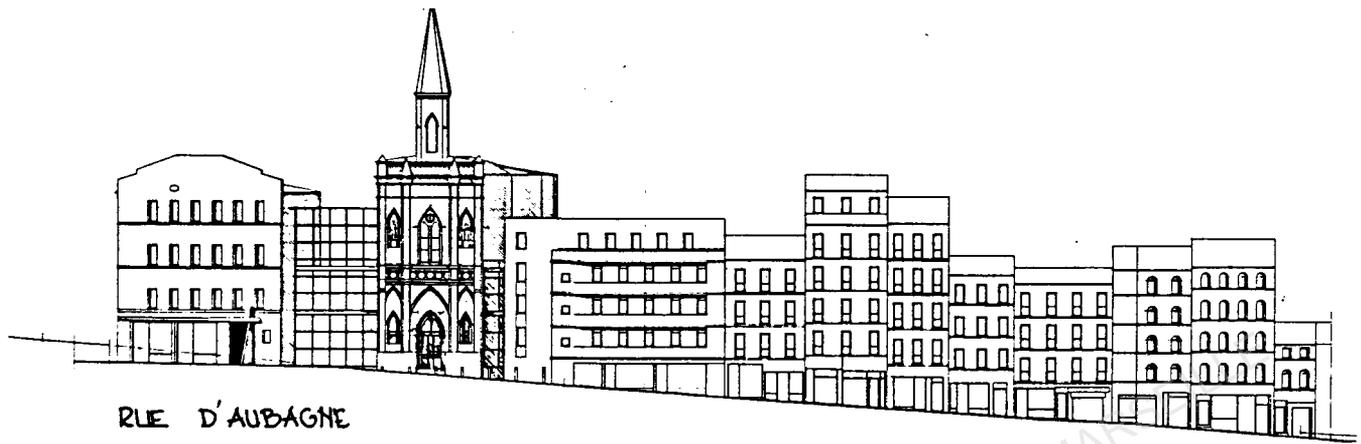
CINÉMATIQUE

0 1 2 3 4 5 6 RUE MOUSTIER

269

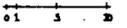
HISTOIRE D'UN PROJET

3

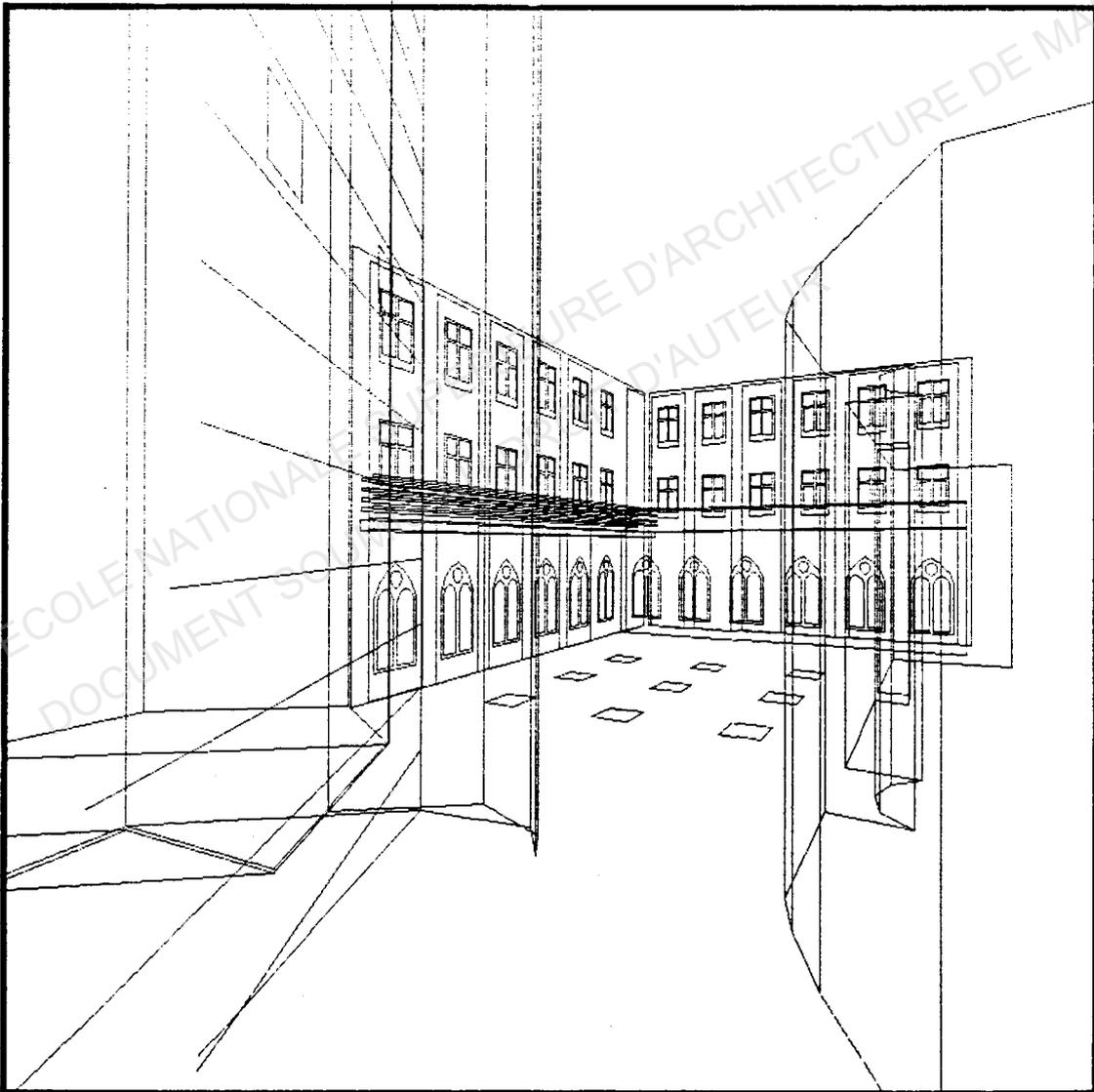


RUE D'AUBAGNE

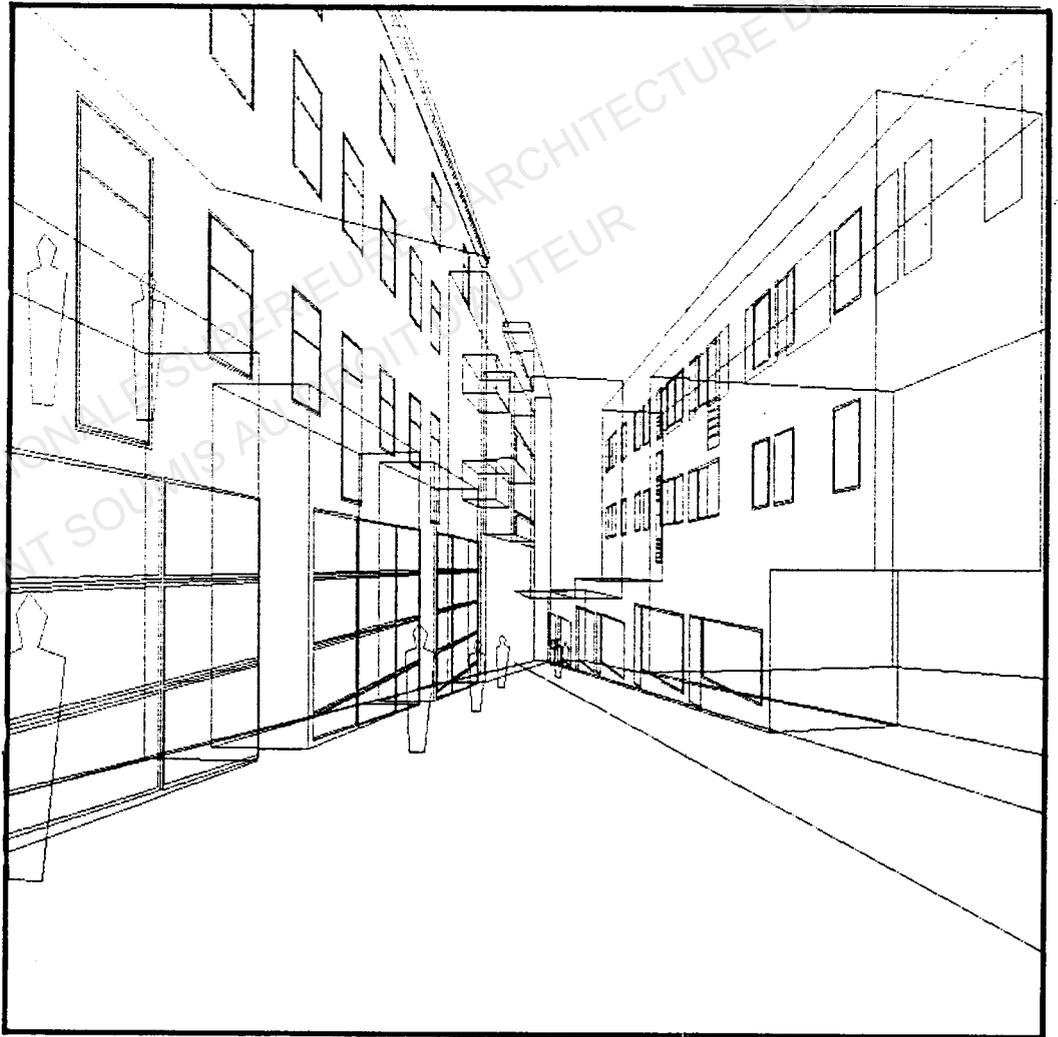
LES ENTREES



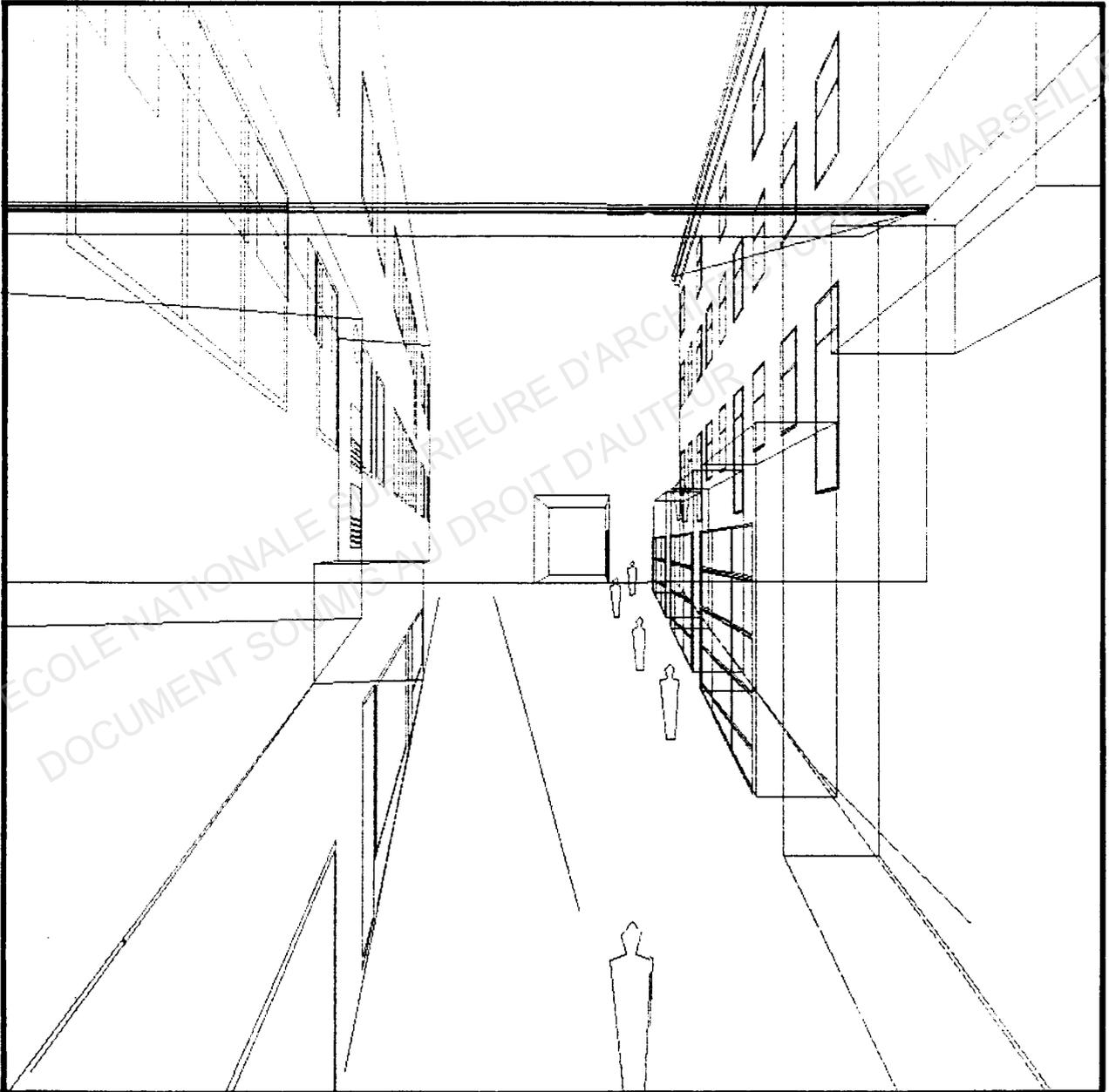
RUE DE LA PALUD



LA PLACE



PARCOURS COTE RUE DE LA PALUD



PARCOURS COTE RUE DE LA PALUD

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE LA TEUR



VUE D'UN BALCON COTE RUE DE LA PAIX
LOGEMENTS - COMMERCE AU REZ DE CHAUSSEE

AVANT PROPOS

O U V R A G E S

CIRIANI Henri, Entretien avec H. Ciriani , propos recueillis par Christian DE VILLERS, in AMC n°14, la ville, l'architecture, le logement, déc. 1986

COHEN Jean Louis , La Coupure entre architecte et intellectuels ou des enseignements de l'italophilie, in Extenso n°1, recherche à l'école et architecture de Paris Villemin 1984

DEVILLERS Christian , Le Sublime et le Quotidien , in AMC n°14 , la ville, l'architecture, le logement, déc. 1986

Le projet urbain en questions, continuité et discontinuité in 10 ans de recherche en Architecture, un bilan international, Parenthèses, Marseille, 1986

GAUDIN Henri , entretien avec H. GAUDIN , interview par Ch. Devillers in AMC n°14, la ville, l'architecture, le logement, déc. 1986

GRUMBACH Antoine, L'art de compléter la ville in A.A. n°219, Renzo Piano, Fév. 1982

L'art de compléter les villes in Architectures en France, Modernité, post-modernité, C.C.I. , Paris, 1981

HENRY Guy , Introduction , in Une ville en projets - Reims 1977 - 1982, recherches - projets - réalisations, Ed. L'équerre - plan construction, Paris 1984

HUET Bernard , L'architecture contre la ville, in AMC n°14, la ville , l'architecture, le logement, déc 1986

Conversation autour de l'architecture urbaine, in Architectures en France, Modernité - post modernité, C.C.I., Paris 1981

LUCAN Jacques, Questions aux architectes, in AMC n°14, la ville, l'architecture, le logement, déc. 1986

Fragments de ville, in AMC n°2, Fragments de ville, oct 1983

Intelligence et convention, in AMC n°23-24, 20 jeunes architectes en Europe, déc. 88 - janv. 89

MAURIOS Georges, in Architecture 1980, Doctrines et incertitudes, Cahiers de la Recherche architecturale n°6,7 - ministère de l'environnement et du cadre de vie, Paris

MULLENDER J, Fourmillement - foisonnement - aborescences, in Architectures en France modernité - post modernité C.C.I., Paris 1981

REYNALD Eugène, Eléments et composition in A.M.C. n°15, Mars 1987

R E V U E S

TECHNIQUES ET ARCHITECTURES : n° 366, France 1986 Architectures en devenir, juin juillet 1986

LA REGLE DE L'ILOT

O U V R A G E S

BEDARIDA Marc, Sur des parcelles enchevêtrées, Antoine Grumbach, in A.M.C. n°2, Fragment de ville, oct 83

BOHIGAS Oriol, A propos de l'immeuble de la rue de Bellièvre -Paris - Dusapin - Leclerq, in A.M.C. n°19, fév. 1988

CASTEX, DEPAULE, PANERAI, Formes urbaines : de l'ilot à la barre, Dunod, Paris, 1980

DEVILLERS Christian, Le projet urbain en question : continuité et discontinuité in La recherche en Architecture, un bilan international, Parenthèses, nov. 1986

Après le projet urbain : le projet, doc. roméo, Nancy, avril 1988

DUBY George, Histoire de la France urbaine, Tome n°5, La ville aujourd'hui, Seuil, oct. 85

ELEB VIDAL Monique, CHATELET Anne Marie, MANDOUL Thierry, Penser l'habiter : le logement en questions Mardaga 1988

EUGENE Reynald, Eléments et composition in A.M.C. n°15, architecture urbaine, mars 87

GAUDIN Henri, Profondeur d'îlot à Menilmontant in A.A. n°253, Oct. 1987

GREBER Gaston, 20 ans d'urbanisme appliqué in A.A. n°3, mars 1939

GUTTON Jacques, Le Corbusier - Textes choisis - Architecture et Urbanisme, Moniteur, Paris 1982

HENRY Guy, Une ville en projets, Reims 1977 - 82, Recherche et projets - réalisations, Ed. L'équerre/Plan construction, Paris 1984

HUET Bernard, Conversation autour de l'architecture urbaine, in Architectures en France, Modernité - post modernité, C.C.I. Paris 1981

JAOUEN M et GAILLARD M., L'îlot comme unité de base, quartier St Christophe, ville nouvelle de Cergy Pontoise, in AA n° 239, Habitat et Urbanité 2, sept. 1984

LAISNEY François, Le Règlement urbain, l'exemple parisien : Le Règlement de 1902, pérennité d'un modèle ?, journées thématiques du bureau de la recherche architecturale, de la règle urbaine au projet architectural, 12 janv. 1989.

LE CORBUSIER, Manière de penser l'urbanisme, Denoël, Paris 1977

LUCAN Jacques, Les terrains de l'architecture, la question de l'îlot et la libération du sol, in A.M.C. N°2, OCT 83

Les lendemains de la planification, in une ville en projets, Reims 1977-82, recherches et projets - réalisations, Ed l'équerre/plan construction, Paris 1989

MAITINO H, SOMPAIRAC A, Formes urbaines et Habitat social - 120 réalisations expérimentales du plan construction et habitat (1978 - 84) in Recherche plan construction et habitat 1986, Paris 1986

MAUFRAS Didier, Propos, deux propositions in AA n°253, oct. 1987

TAFURI Manfredo, Ville : Machine et mémoire, la ville dans l'oeuvre de Le Corbusier, in Le Corbusier une encyclopédie, monographie centre George Pompidou/ C.C.I. Paris 1987

MARTORELL, BOHIGAS, MAKAY, îlot Mollet in monographie Electa Moniteur, Paris 1989

R E E V U E E S

A.M.C

- n° 2 : Fragments de ville Oct. 1983
- n° 5 : Stirling, Isozaki, Bofill, oct 1984, îlot à Berlin Ritterstrasse
- n° 11 : 30 ans d'architecture 1950 - 1980 , avril 1980
- n° 15 : Maki, Nelson, Wilmotte, Architecture urbaine, mars 1987,
une rue intérieure, Chavannes, Lambert, Martin - une place en intérieure et îlot,
Maurios - une villa en coeur d'îlot, Gangneux
- n° 16 : Santiago Calatrava, Antoine Grumbach, juin 1987, place Brancusi, A.
Grumbach
- n° 22 : Logements, Yves Lion, Fischer, oct 1988, un immeuble et habitation à
Berlin par Hans Kollhogg - Ilot Mollet, Martorell, Bohigas
- n° 23 - 24 : 20 jeunes architectes en Europe, déc. 88, janv. 89

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

- n° 202 : Réhabilitation, avril 1979, Les Hautes formes Paris 13e, Portzamparc et
Benamo
- n° 217 : Intégration urbaine, oct. 1981, Stratégie par un quartier, opération expé-
rimentale de réhabilitation du quartier Hinemar, Reims - ilot des Patriarches,
Gros jean, Pargade, Viard
- n° 234 : Habitat et Urbanité 2, sept. 1984, Ilot à Berlin, Ritterstrasse
- n° 252 : Logements, Le Corbusier, Sept. 1987. Un immeuble de logements, rue de
Bellièvre, Dusapin, Leclercq
- n° 257 : Hollande .Logements rue Bisson à Paris, J. Ripault Juin 1988
- n° 261 : Gehry , Siza , Ozaka fév. 1989 .Un immeuble d'habitation à Berlin, Hans
Koolhoff

LE MONITEUR Trois solos pour un îlot 7 oct. 1988

PARIS - PROJET

- n° 13-14 Règlement du P.O.S. et Paysages de Paris, les éléments constitutifs du
paysage parisien : la rue, l'îlot, la parcelle
- n° 27-28 L'aménagement de l'est Parisien, Paris 1987

PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

in texte de la consultation, conceptions et pratiques des habitats en îlot, pro-
gramme conceptions et usages de l'habitat, 1987

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE

n° 359, stratégies urbaines, métamorphoses en secteur sauvegardé, restructura-
tion de l'îlot St Catherine à Bordeaux, de Giacinto et Loisier.

LE PASSAGE, UNE TRAVERSEE D'ILOT PARTICULIERE

O U V R A G E S

ARAGON Louis, Le Paysan de Paris, Gallimard, Paris 1972

Anicet ou le Panorama

ATELIER DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MARSEILLE, Architecture historiques à Marseille, EDISUD 1987

BARRE François, Débat sur la place

BEDEL Maurice, Zigzags, folio

BOUCHERET J.M., FERY G., JOLY R. Un passage couvert parisien , espaces urbains de transition, valeur d'usage et capacités domestiques, rapport d'une recherche, ministère de l'urbanisme et du logement 1981

BRAUSH Marianne, Les places, les rues, les axes et la ville in AA n° 207, L'architecte et la ville, fev. 1980

CHEMETOFF Alexandre, COHEN Jean-Louis, Le droit à la ville, les espaces publics de Barcelone in A.M.C. n°2 ,Fragment de ville, oct 83

CELINE Louis Ferdinand, Mort à crédit, Gallimard Paris 1976

CIRIANI Henri , Entretien avec Henri Ciriani Propos recueillis par Christian Devillers in A.M.C. n°14, la ville, l'architecture, déc. 1986

DIRAZ - PEDREGA Pierre, Grandeurs et servitudes des espaces publics, in AA n°198, Espaces publics, sept 1978

DOISNEAU Robert - DELVILLE Bernard, Passages et galerie du XIXe siècle : le piéton de Paris, A.C.E. éditeur, 1985

EUGENE Reynald - Transformation des centres d'ilots in AMC n°15 Maki, Nelson, Wilmotte, architecture urbaine, Mars 1987.

GAUDIN Henri, Profondeur d'ilot à Menilmontant in AA n° 253, à Paris, Oct 1987

GEIST J. Friedrish, Passagen, ein Bautyp, Munchen, Prestel Verdag 1979

GLOAGUEN Yvette, Les Passages couverts à Paris, les effets réciproques du parcellaire et de la typologie, recherche, Mai 1976

GOURNAY de Chantal, La rectification de l'espace public ou les avatars de la communication urbaine in cahiers du C.C.I., Urbanisme : la ville entre image et projet, cahier n°5, C.C.C., Paris 1988

HUET Bernard, in A.A. n°180, Centres historiques face au developpement, juin 1977

KRIER Rob, Espace de la ville, Théorie et pratiques, Archives d'Architecture moderne, 1980

LEMOINE Bertrand, Les Passages couverts, la délégation à l'action artistique de la ville de paris, 1989

LUCAN Jacques, Les terrains de l'architecture, la question de 'ilot et la libération du sol, in A.M.C. n°2, Fragment de ville, oct. 1983

Les Lendemain de la planification in une ville en projets, Reims 1977 - 1982 Recherches, projets - réalisations - Ed l'équerre/plan construction 1989

MATTINO Hilda, SOMPAIRAC Arnaud, Formes urbaines et habitat social - 120 réalisations expérimentales du plan construction et habitat 1978 - 1984 Paris 1986

QUARONI L., un avenir pour la place

ROMAINS Jules, Puissance de Paris

SASSELLI-LAVIOLETTE, L'envers de la ville, Aménagement d'espaces publics en cours d'ilots T.P.F.E. - A.A.U. - INAMA Marseille 1981

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, équerre, Paris 1980

ZAOUI Michèle, la ville côté passage, mémoire de diplôme ESA fév. 1987

ZOLA Emile, Thérèse Raquin, Gallimard



BIBLIOGRAPHIE

R E V U E S

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

n° 153 déc., janv. 1977, le centre et ses passages Hantschk Walter

CONNAISSANCE DES ARTS

n° 286 Déc. 1975 Les passages publics, Robert Jean Vinson

MONUMENTS HISTORIQUES

1980 , un passant par les passages, François Macé de Lepinay

PARIS - PROJET

n° 15,16, La Vilette, Juil. Sep. 1976, les passages du désenchantement, les passages couverts dans Paris, Laura Wodka

n°17, sep. déc. 1976, à propos des passages, François Loys

URBANISME n° 179-180, sept. oct. 1980, galeries et passages couverts

UN PASSAGE POUR MARSEILLE

O U V R A G E S

ATELIER DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MARSEILLE, Architectures historiques à Marseille, Edisud 1987

AYMONINO Carlo, Il significato delle citta, Bari, Laterze, 1975

BEDARIDA Marc, Sur des parcelles enchevêtrées, Antoine Grumbach in A.M.C. n°2, Fragments de ville, oct 1983

BOUYALA D'ARNAUD, Evocation du vieux Marseille

CASTEX, DEPAULE, PANERAI, Formes urbaines de l'îlot à la barre, Paris 1980

COHEN Jean Louis, la coupure entre architectes et intellectuels, ou les enseignements de l'italophilie In extenso n°1, Paris 1989

CREER dans le CREE, L'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens, Electa Moniteur, paris 1986

EUGENE Reynald, Transformation des centres d'îlots, une traversée d'îlot complexe in A.M.C. n°15, Maki, Nelson, Wilmotte, Architecture urbaine, mars 87

FABRE Augustin, les rues de Marseille

FUZIBET Agnès, Quartier Noailles , T.P.F.E., Marseille, INAMA

GAUDIN Henri, La cabane et le labyrinthe, Architecture + Recherches, Mardaga, Bruxelles, 1984

Hospitalité in cahiers du C.C.I. n° 5 Urbanisme : la ville entre image et projet, Ed. du Centre Pompidou, Paris, 1987

GOULET Patrick, la troisième génération ou le retour à la parol in A.A. n°233 Métamorphoses, juin 1984

GRUMBACH Antoine, Questions à Antoine Grumbach in A.M.C. n°16, Calatava, Grumbach, juin 1987

LUCAN Jacques, les lendemains de la planification in une ville en projets - réalisations, Ed l'équerre/plan construction, Paris 1984

MASBOUNGI Ariella, des propositions pour la redéfinition d'une stratégie d'aménagement du centre de Marseille, AGAM, nov. 1982

NOUVEL Jean, in Architecture Intérieure Créée n°180, nov.déc. 1980

PERALDI Michel, Les grandes étapes de l'histoire urbaine marseillaise, CERFISE, nov. 1988

ROBERT Philippe, l'Architecture comme palimpseste, in A.M.C. n°19, Portzancaparc, Rogers, Pinguoson, fév. 1988

ROMANO, SBRIGLIO, MASBOUNGI, Quartier Noailles ,AGAM, Mai 1987

SAN MARCO Philippe, MOREL Bernard, Marseille : l'endroit du décor, édisud 1983

SASSELLI, LAVIOLETTE, L'envers de la ville, aménagement d'espaces publics en coeur d'îlots T.P.F.E., Marseille, A.A.U. INAMA 1981

SOMPAIRAC Arnaud, entretien avec Jean Nouvel, Trace, Trame, Tracés in Monuments Historiques

UNGERS OSWALD Mathias, Architecture comme thème, Electa Moniteur, Venise, 1983

A R T I C L E S - R E V U E S

Compte rendu de la réunion du 22 avril 1985 du groupe 2, L'enjeu, La renaissance du centre principal, AGAM, 1985

Colloque FNAU - groupe 2 , Centre et Centralité, AGAM 1985

Quelles politiques pour la revalorisation du centre de Marseille, AGAM, ni signé , ni daté

A.M.C.

n° 2 Fragments de ville, oct 83

Porte de Laon, Girard, L. Israel

n°17 Tschumi Oct 87 - Strasbourg : hôtel du département

n°18 OMA Koolhaas, I.MA Nouvel, Jourda- Perraudin-

Théâtre national de la danse, La Haye, Koolhaas

n°19 Portzamparc, Rogers Pingusson, Fév. 88 L'école de danse de l'opéra Portzamparc - hôtel industriel pour les finances, Grosjean, Pargade

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE

n°366 France 1986 Architectures en devenir, juin , juillet 1986

n° 380 Emergences du projet, oct - nov. 88 - Christian Hauvette

n° 381 Reconversion - création - déc. 88 janv. 89

